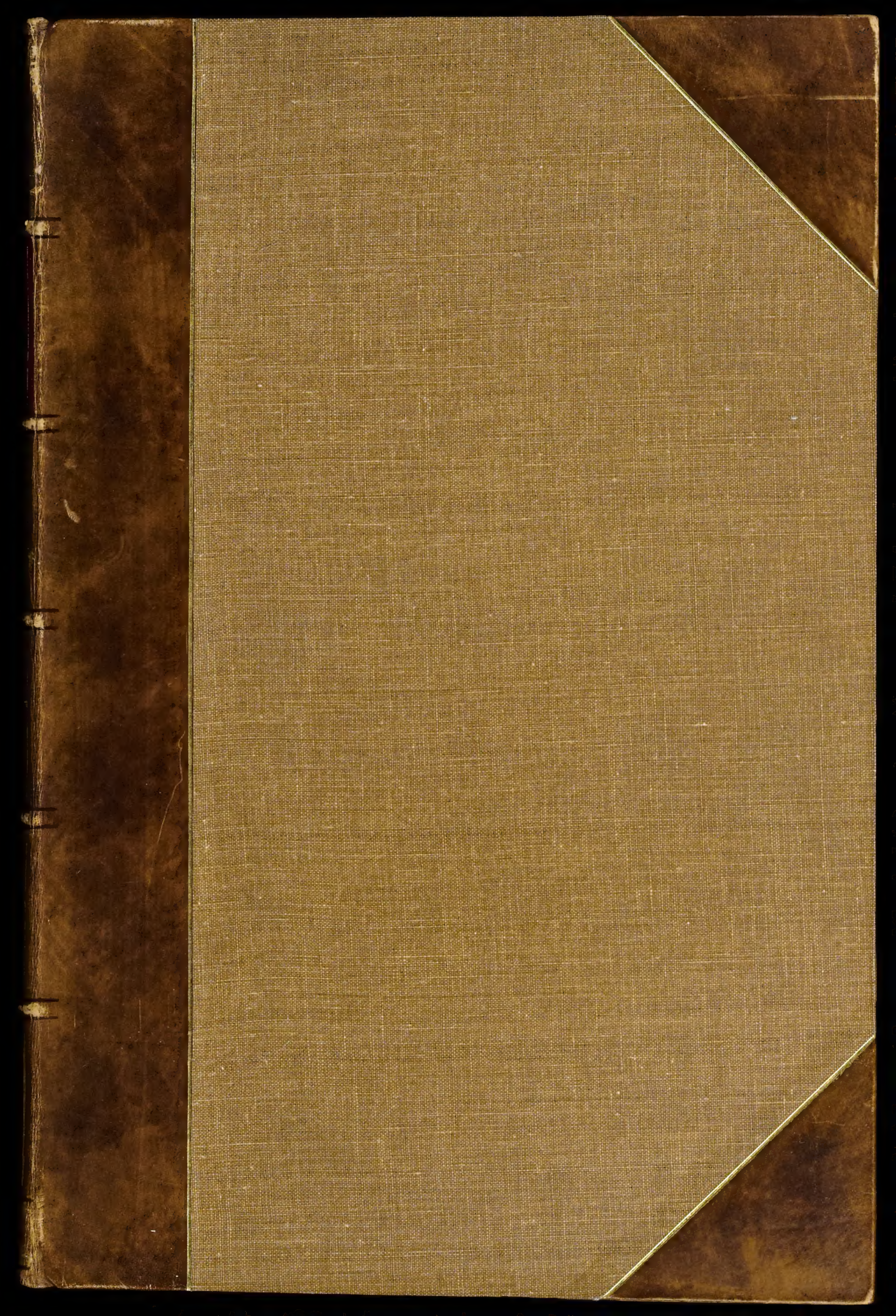


LES FAMILLES DE LA FRANCE

ILLVSTRÉES PAR LES MONVMENS DES MEDAILLES ANCIENNES ET MODERNES,

Tirées des plus rares & curieux Cabinets du Royaume, ſur les Metaux d'Or, d'Argent & de Bronze.

A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.

PAR IACQVES DE BIE, CHALCOGRAPHE.

A PARIS,
Chez IEAN CAMVSAT, ruë ſainct Iacques, à la Toiſon d'Or.

M. DC. XXXVI.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.


LES FAMILLES DE·LA· FRANCE·
ILLVSTREES· PAR·LES·MONVMENS·DES· MEDAILLES· ANCIENNES·ET· MODERNES
Tirees des plus rares & curieux Cabinetz du Royaume sur les metaux d'Or, Argent, et Bronze
Par Jacques de Bie Calcographe
A Paris, Chez IEAN CAMVSAT, ruë Sainct Iacques, à la Toyson d'Or.
M. DC. XXXVI.
Auec Priuilege du Roy.
CRESCIT·AMOR·NVMMI·QVANTVM·IPSA·PECVNIA·CRESCIT·

A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.



ONSEIGNEVR,

Je n'aurois iamais la ſatisfaction que i'oſe eſperer de mon Ouurage, & ne croirois pas pouuoir agreer à ceux qui me feront la faueur d'y jetter la veuë, ſi dans l'ordre que i'ay obſerué à ranger ces Medailles, que i'ay recherchées auec ſoin, & grauées auecque plaiſir, ie ne m'eſtois propoſé d'y mettre les voſtres pour principal ornement. Comme il eſt certain que le ſeul motif de tirer de l'oubly quantité d'Hommes illuſtres, & de leur rendre vne partie de l'honneur qui leur eſt deu par leur naiſſance, ou par leur merite, m'a fait commencer ce Liure; Il eſt veritable auſsi, MONSEIGNEVR, que vos actions eminentes, & qui ſont cognuës de toute la Terre, m'ont donné l'enuie & le courage de l'acheuer. Car bien que ces excellens Hommes, que ie repreſente icy, ayent poſſedé pluſieurs grandes qualitez que l'Hiſtoire a remarquées; Ie puis dire neantmoins, ſans rien donner à la flatterie, qu'en vous ſeul ſe trouue en vn ſouuerain degré ce que tous enſemble ont eu de plus accomply. Les memorables Victoires que le Roy a gaignées dedans & dehors le Royaume par ſa Valeur, jointe à vos ſages conſeils; les Villes rebelles qu'il a reduites à ſon obeiſſance, la gloire qu'il s'eſt acquiſe par tout le Monde, & les marques de Puiſſance & de Iuſtice qu'il a laiſſées en tous les lieux, où par vos prudens Aduis il a porté ſon courage & ſes Armes inuincibles, ſont-ce pas des teſmoignages

de cette verité, qui ne peut estre cachée? Et cette matiere n'est-elle pas capable de toutes sortes d'ornemens, pour en remplir vn grand volume? Mais, MONSEIGNEVR, comme il n'estoit pas permis à tous les Peintres de pourtraire Alexandre, il y a fort peu d'Orateurs aussi qui puissent entreprendre vostre Panegyrique. De moy, qui passe bien à peine pour mediocre dans mon mestier, ie serois le plus temeraire de tous les hommes, si j'auois tant-seulement la pensée de mediter vn si haut Chef-d'œuure. Il me doit suffire de confesser, que comme la plus rare Eloquence est au-dessous de vos vertus; Elles sont de mesme au-dessus de mon Art, quelque peine que ie puisse prendre pour y reüssir. Ne pouuant donc les faire voir toutes en leur iour, parmy les ombrages & les traicts de la Sculpture, permettez-moy, s'il vous plaist, d'en esbaucher vne partie dans ce crayon que i'ay fait; apres auoir aussi recueilly les MEDAILLES ROYALES, *que ie prendray la hardiesse de consacrer à Sa Majesté. C'est vn honneur, MONSEIGNEVR, que ie suis obligé de rendre à vostre Eminence, à vostre Pourpre, & à vos merites incomparables, qui vous éleuant bien-haut par-dessus tous ceux qui seruent d'illustre suject à cét Ouurage, en augmentent de beaucoup l'éclat & la gloire; Ioint qu'ils me font aspirer au plus haut poinct de bon-heur où ie sçaurois iamais atteindre, par l'inuiolable desir que i'ay d'estre aduoüé,*

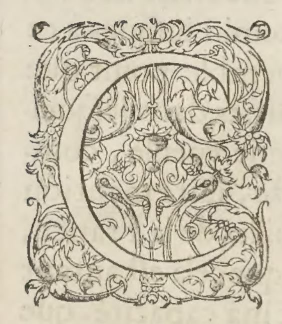
MONSEIGNEVR,

DE VOSTRE EMINENCE

Le tres-humble & tres obeissant seruiteur,
IACQVES DE BIE.



AVANT-PROPOS.



OMME ce n'a point esté mon intention d'entreprendre vne narration entiere de l'Histoire de France apres tant de doctes Escriuains qui s'y sont employez, quoy qu'il semblast que le sujet des Medailles Françoises dont ie traictois m'y obligeast, si ie voulois en parler amplement & selon le merite de châcune : Aussi en ceste autre Partie, qui sur vn pareil dessein de traicter des Medailles particulieres, sembloit me porter dans la necessité de discourir pleinement des Familles illustres de la France, & à leur suitte des particulieres, ie n'ay pourtant voulu faire ny l'vn ny l'autre, pour ne dire point ce que d'autres auroient dict deuant moy. Il est bien-vray que ie n'ay peu me descharger entierement d'entrer dans vne sommaire narration de l'Histoire, pour tomber sur l'explication de la Medaille qui m'estoit venuë en main, & dont ie faisois si bonne part au Public, qu'au lieu que ie ne les auois trouuées que particulieres, & dans les Cabinets particu-

liers, ie les donnois toutes à vne fois à quiconque voudroit ſe ſeruir de mon trauail.

Ainſi ie ne croy-pas qu'en ceſte Troiſieſme Partie, qui contiendra les Monumens Metalliques de ceux qui dans les Familles de la France ont laiſſé à leur poſterité quelque ſouuenance d'eux par des Medailles, ie puiſſe m'excuſer d'entreprendre la peine & le trauail qu'il y aura en vne recherche ſi penible, dont aucun ne m'a encores, que ie ſache, frayé le chemin iuſques à ce iour-d'huy. Mais afin qu'il ne ſemble point que mes promeſſes n'ayent leurs bornes dans leſquelles ie pretens les limiter, ou que ie vueille, comme en vertu d'vn Edict d'Auguſte, faire mention & deſcription de toutes les Familles de la France, ie declare & confeſſe librement que cela eſt autant au-delà de mon intention que de ma capacité, que meſmes ſi ie le pouuois ie ne voudrois point l'entreprendre. C'eſt choſe trop difficile qu'vn eſprit ſeul en puiſſe contenter autant d'autres qu'il conuiendroit en vn ſujet où l'Enuie & la Meſdiſance prennent de ſi grands auantages qu'elles veulent eſtre creuës au prejudice de l'Antiquité venerable, & de la Verité dans le cœur du Soleil; Neantmoins ayant rencontré vn bon nombre de Medailles de perſonnages particuliers de differentes qualitez, en faiſant mon Recueil de celles des Roys de France, & les ayant auſſi deſſeignées ſur leurs originaux, i'ay eſtimé qu'elles ne pourroient eſtre que tres-bien receuës du Public, quand ce ne ſeroit que dans les Familles dont elles ſont partie, & d'où elles ſont parties.

Voilà où i'ay eſtandu & poſé les limites de mon deſſein, qui eſt de ne traicter que des ſeules Familles de France, dont ie trouueray & ay deſia rencontré des Medailles auec leur Reuers, n'ayant fait eſtat de celles qui ne repreſentoient que les Effigies ſeules, leſquelles i'ay laiſſées à ceux qui ſe rendront plus curieux ou diligens que moy en ceſte recherche.

Mais d'autant que ie ne voudrois-pas faire prejudice à aucune des Familles illuſtres, ou de celles qui ſont au-deſſous de ces degrez d'honneur, en ne donnant point place entre les Medailles de France, à celles qu'elles pourroient auoir en leur poſſeſſion, & qui ne ſeroient pas venuës à ma cognoiſſance, i'attendray que ceux qui en poſſederont d'autres differentes de celles qu'ils verront en ce Liure, prennent le ſoin de me les communiquer, ou par eux-meſmes, ou par quelqu'vn de leurs amys. Et afin que ma priere ſoit accompagnée de conditions honneſtes, ie promets à ceux qui me gratifiront de quelque Medaille que ie n'auray pas, de faire mention de leur courtoiſie le plus honorablement que ie pourray, ſur l'occurrence de celles que i'auray receuës par leur moyen, encores qu'elles fuſſent faites pour vne Famille dont ils ne tireroient leur extraction.

Le prix ny la valeur du metail ne deura empeſcher que ie ne ſois fauoriſé ſelon mon deſir, d'autant qu'en ce curieux Recueil ie m'y trouue plus heureux qu'en l'entretien de ma propre vie, puiſque ſans demander autre choſe ie me contente de la ſeule veuë, & prens ceſte nourriture d'eſprit

dans les mains-propres de ceux à qui ces Medailles appartiennent, aufquels ie les rens foygneufement apres que ie les ay extraictes.



DV SVIET ET VTILITE' DE CE TRAICTE', SVR LES FAMILLES DE LA FRANCE VNIVERSELLE.



LES exercices continuels auſquels ie me ſuis de tout-temps adonné en la recherche des Antiquitez & choſes rares, me donnant moins de repos dans ceſte fameuſe & celebre ville de Paris, que dans celle de Bruxelles, d'où i'eſtois party pour quelques affaires d'importance, i'y trouuay ineſperement plus d'occupation que ie n'en attendois, & ceux-meſmes qui me cheriſſoient dauantage en furent la cauſe ſans y penſer. Ie me diuertiſſois aſſez ſouuent par l'entretien & familiarité de quelques perſonnages curieux, leſquels me faiſans voir grand nombre de choſes diuerſes, & apres cela des ſuites tres-complectes de Medailles Antiques dans les trois metaux: ils m'en monſtrerent auſſi quelques-vnes Modernes, d'ouurage ſi excellent que ie teſmoignay d'abord que toute l'Antiquité Romaine auoit ſujet de ſe plaindre que ces Vulcains-là ne furent pas de ſon temps, ou qu'elle ne ſubſiſtoit pas iuſques à eux.

Deſlors il me ſembla que i'auois aſſez orné & reparé ceſte Vieille Bonne-Mere auec vn ſi grand nombre de Medailles d'Or que luy preſtoit CHARLES DE CROY, Duc d'Arſchot, Prince tres-excellent, d'eſprit releué, ſubtil & iudicieux, tellement amateur de toutes choſes vertueuſes, que lon pouuoit facilement remarquer en châcune de ſes actions qu'il n'aymoit rien tant que la Vertu-meſme. I'auois encore fait beaucoup pour elle de luy auoir Reſtitué les Medailles de GOLTZIVS, renduës ſans prix, & tres-difficiles à recouurer, d'autant que les planches iuſques à mon temps auoient eſté ſupprimées en la ville de Brughes & tenuës dans l'obſcurité, pour n'eſtre eſcheuës à aucun qui ſe monſtraſt autant heritier de ce grand Antiquaire, &

de l'amoureuse passion qu'il auoit pour ceste Antiquité, comme de ce qu'il auoit laissé de plus perissable qu'elle.

Ainsi m'estonnant en moy-mesme de voir la France dans elle-mesme si riche & abondante en Medailles toutes siennes, tant de ses Roys propres, de Reinnes, de Princes du sang Royal, de Papes, de Cardinaux, d'autres Princes & grands Seigneurs, de Chanceliers, de Garde-des Seaux, de Presidans, Conseillers, & en suite de Personnages de diuerses conditions, ie m'imaginay que de tout cela on en pourroit dresser vn Liure de Familles Françoises.

I'aiday à tromper ma premiere pensée par la cognoissance que i'auois de ces tres-laborieux & tres-rares Liures de l'Antiquité Romaine sur vn pareil sujet de Familles, retirées de l'oubly, & données à l'Immortalité par FVLVIVS VRSINVS, dont l'vtilité est si grande pour tous ceux qui desirent sçauoir parfaictement l'Histoire de l'Ancienne Rome, que sans leur lumiere il se peut dire que lon y marche à la mesme façon des Aueugles. Aussi ce genereux dessein, suiuy de l'approbation des plus doctes Personnages de l'Vniuers, s'est trouué secouru de Trente Familles par le tres-sçauant Euesque ANTONIVS AVGVSTINVS, & enrichy du depuis du Tresor inestimable de ABRAHAM GORLÆVS, outre l'accroissement que la curiosité des esprits plus releuez y apporte de iour à autre, le Temps-mesme, & les Siecles suiuans descouurans comme à l'enuy, ce qu'auparauant ils auoient retenu caché pour le conseruer iusques à eux.

En pareille occasion ie ne faisois nul doute, que si toutes les Illustres Familles de la France eussent les-vnes comme les autres pris vn soin égal de laisser quelque chose remarquable d'elles à la Posterité par des Monumens de Medailles aussi parfaites en beauté & excellence d'art que celles qui m'estoient monstrées, qu'il ne s'en tirast vn esclaircissement tres-vtile en beaucoup de rencontres dans l'Histoire obscurement escrite par des Historiens de diuerses Nations, dont châcun selon sa passion tiroit l'auantage de son costé.

Pour ceste raison, & sans aucun dessein formé, ie commençay vn petit Recueil des Medailles de France, plustost afin de m'en seruir aux occasions en mon particulier, qu'en intention ny esperance de rencontrer vne suite parfaite de ce dont ie n'auois sinon quelques pieces, & encores si fort destachées l'vne de l'autre, qu'elles sembloient plustost estre toutes diuerses & differentes, qu'apartenantes à vn Royaume-seul & à vne Histoire speciale de quelque Nation.

Mais d'autant que c'est l'ordinaire que le desir de pareilles curiositez ne diminuë iamais, ny pour les voir, ny à peine pour les posseder,

& pluſtoſt va s'augmentant à meſure que les choſes acquiſes s'augmentent, ie groſſiſſois mon Ouurage, ſans ſçauoir à quelle fin ny à quelle intention ie me donnois tant de trauail & de peine preſque en vain. Et comme il ſe trouue plus de perſonnes qui encouragent les autres de viue voix que de la main & par l'exemple, les perſuaſions ne me manquoient point, que ie ferois vn Ouurage admirable, non encores entrepris par aucun : & que non ſeulement les hommes doctes le rechercheoient pour y trouuer auec plus de facilité beaucoup de choſes des Familles de la France, qui ne ſe rencontreront nulle part dans les Hiſtoriens, mais encores que mon Recueil ſeroit tres-vtile aux Peintres & Statuaires, à cauſe des diuers deſſeins & deuiſes qu'il contiendroit.

Tout cela n'eſtoit, à mon eſgard, ſinon approcher du feu du Naphthe: car encores que ie ne portaſſe nullement mon intention où châcun l'eſleuoit, ie ne pouuois ſinon qu'auec vn regret extreme laiſſer eſcouler de mes mains tant de choſes rares ſans en retenir des deſſeins à la plume, ainſi qu'il m'eſtoit tres-facile & courtoiſement permis. Mais pour-ce que toutes ces Medailles n'eſtoient-pas d'vn meſme ouurier, puiſ-que les Siecles entiers y repugnoient, & que la diſtance des Prouinces où elles auoient eſté faites le confirmoit aſſez: Auſſi, à en dire la verité, elles ne pouuoient-pas eſtre egalement rares en artifice ny en inuention, imitant les bonnes le plus qu'il m'eſtoit poſſible, & aydant aux moindres autant qu'il eſtoit neceſſaire ſans les changer ny rendre meſconoiſſables, il ſe trouua, ſelon le iugement de pluſieurs auſquels ie communiquay mon Ouurage, que ie les auois toutes renduës telles qu'il n'y en auoit aucune qui ne peuſt paſſer pour curieuſe.

Recognoiſſant donc que ce Recueil plaiſoit egalement à diuerſes perſonnes, les vns admirans d'où pouuoient ſortir tant de choſes rares & ſi vtiles pour l'eſclairciſſement de l'Hiſtoire Françoiſe en beaucoup de paſſages qui ſe ſont rendus douteux ſur le recit d'vn ſeul Eſcriuain ; les autres loüans l'heur que i'auois eu au rencontre; & les autres celuy de mes Deſſeins, dont la maniere n'eſtoit encore point cogneuë ny diuulguée : Tout cela enſemble m'excita d'en donner le contentement entier aux Particuliers, & augmenta mon deſir de le paracheuer.

Pour ne point refuſer ce de-quoy i'eſtois prié par des perſonnes dont pluſieurs ſembloient auoir droict de me commander, il m'eſtoit beſoin de donner quelque meilleure forme à mes Rapſodies, que le deſordre confus dans lequel elles eſtoient ; & d'ailleurs ne faiſant nul doute que le nombre des Medailles qui me manquoient

ne ſurpaſſaſt de beaucoup ce que i'en auois, l'experience m'apprenant que de iour à autre il s'en deſcouuroit de nouuelles, auſſi differois-je afin d'auoir le moyen de faire des gratifications qui ſurpaſſeroient celles que lon me demandoit. I'auois ſouuent dit, pour m'excuſer, que mon Ouurage ſembloit à vn Ours nouuellement né, s'il eſtoit vray ce qu'en eſcriuoient les Naturaliſtes, qu'ils ne fuſſent qu'vne piece de chair auparauant que la mere les euſt formez & polis auec ſa langue, & auec grande patience rendus tels qu'elle les deſiroit; & que tout de meſme i'auois beſoin d'vn long-temps pour l'acheminer à quelque ſorte de perfection.

Quant à ce qui concernoit l'vtilité de mon Recueil, quoy que chacun m'en parlaſt ſelon ſon ſentiment, & me la fiſt auſſi grande comme il l'eſtimoit, ie n'ignorois pas quelle elle deuoit eſtre, puiſque ie recognoiſſois que remettant au iour beaucoup de Medailles que le Temps & l'Oubly ſembloient auoir cachées ſous l'obſcurité de leur voile, ie ferois reuiure des Familles en vn Siecle qui ne ſe reſſouuenoit plus d'elles. Que neantmoins les hommes naiſſans les-vns des autres par les Alliances conjugales, & les Familles ſe meſlant auſſi enſemblement par ce moyen, qu'il arriuoit peu ſouuent qu'il ne reſtaſt quelqu'vn d'vne façon ou de l'autre, qui ne reſeruaſt ſon intereſt dans ces illuſtres Genealogies & en fuſt iſſu par la ligne directe ou collaterale, ou s'y inſinuaſt par quelque autre maniere legitime d'alliance, d'adoption, & pluſieurs ſemblables voyes cognuës aux Iuriſconſultes, & approuuées par les Loix ciuiles ou Edicts du Monarque. Cela eſtant, qu'il y auroit touſiours quelqu'vn qui receuroit vn grand contentement à voir reuiure la memoire des Ayeuls ou Anceſtres, à l'honneur & reuerence deſquels il croiroit auoir des obligations, par ces diuers moyens; Ioint auſſi que ces conſiderations ceſſantes, d'autres renaiſſent par le neud de l'amitié, & d'autres par le deuoir, qui toutes enſemble pourront faire agréer ceſte curieuſe Recherche, & la rendre vtile en beaucoup d'occurences.

Ie n'eſtime pas moins le ſoulagement qu'en tireront les Hiſtoriens Modernes par l'eſclairciſſement certain que portent auec-eux & ſur eux-meſmes ces Monumens incorruptibles, laiſſez à la Poſterité dans le Temps que châcun d'eux a eſté approuué, & dans lequel il les faut ſeulement & ſagement conſiderer. Et comme ces choſes ſont vne eſpece d'aliment pour les eſprits cupides & deſireux des entretiens curieux & rares; auſſi eſt-il beſoin d'y apporter les meſmes precautions qu'aux viandes, qui pour chatoüiller plus fort le gouſt & charger moins l'eſtomach, ſe trouuent meilleures & plus vtiles en

leurs

leurs aſſaiſonnemens ordinaires que dans des deſguiſemens trop affectez. Ie veux dire, qu'il eſt de cét appaſt comme de toutes autres choſes que la Nature tres-liberale & tres-prudente mere ne donne d'ordinaire que châcune en ſa ſaiſon, & ſi elle les auance ou retarde en vn autre temps, elle leur oſte, ſinon le gouſt entierement, du moins la meilleure & la plus ſaine partie qu'elles ayent. Et pour ceſte occaſion i'ay bien preueu que ce n'eſtoit pas aſſez d'auoir conjoint autant comme i'auois peu mes Medailles par les Siecles & par les Années, mais que i'eſtois outre cela obligé d'auertir vn châcun de les y laiſſer.

Ainſi dans les Temps des belles & glorieuſes actions nous rencontrerons quelques Monumens de perſonnages, qui ſous vne autre conſtellation auront fait naufrage en pleine mer, ou poſſible ſe ſeront perdus dans vn trop grand calme : de ſorte que tels euenemens ſiniſtres n'eſtans non-plus conſiderables que ces nüages caſuels qui nous deſrobent les rayons du Soleil, i'ay remis ſeulement en ſa lumiere la choſe qui auoit aucunement perdu le premier eſclat de ſon luſtre. M'eſtant ainſi contenté de faire la ſimple delineation des Medailles que i'ay fortuitement rencontrées en diuerſes mains, & ſemblablement deſchargé de toute enuie, & encores plus de flatterie, qui eſt le poiſon des ames genereuſes, i'ay creu que par ceſte voye ie m'exempterois du blaſme auquel tombent ceux qui intereſſent leurs paſſions particulieres, ſoit auec les intereſts publics de l'Eſtat, ou auec ceux des Familles priuées.

En ceſte ſorte il n'y aura perſonne qui ait occaſion, de-par-moy, de ne vouloir poſſeder vn Treſor incomparable de tant de rares pieces extraictes ſur l'Or & l'Argent dont ie luy fais telle part qui m'en a eſté octroyée, puis que ie l'aſſeure qu'il n'y rencontrera choſe aucune qui luy puiſſe apporter iuſques au moindre meſcontentement, mais-bien le deſir de ſouhaitter que plus de choſes fuſſent venuës à ma cognoiſſance, pour pouuoir luy ſeul poſſeder par mon moyen ce qui eſtoit ſi diſpercé en diuers endroits auparauant mon Recueil.



DE L'ORDRE ET DISPOSITION REQVISE POVR TRAICTER SANS CONFVSION DES MEDAILLES DES FAMILLES DE LA FRANCE VNIVERSELLE.



'ESTOIT raiſon voulant traitter des Familles de la France vniuerſelle, que ie propoſaſſe en moy-meſme quelque ordre, dans lequel me reſtreignant ie ne fiſſe prejudice aux droits ny aux preeminences des perſonnes dont i'aurois à eſcrire quelques diſcours ſommaires en repreſentant leurs Medailles. Il m'eſtoit facile à preuoir, que ſi autre-fois les rangs & les qualitez auoient eſté ſi fort conteſtez en des Siecles exempts, ce ſembloit, de toute ambition, ils le deuoient à preſent eſtre plus puiſſamment en vn Temps que châcun pretend, ou ſe voudroit volontiers faire nommer Haut & Puiſſant Seigneur: De ſorte que ceſte paſſion en emportant pluſieurs audela de la raiſon, ie n'aurois troué ny ſeconds ny derniers à placer dans la contention ambitieuſe pour les premiers degrez d'honneur, ſi i'auois ſuiuy les auis de ceux qui meſlent en cela leurs intereſts.

Conduiſant donc mon deſſein ſelon ce qui me ſembloit venir plus à propos, aucun ne m'a debattu, que dans la Monarchie Françoiſe, gouuernée par des Roys qui ſuccedent les-vns aux-autres par vn ordre legitime, autant perpetuel & continu que la Nature le permet & la Loy fondamentale de l'Eſtat le ſouffre, le premier rang ne fuſt legitimement deu au Souuerain. Sur ce fondement i'ay dreſſé, ſelon l'ordre qu'ont gardé tous les Hiſtoriens, les Medailles que i'ay trouuées, tant Anciennes que Modernes de tous les Roys de France en la Premiere, la Seconde & la Troiſieſme Race, ſans y entremeſler celles des contemporains ſinon en l'ocurrence de quelques Regences, ou-bien des Reinnes Regentes & Freres de Roys, s'ils ont porté le Sceptre & ſont paruenus à la Couronne.

Les diſcours ſommaires ſur châcun des Reuers de Medailles qui ſont venuës à ma cognoiſſance, s'eſtans accreus à tel nombre qu'ils ont excedé vn iuſte volume, m'ont donné occaſion de les ſeparer en deux Parties égales, qui contiendront par abbregé l'Hiſtoire

ſtoire de France, racontée,ou pluſtoſt authoriſée & iuſtifiée par Monumens d'Or, d'Argent & de Bronze, à la façon que la Romaine a eſté traittée des Eſcriuains modernes.

Ces deux Parties donnant place à vne Troiſieſme qui me reſtoit, ie l'ay comme fondée ſur la ferme pierre en la ſucceſſion de la Principauté Apoſtolique continuée de temps en temps par quatorze Souuerains Pontifes originaires François, dont i'ay trouué dix-huict differentes Medailles. Apres les Papes i'ay placé les Cardinaux, non comme en vn rang que ie creuſſe leur eſtre deu au prejudice des Princes du ſang Royal, qui ne leur quittent-pas cette preſeance, mais ſeulement afin de confondre-moins mon ouurage, & ranger l'Egliſe dans l'Egliſe, qui ſans difficulté comme Mere commune des Chreſtiens doit aller & marcher la premiere.

Non point donc en ſuitte, mais recommençant vn autre ordre, qui eſtoit celuy de la Nobleſſe, duquel ſont Chefs les Princes du ſang, ie ne me ſuis pourtant non-plus obligé que pour le reſte à garder les rangs & intereſts de preſeance ou preeminence des perſonnages dont i'ay trouué les Medailles. Le Temps de la frappe ou euulgation & abrudage de châcune d'icelles, ſi ie l'ay trouué appoſé, ou ſi l'Hiſtoire me l'a appris, m'a ſeruy de loy abſoluë & perpetuelle à cela: Car en cas de Tiges & de Races il eſt tout vray que le meſme Temps en eſt le Pere, & permet aux Années d'en eſtre les Meres conjointement auec luy. C'eſt ainſi, & par ce meſme ordre de naiſſance, que pluſieurs ſubjets d'vn Prince ſouuerain ſont preferables à luy, & que tout de meſmes il en a beaucoup d'autres qui le ſuiuent, & luy ſont poſterieurs, cela ne tirant auec ſoy aucune conſequence, puiſ-que c'eſt le Decret inuiolable & l'Ordonnance de la Nature.

Et d'autant que ie me ſuis preſcrit vn pareil ordre en l'aſſemblage de mon Recueil, cela ſera cauſe que quelques Roys d'extraction Françoiſe, mais Roys d'autres pays que de la France, ſe rencontreront poſterieurs en ordre à quelques Seigneurs particuliers, puiſ-que les Siecles, qui ne retrogradent iamais, l'ont ainſi voulu, & que ce ſeroit tenter l'impoſſible de penſer à y repugner.

I'ay dit cela, d'autant qu'à l'abord il ſe pourroit faire que quelques-vns troueroient à blaſmer que i'euſſe, ce ſembleroit, oublié à donner le premier rang aux Princes du ſang auant tous autres Seigneurs, ou que ie ne deuois pas les placer apres: mais s'ils conſiderent que ie ne donne icy ſinon les Medailles que i'ay rencontrées faites d'ancienneté, & que ie ne les ay placées ſinon par approche de Siecles & d'Années, ils recognoiſtront, ou que ces Princes ont

negligé à laisser d'eux des resouuenances confiées aux Metaux, oubien que l'heur ne m'est pas arriué de les voir. S'il y a du manquement au premier, il le faut imputer à ceux-là-mesmes ausquels ces belles pensées de Reuers en Medailles ne sont point entrées dans l'imagination, ou qui n'ont pas rencontré les Ouuriers ny les esprits propres à faire des choses que l'Antiquité a renduës si venerables, & que les Modernes se sont depuis efforcez non-seulement d'imiter; mais (s'il leur eust esté possible) de surpasser, ou pour le moins egaler. Le second aura tousiours son remede, puis-que ce qui a vne fois esté fait se peut rencontrer auec la patience & la longueur du Temps, s'il est vray que les choses rares & belles portent d'ordinaire auec elles certaine recommendation qui leur facilite l'accueil en quelque part que ce soit, mesmement entre les Nations plus barbares, & les Peuples moins polis.

Cela estant, l'Esperance me reste toute entiere que quand i'auray donné au Public ce que ie possede, ce sera vn moyen plus facile pour acquerir ce que ie n'ay pas, & m'enrichir par les gratifications de ceux qui daigneront me faire part des choses qu'ils auront pardeuers eux concernant ceste matiere de Medailles, lesquelles ils iugeront par la veuë & explication de celles que ie donne, manquer en ceste Suite, pour la rendre plus accomplie, iusques à ce que par diuers accroissemens elle puisse estre conduite à quelque sorte de perfection. I'entens tousiours neant-moins me restreindre à ne donner place en ceste Collection de Familles Françoises, sinon à celles desquelles i'auray veu les Medailles, sans laquelle restriction mon entreprise se trouueroit trauersée d'infinis obstacles, & autant vaine comme surpassante mes forces & ma capacité; Tant s'en faut que ie voulusse y entremesler des Reuers de Medailles d'autres Nations & païs, puisque les ayant rencontré par Occasion, ie les ay expres laissées, afin de faire plus en entreprenant moins.

DE LA

DE LA SVITE DES CHANCELIERS, GARDES-DES-SEAVX, PRESIDANS, ET CONSEILLERS D'ESTAT.



ES Papes, & les Cardinaux leurs creatures, ayans gardé le rang & la dignité de l'Eglise: & les Princes du sang commencé vn autre Ordre pour donner plus de lustre à celuy de la Noblesse, les Chanceliers, Chefs de la Iustice par toute l'estanduë de la Monarchie Françoise, & les Gardes-des-Seaux leurs Collegues, recommençans vn nouuel Ordre, ont pris la place que personne ne leur debattoit, & qu'ils ne deuoient remplir qu'en l'absence des Roys. Ie sçay pourtant qu'à les prendre dans leur source, que les Historiens remarquent pres que aussi ancienne que celle des Monarques de la France, ils n'estoient possible pas en tel degré de dignité & de lustre qu'ils sont à present; mais aussi ce Corps admirable, que l'on appelle IVSTICE, estoit en ce temps-là vne fort petite Statuë, & vne estincelle de la Majesté Royale, qui elle-mesme la rendoit de sa bouche à ceux qui l'en requeroient au besoin, se seruant aux occurrences plus difficiles des prudens conseils de leurs Grands Conseillers, appellez dans les Siecles suiuans, Grands Referendaires, & du-depuis Chanceliers.

C'estoit-bien, à mon opinion, autant d'honneur aux Personnages de ce merite-là, d'estre appellez par prerogatiue sur tous autres Amez & Feaux de leurs Seigneurs & Roys; & leur estre joincts par ce neud d'amitié, qui comprend vne certaine correspondance reciproque, que de porter vn Nom qui ne concerne plus les personnes, mais la dignité seulement. Soit de cela comme il plaira à tous ceux qui en sont honorez, puisque les trouuans Grands en leur origine, & Grands dans l'entresuite des Temps, il ne se peut croire autrement que ceste Classe ne merite vn Traicté separé, & qu'il y auroit assez de suject pour le rendre complet s'il en auoit esté fait des Medailles auec leurs Reuers, ou d'autres Monumens Metalliques tout-de-mesme que des Roys.

Ie pouuois-donc en faueur de VINOMAVD, remarqué le premier de tous ces Personnages sous le regne de CHILDERIC, Monarque quatriesme de la France, estandre, selon la licence des Medaillistes, le Reuers de celle de ce Roy à son AME´, y trouuant deux mains par deux-fois, & deux portions egales d'vn mesme Aneau auec l'emphase des deux paroles sous l'Exergue AMIC. FID.

que i'ay leuë AMICI FIDES. Mais n'ayant point trouué la ſuite, ſinon auec vne tres-grande diſcontinuation, i'ay creu que ma diligence ſeroit vaine ſi ie n'implorois le ſecours Public en choſe dont ce ſeroit luy qui retireroit toute l'vtilité, lors qu'auec ce que ie luy donnerois, i'aurois ioint ce qui me manqueroit. Ainſi monſtrant ce qui ſe pourroit faire par ceſte curieuſe Recherche, ie me lairrois facilement perſuader qu'il y auroit moyen non-ſeulement de rencontrer ceux qui ſont aucunement cognus par les Memoires qu'en ont dreſſé quelques ſçauans Eſcriuains, mais encores d'amener l'Ouurage entier à ſa perfection, & auec cela faire voir au naturel les viſages tels que lon les a reuerez en ces Perſonnages.

C'eſt ainſi que ie parle d'eux en general, puis qu'il eſt manifeſte que la meilleure partie ont eſté des Prelats de ſinguliere veneration en tous les degrez de l'Egliſe, les vns Cardinaux, Archeueſques, Eueſques, & les autres Abbez, outre ceux qui pour l'excellence de leur doctrine, ou pour la parfaite cognoiſſance & experience dans les Affaires d'Eſtat, ont eſté eſleus par les Roys, & eſleuez au plus eminent degré d'honneur en bien exerçant ceſte ſi importante charge. I'euſſe volontiers, pour ceſte conſideration, deſiré que tous ces Perſonnages ſi releuez par leur dignité ſe fuſſent encores donnez à la Poſterité, non en pluſieurs Medailles & Reuers, mais du moins châcun en quelqu'vne enrichie de ſa Deuiſe, & accompagnée de Corps agreable à l'œil heureuſement inuenté & artiſtement repreſenté. Que ſi mon ſouhait ne peut amender le paſſé & ſuppleer la Negligence qui a preualu ſur la Preuoyance de cet eſchantillon d'Immortalité, poſſible ſeruira-il à l'auenir, & que l'exemple du petit Recueil que i'ay fait, excitera ceux qui ſe verront releuez & honorez de ceſte dignité ſi eminente, à en vouloir, autant qu'il ſe peut, perpetuer le ſouuenir en la memoire de leur Poſterité.

Mais pendant que ie demeure en ceſte Eſperance, ie n'ay pas eſtimé troubler l'Ordre que ie me ſuis propoſé, ſi ie ioignois aux Chanceliers les Preſidans des Cours ſouueraines, Conſeillers d'Eſtat, & autres dont i'ay rencontré quelque nombre de Medailles auec leurs Reuers & Deuiſes, telles en beauté & inuention qu'elles egaloient les precedentes, & ſi pour ceſte premiere ſortie ie les donnois enſemblement. Ie voy neant-moins, qu'euitant ainſi la confuſion ie m'ouure la porte à vn deſſein qui paſſe bien loin au-delà de mes forces; d'autant que pour continuer comme i'ay commencé, & faire que le commencement & la fin de mon Ouurage reſpondent & s'vniſſent au milieu par tous leurs endroits, il me faudroit vn tres-grand nombre de planches, & plus de Temps que ie n'en ay, pour

les grauer & en tracer des Discours sommaires. Toutesfois si ie recognois que le Soin & le Trauail que i'apporte à cela ne me soient du tout infructeux, puis-que la gratification que i'en feray au Public s'estandra auec obligation de plusieurs Particuliers, personnages considerables en qualité & en merites, ie feray en ce dessein autant de progrez qu'il me sera possible, & ne refuseray-pas d'y estre aydé par ceux qui seront excitez d'vn semblable desir d'accomplir pour l'honneur de la France vn Ouurage entier dressé des Tresors qu'elle-mesme n'eust iamais creu auoir & posseder.

DES FAMILLES PARTICVLIERES, POVR RANGER DANS CET ORDRE LES REVERS DES MEDAILLES DE TOVS CEVX QVI EN AVRONT FAIT-FAIRE.

TOVT ainsi que les bons Peintres & Statuaires laissent volontiers voir leurs Ouurages, en quelque estat qu'ils soient, afin que s'il s'y rencontre quelque chose que plusieurs d'vne mesme voix y reprennent, ils le corrigent, s'il y a moyen, auant passer plus outre; de-mesme desirant que châcun fust iuge de ce qui manqueroit en ces parties particulieres, i'ay mis en euidence ce que i'en auois recueilly, pour recueillir aussi en cela leurs opinions, & ce qu'ils auront à me communiquer sur ce dessein. Et afin que ie ne fusse point contraint d'entremesler, possible mal à propos, dans les distinctions generales que i'ay faites, quelques Reuers qui n'y auroient pas esté bien receus de tous; i'ay mieux-aymé multiplier mes Sections, & comme cela placer en celle-cy, ou dans vne semblable, tout ce qui ne pourra legitimement entrer & demeurer sans contraste en aucune des autres. En effect i'ay creu que ce seroit faire tort à la Curiosité & aux Curieux, si ie dégerbois de ceste moisson plusieurs bonnes choses ramassées en diuers champs de la France qui ne peuuent sinon la rendre plus ample & donner tesmoignage de sa fertilité, qui tres-difficilement se trouuera egalée en nulle autre Monarchie, & surpassée d'aucune, si nous ne voulons ceder en cecy à la Romaine seule.

Ainsi i'ay auisé de mettre en vne Classe separée & dans vn nouuel Ordre, toutes les Medailles des Particuliers, iugeant fort raisonnable que ceux-cy admirans les excellens & rares ouurages dispersez par tout le Royaume, & ramassez maintenant en vn, s'y

voyent & recognoissent eux-mesmes, s'ils ont contribué à ce dessein, & me sachent bon gré que ie ne les aye point obmis, mais plustost placez auec les Monarques & les Princes, comme en vne bataille rangée par escadrons. C'est en ceste façon que le pieux Enée se recogneut soy-mesme meslé au plus espois des Phalanges Greques dans les excellens Tableaux que la Reinne Didon auoit fait peindre pour orner de tous costez le Porche projetté au-deuant du superbe Temple de sa Iunon; & comme cela encores, qu'il recogneut-là le Roy Priam son beau-pere, & vit que les actions dignes de loüange se rendoient estimables & cheries par-tout.

I'aurois creu en effect manquer au deuoir d'vn vray Medailliste, ou me charger du blasme d'enuier l'honneur deu au merite d'autruy, si ayant rencontré des ouurages faits pour seruir de memoire à la Posterité, ie les rejettois sans leur donner place dans le Siecle auquel telles Medailles auroient esté frappées ou moullées, & par ce moyen passées de la main Particuliere en celle du Public. Et quoy que les Reuers de celles-cy, pour quelque art & industrie que l'on y apporte, ne puissent iamais estre si agreables en toutes leurs circonstances, comme sont ceux faits en l'honneur des grands Monarques, ou pour immortaliser autant qu'il est possible la gloire de leurs actions vertueuses, ie n'ay pourtant pas estimé conuenable à mon dessein de les supprimer entierement, ny aussi de m'obliger à les donner tous indifferemment. En effect, à quoy auroient peu seruir les Reuers de ceux qui au-lieu de quelque inuention agreable, se sont contentez de mettre les Armes de leur Maison, puis qu'elles n'apportent rien d'instruction à ceux qui n'y prennent-point leurs interests, & ne sont aucunement insinuez dans ceste famille: mais vn Reuers qui sert de Corps bien appliqué pour comprendre en soy le sens & l'Ame d'vne bonne Deuise, peut seruir en plusieurs rencontres à diuerses personnes, quand-mesme on ne voudroit-pas y rien changer.

Que si quelqu'vn cherchant son contentement veut de soy-mesme faire l'essay de la force de son esprit, & experimenter à quoy se portera son imagination en ceste matiere de deuises accompagnées heureusement de leurs Corps; il aura du-moins double vtilité par la collection de ce Recueil, d'autant que premierement il verra si sans y auoir pensé il s'est rencontré auoir rebattu les inuentions d'autruy, & s'il l'a fait s'en diuertira facilement en changeant le-tout, ou du-moins quelque partie. Outre ceste premiere vtilité, il est tout vray que les esprits se façonnans les-vns par les-autres, & les belles inuentions se formant sur d'autres qui les ont precedées, il sera fort facile

à qui que ce puiſſe eſtre de s'exercer à rencontrer les Reuers & Deuiſes ſur la diuerſité de celles qu'il verra colligées dans ce Recueil : Et pour ceux auſquels tel eſſay ne reüſſira pas, il leur deura ſuffire de poſſeder tout ce qui s'eſt peu recouurer de rare en choſe ſemblable iuſques à ce iourd'huy.

Toutefois ſi la curioſité en portoit aucuns à ne ſe contenter des Deſſeins que ie luy donne, & qu'il deſiraſt poſſeder les Medailles ſur leſquelles ceſte Collection a eſté faite, il ſera auerty qu'vne grande partie eſtant d'Or & tres-rares, & par conſequent tenuës & conſeruées auſſi ſoigneuſement & cherement qu'elles le meritent par ceux qui les poſſedent, tout ce qu'il pourra eſperer ſera d'en auoir la veuë au cas qu'il entraſt en doute que quelques Reuers ne feuſſent veritables. Mais pour ne le ietter-pas tout à fait hors d'eſperance de pouuoir en rencontrer de tres-rares, ie promets à ceux qui ſeront chatoüillez de ce deſir de leur faciliter la meſme adreſſe que i'ay euë, voire-meſme iuſques à en faire preſter à ceux qui deſireront en eſtre fauoriſez, pour les ſabler, ou-bien imiter entierement l'extenſion des Reuers, dont ie me ſuis diſpenſé afin de garder vne forme egale en mon Ouurage.

DE LA DISCRETION QV'IL FAVT APPORTER POVR BIEN TRAICTER DES MEDAILLES FRANCOISES.


VOY que ceux qui ont voulu donner l'intelligence des Medailles Romaines ſe ſoient fort eſtandus à parler de la grandeur de cet Empire, ou pluſtoſt de ce peuple, le faiſans ſecouër le joug de l'authorité Royale pour ſe mettre en liberté ; ſe gouuerner ſoy-meſme par deux Conſuls, & quelquefois par vn Dictateur ; changer d'vne façon & de l'autre iuſques à retomber en-fin ſous la Domination d'vn ſeul, comme meilleure ; Ie n'ay pas creu que ie deuſſe les imiter, & chercher à redire de la France ce que d'autres ont tres-doctement eſcrit. Mais comme le ſujet que i'ay en main eſt grandement different de celuy de l'Hiſtoire coulante dans ſon temps & ſe dilatant par ſes circonſtances, & qu'il faut icy demeurer ſerré & reſtreint dans les grenetis, ſur cinq ou ſix paroles conciſes, & fort-peu de lumiere, ou point du tout ſous les Exergues, & que neant-moins tout cecy ſert & ayde beaucoup à l'Hiſtoire ; euitant à faire entierement le deuoir

du premier on ſe trouue engaigé à celuy de tous-deux inſenſiblement.

Or quoy que dans vne Monarchie, telle qu'eſt la France, tout depende entierement de l'authorité du Souuerain, qui n'eſt tenu enuers perſonne de rendre autre raiſon de ſes actions ſinon que, Son plaiſir eſt tel, il s'y paſſe pour-tant beaucoup de choſes, ou qui ne viennent pas à la cognoiſſance du Monarque, ou qui ſe font ſans aueu de ſa Majeſté, ny approbation des Magiſtrats, auſquels la ſous-direction de pluſieurs choſes de l'Eſtat eſt delaiſſée par le Prince, qui ne peut pas ſoy-meſme vaquer & entendre à tout. Que ſi cela ſe remarque en quelques affaires de tres-grande importance, il pourra bien auſſi eſtre obſerué par-fois dans les Medailles qui ne ſont pas de telle conſequence, puis-que châcun en fait ainſi qu'il luy plaiſt, & qu'il n'y a qu'en celles qui ſe frappent pour le Roy à quoy l'on apporte des formalitez & approbations auant qu'elles puiſſent paſſer dans les mains du Public.

Ces precautions, pour exactes qu'elles ayent eſté, n'ont pourtant point empeſché que nous n'ayons veu des Medailles auec leur Reuers inſinuer aucunement la reſouuenance des choſes qu'vn fort leger battement du Temps auec ſes grandes aiſles a ſemblé vouloir effacer ou couurir du tout: Mais s'il faut auoir de la diſcretion au choix des Hiſtoriens pour diſcerner les meilleurs d'auec ceux qui ont eſté moins diligens, il la faut principalement garder en ce qui concerne les Medailles; car il ſe verra poſſible parmy ce grand nombre que ie donne, qu'aucunes d'icelles auront paſſé leur belle ſaiſon, & que ſi i'auois le premier fait le choix de celles-là qui m'auroient ſemblé deuoir eſtre rejettées, on les auroit dauantage deſirées ou creu qu'elles ne feuſſent venuës à ma cognoiſſance. Si les vents & les tempeſtes, comme choſes qui ſont dans la Nature, agitoient perpetuellement les flots de la mer, on ne diſcerneroit point le calme ny le changement des orages l'vn d'auec l'autre: Et ie veux dire tout de meſme que pour accorder les diuers Temps l'vn à l'autre, & les faire rentrer plus facilement en eux, il en faut neceſſairement voir les differances dans les Metaux Hiſtoriques, qui demeurent touſiours en leur premiere & pure verité, ſi c'eſt d'elle qu'ils ayent pris leur naiſſance.

Pour ceſte raiſon il m'a ſemblé que le Priuilege de la Curioſité, qui s'authoriſe de ſoy-meſme & s'inſinuë facilement dans toutes les ames qui ont quelques qualitez loüables par-deſſus le commun, feroit trouuer place à ce Recueil Curieux, & le garantiroit de l'Enuie, pourueu que luy-meſme n'euſt enuié à perſonne, ny aux Famil-

les Particulieres, les Monumens laiſſez pour leur memoire à la Poſterité. En effect ie n'ay pas creu que ie me chargeaſſe de blaſme au lieu de bienveillance, ſi ie laiſſois à châcun l'entiere liberté de donner à ces Reuers, dans les bornes de leurs Deuiſes, d'autres explications que les mienes, auſquelles ie n'oblige & engaige perſonne, puis-que ie ne m'y aſtreins-pas en telle ſorte ny ſi eſtroittement que ſi l'on m'en apprent de meilleures ie ne les change librement pour fauoriſer la Verité de l'Hiſtoire. Que ſi cet ornement que i'apporte à la France luy plaiſt à elle-meſme, comme l'ayant tiré de ſes propres Cabinets, il n'y auroit point apparence de luy oſter tout vn rang des plus precieuſes perles qu'elle poſſede, ſous pretexte d'vne ou deux qui auroient moins de blancheur ou ſeroient fort-peu des-Orientées ; non plus que de blaſmer vne beauté exquiſe pour quelque petite tache qui ne luy oſteroit rien de ſa grace, mais pluſtoſt luy en apporteroit.

Ainſi puis-que ie ne donne au Public que les choſes qui ont paſſé par ſon authorité dans les mains des Particuliers, & que ie ne les en ay tirées ſinon pour les rendre à luy-meſme, comme ceux qui offroient à Flore les premieres fleurs du Printemps, il me doit l'obligation toute entiere de ce dont il n'a obligé qu'vn petit nombre de perſonnes. C'eſt à ceux qui iouiront de ce Recueil d'en choiſir ce qui leur agrera, & d'imiter les Abeilles qui font le miel dans leurs cellules, auec vn temperamment egal, des liqueurs qu'elles ramaſſent ſur diuerſes plantes ; & non point ces Aſpics dangereux qui conuertiſſent toutes choſes en poiſon, quoy que la Nature ſe ſoit efforcée à les rendre bonnes. Et d'autant qu'il m'eſt arriué aſſez ſouuent de rencontrer vn meſme Reuers appliqué à diuerſes Faces ; & quelque-fois des Reuers du-tout differans auſquels on s'eſt ſeruy d'vne Face ſeule, comme par Reſtitution, ſans prendre la peine de changer le Milleſime, il eſt neceſſaire qu'auec moy l'on n'impute ceſte faute, ou plutoſt negligence à aucun, ſinon que ce n'eſt pas choſe reiglée en France de preuoir à ces inconueniens, & que du premier abbord on ne croye que ie m'y ſois meſpris.

I'aurois trouué plus d'excuſes aux Medailles qui ſortent du coing, pour la difficulté qu'il y auroit à changer quelque choſe aux Matrices ; mais elles ne ſont-pas aſſez receuables, à mon eſgard, en celles qui naiſſent des cires & entrent dans les diuers ſables pour en reuſſir meilleures ou moindres. Il faudra donc lors que les Reuers ſe rencontreront differans d'auec leurs Faces en la marque des Années, conſiderer exactement d'où viendra cet emprunt, car par ce moyen on recognoiſtra ſi l'Action qui eſt remarquée appartient au nommé

dans la Legende, ou ſi elle luy eſt attribuée par ſouſtraction à quelque autre qui l'ait meritée, dont la partie ſignalée ſoit à deſirer, & comme cela les Medailles imparfaittes pourront eſtre facilement reſtablies.

DE L'EXTENSION ET RESTRICTION DES MEDAILLES, ET DES MARQVES POVR LES DISCERNER.

ENCORE-que les Romains ayent tenu leurs Medailles en tres-grande veneration, principalement celles qui repreſentoient les viſages de leurs Empereurs, nous n'auons pas veu pourtant qu'ils en ayent fabriqué d'vne grandeur exceſſiue, ny meſmes mouſlé apres les cires, quoy qu'ils euſſent l'experience parfaitte de l'vne & de l'autre maniere d'auiuer & animer par l'art les precieux Metaux. Si ſembloit-il neantmoins que l'eſtime qu'ils en faiſoient, les deuſt auoir incitez à ſe laiſſer couler inſenſiblement, pendant leur plus grande ſplendeur, en la profuſion de l'Or & de l'Argent, pour s'y perpetuer par ces Monumens, qu'en infinies autres occaſions à quoy ils monſtroient deſirer pluſtoſt le perdre que de l'employer. Ou ſi nous voulons croire qu'ils ayent reſtreint leurs Medailles dans certain nombre de grains, & limitées à vne mediocre eſtanduë pour les rendre plus portatiues & communicables aux amys par toute l'eſtanduë de la Terre & de l'Empire Romain, cela ne ſe trouuera-pas ſi eſloigné d'apparence qu'il ne ſoit appuyé de l'authorité d'vn de leurs Poëtes.

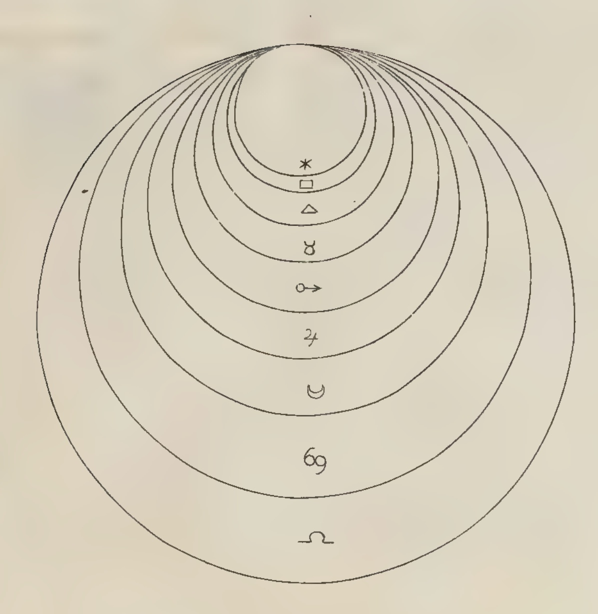
C'eſt celuy auquel le Grand Cotta demeurant amy durant les trauerſes de ſa Fortune, enuoya iuſques entre les Scythes des Medailles d'Argent aux Effigies d'Auguſte & du petit Tibere, auec vne autre de Liuia ſa mere; pour leſquelles il luy fait de ſi grands remercimens qu'il eſtime plus ſon preſent que tout l'Or du monde, & ces deux Medailles que tous les ſuperbes Palais de Rome. Ainſi en les contemplant auec admiration il croit eſtre rappellé de ſon exil, & comme s'il recognoiſſoit quelque rayon de Diuinité entremeſlé de ſeuerité dans le viſage de l'Empereur il le ſupplie de moderer ſa vengeance: Il demande pardon de ſa faute, il s'adreſſe au Fils & à la Mere, & aux trois enſemblement ſouhaitte de la felicité & du bonheur autant qu'il peut. Il auouë librement qu'il aymeroit mieux auoir perdu les deux yeux & ſa vie propre que ſes trois Medailles, & croit qu'elles

qu'elles le pourront defendre, quand-mesme les Getes ses ennemis l'enuironneroient de tous costez : En-fin il se trompe si fort soy-mesme plus il les considere, qu'il luy semble qu'elles changent de visage, & en adoucissent la seuerité par ses supplications.

Que si ce Poëte Curieux a si fort admiré trois siennes petites Medailles, que n'auroit-il fait & escrit sur quelques-vnes de l'estanduë & grandeur d'aucunes qui furent frappées depuis soubs l'Empire de Neron, ou plustost sous la Monarchie paisible & fleurissante des Roys de France, s'il les auoit veuës frappées en Or pour son Auguste; ou mesmes si celles que son intime Amy luy auoit enuoyées eussent esté de la mediocre grandeur qui s'est renduë frequente pour les Medailles de geƈt. Et pource qu'en celles-cy l'Art & l'Experience s'y sont rencontrez auec tant d'heur, qu'elles sortent de leurs formes aussi luysantes comme si elles auoient passé sous les Iuments ou le Marteau, cela les a renduës aucunement communes, & a fait que les Ouuriers, qui y ont trauaillé sans dessein & sans gaiges, les ont tenuës de telle estanduë & grandeur qu'il leur a pleu, ne s'imaginans-pas qu'vn iour il se pourroit faire vn ample Recueil de tous leurs Ouurages.

Ceste diuersité de grandeurs, qui ne pouuoit estre ny reserrée, ny estanduë à vne seule qui les designast toutes, m'a neant-moins obligé d'en rechercher le moyen, & imiter la façon de GOLTZIVS & d'autres Antiquaires, lesquels pour n'estre obligez à donner les Medailles Romaines châcune selon leur extension, ont inuenté des Marches ou des Cercles sur lesquelles estant posées on peut facilement recognoistre, par la confrontation des marques qui sont à costé des Reuers, leur circonferance telle que la porte l'original. Et afin que ceux qui n'ont pas veu les Autheurs & les Liures que ie remarque, sachent & entendent, par celuy-cy seul, la façon de recognoistre qu'elle doit estre la Medaille dont ie rends & donne le Reuers, ils obserueront que chacun d'iceux a au dessus de soy la Legende qui est escrite & se lit sur la face droiƈte, i'entends le costé de la Medaille representant la teste de celuy qui est nommé. Que s'il se rencontre qu'il y ait plusieurs Reuers pour vn mesme visage, outre que la Legende se trouuera repetée ou bien diuersifiée, il y aura des chiffres qui en marqueront le nombre selon qu'il s'augmentera : & encores outre cela, hors la circonferance du mesme Reuers, il faudra aussi obseruer ces differentes marques *AV*. *AR*. *Æ*. qui signifient par abbregé AVRVM ARGENTVM ÆS. metaux assez cogneus, ausquels on confie le soin de faire viure les belles Aƈtions passées dans la Memoire de la Posterité, pour les luy rendre & cherissables & imitables.

Quant à l'extenſion & reſtriction des Reuers, quoy qu'elle ſoit ſi differante qu'à la prendre exactement, il s'en trouueroit pres-que autant que de Medailles, ie les ay neantmoins reduis à douze Claſſes, dont les marques ſe peuuent voir en la planche des Cercles, ſur laquelle plaçant & rapportant le Reuers que châcun aura en ſa poſſeſſion, il ſera facile de recognoiſtre s'il ſemblera à celuy duquel i'auray tiré le deſſein rendu ſur mes Cuiures, & encores quel Metail le contiendra & portera. Il eſt bien vray qu'il m'eſt venu en main des Medaillons de grandeur excedante toutes les meſures des mes Cercles, mais d'autant qu'ils ne portoient que des viſages, & n'auoient aucuns Reuers, ie les ay laiſſez à qui les voudra recueillir, afin qu'en me contenant dans les limites de mon premier deſſein, ie partageaſſe mon trauail auec ceux qui voudroient à mon emulation enrichir & orner la France de ſes propres Raretez & Curioſitez.



PRIVILEGE DV ROY.

OVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Roüen, Thoulouſe, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Aix & Rennes, Baillifs, Seneſchaux deſdits lieux ou leurs Lieutenans, & à tous nos autres Iuſticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Noſtre bien amé IAQVES DE BIE nous a tres-humblement fait remonſtrer, que depuis cinq ans en ça il a fait vne exacte recherche de toutes les Medailles d'Or & d'Argent, ou de Bronze des Rois de France nos Predeceſſeurs, & de leurs Portraicts : enſemble de pluſieurs autres Medailles, dont il a fait vn liure & redigé le tout en trois Volumes. Le premier intitulé *La France Metallique, contenant les Actions tant publiques que particulieres des Rois & Reines de France remarquées en leurs Medailles.* Le ſecond, *Les vrais Portraicts des Rois de France, tirez des plus curieux & rares cabinets, & autres Monumens.* Le troiſiéme, *Les Familles illuſtres de la France par Medailles, contenans celles d'aucuns Papes, Cardinaux & Princes François, Officiers de la Couronne, Chanceliers, Gardes des Sceaux, Preſidens, Conſeillers des Cours Souueraines, Preuoſts des Marchands de la ville de Paris, & d'autres Hommes illuſtres.* Leſquelles Medailles & Portraicts il a repreſenté en pluſieurs planches de cuiure par luy grauées, ſans y rien meſler ny emprunter des Eſtrangers, & ont eſté expliquées par feu IEAN BAPTISTE DV VAL noſtre Interprete és langues Orientales. De toutes leſquelles curioſitez il a luy ſeul & premier fait toutes les recherches, en quoy il auroit beaucoup deſpenſé, outre le temps, la peine, & l'argent qu'il a employé, tant pour les deſſeins de la plume, que pour les ouurages du burin & graueure des planches. Apres tous leſquels frais & labeurs il deſireroit faire les derniers de l'impreſſion & perfection de ſon Ouurage, afin de les donner au public & mettre en lumiere. Mais il craint qu'apres toutes ſes peines & grands frais, l'ouurage acheué, quelque Libraire, Imprimeur, ou Graueur, ne s'ingerent de l'imprimer ou d'en tirer des extraicts, ſuſcitaſſent les Eſtrangers à ce faire, ou le vouluſſent empeſcher de vendre luy-meſme ſon propre Ouurage, le fruſtrant par ce moyen de tous ſes frais & labeurs, ſi premierement il n'eſtoit pourueu de nos Lettres à ce neceſſaires, humblement requerant icelles. A CES CAVSES, voulant fauorablement traicter ledit DE BIE, afin que le public jouiſſe de choſes ſi belles & curieuſes, & pour donner moyen audit Suppliant de ſe recompenſer de ſes veilles & labeurs, & qu'il ne ſoit fruſtré des miſes & deſpenſes qu'il y a faites, Nous luy auons de noſtre grace ſpeciale, pleine puiſſance, & authorité Royale, permis & octroyé, permettons & octroyons par ces preſentes, d'imprimer, vendre & diſtribuer luy-meſme les ſuſdits Liures, ou les faire imprimer, vendre ou diſtribuer par tels que bon luy ſemblera pendant le temps & eſpace de neuf ans, à compter du iour & datte que leſdits trois Volumes ſeront acheuez d'imprimer. Faiſans à ceſte fin tres-expreſſes inhibitions & defenſes à tous Libraires, Imprimeurs, ou Graueurs de taille-douce, & autres, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de grauer, contrefaire, extraire, imprimer, vendre ny diſtribuer, ſans le conſentement exprez dudit DE BIE les ſuſdits Liures, extraicts d'iceux, ou coppies de figures en aucune maniere que ce ſoit, meſme quand les coppies auroient eſté tirées ou apportées des pays eſtrangers, à peine de trois mil liures d'amende applicable moitié à Nous, & l'autre moitié audit Suppliant, confiſcation

des exemplaires, & de tous despens, dommages & interests: Leur deffendant en outre d'empescher ledit DE BIE, ny le troubler en l'impression, vente & debit que luy ou les ayans charge & pouuoir de luy feront des susdits Liures, nonobstant quelconques Lettres, Priuileges ou Arrests que lesdits Libraires, Imprimeurs ou Graueurs puissent apporter. Voulons en outre que si quelqu'vn desdits Imprimeurs ou Graueurs, ou autre personne, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, se trouuoit saisi d'aucun des susdits Liures contrefaits ou extraicts d'iceux, autres que de ceux dudit Suppliant, il soit contre luy fait poursuitte tout ainsi que s'il l'auoit imprimé ou fait imprimer, les exemplaires soient saisis & arrestez, & mis en nostre main par le premier de nos Iuges, Officiers, Huissiers, ou Sergent sur ce requis. Vous donnant & à eux commission & mandement special, de proceder alencontre de tous ceux qui contreuiendront à ces presentes, par toutes voyes deuës & raisonnables, & par les peines susdites, sans demander Placet, Visa, ne Pareatis. Nonobstant oppositions ou appellations quelconques, Clameur de Haro, Chartre Normande, prise à partie, & toutes autres lettres à ce contraires. Et pource que d'icelles le Suppliant pourra auoir affaire en plusieurs & diuers endroicts, Nous voulons qu'au Vidimus d'icelles fait sous Seel Royal, ou par vn de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adioustée comme au present original: & que mettant vn bref extraict d'iceluy au commencement ou à la fin desdits Liures, il soit tenu pour bien & deuëment signifié, à la charge d'en mettre deux exemplaires de chacun en nostre Bibliotheque. Car tel est nostre plaisir. Donné à Meaux le quatriéme iour d'Auril, l'an de Grace mil six cens trente-trois. Et de nostre regne le vingt-quatriéme.

Par le Roy en son Conseil, CHAPPELLAIN

EXTRAICT DES REGISTRES de la Cour de Parlement.

VEV par la Cour les Lettres patentes données à Meaux le quatriéme Auril dernier, signées, Par le Roy en son Conseil, CHAPPELLAIN: & seellées sur simple queuë du grand Seau de cire jaune, par lesquelles pour les causes y contenuës, ledit Seigneur permet & octroye à Iaques de Bie d'imprimer, vendre & debiter le Liure par luy fait en trois Volumes, intitulez *La France Metallique, Les Vrais Portraicts des Rois de France, & Les Familles illustres de France*. Auec defenses à tous Imprimeurs & Graueurs de les contrefaire, grauer, extraire, imprimer, vendre & distribuer sans le consentement exprez dudit de Bie, suiuant & ainsi qu'il est plus amplement porté par lesdites Lettres: Requeste dudit de Bie à fin de verification d'icelles: Conclusions du Procureur General du Roy; tout consideré. LADITE COVR a ordonné & ordonne, que lesdites Lettres seront registrées és registres d'icelle, pour jouïr par l'impetrant de l'effect & contenu en icelles. Fait en Parlement le septiéme Decembre mil six cents trente-trois.

Signé, DV TILLET.

Acheué d'imprimer le dixneufiéme iour de Iuin 1634.



TABLE DES MEDAILLES CONTENVES EN CE LIVRE.

MEDAILLES DES PAPES François:

MEDAILLES DES CARDINAVX François.

TABLE

MEDAILLES DES PRINCES & Princesses du Sang, autres Princes & grands Seigneurs.

MEDAILLES DES CHANCELIERS, *Gardes-des-Seaux, Premiers Presidens, Conseillers d'Estat, & autres.*

MEDAILLES DES PREVOSTS des Marchands de la ville de Paris.

ADVERTISSEMENT.

LES Medailles, representées en ce Recueil, sont placées & disposées, non pas selon le rang & la dignité des eminentes personnes, en l'honneur desquelles elles ont esté battuës & diuulguées; mais suiuant l'ordre des temps & des années, que chacune d'icelles a esté frappée, autant qu'il a esté possible de le descouurir par celuy qui les a recueillies, porté d'vne bonne affection de seruir le public. Tant s'en faut qu'il eust peu ou voulu entreprendre de faire quelque prejudice, soit à la preseance, soit aux dignitez & prerogatiues de personnes tant illustres.

Fautes & Obmißions suruenuës en l'impreßion.

PAge 42. ligne 1. *apres le mot* nommé, *adjouſtez*, qui a eſté donné.

Pag. 26. lig. derniere, *apres* Ciel, *adjouſtez*, la Legende eſt empruntée d'vn Vers de Virgile, au deuxiéme Liure de l'Eneide.

Pag. 31. lig. 25. & pag. 33. lig. 13. phare, *liſez*, fanal.

Pag. 41. lig. 18. d'Eſtat, *liſez*, de l'Eſtat.

Pag. 54. lig. 19. GAZON, *liſez*, GOZON.

Pag. 75. lig. 7. *apres* laquelle, *rayez*, le Seigneur nommé, *& liſez*, Imbert de la Platiere Seigneur de Bourdillon cy-deſſus nommé.

Pag. 85. *apres la ligne 12. rayez la ligne qui commence*, Encore que le Graueur, *& les ſix lignes ſuiuantes.*

Pag. 154. lig. 30. DA. L'ARDORE. *liſ.* DAL. ARDORE.

Pag. 168. *apres la ligne* 13. *adjouſtez*; Il a eu pour fils vnique Pierre Brulart Vicomte de Puiſieux & Marquis de Sillery, Secretaire d'Eſtat; pour pere Pierre Brulart Preſident en la Cour de Parlement, & pour grand oncle paternel Noël Brulart Procureur General, l'vn & l'autre egalement doüez de ſuffiſance & de probité recognuë, & dont la memoire eſt en veneration en cet auguſte Senat.

Pag. 178. lig. 28. *apres* de ſa maiſon, *adjouſtez*, de le Maiſtre.

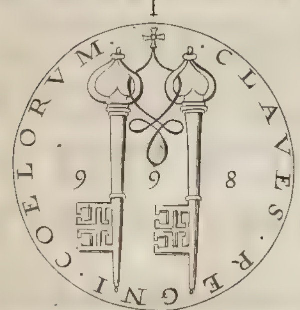
Pag. 258. lig. 19. QVA, *liſez*, QVO.

ORDRE SAINCT DES SOVVERAINS PONTIFES ISSVS DES FAMILLES DE LA FRANCE

MONSTRÉ DANS LE REVERS DE LEVRS MEDALLES.

SILVESTER·II·AQVITANVS·

I



VRBANVS·II·REMENSIS·

II



CALIXTVS·II·BVRGVNDVS·

III



VRBANVS·IIII·TRECENSIS·

IIII



CLEMENS·IIII·NARBONENSIS·

V



INNOCENTIVS·V·BVRGVNDVS·

VI





MEDAILLES DES PAPES FRANÇOIS.

I. SILVESTER. II. AQVITANVS.

CLAVES: REGNI. COELORVM.



E corps de ceste Medaille est composé de deux Clefs pendantes, qui sont lacées d'vn neud d'amour & de charité vrayement Chrestienne. Symbole de la puissance & authorité, que nostre Seigneur IESVS-CHRIST donna au Chef & Prince des Apostres S. Pierre, & autres Papes ses successeurs, d'ouurir & fermer aux Chrestiens les portes du Ciel, lier & deslier ce qu'ils iugeroient le deuoir estre aux choses spirituelles.

Le Pape nommé ayant pris en main le baston Pastoral, il gouuerna l'Eglise auec tant de bon-heur, qu'il sembla que le Sauueur du monde luy eust reïteré de sa bouche sacrée ceste honorable Commission, *Pasce oues meas*, & que dans le sceau d'icelle il y eust apposé, CLAVES REGNI COELORVM, qui sont les paroles diuines appliquées au reuers de la Medaille.

SILVESTRE originaire de la Prouince de Guyenne, a esté Precepteur de Robert Roy de France, puis de l'Empereur Othon III. En suite il fut Archeuesque de Reims, puis apres de Rauenne, & en fin esleu Souuerain Pontife de l'Eglise. Quoy que la calomnie ait voulu donner atteinte à sa reputation, si est-ce que les Histoires fideles nous apprennent, qu'il fut de saincte vie, & tres-docte, mesmement en la Theologie & aux Mathematiques.

Les chiffres 998. posez au milieu du Monument entre les Clefs, marquent l'année en laquelle il paruint au Pontificat.

Sans Exergue; D'autant que les mots Latins contiennent entierement le contour de la Medaille.

II. VRBANVS. II. REMENSIS.

IVSTI. INTRABVNT. PER. EAM.

NOstre Seigneur IESVS-CHRIST icy repreſenté à moitié de ſon corps, ayant le chef enuironné de rayons lumineux, eſt ſur la partie ſuperieure d'vne Porte, aux coſtez de laquelle paroiſſent deux Flambeaux allumez.

Pour ſignifier, comme enſeigne la Legende, que l'entrée du Ciel eſt preparée aux Iuſtes & Bien-heureux, afin de joüir de la viſion de Dieu & de la gloire eternelle; Et le Sauueur du genre humain meſme a prononcé, *Ie ſuis l'huis, par lequel qui entrera ſera ſauué.*

En la partie inferieure de la Medaille ſont exprimez ces chiffres 1088. qui deſignent le temps auquel VRBAIN II. fut éleué au Sainct Siege. Il tiroit ſon origine de l'illuſtre Maiſon des Seigneurs de Chaſtillon ſur Marne, laquelle a auſſi produit les Comtes de S. Paul, de Blois, & autres, qui ont ſignalé leur vertu en pluſieurs occaſions.

Ce Pape fit en ſes ieunes ans profeſſion de la vie Monaſtique dans l'Abbaye de Cluny. Eſtant paruenu au Pontificat, il celebra deux Conciles generaux, l'vn à Clermont en Auuergne, & l'autre à Tours. Au premier il exhorta les Princes Chreſtiens d'entreprendre le voyage de la Terre Saincte, & la guerre contre les Infideles: Ce qu'ils firent ſous la conduite du grand Godefroy de Buillon éleu premier Roy de Ieruſalem. En vne Aſſemblée ſi celebre VRBAIN remonſtra d'vne voix remplie d'affection paternelle; Que ceſte voye eſtoit celle, par où il falloit aſpirer au Ciel, & la Porte que IESVS-CHRIST luy-meſme ouuroit à ſes Fideles; Que l'entrepriſe eſtoit pour reſtablir les Temples ſacrez & l'honneur de Dieu. Par ainſi inuitant les Princes Chreſtiens à repouſſer genereuſement par leurs communes armes leur ennemy commun; & publiant, que ceſte guerre eſtoit iuſte, & que la Porte du Ciel, éclairée de deux diuins Flambeaux, S. Pierre & S. Paul, eſtoit ouuerte en ceſte occaſion, il aſſeura, que IVSTI INTRABVNT PER EAM, chacun deuant eſperer, que *les Iuſtes entreroient par icelle.* Ceſte Porte ſignifiant ſymboliquement celle du Paradis, ou l'entrée dans les Cieux aux Chreſtiens, qui combattroient pour la Foy; & les Flambeaux, ces deux grands Apoſtres. La mort d'VRBAIN, qui fut accompagnée de miracles, a fait qu'aucuns l'ont mis au nombre des Saincts.

Sans Exergue.

III. CALIXTVS. II. BVRGVNDVS.

SACER. VVLTVS. ORBI.

EN ce Monument metallique on void la Veronique, ou le ſacré Viſage de noſtre Seigneur, qui doit eſtre en veneration à tous les Chreſtiens, ſur l'eſperance d'auoir vn iour l'heureuſe viſion d'iceluy, en laquelle conſiſte la vraie felicité.

L'eſlection du Pape nommé ayant eſté confirmée par les veux communs de tous, il fut conſacré & couronné auec les ceremonies accouſtumées. Mais pource que l'auantage de ſa tres-noble extraction, & la venerable preſtance de ſon corps & de ſon viſage le rendirent d'autant plus admirable dans l'Action à toute l'aſſiſtance : pour ceſte cauſe les Romains, & ceux qui de tout temps ont pris le ſoin ſucceſſiuement de battre les Medailles des nouueaux Papes, donnerent pour Reuers à la ſienne, afin de la rendre plus recommandable, *le ſacré-ſainct viſage de* IESVS-CHRIST, *venerable à tout l'Vniuers* ; l'empruntant du voile de la Veronique, & faiſant vne deuote alluſion au beau & venerable viſage dont Nature auoit doüé ce ſouuerain Pontife, y adjouſterent pour Deuiſe, SACER VVLTVS ORBI: En effect il ſembla aux Citoyens de Rome, que pour ſa venuë ils deuſſent eſperer de reuoir vn autre Sauueur & liberateur contre les oppreſſions continuelles des ſchiſmatiques, par leſquels le patrimoine de S. Pierre eſtoit deſtruit & pillé, puis que celuy, qui leur auoit ſi courageuſement reſiſté, s'eſtoit acquis ce beau titre de *libertatis Eccleſiæ vindex*, eſtoit aſſis dans le S. Siege de l'Egliſe, afin de la regir & gouuerner. Que là ſe verroit le *ſacré Viſage pour l'Vniuers*, & encore le Reſtaurateur de la liberté Eccleſiaſtique.

CALIXTE II. tint vn Concile à Reims, & vn autre à S. Iean de Latran de Rome. Sa probité & ſes ſainctes meurs l'eleuerent au deſſus de l'illuſtre Sang Royal d'Italie dont il tiroit ſon origine. Auſſi eſtoit-il couſin de l'Empereur Henry IV. oncle d'Alix de Sauoye Roine de France, femme du Roy Louis VI. dit le Gros, & frere de Renaud II. & d'Eſtienne Comtes de Bourgongne.

Sous l'Exergue : 1119. qui eſt le temps precis auquel ce Sainct Pere monta au Sainct Siege.

.II. VRBANVS. IIII. TRECENSIS.

OPTIMO. PONTIFICI.

LA ville de Rome eſt icy repreſentée ſous la figure d'vne Femme, qui a l'eſpaule droitte & les bras nuds. Elle eſt aſſiſe ſur quatre Boucliers, & en ſa main droite porte des Balances en equilibre: en ſa gauche elle tient vne Amalthée ou Corne d'abondance ſurpaſſée de diuerſe ſorte de fruicts, auec vn rameau d'Oliuier. Elle poſe le pied droict ſur vn Caſque: afin de faire paſſer à la Poſterité ce Monument des loüables actions d'vn ſi bon Pape, pleines d'equité & de juſtice: Et pour ſouuenance des doux fruicts, qu'auoit apporté la Paix & la reünion procurée par ſes interceſſions entre pluſieurs Princes Chreſtiens; bref, comme ſi les guerres ciuiles finies, deſia les Boucliers euſſent eſté deſtinez & reforgez en d'autres vſages, les Romains firent battre en ſon honneur ceſte Medaille, laquelle porte, ROMA. OPTIMO. PONTIFICI. pour les obligations particulieres qu'ils luy auoient. Elle eſt en quelque façon Reſtituée des anciennes Medailles, que le Senat & le peuple Romain publierent en la recommandation de Traian, comme au meilleur de leurs Empereurs.

VRBAIN preſcha la Croiſade contre le baſtard Manfroy vſurpateur du Roiaume de Sicile, qui troubloit l'Egliſe. Sa Saincteté prit reſolution de le conferer à Charles fils de France Comte d'Anjou, frere du Roy S. LOVIS. A l'honneur du tres-auguſte Sacrement de l'Euchariſtie ce Pape inſtitua vn iour particulier pour en celebrer la Feſte en l'Egliſe: ce qui a eſté depuis obſerué.

Sous l'Exergue: ROMA.

V. CLEMENS. IIII. NARBONENSIS.

PRINCEPS. APOSTOLORVM.

LA vie de CLEMENT IIII. ayant pluſieurs rapports à celle de S. Pierre (celle-cy entre autres, qu'ils furent tous deux mariez) pour ceſte conſideration dez le commencement de ſon Pontificat on fit frapper en ſa loüange la Medaille icy repreſentée; laquelle porte en ſon Reuers la figure entiere de S. PIERRE comme eſtant

aſſis, auec l'ornement du Manteau Apoſtolique, tenant vne Clef en ſa gauche, & leuant la droite en action de benir les peuples au nom de la ſaincte Trinité, auec le Symbole, PRINCEPS. APOSTOLORVM. & la remarque du temps adjouſtée ſous l'Exergue. Ainſi faiſant rapport du Succeſſeur à ſon Deuancier & du College des Cardinaux à la ſaincte Compagnie du Sauueur du monde, ce Pape eſt par imitation & continuation ſucceſſiue de meſme dignité, appellé encore PRINCE DES APOSTRES.

CLEMENT voyant que pendant ſon Pontificat le Baſtard Manfroy continuoit ſes ſacrileges & vſurpations ſur le patrimoine de S. Pierre, & ne l'ayant peu ramener au deuoir par la douceur, en fin pour luy reſiſter, ſuiuant la reſolution d'Vrbain IIII. ſon predeceſſeur, il enuoya en France ſes Legats par deuers Charles Comte d'Anjou, qui luy offrirent (ſous certaines conditions leſquelles il accepta) le Royaume des deux Siciles, dont il fut ſolemnellement declaré & couronné Roy à Rome: puis en ſuite il le conqueſta valeureuſement, ayant ce Prince donné origine à vne longue ſuite de Rois de Sicile, de Hongrie, & d'autres.

VI. INNOCENTIVS. V. BVRGVNDVS.

CLAVES. REGNI. COELORVM.

LES deux Clefs poſées en ſautoir, ſur le milieu deſquelles eſt miſe la Tiare Pontificale à trois Couronnes, denotent, qu'on auoit confié à ſes mains innocentes CLAVES REGNI COELORVM, marque principale de l'authorité ſouueraine de l'Egliſe ſur les choſes ſpirituelles.

Dans le peu de temps qu'INNOCENT tint le Pontificat (qui fut de cinq mois ſeulement) il commençoit de remettre l'Italie en repos, & d'en chaſſer les factions & diſcordes. Il a compoſé pluſieurs ouurages en Theologie, & mourut l'an MCCLXXVI.

Sans Exergue: le circuit de la Medaille imitée de celle du Pape Silueſtre II. eſtant remply des mots qui tiennent lieu de Deuiſe.

MARTINVS. IIII. TVRONENSIS.

VII



CLEMENS. V. BVRGVNDVS

VIII



IOANNES. XXII. CADVRCENSIS.

IX



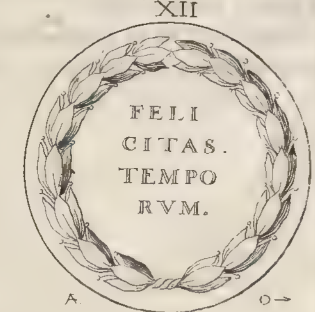
X

BENEDICTVS. XII. THOLOSANVS.

XI



XII



VII. MARTINVS. IIII. TVRONENSIS.

LE Corps de ce Monument metallique, ainsi que le precedent, est composé de deux Clefs posées en sautoir: La capacité de la Medaille estant semée de Flammes. Au dessus des Clefs est appuyée vne Colombe au vol estendu, enuironnée de Rayons. Pour signifier, que le Sainct Esprit, l'vne des trois personnes de la tres-saincte Trinité (qui est symboliquement representé par cet Oyseau, pour sa pureté, douceur naturelle & simplicité) illumine de ses graces, & assiste perpetuellement l'Eglise.

Le Pape nommé s'appelloit Simon de Brie: encore qu'il fust Champenois, neantmoins à cause qu'il auoit esté Tresorier & Chanoine en la celebre Eglise de S. Martin de Tours, aucuns l'ont estimé Tourangeau. Et bien qu'il fust Pape deuxiesme de ce nom de MARTIN: toutesfois on le dit communement MARTIN IIII. ayant ainsi esté nommé en memoire de sainct Martin Euesque de Tours. Il embrassa la defense de Charles de France Comte d'Anjou, frere du Roy S. Louis, qui se vouloit maintenir en la possession legitime du Royaume de Naples, & recouurer celle de l'isle de Sicile contre Pierre Roy d'Arragon vsurpateur, qui fit commettre le cruel massacre des François, qu'on nomma Vespres Siciliennes: ce qui donna suject à l'excommunication de l'Arragonnois. Ce Pape vescut fort pieusement, & parut sa Charité si ardante enuers les pauures, comme aussi sa deuotion à l'endroit des Eglises, qu'apres son decez, aduenu l'an M C C X X C V. des miracles se firent à son sepulchre: Aussi quelques Historiens de Florence luy donnent l'Eloge de Sainct personnage.

Sans Exergue & sans Deuise, toute la capacité de la Medaille estant occupée par la figure.

CLE-

III. CLEMENS. V. BVRGVNDVS.

LIBERALITAS. PONTIFICIA.

LE Pape nommé ayant eu aduis, que l'Eglise de S. Iean de Latran à Rome, & plusieurs maisons qui en estoient proches, auoient esté consommées par vn grand embrasement ; Ceste calamité publique le toucha si viuement, qu'il enuoya vne notable somme de deniers pour restaurer ceste Eglise : à raison de laquelle munificence, & afin d'en conseruer la memoire à la Posterité, & d'autres biensfaicts receus de luy par les Romains, ils firent battre ceste Medaille, dans laquelle sa LIBERALITE' est symboliquement representée sous la figure d'vne Femme en pied, ayant la mamelle droite descouuerte, & tenant entre ses mains vne Amalthée renuersée contre bas.

CLEMENT sortoit de la Maison de Got, l'vne des nobles & anciennes du pays de Guyenne, qui fut autresfois alliée à celle des Comtes d'Armagnac. Il estoit Archeuesque de Bourdeaux quand il fut éleu, & establit le Sainct Siege dans Auignon. Il reuoqua les Constitutions que Boniface VIII. entreprit de faire contre la France, & tint le Concile de Vienne en Dauphiné, auquel l'Ordre des Templiers ayant esté condamné & aboly, l'Isle de Rhodes, & depuis celle de Malthe, seruirent de retraite aux Cheualiers de S. Iean de Ierusalem, qui se deuouërent à faire la guerre aux Turcs & autres Infideles.

Sous l'Exergue : 1281.

Le Sculpteur de ceste Medaille s'est mépris, ayant mis BVRGVNDVS *au lieu de* BVRDIGALVS, *comme aussi au chiffre de l'Exergue :* CLEMENT *n'estant en ce temps là encore Pape, & ne commença de l'estre qu'en l'an* 1305.

IX. IOANNES. XXII. CADVRCENSIS.

ANNONA PONTIFICIA.

ON void icy vne Femme, qui tient en ſa main dextre vne Victoire aillée, laquelle porte de ſa main vne Couronne de laurier, & à l'appuy de ſa gauche vne Amalthée, ſurmontée de diuers fruicts. Au deſſous du meſme coſté eſt vn Timon de nauire. Sous ſon bras droict eſtendu ſe void vn large Vaiſſeau, duquel ſortent des fleurs & des epics de bled.

Par cet Embleme on voulut monſtrer le ſoin particulier qu'eut le Pape nommé, de mettre ordre à ce que la ville, où reſidoit alors le Sainct Siege, ne manquaſt d'aucuns fruicts, ny d'autres commoditez neceſſaires à l'entretien de la vie humaine, & qu'il feroit en ſorte, qu'elle fleuriroit, & que tous biens y affluëroient par le moyen du commerce & de la nauigation deſignée par le Timon, qui eſt auſſi l'embleme & la figure du gouuernement d'vn Eſtat.

Ce Pape natif de la ville de Cahors en Quercy, & nommé auparauant Iaques Deuſa, auoit eſté Chancelier de Robert Roy de Naples, & fut auſſi Eueſque de Freius en Prouence, puis Eueſque d'Auignon. Clement V. le fit Cardinal. Apres que le College des Cardinaux eut eſté long temps en diſcord ſur l'élection, ils conſentirent d'accepter celuy que ceſtuy-cy voudroit nommer : ce que voyant, il ſe nomma luy-meſme, & fut par eux accepté.

Sous l'Exergue : 1304.

Il y a apparence que le Sculpteur a manqué en ce chiffre; IEAN XXII. *ayant eſté eſleu l'an 1316.*

IOAN-

X. IOANNES. XXII. CADVRCENSIS.

P. R. SECVRITAS.

LA Vigilance eſt icy repreſentée ſous la figure d'vne Femme à demy-nuë, aſſiſe dans vne Chaire, appuyant ſa teſte ſur la main droite, en action de penſer profondement, & de ſa gauche tenant vn baſton, qui eſt vn peu courbé par le bout, duquel les Augures vſoient anciennement; Deuant ceſte Femme paroiſt vn Autel à l'antique, ſur lequel on void vne Flamme de feu, ſymbole de Charité & de la Priere portée dans le Ciel.

Sous l'Exergue ſont deux branches de Palme en ſautoir, qui ſignifient la Victoire obtenuë ſur les ennemis de l'Egliſe.

Ce Pape IEAN XXII. continua de tenir le Sainct Siege en Auignon, & en la premiere année de ſon Pontificat erigea Toloſe en Archeueſché, & pluſieurs nouueaux Eueſchez en France. Il ſouſtint la cauſe de Frideric d'Auſtriche contre Louis de Bauiere aſpirants à l'Empire. Pendant ce differend ceux de Piſe, qui ſouſtenoient le Prince Bauarois, & furent excommuniez, ayans dans leur ville l'Antipape Nicolas V. pour ſe remettre en la grace de IEAN, ils luy liurerent ceſtuy-cy ſon aduerſaire, qui recogneut en fin l'erreur dont il eſtoit preuenu, & en fit abjuration publique. De ſorte que pour memoire aux ſiecles ſuiuans d'vn ſi grand diſcord pacifié, qui troubloit l'Egliſe & l'Eſtat, l'on fit battre ceſte Medaille, dont les mots de la Legende ſe peuuent eſtendre, POPVLI ROMANI SECVRITAS.

I. BENEDICTVS. XII. TOLOSANVS.

VIAS. TVAS. DOMINE. DEMONSTRA. MIHI.

LE corps de ce Monument metallique eſt d'vn Pape à genoux, veſtu de ſes habits Pontificaux, ayant les yeux tournez vers le Ciel, & les bras eſtendus en action de prier Dieu, afin de luy enſeigner ſes voyes pour le conduire au port de ſalut. A ſon coſté

droict est representé vn Temple, & au bout d'iceluy vne haute Chapelle en forme de dome.

BENOIST XII. natif du Chasteau de Sauerdun au Diocese de Tolose, estoit de grande erudition. Au commencement de son Pontificat il prit vne saincte resolution de faire reparer les Eglises de la ville de Rome, apres qu'il eut poussé vers le Ciel ses ardentes prieres, pour impetrer de sa grace ce qui estoit vtile à l'Eglise.

Afin d'en consigner la memoire à la Posterité, ceste Medaille fut publiee, laquelle le represente auec les Eglises & Basiliques de S. Pierre au Vatican, & de S. Iean de Latran au Mont Palatin. Et pour Deuise est adjoustée la priere, & le souhait du Prophete Royal.

Il reforma l'Ordre de S. Benoist, & s'efforça de moyenner la Paix entre les Rois de France & d'Angleterre, Philippes de Valois & Edoüard III.

Sous l'Exergue est l'an 1334. Temps de l'eslection de BENOIST, & du Decret qu'il publia pour la restauration de ces Eglises.

XII. BENEDICTVS. XII. TOLOSANVS.

FELICITAS. TEMPORVM.

CES deux mots Latins inserez & enclos dans vne Couronne de laurier baccée, signifient le bon-heur & la felicité dont fut accompagné le Pontificat du Pape nommé; Car il entretint la paix en Italie, mesmement à Rome, où il regla les differends qui estoient entre les Senateurs & le peuple. Il estendit d'ailleurs sa Liberalité à l'endroict de plusieurs pauures & indigens, & deschargea les Romaius de quelques tributs. Ainsi luy conuenoit fort bien la Deuise contenuë au Reuers de la Medaille.

Sans Exergue.

. LEMENS. VI. LEMOVICENSIS XIII



INNOCENTIVS. VI. LEMOVICENSIS XIV



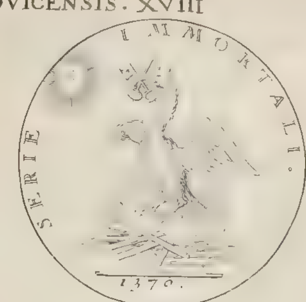
XV VRBANVS. V. LEMOVICENSIS. XVI





XVII GREGORIVS. XI. LEMOVICENSIS. XVIII





XIII. CLEMENS. VI. LEMOVICENSIS.

IVSTI. INTRABVNT. PER. EAM.

C'EST vne Porte, dont le dedans eſt enuironné de Rayons: au deſſus, & aux deux coſtez ſont trois Cherubins.

CLEMENT VI. reduiſit le temps de la celebration du Iubilé à cinquante ans, en memoire dequoy ce Monument metallique fut battu & diuulgué ; comme admoneſtant les Fideles de ſe diſpoſer à la Penitence, & auec ardentes prieres d'implorer le ſecours de la grace diuine ; par le moyen dequoy ils deuoient eſperer de joüir de la vie bien-heureuſe, & d'entrer dans le Ciel, où les Anges reſiouis de leur conuerſion les attendoient.

Ce Pape fut prié par les Romains de tranſporter le Sainct Siege à Rome, & ſortir d'Auignon, ville qu'il achepta de la Roine de Naples Ieanne, & l'vnit au domaine de l'Egliſe. Sa doctrine eminente, qui eſt teſmoignée par pluſieurs graues Eſcrits, l'a fait grandement renommer. Il prenoit origine de la Maiſon des Rogers du pays de Limouſin ; de laquelle ſortent auſſi les Comtes de Beaufort, aucuns Vicomtes de Turenne, & quelques Marquis de Canillac.

Sans Exergue : D'autant que le contour de la Medaille eſt occupé par les mots qui tiennent lieu de Deuiſe.

XIV. INNOCENTIVS. VI. LEMOVICENSIS.

ON void icy repreſentées les Ceremonies du Sacre & couronnement du Pape nommé. Son premier nom fut Eſtienne Aubert. Il prit naiſſance au lieu de Mont en Limouſin. Apres auoir par quelque temps exercé des charges de Iudicature, il ſuiuit l'Eſtat Eccleſiaſtique, fut Eueſque de Noyon, puis de Clermont. Clement VI. l'ayant creé Cardinal, il fut depuis ſon ſucceſſeur en la Chaire de S. Pierre. Son Couronnement fut des plus ſolemnels & celebres : en memoire duquel ceſte Medaille fut battuë, dans laquelle on le remarque veſtu de ſes habits Pontificaux ſeant en ſon

Siege, & assisté des Cardinaux, dont l'vn impose sur son chef la Thiare.

Sous l'Exergue est le demy mot, CORONAT. qui se doit estendre, CORONATIO; & conjecturer, que la Medaille seruit de pieces de largesses respanduës lors de la Ceremonie; comme ont esté vray-semblablement plusieurs de celles cy-deuant remarquées.

INNOCENT VI. mit tout son pouuoir, à l'exemple d'aucuns de ses predecesseurs, de moyenner la Paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & autres Princes Chrestiens. Il moyenna aussi la deliurance du Roy Iean & enuoya vn Legat à Rome pour y couronner l'Empereur Charles IIII.

V. VRBANVS. V. LEMOVICENSIS.

CLAVDVNTVR. BELLI. PORTÆ.

C'EST vn Temple, au deuant duquel on void vn Captif nud, qui semble estre Mars ou le Discord, image de la guerre, ayant les bras & l'vn de ses pieds enchaisnez & attachez à ce Temple. Il est assis sur vn amas d'Armes espanchées à terre. Au deuant d'iceluy la Paix est representée sous la figure d'vne Vierge decouuerte iusqu'au dessous des mamelles, tenant de sa main gauche vne Amalthée, & de la droite vne Flambeau, auec lequel elle met le feu dans cet amas d'Armes.

VRBAIN, auparauant appellé Guillaume Grimouard, ou selon aucuns de Grisiac, estoit noble d'extraction, & eut pour pere Grimouard Seigneur de Grisiac au diocese de Mande en Geuaudan. Ayant excité les Princes Chrestiens d'armer contre les Turcs, il desira que Iean Roy de France fust Chef de l'armée Chrestienne: Mais vn si bon dessein fut interrompu par la mort de ce grand Prince. Cependant Barnabas Viscomte Seigneur de Milan continuant de trauailler l'Eglise, les Lieutenans d'VRBAIN deffirent son armée, & le contraignirent d'auoir recours à sa grace. L'Empereur Charles IIII. le vint visiter en Auignon. Et parce que ce Pape establit la Paix & concorde par tout où il fut possible, cela donna suject de publier la Medaille. Il fit vn voyage à Rome, où il couronna le mesme Empereur Charles, & y receut l'Empereur de Constantinople Iean Paleologue, qui se reduisit à l'vnité de

l'Eglise, ayant quitté les opinions erronées des Grecs. En suite de quoy VRBAIN retourna en Auignon, & vescut si pieusement, que le Pape Clement VII. l'vn de ses Successeurs le canonisa apres diuers miracles faits à son sepulchre.

Sous l'Exergue: 1362. qui marque le temps de l'aduenement de ce Sainct Pere au Pontificat.

XVI. VRBANVS. V. LEMOVICENSIS.

ABVND. PVBL.

EN ceste Medaille se voyent deux Clefs en sautoir entrelacées de deux Amalthées & de deux branches de Palme; le tout surmonté d'vne Thiare Papale.

Lors que l'Empereur Charles IIII. estoit à Rome, où il vint accompagné de grand nombre de Princes & Seigneurs, leur sejour apporta vne merueilleuse disete de viures: Ce qui meut le Pape d'eslargir de ses thresors pour y subuenir, & mit vn si bon ordre, que les Romains, pour laisser à la posterité des marques d'vn tel bienfaict, firent battre ceste Medaille, dont les mots s'estendent, ABVNDANTIÆ PVBLICÆ. Les branches de Palme signifient la ferme constance d'VRBAIN en l'execution de ses bons desseins & vtiles resolutions.

Sans Exergue; Le contour & la capacité inferieure de la Medaille estant remply des choses figurées dans icelle.

XVII GREGORIVS. XI. LEMOVICENSIS.

LIGATVM. ERIT. ET. IN. COELIS.

CE Pape originaire de Limousin, comme furent aucuns des precedens, estoit fils de Guillaume Roger Comte de Beaufort en Anjou, & de Ieanne sœur du Pape Clement VI. qui crea cestuy-cy Cardinal. L'vn de ses freres estoit Guillaume Roger

Vicomte de Turene à cause d'Eleonor de Comminges sa femme.

GREGOIRE eut des differens auec Barnabas Viscomte Seigneur de Milan, qu'il excommunia & les Florentins ses alliez. Sur cela Catherine de Sienne, renommée pour la sainctété de sa vie, à la priere des Florentins se transporta en Auignon; supplia le Pape de leur pardonner la faute commise, & leuer l'excommunication. Le Sainct Pere desireux de maintenir la Paix entre les Chrestiens, taschant de les faire rentrer dans le sein de l'Eglise, remonstra; Que s'ils estoient desobeissans à la voix de son Pasteur souuerain, il continueroit d'vser du pouuoir, que nostre Seigneur IESVS-CHRIST auoit donné à S. Pierre & à ses Successeurs; Que si au contraire il les voyoit repentans & disposez de rendre à Cæsar ce qui estoit à Cæsar, & à Dieu ce qui estoit à Dieu, il promit, suiuant les paroles Euangeliques, de deslier en Terre ce qui estoit lié au Ciel, afin qu'il y fust aussi deslié. En ceste occurence on fit battre le Monument metallique, lequel dans son Reuers represente deux Mains mouuantes d'vn Ciel lumineux. Elles tiennent mutuellement vn Lien, qui pend iusques à terre, & auquel deux Clefs sont attachées & pendantes, auec telle industrie, que l'vne de ces Mains ne se peut ouurir & lascher le Lien, que les Clefs ne tombent.

Cependant la mesme saincte Catherine & saincte Brigide Religieuses de l'Ordre de S. Dominique, suiuant les reuelations qu'elles auoient euës, conseillerent ce Sainct Pere de se transporter auec sa Cour en Italie, & y restablir le Sainct Siege, qui par tant de Siecles passez y auoit residé, luy remonstrant; que c'estoit le moyen d'assoupir les diuisions & discordes ciuiles. Il creut leur conseil, laisse Auignon, & s'achemine à Rome, où il fut receu auec tout honneur & vne grande solemnité au contentement extreme des Romains. Ce fut au commencement de l'an MCCCLXXVII. apres que le Sainct Siege eut demeuré dans Auignon par l'espace de soixante & dix ans.

Sous l'Exergue : 1370.

XVIII. GREGORIVS. XI. LEMOVICENSIS.

SERIE. IMMORTALI.

C'EST vn Phœnix aux ailes estenduës, qui se brûle sur vn buscher ardant, & tenant en son bec deux Clefs en sautoir, regarde fixement le Soleil.

La Medaille fut battuë & publiée sur le retour de GREGOIRE dans la ville de Rome, où il restablit le Sainct Siege. Pour monstrer son ardente Charité, & que comme le Phœnix, qui est la figure symbolique de l'Eternité & de la restauration, renaist de sa cendre ; Ainsi la succession des souuerains Pasteurs de l'Eglise vniuerselle se continuë de temps en temps, & se continuëra iusques à la fin des Siecles, la mort de l'vn d'eux seruant comme d'vne nouuelle vie à vn autre, & tout ainsi qu'vn degré pour monter au Sainct Siege par vne entresuitte merueilleuse.

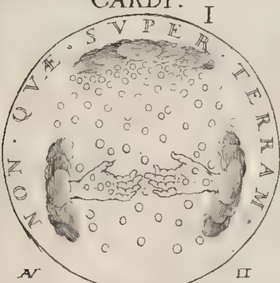
En signe aussi de ce que GREGOIRE, delaissant Auignon, estoit venu dans la ville capitale de l'Vniuers, où CHRIST, Soleil de Iustice & l'Orient de l'Eglise naissante, l'appelloit ; & où Sainct Pierre son Vicaire en terre & successeur, auoit par son commandement premierement pris les Clefs de l'authorité Apostolique, qu'il estoit obligé d'y reporter, & comme en rendre vn nouuel hommage à la Majesté diuine.

Sous l'Exergue: 1370.



ORDRE
SOMMAIRE
DES
CARDINAVX
FRANCOIS
ORIGINAIRES
OV. BIEN-VENVS. DANS. LE
ROYAVME
PRIS SVR LEVRS
MEDALLES
D'OR ARGENT
ET
BRONZE.

FRANCISCVS·DE·TVRNONE·
CARDI. I



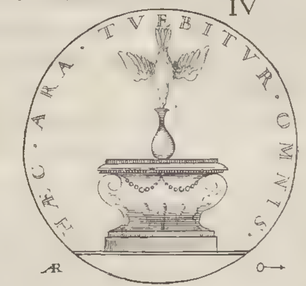
GEORGIVS·DE·ARMAGNAC·
CARD. II



ALOYSIVS·DE GVISE·
CARD. III



LVD·CARD·A·GVISIA·ARCHI·
DVX·REMENSIS. IV



LVDOVICVS·DE·GVISE·
V CARD.



CAROL·A·LOT·
VI·CARDIN·





MEDAILLES DES CARDINAVX FRANÇOIS.

I. FRANCISCVS. DE. TVRNONE. CARDINALIS.

NON. QVÆ. SVPER. TERRAM.



DANS ceſte Medaille le Ciel eſt repreſenté en forme de Nuage, duquel découle de la Manne, que recueillent deux Mains mouuantes de deux autres Nuages.

Le Cardinal nommé, ſorty de l'illuſtre famille de Tournon, voulut ſignifier par ceſte Manne (que Dieu miraculeuſement fit tomber du Ciel pour les Iſraëlites) & par ſa Deuiſe tirée des ſainctes Lettres, qu'il faiſoit peu d'eſtat de ce qui eſtoit icy-bas; attendant de Dieu ſeul tout ſon bon-heur & ſa proſperité, & aſpirant aux choſes Celeſtes, plutoſt qu'à celles de la Terre.

Il paruint à de grandes dignitez en l'Egliſe, ayant eſté ſucceſſiuement Archeueſque d'Embrun, de Bourges & de Lyon, Primat des Gaules. Il le fut auſſi d'Auch; puis Eueſque d'Oſtie, & Doyen du ſacré College des Cardinaux, ne luy reſtant, pour comble d'honneur, que la Thiare à triple Couronne. A la recommendation du Roy François I. qui recognoiſſoit ſon merite, il obtint la dignité de Cardinal.

Sur la fin du regne de ce grand Monarque, ſa Majeſté luy donna la direction des plus importantes affaires de ſon Eſtat; comme firent aucuns Rois ſes ſucceſſeurs. Ayant cet inſigne Cardinal remporté la loüange d'auoir eu pour but de ſes actions (apres la gloire de Dieu) le ſeruice deu à ſon Prince, & l'vtilité publique.

Il a d'ailleurs rendu ſon nom recommandable à la poſterité par la faueur qu'il porta aux hommes d'erudition, ſingulierement aux Peres Ieſuites, qu'il fit receuoir en France, & en fonda vn College de leur Societé dans la ville de Tournon.

Ayant attaint vn long aage, il mourut au commencement du regne de Charles IX.

Sans Exergue.

GEORGIVS D'ARMAGNAC, CARDINALIS.

ALTIORA PETO.

C'EST vn haut Sapin, ſur lequel d'vn coſté le Soleil darde ſes rayons, & de l'autre ſe void vn Nuage.

L'intention du Cardinal nommé a eſté de deſigner par cet Embleme (comme il eſt exprimé en la Medaille precedente;) Que ſes deſſeins tendoient vers le Ciel; eſperant que Dieu (ſouuent comparé au Soleil par l'Eſcriture) luy departiroit ſes ſainctes graces & benedictions, comme des benignes influences.

Il eſtoit iſſu de la tres-illuſtre famille des Comtes d'Armagnac, qu'on tient eſtre ſortie des anciens Rois de Caſtille: Fut Archeueſque de Toloſe & Legat d'Auignon, en l'abſence de Charles Cardinal de Bourbon. Le Pape Paul III. l'honora autant pour ſa vertu, qu'en faueur du Roy François I. du Chapeau & de la Pourpre ſacrée. A l'exemple des Cardinaux de Lorraine, du Bellay & de Tournon ſes collegues, il affectionna & auança de tout ſon pouuoir les gens de Lettres: Auſſi pluſieurs d'entr'eux ont celebré ſon nom & ſes loüables qualitez.

Sans Exergue: La ligne ne ſeruant qu'à finir & marquer le Terrein.

III. ALOYSIVS DE GVYSE, CARDINALIS.

HOC. PER. SE. NIHIL. EST. SED. SI. MINIMVM. ADDIDERIS. MAXIMVM. ERIT.

LE Cartouche, dans lequel y a neuf Zero, donnoit à entendre que comme en adjouſtant vn nombre ou chiffre à pluſieurs Zero, qui eſtans ſeuls ne ſeruent de rien, il ſe fait vne grande multiplication de nombres : De meſme, encore que le Cardinal nommé s'eſtimaſt peu, & preſque rien (ce qu'il diſoit par humilité Chreſtienne;) il pourroit neantmoins deuenir tres-grand, eſtant aſſiſté de la moindre faueur & grace diuine.

Il eſtoit fils & frere de Claude & François de Lorraine, qui furent ſucceſſiuement Ducs de Guyſe.

Sans Exergue.

IV. LVDOVICVS CARDINALIS A GVYSIA ARCHIEPISC. DVX REMENSIS.

HÆC. ARA. TVEBITVR. OMNES.

C'EST vne Colombe à vol eſtendu, portant dans ſon bec vne Phiole ou Ampoulle, qu'elle poſe ſur vn Autel. Ce qui deſigne la ſaincte Ampoulle pleine de Baume celeſte, que Dieu enuoya miraculeuſement en l'Egliſe de Reims lors du Bapteſme & Sacre faicts par l'Eueſque S. Remy du grand Clouis, premier Chreſtien des Rois de France, afin de le baptiſer & ſacrer. Pour deſigner auſſi, que par les ſainctes prieres, qui iournellement ſe font dans ceſte venerable & ſacro-ſaincte Egliſe, la protection ſpeciale du Sainct Eſprit enuers les Rois tres-Chreſtiens ſeroit impetrée du Ciel.

Le mesme Cardinal de Guyse sacra le Roy Henry III. encore qu'il n'eust le titre d'Archeuesque de Reims; mais seulement fust Euesque de Mets; d'autant que son néueu (aussi nommé Louis) qui auoit esté designé Archeuesque, & auquel ceste fonction eust appartenu, n'estoit encore en l'aage requis pour vaquer à ce sainct ministere, ny promeu aux Ordres sacrez. En memoire de la celebration de ce Sacre on fit battre la Medaille, pour en faire vne piece de largesse; ainsi qu'il est accoustumé en telles grandes Ceremonies.

Sans Exergue.

LVDOVICVS DE GVYSE,
CARDINALIS.

A. MON. PROFIT.

ON void icy vne Cigogne leuant le pied droict, dans lequel la partie posterieure d'vn Serpent est entortillée, & le deuant d'iceluy, vers la teste, est englouty par cet Oyseau, que les Naturalistes remarquent faire la guerre aux Serpents. Il est aussi le symbole d'vn esprit pur & net, qui mesprise les choses d'icy bas, & fuit les voluptez; C'est encore l'hieroglyphe de la Charité filiale.

Le Prelat nommé, par ceste autre Deuise, a voulu monstrer; qu'il tournoit à son vtilité les choses, qui luy sembloient estre nuisibles, & en tiroit aduantage; comme doiuent faire en ce monde les plus prudens & aduisez.

L'Exergue est occupé par vn terrein.

VI. CAROLVS A LOTARINGIA, CARDINALIS.

TE. STANTE. VIREBO.

LA Pyramide à trois angles icy repreſentée & poſée ſur vn piedeſtat, eſt enuironnée, dez le bas iuſques au haut, d'vn Lierre verdoyant, lequel naturellement rampe à terre, ne pouuant s'eſleuer de ſoy-meſme que difficilement. Mais s'il rencontre vn mur, vn arbre, ou autre choſe ſolide eſleuée, alors il ſe pouſſe & ſe redreſſe par deſſus tout ce qui eſt autour de luy.

Pour ſignifier par le Cardinal nommé, qui fut Archeueſque & Duc de Reims, premier Pair de France; Qu'il eſperoit ſe maintenir en force & vigueur ſous la fauorable & puiſſante protection du Roy Henry II. Ce grand Monarque le recognoiſſant d'vn excellent eſprit, & doüé de rares qualitez, le fit Chef de ſon Conſeil eſtroit, & luy confia le maniment des plus importantes affaires de ſon Eſtat. Il l'eut encore ſous les deux Rois François II. & Charles IX. ſes ſucceſſeurs.

L'experience que cet illuſtre Prelat s'eſtoit acquis, excita le Roy Charles IX. de l'enuoyer au Concile de Trente, où il fit paroiſtre ſa doctrine eminente, & ſon eloquence non pareille. Il ſurpaſſa tous les Prelats de ſon temps à porter faueur & bienveillance aux bons eſprits, ſingulierement aux gens de lettres, qu'il moyenna d'eſtre auancez pour la pluſpart aux charges & dignitez tant Eccleſiaſtiques que ſeculieres; faueur que pluſieurs ont teſmoignée & recognuë comme à l'enuy par leurs Eſcrits, qui contiennent ſes dignes loüanges.

Aucuns ont mal attribué ceſte Deuiſe & la Medaille à Louis de Lorraine Cardinal de Guyſe ſon frere.

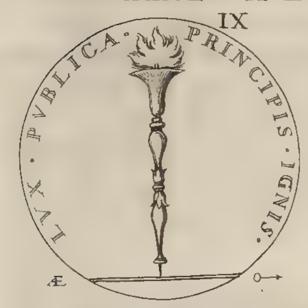
LVDOV· DE·GVISE·CARD.



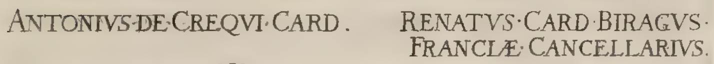
CAROLVS·BORBONIVS·CARD.



CAROLVS·A·LOTHARIN·CARD.







ANTONIVS·DE·CREQVI·CARD.



RENATVS·CARD·BIRAGVS·
FRANCIÆ·CANCELLARIVS.



VII. LVDOVICVS DE GVYSE, CARDINALIS.

ORTV. CLARVS. SINE. DOLO.

EN ceste Medaille on remarque, au milieu d'vne Lumiere celeste, l'Agneau Paschal: Entre ses pieds de deuant il tient vne Croix, à laquelle pend vne banderolle à deux pointes, & sur icelle y a vne autre Croix; le tout enuironné de Rayons.

Le Cardinal nommé voulant monstrer, par sa Deuise (anagrammatisée de son nom) deux choses; l'vne, son origine de la tres-illustre Maison de Lorraine; & l'autre, la sincerité & pureté de ses actions exemptes de dol & de fraude. Dailleurs par l'Agneau est signifiée la simplicité, la douceur & l'innocence; d'où vient que nostre Sauueur est appellé Agneau immaculé.

Sans Exergue, les Rayons occupans le contour ou la circonference de la Medaille.

VIII. CAROLVS BORBONIVS, CARDINALIS.

ÆTERNIS. REGIT. IMPERIIS. ET. FVLMINE. TERRET.

ON void en ce Monument metallique vn Globe terrestre auec la figure d'vn Timon de nauire dont les anciens vsoient, lequel trauerse le Globe du haut en bas; Autour du mesme Globe est vne bande, qui contient ces mots, VNA DVM SEDE MORANTVR. Et audessus d'iceluy paroist vn Foudre à trois pointes auec des ailes: le costé droict est surmonté d'vne Crosse des anciens Pontifes Romains, & le gauche d'vn Caducée.

Pour monstrer; que la Prouidence eternelle regist & gouuerne

tout le Monde, la conseruation duquel depend principalement de la Religion & de la Paix, quand elles sont vnies ensemble & cultiuées egalement, la terreur du Foudre estant preparée contre les Impies.

Ce Prince Cardinal, Archeuesque de Rouën, Primat de Normandie & Legat d'Auignon, estoit l'vn des fils de Charles de Bourbon Duc de Vendosme, & frere puisné d'Antoine Roy de Nauarre, pere du Roy HENRY LE GRAND; auquel la faction de la Ligue opposa (mais en vain) le mesme Cardinal; qui est loüé par plusieurs Autheurs de ce temps, d'auoir esté porté d'vn grand zele à l'auancement de la Religion Catholique.

Sans Exergue.

X. CAROLVS A LOTARINGIA, CARDINALIS.

LVX. PVBLICA. PRINCIPIS. IGNIS.

LE Corps de ceste Deuise represente vne Lampe ardante, posée sur vne forme de Chandelier haut esleué.

Pour signifier, que la splendeur des vertus, qu'on void reluire en vn Prince, le fait estimer & paroistre, tout ainsi qu'vne éclatante & viue lumiere, seruant comme de phare & d'exemple aux siens & au public. De fait le Cardinal nommé fut Prince de naissance & de l'Eglise: Sur tous autres de sa tres-illustre Maison il a rendu son nom celebre à la posterité par les perfections & vertus qui reluisoient en luy, comme nous auons cy-deuant remarqué.

X. CAROLVS A LOTARINGIA, CARDINALIS.

AVCTOR. EGO. AVDENDI.

C'EST vn Bras mouuant d'vn Nuage, portant vne Estole chargée d'vne Croix, & tenant en main vne Espée flamboyante pointée vers le Ciel.

Pour faire entendre, que Dieu donne la force & la hardiesse aux bons Ecclesiastiques d'attaquer & poursuiure courageusement les meschans auec le glaiue de la parole de Dieu, & empescher l'execution de leurs pernicieux desseins. A l'exemple du Cherubin, qui estoit armé d'vne pareille Espée, lors que la diuine Majesté le mit deuant la porte du Paradis terrestre, pour empescher l'entrée, & garder la voye de l'Arbre de vie. L'Embleme semble estre restitué de celuy que prit Charles Cardinal de Bourbon Archeuesque de Lyon, frere de Iean II. Duc de Bourbon.

Sans Exergue.

ANTO-

I. ANTONIVS DE CREQVY, CARDINALIS.

PRISCA. LVX. DVX. CERTA. SALVTIS.

PAR ceste Colomne enuironnée de flammes, paroissant en la partie superieure, & en l'inferieure vne espaisse Forest, est representée l'ancienne Colomne, qui parut dans le Ciel & seruit au peuple d'Israël, pour le guider la nuict dans les deserts & par des chemins incognus.

Pour apprendre, que dans les tenebres de ce Monde & miseres humaines la lumiere celeste accompagnée d'vne ferme Foy & ardente Charité, est la plus asseurée guide que nous puissions auoir, & comme vn phare luisant pour nous conduire dans le Royaume de Paradis.

Le Cardinal nommé estoit Euesque d'Amiens, & sortoit de l'illustre & ancienne Maison de Crequy, laquelle a donné à la France plusieurs genereux Chefs de guerre: entr'autres le petit neueu de ce Cardinal, Charles Sire de Crequy, Duc d'Ediguieres, Pair & Mareschal de France, lequel au nom de nostre Roy LOVIS LE IVSTE, imitateur de la Pieté des Rois ses predecesseurs, a depuis peu de temps, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, presté l'Obediance filiale au souuerain Chef de l'Eglise VRBAIN VIII.

Sous l'Exergue: 1563. Marque du temps que la Medaille fut publiée.

XII. RENATVS CARDINALIS BIRAGVS FRANCIAE CANCELLARIVS.

RVBET. AGNVS. ARIS.

DANS ceſte Medaille on void vn Aigneau Paſchal, appuyant ſon pied droict ſur vn Liure; & du gauche, qui eſt leué, tenant vne triple Croix, de laquelle pend vne Banderole: Embleme pris de l'Apocalipſe.

Dans la Deuiſe eſt compris l'Anagramme du Cardinal nommé, par lequel eſt ſignifié; Que ſacrifiant à l'Autel & eſtant couuert de la pourpre, il repreſentoit noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, qui eſt l'Aigneau immaculé rouge de ſang, par les cruels tourmens, que les Iuifs luy firent inhumainement ſouffrir en ſa mort & Paſſion; le merite de laquelle nous deuoit faire eſperer d'eſtre vn iour eſcrits dans le liure de Vie.

Ce Cardinal iſſu de la Maiſon de Birague, l'vne des principales du Duché de Milan, ſe monſtra touſiours fidele & affectionné à la Couronne de France. Mais la pluſpart des ſiens ayant ſuiuy la profeſſion des armes, luy s'adonna aux lettres, exerça des charges honorables en la Iuſtice, fut employé en pluſieurs Ambaſſades par les Rois Tres-Chreſtiens, & en fin regnant Charles IX. merita d'eſtre éleué à l'eminente dignité de Chancelier de France, en laquelle il eut pour ſucceſſeur Philippes Huraut Comte de Cheuerny, qui eſtoit deſia Garde des Seaux.

Le Terrein occupe l'Exergue.

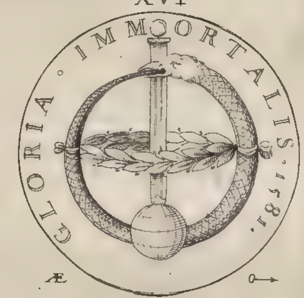
CAROLVS·BORBONIVS·CARD.



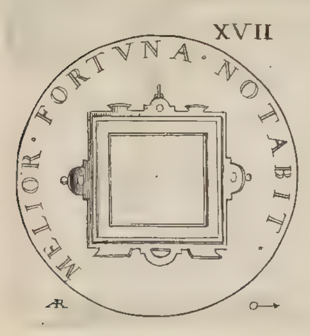


CAROLVS·DE·VENDOSME·CARD.





LVD·BORBONIVS·CARD.



LVDOV·A·LOTH·ARCHIEP·
DVX·RHEMENS·



XIII. CAROLVS BORBONIVS, CARDINALIS.

VNA. FORMA. PVDORQVE.

ON void icy vn Linge blanc fort delié, dont les deux coings d'enhaut ſont attachez; ce que les Anciens nommoient Sindon : ſur lequel Linge ſont poſées en ſautoir deux Branches, l'vne d'Oliuier, figure ſymbolique de la Paix; & l'autre d'vn Lis auec ſa tige, qui eſt la marque de la candeur & de l'Eſperance.

Pour deſigner, que les Pacifiques, & ceux qui menent vne vie pure & innocente, doiuent ſe promettre de joüir de la vie bienheureuſe. Il a eſté cy-deuant parlé plus amplement de ce Cardinal.

Sans Exergue.

XIV. CAROLVS BORBONIVS, CARDINALIS.

CVIQVE. SVVM. OMNIBVS. OMNES.

C'EST vn Autel ſur lequel ſont poſées deux petites Couronnes de laurier, au deſſus deſquelles paroiſſent en depart deux branches d'Oliuier, & vne droite de meſme, dreſſée vers le Ciel. Sur le tout ſont repreſentées en ſautoir vne Maſſuë d'Hercule appointée, & vne Enſeigne ou Guidon à l'antique Romaine.

Afin de ſignifier par le Cardinal nommé, que ceux qui combattent genereuſement pour les Autels & la Religion, doiuent attendre des Couronnes, & eſperer de joüir de la Paix eternelle.

Sans Exergue.

XV. CAROLVS DE VENDOSME, CARDINALIS.

SVPERAT. CANDORE. ET. ODORE.

CESTE Medaille, dans laquelle eſt repreſenté vn Lis haut éleué auec ſa tige, qui ſort d'vn Buiſſon d'eſpines (Embleme

tiré

tiré de l'Escriture Saincte) donne à entendre; Que le Cardinal nommé estoit l'vn des Princes du Sang Royal de France; & que comme ceux de ceste sureminente qualité, denotez par le Lis, qui signifie la candeur & pureté, & surpasse en beauté les autres Fleurs, sont doüez d'vne bonté & generosité nonpareille; Aussi mettroit-il toutes les forces de son ame pour les imiter en ces excellentes Vertus, & porteroit constamment les afflictions & aduersitez (designées par les Espines) qui pourroient le molester.

Ce Prince Cardinal, Archeuesque de Rouën, ainsi que son oncle de mesme nom & qualité, estoit doüé d'vn excellent esprit, & remply de plusieurs rares dons du Ciel: Mais comme souuent les plus belles fleurs sont de peu de durée; aussi vit-il ses iours finis dans peu d'années.

Pendant les grands troubles de la Ligue, estant mieux conseillé que ne fut son oncle, il suiuit le iuste party & la fortune du Roy HENRY LE GRAND, & mourut bien tost apres la reduction de Paris en l'obeissance de ce grand & victorieux Monarque.

Sous l'Exergue: 1587. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

CAROLVS DE VENDOSME.

GLORIA. IMMORTALIS.

LE Serpent icy figuré tient sa queuë en la bouche & fait vn rond, au milieu duquel est vne Couronne de Laurier liée au mesme Serpent. Dans le rond est vne forme de Colomne, supportée par vn Globe terrestre, & surmontée d'vn autre petit Globe.

Afin de signifier; Que la prudence & l'entre-suite des belles & dignes actions, auec la perseuerance en l'exercice des autres vertus, fait meriter vne Couronne immortelle, & acquiert vne ferme & solide Gloire cognuë de tout le Monde.

L'année 1581. qui se void en suite de la Deuise, monstre le temps que la Medaille fut diuulguée par le Cardinal de Vendosme cy-deuant mentionné.

XVII. LVDOVICVS BORBONIVS CARDINALIS.

MELIOR. FORTVNA. NOTABIT.

PAR ce Cartouche quarré, qui eſt vuide, le Cardinal nommé a voulu donner à entendre ; Qu'il attendoit du Ciel quelque bonne fortune, pour la remarquer dans ce vuide, qui eſtoit comme vne table d'attente.

Ainſi que les deux Princes Cardinaux ſus-mentionnez, il eſtoit ſorty de la tres-illuſtre Maiſon Royale de Bourbon, & l'vn des fils de François Comte de Vendoſme, & de Marie de Luxembourg. Il fut Eueſque & Duc de Laon, Pair de France, puis Archeueſque de Sens. Leon X. le crea Cardinal, & fut choiſy pour leuer ſur les ſaincts Fonds de Bapteſme, au nom du Roy Henry II. le ieune Prince Henry, lors qualifié Duc de Beaumont, qui fut depuis Roy de France & de Nauarre, quatrieſme du nom, & qui s'eſt acquis par la grandeur de ſes faicts le titre bien merité DE GRAND.

Sans Exergue.

XVIII. LVDOVICVS A LOTHARINGIA ARCHIEP. DVX. REM.

DEO. REGIQVE. SACRATVS.

EN ceſte Medaille eſt repreſenté vn Chappeau de Cardinal, entre les Cordons duquel ſe void vne Couronne Ducale.

Pour ſignifier ; Que le Prelat nommé en qualité de Cardinal & d'Archeueſque de Reims, s'eſtoit dedié au ſeruice de Dieu ; & comme Duc & Pair de France au ſeruice du Roy. Il mourut pendant le ſiege de ſainct Iean d'Angely en Xainctonge, où il auoit ſuiuy le Roy LOVIS LE IVSTE, aſſiſtant ſa Majeſté en la guerre contre les rebelles de la Religion pretenduë reformée.

Sous l'Exergue : 1614.

ARMAND·IEHAN·DV·PLESSIS·CARD·DE·RICHELIEV.

XIX

D. O. M.
AETER . MEM .
ILLVSTR.[ME] IOANN·ARMAND.
DV PLESSIS·DE·RICHELIEV.
S.R.E. CARDIN.
Collegij. Sorbonæ. Prouisoris.
Ob. ædes. Sorban. vetustate
Collabentes. ab. eo. non tam
Instauratas. quam. nouas.
Extructas. Amplificatas Exornatas
Socij. Sorbonici.
Gratitud. ergo.
LL·M·PP.

XX



ARMAND·IEHAN·DV·PLESSIS·CARD·DE·RICHELIEV.

XXI



XXII



ARMAND·IEHAN·DV·PLESSIS·
CARD·DE·RICHELIEV.

XXIII



F·CARDINAL·D·L·ROCHEFOVCAVT·
G·AVM·DE·FRANCE.

XXIV



XIX.

ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

CESTE Medaille contient vne Inſcription Latine dreſſée par les Docteurs en la ſacrée Faculté de Theologie à Paris ; Afin de marquer à la Poſterité la memoire de l'entiere & nouuelle conſtruction, pluſtoſt que reſtauration, faite par l'inſigne liberalité de l'Eminentiſſime Cardinal nommé, de leur Maiſon de Sorbonne ; College le plus fameux de l'Vniuers pour l'enſeignement & la deciſion des Queſtions Theologiques. Cet edifice a eſté d'ailleurs orné & embelly de tout ce qui eſtoit requis à la perfection d'vn ſi digne ouurage, monument eternel de la Pieté de ce grand Cardinal. Il a eſtimé à honneur d'auoir eſté choiſy Protecteur & Prouiſeur d'vne Maiſon tant celebre ; Qualité qu'ont auparauant euë autres Cardinaux, meſme le Pape CLEMENT VI. auant qu'il fuſt éleué au Pontificat.

La Medaille fut iettée dans les fondemens de l'edifice, pour recognoiſſance aux ſiecles ſuiuans, que ceux de ceſte Compagnie ont renduë à l'Autheur d'vne ſi notable munificence ; Elle teſmoignera auſſi combien il cherit les bonnes Lettres, retirant les Muſes d'vn long exil, qui ſembloit les menacer.

XX.

ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

HVIC. SORTE. BONA. SENESCEBAM.

LE Temps eſt icy repreſenté par la figure d'vn Vieillard, qui a des ailes au dos, & tient vne Faux dans la main ; Au deuant de luy eſt aſſiſe vne vieille Femme, dont le chef eſt enuironné de

rayons ; Elle porte ſa main droite ſur celle du Vieillard, & la gauche ſur vn Liure ouuert, qui ſemble eſtre la Saincte Bible. L'ancienne Maiſon de Sorbonne eſt ſignifiée par ceſte Femme. Vne longue ſuite d'ans l'ayant preſque ruinée, elle eſt par vn bon ſort vieillie, pour eſtre puis apres renouuellée & plus ſplendidement rebaſtie de fonds en comble, & decorée par le pieux ſoin & la deſpenſe magnifique de cet incomparable Cardinal Duc de Richelieu.

En la fleur de ſa ieuneſſe il auoit publiquement reſpondu dans ce ſacré Lycée auec admiration d'vn chacun, & acquis vne tres-grande reputation d'eſtre des mieux verſez aux Sainctes Lettres: ce qu'il a auſſi fait paroiſtre tant par ſes eloquentes & vtiles Predications, que ſes doctes Eſcrits.

A ceſte inſigne Pieté enuers Dieu il a ioint celle enuers le Roy & la Couronne; ayant porté ſes actions heroïques à vn ſi haut degré d'honneur, que ſa Prudence nompareille, ſes genereuſes reſolutions & ſa conduite admirable en paix & en guerre, luy donnent l'auantage de tres-digne premier Miniſtre d'Eſtat, & Chef des Conſeils du plus grand & victorieux Roy du Monde.

Sous l'Exergue : 1629. Temps auquel la Medaille paſſa dans les mains du public.

ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

AMBABVS. SVSTINET. VLNIS.

AV milieu de ce Globe terreſtre, enuironné de la Mer & ſurmonté d'vne Couronne couuerte à l'Imperiale-Françoiſe, les Armes de France ſe voyent figurées. Il eſt ſouſtenu par deux Mains mouuantes de nuages celeſtes.

Pour monſtrer ; Que le meſme Eminentiſſime Cardinal nommé donné du Ciel à la France, ſouſtient le peſant faix des plus importantes affaires de la Monarchie, & contribuë ſes aduis ſalutaires pour ſa manutention & reſtauration, ſous les heureux auſpices du Roy, qui l'a eſtably Chef & Directeur principal de ſon Conſeil, & luy a auſſi commis la Surintendance de la Nauigation.

Sous l'Exergue : 1628. Année, qui ſera remarquable à tous les ſiecles à venir, par l'heureuſe reduction de la Rochelle en l'obeiſſance du Roy, ſuiuie de diuers autres aduantages & felicitez ſignalées. En quoy ce tres-illuſtre Cardinal eut (apres le Roy) la meilleure part, eſtant Lieutenant general de ſa Majeſté dans ſes Armées terreſtres & maritimes.

XXII.

ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

TELLVS. DECEPIT. ET. VNDA.

LE Vaiſſeau, qui ſe void icy renuerſé ſans-deſſus-deſſous, dont le voile & le maſt ſont abattus en l'eau, repreſente l'vn de ceux qu'on appelloit Bruleaux, que les Anglois, venus auec vn grand appareil au ſecours des rebelles de la Rochelle, s'efforcerent, à leur honte & confuſion, de faire paſſer par deſſus la Digue. La merueilleuſe ſtructure de ce Rampart dans la Mer fut entrepriſe par l'aduis & le iugement ſolide du meſme Cardinal Duc de Richelieu, pour arreſter les deſſeins des ennemis pendant le ſiege, & leur empeſcher l'entrée dans le haure.

L'armée Angloiſe ayant auparauant eſté deffaite dans l'Iſle de Ré, apres auoir abandonné le ſiege du Fort de S. Martin, elle eut vn auſſi malheureux ſuccez en ceſte autre occurrence du ſecours qu'elle

ſe propoſa de donner aux Rochellois. Tellement que les ennemis ſe virent lors deceus de leur eſperance ſur la Mer, comme ils en auoient auparauant eſté fruſtrez ſur la Terre, & s'en allerent leurs entrepriſes temeraires à-vau-l'eau.

Sous l'Exergue : 1629.

III. ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

EX. OPERE. GLORIAM.

ON void icy deux Mains mouuantes de deux Nuages celeſtes, dont la gauche tient vne Couronne de Laurier, & la droite vn Lien pour l'entourner. Dans la partie ſuperieure eſt vn roulleau, qui contient la Deuiſe.

Afin de donner à entendre; Que toutes les actions du meſme Cardinal ſont couronnées d'honneur & de gloire ; & que ſa perſeuerance à bien faire l'a touſiours rendu victorieux ſur l'enuie & la meſdiſance ; (qui ſouuent attaque les plus vertueux) & ſur les ennemis du Roy & de l'Eſtat.

Ainſi le grand Scipion l'Africain meſpriſa les Tribuns du peuple, qui oſerent calomnier ſes actions, & pour toute reſponſe mit vne Couronne de fleurs ſur ſa teſte, puis s'en alla droict au Capitole rendre graces aux Dieux de ſes victoires, qui acquirent pluſieurs Prouinces à l'Empire Romain ; Ce que le Cardinal nommé a auſſi de commun auec Scipion, ayant par ſes prudents aduis & actions genereuſes, donné les moyens au Roy d'eſtendre les limites de ſon Empire en Italie, Alemagne & autres lieux.

Sans Exergue.

XXIIII. FR. CARDINAL DE LA ROCHEFOVCAVLD GRAND AVMOSNIER DE FRANCE.

CAMERA. REFORM. HOSP. ET. LEPR.

C'EST la figure d'vne Femme, de laquelle le sein eſt deſcouuert, allaitant vn Enfant de ſa mamelle gauche. On en void deux autres à ſes coſtez. Embleme de la Charité. Ce Monument metallique fut battu ſur l'eſtabliſſement propoſé d'vne Chambre pour reformer les Hoſpitaux & Leproſeries de ce Royaume; ſoin charitable qui depend de la pieuſe fonction du Grand Aumoſnier de France; laquelle charge a cy-deuant eſté poſſedée par l'Eminentiſſime Cardinal nommé.

Il y paruint apres la mort de ceſte viue lumiere de l'Egliſe & des bonnes Lettres le tres-illuſtre Cardinal du Perron; & a eu pour ſucceſſeur en la meſme dignité l'Eminentiſſime Alfonſe du Pleſſis de la tres-illuſtre Maiſon de Richelieu, Cardinal, Archeueſque de Lion, & Primat des Gaules, vn autre ſingulier ornement de l'Ordre Eccleſiaſtique.

Outre l'inſigne Pieté dont eſt doüé celuy en l'honneur duquel la Medaille a eſté publiée, il a cet autre grand auantage de tirer ſon extraction d'vne Maiſon illuſtre. Charles de la Rochefoucauld Comte de Randan ſon pere, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, perdit la vie au ſiege de Roüen pendant les premiers troubles, combattant pour le ſeruice du Roy contre les rebelles, & le ſouſtien de la Religion Catholique.

Sous l'Exergue : 1629.

ARMAND

ARMAND·SANCT·ROM·ECCL·CARD·DE RICHELIEV·NVNCVPATVS.

XXV



XXVI



ARMANDVS·CARD·DE·RICHELIEV.

XXVII



XXVIII



ARMAND·C·DE·RICHELIEV·DVC·ET·P·GR·M·D·L·NA·ET·COMP·DE·FRANCE·

XXIX



XXX



XXV. ARMAND S. R. E. CARDIN. DE RICHELIEV NVNCVPATVS.

TANDEM. VICTA. SEQVOR.

LE Roy LOVIS LE IVSTE eſt repreſenté en ceſte Medaille, ayant le chef orné d'vne Couronne à l'Imperiale couuerte, tenant en la main droite vne Eſpée nuë pointée vers le Ciel, & en la gauche vne branche de Palme, ſymbole de Victoire. Ce grand Monarque eſt placé dans vn Chariot tiré par quatre cheuaux de front, & conduit par la Renommée, qui ſonnant d'vne Trompe fait retentir la gloire de ſa Majeſté par l'Vniuers. Dans la banderolle paroiſſent les Armes de la Maiſon de Richelieu. Au derriere du Chariot eſt vne Femme attachée par les mains, qu'elle a liées; Elle repreſente la Rebellion en fin domtée & ſouſmiſe au pouuoir & à la diſcretion du Roy.

Pour ſignifier ; Que la force des Armes de cet inuincible & magnanime Prince, & ſa Clemence auoient arraché des mains de ceſte Rebellion pluſieurs villes & places fortes du païs de Languedoc; Qu'il auoit donné la Paix à la France, puis à l'Italie, d'où ce grand Roy retourna Victorieux & Triomphant apres la priſe de Suze. Tous ces exploicts heureuſement executez par la ſage & prudente conduite du meſme incomparable Cardinal Duc de Richelieu, non moins fidelle Conſeiller dans les importantes affaires de la Paix, que genereux Chef de guerre; Qualitez qu'il a hereditaires, & qui ſemblent eſtre découlées du Sang illuſtre dont il tire ſon origine; mais qui paroiſt en luy auec vne plus grande ſplendeur. La vertu de FRANÇOIS DV PLESSIS Seigneur de Richelieu ſon pere, Cheualier des Ordres du Roy & Capitaine des Gardes de ſa Majeſté, lequel ſeruit dignement les Rois HENRY III. & HENRY LE GRAND, & celle de ſes grands Oncles & Ayeuls,

Ayeuls, desquels la valeur parut contre les estrangers & les ennemis de l'Estat & de la Religion, est descrite dans les cahiers de l'Histoire fidelle.

VI. ARMANDVS CARD. DE RICHELIEV.

MENS. SYDERA. VOLVIT.

C'EST vn Globe terrestre enuironné du Ciel, au costé duquel, en la partie inferieure de la Medaille, est representé vn Ange, ou vne Intelligence Celeste, qui roulle continuellement ce Ciel & les Astres qui l'enuironnent.

Cet Embleme donne à entendre; Que le Cardinal nommé n'occupe son admirable esprit qu'à des conceptions sublimes & releuées: Ses hauts desseins (dirigez sous les heureux auspices du Roy) contre les Estrangers & les Rebelles, n'ayant pour but principal que la manutention de l'Estat, l'honneur & la grandeur de l'Empire François, respecté des Amis & Alliez, craint & redouté des ennemis.

Sous l'Exergue : *1631.*

II. ARMANDVS CARDINALIS DE RICHELIEV.

NEC. EST. NEC. ERIT. NEC. FVIT. ALTER.

LE Phœnix aux ailes estenduës, qui se void en ce Monument metallique sur vn Buscher, que les rayons du Soleil

allument, pour le consommer & reduire en cendres, signifie; Que ce grand & incomparable Cardinal n'a eu, n'a point, & n'aura de pareil; (Comme vn tel Oyseau est vnique au Monde, & le symbole de l'Eternité) & qu'il ne reçoit d'autres influences, que celles de son Auguste Prince LOVIS LE IVSTE, Soleil des Rois de la Terre, bruslant d'vn desir ardent de seruir en toutes occasions vn si grand Monarque; & pour cet effet n'espargnant sa santé, ny mesme sa vie, s'il en estoit besoin.

Sous l'Exergue : 1631.

XXVIII. ARMANDVS CARDIN. DE RICHELIEV.

CVNCTIS. DOMINABITVR. ORIS.

DANS ceste Medaille est figurée la Mer, en laquelle paroissent quatre Angles de terre, dont chacun a produit vne Fleur-de-Lis auec sa tige. Dans la partie inferieure est vne autre Fleur-de-Lis aussi tigée, plus éleuée que ne sont les autres, & leur differe encore en cela, qu'elle sort seulement de la Mer.

Afin de monstrer, Que le Monarque François, vray-semblablement designé par ce Lis haut éleué, estendra sa iuste domination és quatre parties du Monde, & se rendra puissant & redoutable sur la Mer, comme il l'est desia sur la Terre, estant assisté de la grace Diuine, & des genereuses resolutions du mesme Cardinal Duc.

Sous l'Exergue : 1631.

ARMAND

X. ARMAND CARDINAL DE RICHELIEV DVC ET PAIR, GR. M. DE LA NAVIG. ET. COM. DE FR.

NVNQVAM. NISI. HOC. DVCE. TVTA.

CESTE Medaille publiée en l'honneur du mesme Cardinal Duc, dans laquelle on remarque vn Phare, & à l'opposite d'iceluy vn Nauire voguant sur la Mer, donne à entendre; Que la Nauigation, de laquelle le Roy l'a institué Grand Maistre & Surintendant, ne sera iamais plus asseurée que sous son heureuse & prudente conduite, par le moyen de laquelle & du restablissement du Commerce & des Voyages de long-cours, l'on verra le Royaume d'autant plus riche & fleurissant.

Ce peut estre aussi vne allegorie & rapport du Nauire à la France, & du Phare à ce grand Cardinal, qui de toutes parts reluist comme vne brillante lumiere, & sert d'adresse à ceux qui ont besoin de secours, & contribuent leurs soings & veilles pour les affaires publiques.

Sous l'Exergue : 1632.

X. ARMAND CARDIN. DE RICHELIEV.

COELO. DIFFVSVM. REDDIDIT. ÆQVOR.

LES mots de la Deuise sont tirez & triez de ces Vers du quatriéme liure de Lucain :

Complectitur aëra gyro
Arcus tam gratâ variatus luce colorum,
Oceanúmque bibit; captósque ad nubila fluctus
Pertulit, & COELO DIFFVSVM REDDIDIT ÆQVOR.

L'Arc-en-Ciel, qu'vn sainct Pere appelle l'honneur du Ciel, la merueille des Meteores, le contentement de nos yeux, l'idée & la perfection de toutes les couleurs, & chef-d'œuure de la Nature; Que Platon nomme fils de l'Admiration; & la Saincte Escriture, l'Alliance de Dieu, marque par ses trois couleurs les trois eminentes dignitez du grand Cardinal Duc, miracle de nos iours; *Tergeminis fulget honoribus*; *Vide Arcum, benedic eum qui fecit illum*, dit l'Ecclesiastique. Benissez, ô France, nostre Souuerain, qui a fait vn si digne choix. C'est la source de tant de glorieuses entreprises & d'actions merueilleuses, l'éclat desquelles donne de l'estonnement à vn chacun; comme fait aussi le bon ordre qu'il a estably en ce qui concerne la Marine, de laquelle il est tres digne Surintendant, l'a mise au Ciel de la gloire, & la confusion en estant bannie, la conduite y paroist toute celeste.

Sous l'Exergue : 1634.



MEDALLES
DES
PRINCES
DV. SANG
DE
FRANCE
GRANDZ-SEIGNEVRS
ET
NOBLES
D'ANCIENE
EXTRACTION.

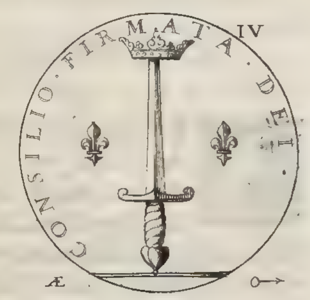
GOZON·G·M·DE·MALTHE · IOANNA.VIRGO.AVREL.





IOANNA.VIRGO.AVREL.





POTON.DE.SAINTRAILLES. ESTIENNE.DE.VIGNOLLES.







MEDAILLES DES PRINCES DV SANG, AVTRES PRINCES ET GRANDS SEIGNEVRS

I. GOZON GRAND MAISTRE DE MALTHE.

EXTINCTOR. DRACONIS.

LE Corps de ceste Medaille represente vn Caualier armé de toutes pieces, descendu de son cheual, le deuant duquel paroist derriere luy. Il porte son Espée dans la gorge d'vn Dragon volant abbayé de deux Chiens; De la main gauche il tient vn Bouclier, dans lequel est vne Croix pleine, Armoiries de la Religion de Malthe.

Auant que le Grand Maistre de Rhodes (& non pas de Malthe, ainsi que contient l'Inscription) icy nommé, eust esté éleué à ceste dignité souueraine, il auoit genereusement combattu & mis à mort cet horrible Dragon qui affligeoit l'Isle. En memoire duquel acte genereux la Medaille fut battuë.

GAZON donna secours au Roy d'Armenie, contre le Soudan d'Egypte; fit construire le Mole dans la ville de Rhodes, & ceindre de murailles le bourg de la mesme ville, le fermant du costé de la Mer. Son decez aduint l'an 1353.

Sans Exergue : La circonference de la Medaille estant occupée par le corps d'icelle.

IOANNA VIRGO AVREL.

IANA. LOTHARINGICA. DIGNA: HEROINA. LIBERATRIX. AVREL.

ON void icy vne Vierge armée, ayant le casque en teste, orné d'vn long pennache, & ses cheueux espars sur les espaules en bien-seance; son habit semble estre à l'antique Romaine.

Ceste Heroine, vulgairement nommée la PVCELLE D'ORLEANS; & enuoyée de Dieu pour secourir & assister le Roy Charles VII. en la guerre contre les Anglois, entra courageusement dans la ville d'Orleans qu'ils tenoient assiegée, & força plusieurs de leurs bastilles. Tellement qu'estonnez du prodigieux succez de ses armes, ils leuerent honteusement le siege. Elle mit à chef d'autres genereux exploicts d'armes, iusques à ce qu'ayant esté prise deuant Compiegne, les Anglois la traitterent cruellement & firent mourir, encore qu'elle eust donné de grandes preuues de l'integrité de sa vie & de sa pieté. Aussi sa memoire fut-elle glorieusement restablie par l'authorité du Pape Calixte III. qui donna vn celebre iugement en sa faueur, par lequel son innocence & la candeur de ses actions a esté d'autant plus confirmée.

Plusieurs Historiens, tant François qu'estrangers parlent d'elle; mais ceux qui la font originaire de Lorraine s'abusent; car elle estoit née en France au village de Domremy, qui est du Bailliage de Chaumont en Bassigny.

Sans Exergue.

III. IOANNA VIRGO AVRELIANENSIS.

BELLATRIX AVDETQ. VIRIS CONCVRRERE VIRGO.

LA premiere partie de ce Monument repreſente vne Tour, ſur le haut de laquelle on remarque pluſieurs gens de guerre, qui la defendent : Contre ceſte Tour paroiſt vne Eſchelle plantée, ſur laquelle la genereuſe Pucelle, portant vn Eſtendard en main, eſt montée & ſuiuie d'hommes armez.

Cela ſe doit entendre de l'aſſaut que d'vn maſle courage elle donna à la ville de Iargeau prez Orleans, où elle fut frappée & bleſſée d'vn coup de pierre.

Le Vers, qui ſert de Deuiſe, luy conuient encor mieux qu'à la guerriere Camille venuë au ſecours de Turnus contre les Latins & le Troyen Enée, laquelle eſt ſi hautement loüée par le Poëte dans le ſeptieſme liure de l'Eneide.

Sans Exergue.

IIII. IOANNA. VIRGO AVRELIANENSIS.

CONSILIO. FIRMATA. DEI.

C'EST vne Eſpée pointée vers le Ciel, ſeruë ou ſurmontée d'vne Couronne, & coſtoyée de deux Fleurs-de-Lis. Qui ſont les Armoiries données par le Roy Charles VII. à IEANNE

& à

& à ses freres; ils eurent aussi permission de sa Majesté de porter le surnom du Lis; en memoire de ce que ceste vertueuse Fille auoit auec tant de genereuse resolution defendu la Couronne des Lis, miraculeusement affermie par la prouidence de Dieu.

Elle eut encore le bon-heur d'auoir eu souuent pour tesmoin oculaire de ses actions glorieuses ce grand foudre de guerre, la terreur & l'effroy des Anglois, Iean Bastard d'Orleans Comte du Dunois & de Longueuille, grand Chambellan de France, & Lieutenant general du Roy dans ses Armées.

Sans Exergue.

POTON DE SAINTRAILLES.

ALIO. SVB. SOLE. MORANDVM.

ICY est representé vn Hercule couuert de la peau du Lion Neméé, portant de la main dextre sa Massuë, & de la gauche empoignant aux cheueux vn Homme à demy nud, qui luy tourne le dos.

Pour marquer dans les siecles suiuans la valeur heroïque dont ce genereux guerrier POTON DE SAINTRAILLES, comme vn autre Hercule rendit preuue par diuers memorables exploicts d'armes, mis à chef regnant Charles VII. contre les Anglois, qui semblent estre representez par cet Homme fuiant au deuant de luy. Se proposant auec autres grands Chefs de guerre François, de poursuiure si viuement ces estrangers, qu'il les rangeroit à ce point par sa vertu & magnanimité d'abandonner la France, repasser la Mer, & chercher vne autre demeure; comme ils firent en fin. Le mesme Roy le crea Mareschal de France, comme il s'apprend de quelques titres; encore que du Tillet ne le mette au nombre de ceux de ceste qualité, neantmoins il luy donne celle de Grand Escuyer de France.

Sans Exergue.

VI.

ESTIENNE DE VIGNOLES.

CAPVT. INTER. NVBILA. CONDAS.

C'EST la figure d'vn Homme nud, qui en tient vn autre par le milieu du corps pareillement nud, & l'enleue si haut iusques dans les nuages, que sa teste ne paroist point.

Ce Seigneur de Vignoles voulant monstrer; Qu'il auoit (ainsi que le Seigneur de Saintrailles son compagnon d'armes) fait paroistre vne grande valeur en la mesme guerre contre les Anglois, & sous le mesme Roy Charles VII. l'vn & l'autre éleuant leur renommée iusques dans le Ciel. La Guyenne à bon droit se glorifie d'auoir produit ces deux Heros.

Celuy duquel la Medaille se void icy representée, est par les Historiens du temps qualifié de la Hire. Il se trouua dans la ville d'Orleans lors qu'elle fut assiegée par les Anglois.

Sa vertu luy fit meriter plusieurs degrez d'honneur; car il fut non seulement Bailly de Vermandois & d'Eureux; mais aussi Lieutenant du Roy & Capitaine general deçà la riuiere de Seine és païs de l'Isle de France, Picardie, Beauuaisin, Laonnois & Soissonnois. Le mesme Roy Charles luy transporta, & aux siens, les Seigneuries de Montmorillon en Poictou, & de Castella en Languedoc, rachetables pour dix mil escus.

Sa valeur & generosité a esté renouuellée en nos iours en la personne de Bertrand Seigneur de Vignoles, issu de ceste Famille, qui a si dignement seruy les Rois HENRY III. HENRY LE GRAND, & LOVIS LE IVSTE.

Sans Exergue.

CAROLVS

CAROLVS .AQVITANORVM . DVX .

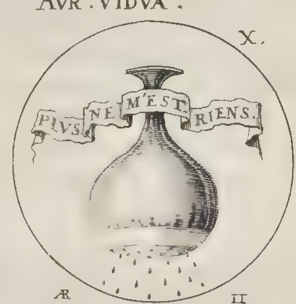




CAROLVS.AQVITANORVM. DVX

VALENTINA· LVD.DVCIS. AVR.VIDVA.





IO.FRAN.TRI.MAR.VIG.CO.MVSO. AC.VAL.REN.Æ.STOSA.D.

IO.IACOBVS.TRIVVL.MAR.VIG. FRAN.MARESCHALVS.





VII. CAROLVS AQVITANORVM DVX.

DOMINVS. CAROLVS. MAXIMVS.
AQVITANORVM. DVX. ET.
FRANCORVM. FILIVS.

CE Monument represente le Prince nommé monté sur vn cheual. Il tient l'Espée au poing en action de vouloir frapper, & a le casque en teste, orné d'vne Couronne Ducale; Dans sa Cotte d'armes paroissent trois Fleurs-de-Lis, qui sont les Armes de France, escartelées d'vn Lion, duquel celles de Guyenne sont composées. Le cheual du Prince est bardé & caparassonné, & ses harnois & caparassons couuerts de Fleurs-de-Lis & de Lions.

Ce Duc CHARLES de Guyenne estoit fils puisné du Roy Charles VII. & frere de Louis XI. sous le regne duquel il deceda sans auoir pris alliance par mariage.

VIII. CAROLVS AQVITANORVM DVX.

DEVS. IVDICIVM. TVVM. REGI. DA.
ET. IVSTITIAM. TVAM.
FILIO. REGIS.

ON void icy le mesme Prince Duc de Guyenne, seant dans son Thrône de Iustice; sous vn Pauillon semé de Fleurs de Lis & de Lions, tendu au dessus de son siege, & supporté par deux Anges aux deux costez. Le Duc a l'Espée nuë en la main dextre, & en la gauche tient vn roulleau de papiers, estant en action de rendre la Iustice; Au deuant du Prince, en la partie inferieure, paroist l'Escu des Armes de France, escartelé de celles de Guyenne.

La Deuise consiste en vne saincte priere faite à Dieu en faueur du Roy, pour obtenir de sa grace le don de rendre la Iustice, & qu'elle fust aussi equitablement administrée par luy, qui estoit fils de Roy. Sans Exergue.

CARO-

CAROLVS AQVITANORVM DVX.

FORTITVDO. MEA. ET. LAVS. MEA. TV. ES. DOMINE. DEVS. MEVS.

LE Corps de ceste Medaille consiste en vn Homme armé de toutes pieces, lequel auec ses mains robustes ouure la gueule à vn grand Lyon. La Medaille est semée de Fleurs de Lis, & de petits Lions.

Afin de monstrer par ce Duc de Guyenne, qu'auec l'assistance diuine il auroit la force & le courage d'entreprendre des actes heroïques & dignes de loüange, pour l'honneur & le soustien de la Couronne de France. Sans Exergue.

VALENTINA LVDOVICI DVCIS AVREL. VIDVA.

PLVS. NE. M'EST. RIENS.

C'EST vne Phiole pleine, de laquelle sortent des gouttes d'eau en forme de larmes au trauers du fonds.

La Princesse, fille de Iean Galeas Viscomte Seigneur de Milan, voulut signifier par ceste Eau (symbole des afflictions & de la tristesse) & par sa Deuise contenuë en vn Roulleau à plusieurs reuoltes, qui est attaché à la Phiole, Qu'ayant perdu Louis fils de France, Duc d'Orleans son cher espoux, qui fut malheureusement assassiné dans Paris, regnant Charles VI. son frere aisné; elle estoit touchée d'vn regret si cuisant, apres vn tel desastre, qu'elle ne faisoit plus estat d'aucune chose du monde. Aussi, outrée de douleur, mourut-elle bien-tost apres ce funeste accident, ne pouuant auoir iustice contre Iean Duc de Bourgongne coulpable & accusé d'auoir fait commettre l'assassinat, estant Prince puissant & redouté.

IO. FRANC. TRIVVLTIVS MARCHIO VIG. CO. MVSO. AC VAL. REN. E. STOSA. D.

FVI. SVM. ET. ERO.

VNE Femme se void icy, qui semble estre la Fortune, ayant ses cheueux espars sur les espaules, leuant la teste, & tenant en sa

main droite vne longue Escharpe flotante au gré du vent. Elle est sur vn Dauphin qui nage entre les ondes de la mer; aux quatre coins de la Medaille sont quatre Testes qui soufflent & representent les vents.

Par cet Embleme le Marquis nommé donnoit à entendre ; Qu'en la mer de ses miseres & aduersitez Dieu & sa bonne fortune l'auoient assisté, comme encores il en estoit fauorablement secouru, esperant que cy-apres il auroit pareille assistance.

Sans Exergue.

XII. IO. IACOBVS TRIVVL. MAR. VIG. FRANC. MARESCHALVS.

INGENIVM. SVPERAT. VIRES.

DANS ceste Medaille est figurée vne Femme à demy nuë, assise dans vne Chaire, tenant en sa droite vne Baguette leuée, & en sa gauche vn lien, auquel est attaché par le col vn Lion posé sur vne Colomne racourcie, ornée de festons de fleurs.

Pour signifier ; Que par l'industrie & la discipline ioincte à la dexterité d'esprit, on surmonte les choses plus difficiles, mesme par ce moyen les bestes plus farouches sont domtées & appriuoisées.

Ce IEAN IAQVES TRIVVLSE Milanois, Marquis de Vigleuenne, grand & renommé Chef de guerre se monstrant contraire au gouuernement tyrannique & aux pernicieux desseins de Louis Sforce Duc de Milan, lequel enuahit cet Estat sur son neueu, se retira vers le Roy de Naples de la Maison d'Arragon, qui estoit ennemy de Louis, puis embrassa le party de Charles VIII. Roy de France & de Naples ; & auec ce Monarque combattit genereusement à la bataille de Fornouë. Louis XII. successeur de Charles, le fit Mareschal de France & son Lieutenant general en Italie, où il deffit & prit le Duc de Milan, qui semble estre remarqué par le Lion, faisant partie de l'Embleme. Neantmoins le Mareschal eut de la disgrace sur la fin de ses iours, par la jalousie que luy portoit Odet de Foix Seigneur de Lautrec, comme les Italiens escriuent. Theodore Triuulse son parent fut aussi éleué à la dignité de Mareschal de France par le Roy François I. Ceste Maison ayant tousiours fait paroistre vne affection particuliere à la Couronne Tres-Chrestienne.

Sous l'Exergue : S. V. Qui se peut estendre, SACRVM VICTORIÆ.

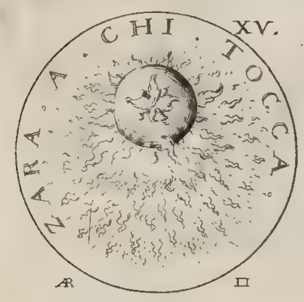
IO. IA. TRIVVL. MAR. VIG. FRAN. MARESCHALVS.



XIV.

1499
EXPVGNATA. ALE
XANDRIA. DELETO
EXERCITV. LVDOVI
CVM. SF. MLI. DVC
EXPELLIT. REVER
SVM. APVD. NOVA
RIAM. STERNIT
CAPIT.

CAROLVS. DVX. BORBONIVS. — CAROL. V. GENERAL.





FRANCOIS. DE. BOVRBON. DVC. D'ANGVIEN.

PHILIPPVS. CHABOT. ADM. FRAN. COM. BVSANCLÆ.





XIII. IO. IACOBVS TRIVVLTIVS MARCH. VIG. FRANCIAE MARESCHALVS.

CE Monument metallique repreſente vn Caualier, qui eſt le Mareſchal nommé, armé d'vne cuiraſſe à l'antique Romaine, & tenant en main vn Baſton de commandement ou de General d'armée. Il eſt monté ſur vn Cheual qu'il fait bondir; n'y ayant aucune Deuiſe en la circonference de la Medaille occupée par le nom & les qualitez du Mareſchal.

Sous l'Exergue : S. V. ce qui a la meſme ſignification que celle cy-deſſus remarquée.

XIV. IO. IA. TRIVVL. MAR. VIG. FRAN. MARESCHALVS.

C'EST ſeulement vne Inſcription Latine, qui commence par ces chiffres, 1499. & contient, que le meſme Mareſchal Triulſe auoit mis au pouuoir du Roy Alexandrie, deffait & pris à Nouare Louis Sforce Duc de Milan; Ce qui fut genereuſement executé au temps remarqué en la partie ſuperieure du Monument, pour en conſeruer la memoire dans les ſiecles ſuiuans.

XV. CAROLVS DVX BORBONIVS CAROLI V. GENERAL.

ZARA. A. CHI. TOCCA.

C'EST la figure d'vne Boule ou Grenade artificielle remplie de poudre à canon, de laquelle on ſe ſert à la guerre. Eſtant touchée elle creue auec telle violence & impetuoſité, que les flammes de feu qui en ſortent, offenſent griefuement ceux qui la touchent & en approchent.

Le Duc nommé a repreſenté ſa Deuiſe en quatre mots Italiens, qui ſignifient; QVE MAL EN PRENOIT A QVI L'ATTAQVOIT; ne pouuant en attendre que du dommage.

Ce Prince fut Conneſtable de France, Gouuerneur de Milan & de Languedoc. Apres qu'il eut rendu des ſignalez ſeruices à Louis XII. & François I. eſtant outré du meſcontentement qu'il receut de Louiſe de Sauoye mere du Roy, l'ire & la cholere l'aueuglerent de telle ſorte qu'elles le porterent à des conſeils autant extremes que temeraires, ayant contre le deuoir d'vn fidele ſubject abandonné ſon Roy & ſa patrie, bien que preferables à tous intereſts particuliers. Retiré qu'il fut en Italie, l'Empereur Charles V. le fit ſon Lieutenant general. Comme en ceſte qualité il aſſiegeoit la ville de Rome, & y donnoit vn aſſaut, il fut tué ſur la breſche d'vn coup de boulet; éprouuant en ſa perſonne, ce qu'il eſtimoit auoir remarqué pour autruy. Il acquit toutesfois la reputation de l'vn des plus grands & valeureux Chefs de guerre de ſon ſiecle.

Sans Exergue.

I. CAROLVS DVX BORBONIVS.

CAROL. V. GENERAL.

OMNIS. SALVS. IN. FERRO. EST.

ON void icy vn Caſque, auec deux Arquebuſes, vn Coutelas, vne Maſſuë appointée, & autres inſtrumens de fer dont on ſe ſert à la guerre.

Pour monſtrer par le meſme Duc nommé; Que ſa defenſe & principale ſeureté contre les efforts des ennemis, conſiſtoit en ſes armes & en ſon grand courage. Mais en fin l'euenement monſtra, qu'elles luy furent malheureuſes & funeſtes, contre ce qu'il s'eſtoit promis.

Sans Exergue.

II FRANÇOIS DE BOVRBON DVC D'ANGVIEN.

VALET. IRRITATVS.

LE Corps de ceſte Medaille eſt compoſé d'vn Palmier, ſymbole de Victoire, au coſté duquel paroiſt vn Caualier armé tournant la teſte & aiguiſant ſon courage pour auoir eſté irrité, il eſt en action de darder le Iauelot qu'il tient dans ſa main, vers vn Lyon,

qui paroist prez de cet Arbre, & leue la pate droite, comme s'il vouloit poursuiure & attaquer ce Caualier.

Sous l'Exergue 1544.

Année remarquable, en laquelle ce genereux Prince FRANÇOIS, sorty de l'Auguste Maison de Bourbon, en ayant la Valeur hereditaire, tout ieune qu'il estoit, commandant l'armée Royale de France en Italie, obtint la Victoire signalée à la bataille de Cerisoles en Piedmont, sur le vieil Marquis du Guast Lieutenant general de l'Empereur Charles V.

Ce Duc d'Anguien estoit oncle paternel du grand Roy HENRY IIII. pere du Roy LOVIS LE IVSTE, qui a succedé à la generosité de ces deux grands Princes.

XVIII. PHILIPPVS CHABOT ADM. FRAN. COM. BVSANCIAE.

CONCVSSVS SVRGO.

C'EST vn Balon enflé de vent; lequel estant violemment ietté par terre, bondist & se releue plus fort en l'air.

L'Admiral nommé donnant à entendre par là; Que sous le regne de François I. ayant esté calomnieusement deferé, & en suite condamné. Depuis neantmoins son innocence recognuë, il fut absous & restably en ses honneurs & dignitez.

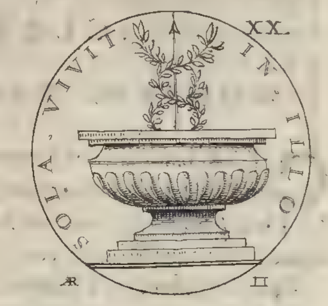
Le Roy luy ayant continué la faueur & bienveillance particuliere dont auparauant il l'auoit honoré dez son aduenement à la Couronne. A cause de sa mere il estoit issu de la tres-illustre Maison de Luxembourg, & eut pour fils aisné Leonor Chabot Comte de Charny, grand Escuyer de France, & François Chabot Marquis de Mirebeau, duquel sont issus les autres Marquis du mesme lieu.

PHILIPPES CHABOT auoit succedé en la dignité d'Admiral à Guillaume Gouffier Seigneur de Bonniuet, & eut pour successeur en icelle Claude Seigneur d'Annebaud.

Sans Exergue.

DIANA.DVX.VALENTINORVM.CLARISSIMA.





I·D·S. ANDRE.MARESC. FRANCIÆ.



CA.D.COSSE.DVX.D.BRISSAC PAR.AC.MARESL9 FRAN.



ARTVS.DE.COSSE.CONTE.DE. SECONDIGNY.MAR.D.FRAN.



CAROLVS.COSSEIVS.GAL CISAL. REX.



XIX. DIANA DVX VALENTINORVM CLARISSIMA.

OMNIVM. VICTOREM. VICI.

C'EST la figure de Diane en poſition de retour, ayant le corps nud iuſques à la ceinture, & ſa main droite appuyée ſur le coſté; De la gauche elle tient vn Arc. A ſes pieds eſt vn Cupidon proſterné, tournant la teſte vers elle.

Pour ſignifier, qu'à l'imitation de ceſte Deeſſe de l'antiquité fabuleuſe, la Dame nommée ne s'eſtoit laiſſée vaincre par les traits & attraits de l'Amour, encore qu'il fuſt vainqueur des Dieux & des hommes. Et toutesfois ceſte Ducheſſe, fille de Iean de Poictiers Seigneur de S. Vallier & Marquis de Cotron, ſceut ſi puiſſamment attirer à elle les affections du Roy Henry II. (qui la fit Ducheſſe de Valentinois) qu'elle pouuoit dire auoir comme vaincu ce grand Monarque, victorieux de pluſieurs peuples & nations.

XX. DIANA DVX VALENTINORVM CLARISSIMA.

SOLA. VIVIT. IN. ILLO.

LE Tombeau, ſur le milieu duquel eſt vne Fleche pointée vers le Ciel, & entre-lacée de deux branches de Laurier, donne à entendre; Qu'apres la mort du Roy Henry II. la fleche amoureuſe, qui auoit bleſſé le cœur de ce grand Prince & triomphé de luy, viuoit ſeule en ce funebre Monument.

XXI. I. DE S. ANDRE' MARESC. FRANCIAE.

NODOS. VIRTVTE. RESOLVO.

LA figure de ceſte Medaille conſiſte en vne Corde, laquelle deſcend d'vn Nuage & vers le bout eſt meſlée & entrelacée de pluſieurs nœuds. A coſté gauche paroiſt vn Bras ſortant auſſi d'vn Nuage, & tenant vn Coutelas dans la main, qu'il hauſſe en action de vouloir acheuer de trencher ces nœuds.

Pour

Pour monſtrer, que par la Vertu & le Courage on ſurmonte & demeſle les choſes plus confuſes & difficiles.

Ce Seigneur de S. André, Mareſchal de France ſorty de la noble & ancienne Famille d'Albon en Lyonnois, ſeruit fidellement les Rois Henry II. François II. & Charles IX. & fut tué à la bataille de Dreux, ſacrifiant glorieuſement ſa vie pour le ſeruice du Roy & de l'Eſtat, & le ſouſtien de la Religion Catholique.

Sans Exergue.

II. CAROLVS COSSEIVS GALLIAE CISAL. PROREX.

SPERO. EQVIDEM. VIRTVTE. DVCE.

LE Corps de ceſte Medaille eſt de deux Branches en depart; l'vne de Laurier, au coſté droict; & l'autre de Palme, à gauche. Le mot de la Deuiſe eſt eſcrit ſur vn roulleau à pluſieurs reuoltes. Elle ſignifie, Que ce Mareſchal eſperoit par ſa vertu de triompher des ennemis de la France, & des ſiens. Auſſi a-il rendu diuers teſmoignages ſignalez de ſa generoſité & de ſon courage dedans & dehors le Royaume; meſmement en Piedmont, où il fut Viceroy & Lieutenant general de Henry II. François II. & Charles IX. au commencement du regne de ce dernier il mourut, ayant acquis le los d'vn des plus grands Capitaines de ſon ſiecle. Artus ſon frere & Charles ſon fils paruindrent auſſi à la dignité de Mareſchaux de France, comme il ſera remarqué cy-apres.

Sans Exergue.

Ceſte Medaille ayant eſté tranſpoſée par le Graueur, elle a eſté reſtituée en ce lieu, où elle deuoit eſtre pluſtoſt, que celle du Duc de Briſſac auſſi Mareſchal de France, fils de ceſtuy cy: laquelle, afin de ſuiure l'ordre des temps, a eſté reſeruée pour la derniere de ceſte planche.

XXIII. ARTVS DE COSSE' COMTE DE SECONDIGNY MAR. DE FRAN.

NON. SI. DVRA SILEX.

C'EST vn Rocher entrecouppé en ſon ſommet par vne Scie, laquelle demeure dans l'ouuerture qu'elle a faite. Pour donner à entendre par le Mareſchal nommé; Que par la force il ſurmonteroit tous obſtacles, comme la Scie penetre dans les choſes plus dures. C'eſt vne alluſion aux Armes de la Maiſon de Coſſé, dont il eſtoit iſſu, qui ſont compoſées de trois Scies danchées de ſable, en champ d'or.

Ce Seigneur, frere puiſné du Mareſchal de Briſſac ſus-mentionné, ne laiſſa que trois filles, alliées aux Maiſons de Montmorency, de Rouanois, & de l'Hoſpital-Choiſy.

XXIIII. CAROLVS DE COSSE' DVX DE BRISSAC PAR AC MARESCALVS FRAN.

TEMPORE.

COMME en la precedente Medaille paroiſt en ceſte-cy la figure d'vn Rocher coupé par vne Scie, & entourné de deux branches de Laurier.

Le Duc nommé donnant à entendre; Qu'en la guerre on n'acquiert la victoire qu'auec le temps, & par la ferme reſolution de ſurmonter les choſes plus arduës & difficiles.

Il eſtoit fils de Charles de Coſſé Seigneur de Briſſac, Mareſchal de France, & neueu du precedent, & obtint la meſme dignité de Mareſchal, qu'auoient euë ſes pere & oncle, pour le ſignalé ſeruice qu'il rendit au Roy HENRY LE GRAND, lors qu'eſtant Gouuerneur de Paris, il la remit en l'obeiſſance de ſa Majeſté, & merita auſſi depuis l'eminente dignité de Duc & Pair de France, à laquelle il fut éleué par le Roy LOVIS LE IVSTE. Son fils François de Coſſé eſt à preſent Duc Briſſac, Pair & grand Panetier de France.

ANTO-

ANTONIVS.D.G.REX.NAVARRÆ.

XXV.



HENRICVS.PRINC.NAV.

XXVI.



HENRICVS.BORB.PRINC.NAVARRE.

XXVII.



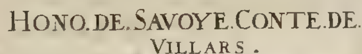
XXVIII.



FRANCISCVS.A.FVXO.

XXIX.




HONO.DE.SAVOYE.CONTE.DE.
VILLARS.

XXX.



XXV. ANTONIVS REX NAVARRAE.

AVXILIVM. MEVM. A. DOMINO.

ON void en ceste Medaille la figure d'vn Roy auec la Couronne en teste, esleuant le visage & la main droite vers le Ciel en action de receuoir vn Baston, qui luy est presenté par vne main, dont le bras sort d'vn Nuage. Au deuant de ce Roy sont quatre Deitez de l'antiquité fabuleuse, qui ont leurs chefs couronnez, chacune d'elles tenant en main le Symbole de sa puissance : Iupiter a son Foudre, aux pieds duquel est vn Aigle; Pluton porte son Sceptre; Saturne sa Faux, & Neptune son Trident.

Sous l'Exergue: IN. FIL. HOM. NON. EST. SALVS. 1552.

Ce Roy de Nauarre a voulu signifier; Qu'il attendoit de la grace de Dieu tout son secours, plustost que des mortels. Car aux enfans des hommes il n'y a point de salut, comme il est porté sous l'Exergue, dont les mots se doiuent estendre, IN FILIIS HOMINVM NON EST SALVS. Mais l'an remarqué ne peut conuenir au Prince, parce qu'il n'estoit encores Roy de Nauarre, & ne le fut que trois ans apres, par le decez du Roy Henry de la Maison d'Albret son beau-pere. Si ce n'est que ceste qualité luy ait esté donnée par anticipation, comme presomptif heritier de ceste Couronne, ou que le Graueur par mesgarde ait mis 52. pour 62.

Son pere fut Charles de Bourbon Duc de Vendosme, sorty de Robert de France Comte de Clermont fils du Roy S. Louis. Pendant la minorité de Charles IX. les Estats d'Orleans declarerent ce Roy ANTOINE son Lieutenant general & Regent; mais deux ans apres il perdit la vie d'vne blesseure qu'il receut au siege de Rouën, delaissant pour fils vnique le Roy Tres-Chrestien de France & de Nauarre HENRY LE GRAND, de glorieuse memoire.

XXVI. HENRICVS PRINCEPS NAVARRAE.

AVT. VINCERE. AVT. MORI.

C'EST vn Enfant couché dans vn Berceau, tenant en sa main droite vne petite Victoire, laquelle de sa droite porte vne Palme, & de la gauche vne petite Couronne. En sa gauche il a vn Schelete qui tient vne Faulx dans la main, representant la Mort.

On a voulu par cet Embleme donner à entendre, Que ce ieune Enfant

Enfant estant paruenu en aage, combattroit ses ennemis auec telle vigueur & courage, qu'il remporteroit sur eux vne glorieuse victoire, ou qu'il y perdroit la vie.

Ce Prince fut depuis le Roy HENRY LE GRAND, dont nous auons parlé, lequel rendant l'augure veritable par les effets de son magnanime courage, a remply l'Vniuers du renom immortel de ses Trophées.

II. HENRICVS BORBONIVS PRINCEPS NAVARRÆ.

AVT. VINCERE. AVT. MORI.

CE Monument metallique contient vn Palmier, signe de la Victoire, costoyé de deux Vrnes, symbole & marque de la Mort; parce que dans tels vaisseaux les Anciens auoient accoustumé de garder les cendres des defuncts.

L'Embleme a la mesme signification que le contenu en la precedente Medaille, qui est du mesme Prince de Nauarre nommé.

Sans Exergue.

III. HENRICVS BORBONIVS PRINCEPS NAVARRÆ.

IDEM. EX. EODEM. 1555.

C'EST vn Phœnix qui a vne Couronne sur la teste. Il est perché sur vn buscher ardent, & souffre l'embrasement de son corps par les flammes qu'il excite du battement de ses ailes estendues.

Pour denoter, que comme de la cendre de cet vnique Oyseau, il en renaist vn autre tout semblable; Aussi du Roy de Nauarre Henry de la Maison d'Albret, decedé en l'an cy-dessus remarqué, estoit sorty cestuy-cy son petit fils, portant le mesme nom, qui par tant de glorieuses actions s'est acquis le nom DE GRAND; auquel on peut iustement adjouster celuy de Phœnix des Monarques de son siecle.

XXIX. FRANCISCVS A FVXO.

OMNIA. SVBIECISTI. EI. 1555.

LA Medaille contient vn Chiffre de plusieurs lettres capitales, qui semblent marquer le nom & surnom de ce grand & insigne personnage François Euesque d'Aire, non moins celebre pour la splendeur de son origine, comme estant issu des Maisons de Foix & de Candale, alliées aux Royales de France, de Nauarre & de Hongrie, que par l'esclat de sa doctrine eminente, ayant esté des mieux versez en la Theologie, en la Philosophie & aux Mathematiques, comme il a tesmoigné par les excellens Escrits qu'il a donnez au public, entre lesquels est le Pymandre de Mercure Trismegiste, traduit en François, & enrichy de doctes Commentaires.

Par sa Deuise, tirée des sainctes Lettres, il a voulu monstrer; Que Dieu a sousmis à l'homme tout ce qui est dans l'Vniuers, & qu'il luy a donné des lumieres pour descouurir des choses merueilleuses.

XXX: HONORAT DE SAVOYE COMTE DE VILLARS.

DIEV. POVR. GVIDE.

ON void en ce Monument la Fortune representée sous la figure d'vne Femme nuë escheuelée, éleuant la face vers le Ciel, & ayant au costé senestre vn voile flotant au gré du vent. Elle tient en ses mains vne banderole chargée d'vne Croix pleine, qui designe les Armes de la Maison de Sauoye, de laquelle le Seigneur nommé estoit issu. Ceste Femme appuye ses pieds sur vn Globe, qui flote & surnage dans la mer.

Pour signifier ; Qu'en l'instabilité & inconstance ordinaire des choses de ce Monde, l'on ne peut auoir vne plus seure guide & conduite, que celle de la Prouidence diuine.

Ce Comte de Villars estoit fils aisné de René de Sauoye Comte de Beaufort, Grand Maistre de France & Gouuerneur de Prouence: cestuy-cy son fils fut premierement Mareschal, puis Admiral de France regnant Charles IX. auquel il rendit de grands seruices. Il eut pour fille & heritiere vnique Henriette de Sauoye, mariée premierement à Melchior des Prez Seigneur de Monpesat, puis à Charles de Lorraine Duc de Mayenne. Sans Exergue.

LE.S[R].DE.BORDILLON.GOV.ET.
LIEVT.P.LE.ROY.EN.P.



I.DVC.DE.NEMOVRS.



F.IO.VALLETA.M.M.HOSP.
HIER.

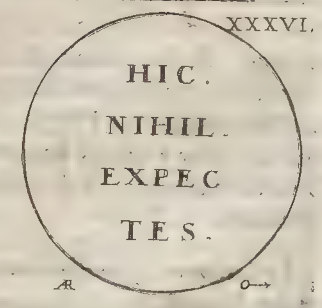


ANTONIVS.D.G.REX.NAV.



MARGARETA.HEN.II.SOROR.DVC. SABAVDIÆ.





XXXI. LE SIEVR DE BOVRDILLON GOVVERNEVR ET LIEVTENANT POVR LE ROY EN PIEMONT.

VT. SORS. VOLET. TAMEN. STABO.

LE Corps de ce Monument est d'vn Dé duquel on se sert aux jeux de hazart. La Deuise est posée sur vn roulleau à plusieurs reuoltes, par laquelle le Seigneur nommé (qui a esté Mareschal de France regnant Charles I X.) a voulu designer ; Que quelque bonne ou mauuaise fortune qui luy peust auenir, si est-ce qu'il ne laisseroit d'estre tousiours ferme & constant, comme le Dé jetté qui tombe tousiours sur l'vn de ses cubes.

Sans Exergue.

XXXII. I. DVC DE NEMOVRS.

NODOS. VIRTVTE. RESOLVO.

C'EST vn Bras armé mouuant d'vn Nuage, & tenant en main vn Coutelas, en action de trancher quantité de Neuds meslez & entrelacez.

Le Prince nommé a entendu signifier ; Que par sa vertu & son courage il se demesleroit des choses les plus confuses & difficiles.

Il estoit sorty de la tres-illustre Maison de Sauoye. Son pere, qui en estoit puisné, fut Philippes Duc de Nemours & de Geneuois, qui eut pour enfans Charles-Emanuel & Henry successiuement Ducs de Nemours ; le dernier est pere de Louis à present Duc de Nemours.

Le Graueur s'est mespris au nom du Prince ; car il s'appelloit Iaques, & non François.

Sans Exergue, la circonference de la Medaille estant remplie des mots de la Deuise.

XIII. F. IO. VALETA MAGNVS MAGISTER HOSPITALIS HIEROSOLIMITANI.

VNVS. X. MILLIA.

VN Ange ſe void icy figuré, tenant dans ſa main vn Coutelas, qu'il leue en haut pour ſe mettre en effort d'en aſſener vn Homme renuerſé à ſes pieds. Au deuant de cet Ange paroiſt vne multitude de perſonnes nuës, qui tournent le dos en fuyant, l'vne deſquelles leue le bras en action de menaçer l'Ange. En la partie ſuperieure paroiſt vne Ville en perſpectiue, & proche d'icelle vn port de mer, dans lequel ſont repreſentez des vaiſſeaux à la rade.

Pour monſtrer par le grand Maiſtre de la Religion de Malthe nommé ; Que moyennant le ſecours diuin il eſperoit ſe garder & maintenir auec peu d'hommes contre la grande multitude des Infideles, leſquels l'Ange de Dieu terraſſeroit & mettroit en fuite.

Auſſi defendit-il tres-valeureuſement & à la gloire de la nation Françoiſe le Bourg de Malthe, lors que l'Empereur des Turcs Soliman vint l'aſſieger. Ce Grand Maiſtre y reçeut vne griefue bleſſure, & le ſiege leué (à la honte & confuſion de l'ennemy) il fortifia de plus en plus l'iſle de Malthe, où il commença de faire baſtir la Cité nouuelle, qui fut de ſon nom appellée Valette.

Sans Exergue.

XIV. ANTONIVS D. G. REX NAVARRAE.

REX. CONSERVATOR.

LE Roy qui eſt icy repreſenté, le chef orné d'vne Couronne, & le Sceptre en la main gauche, tient de la droite celle d'vn pauure Homme preſque tout nud ; lequel s'appuye de la gauche ſur vne Pelle. Au derriere de cet homme paroiſt vn Oliuier, dont le pied eſt entortillé d'vn Serpent qui approche ſa teſte vers le derriere de celle du pauure homme, lequel eſt en action de ſuppliant, & mettant le genouil droict en terre.

En la partie ſuperieure de la Medaille au coſté gauche ſe void vn bras mouuant du Ciel en forme d'vn nuage, dont la main reſpand de la Manne.

Ce Roy de Nauarre a voulu faire entendre ; Que la Prouidence di-

uine a soin particulier des affligez, & souuent apporte vn secours inesperé aux plus miserables, qui ne se laissent tromper & seduire par les tentations de l'esprit malin, representé quelquefois par le Serpent. La Manne signifie aussi, que Dieu enuoye toute sorte de benedictions & de prosperitez sur ceux qui secourent les paures.

Sous l'Exergue: PROVIDENTIA. 1559.

XXXV. MARGARETA HENRICI II. SOROR DVCISSA SABAVDIAE.

DIV. POST. FATA. NITESCIT.

LA premiere partie de ce Monument metallique represente vn Tombeau ou base cubique, sur laquelle quatre Couronnes de Laurier sont posées: à costé se voyent deux branches en depart aussi de Laurier baccées. En la partie superieure paroist le Ciel semé d'estoiles, & enuironné de nuages.

Pour signifier, Que la Vertu merite des Couronnes, reluist & triomphe mesmes apres la mort de ceux qui l'ont suiuie & cultiuée.

XXXVI MARGARETA HENRICI II. SOROR.

HIC. NIHIL. EXPECTES.

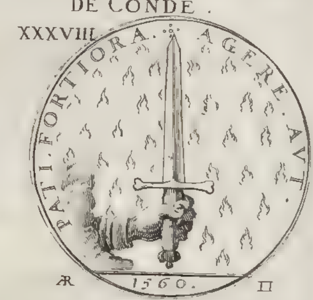
PAR ceste Inscription que la Medaille contient seulement, la Princesse a monstré sa Pieté, & qu'il ne falloit rien attendre de bon ny de solide en ce Monde: Mais qu'apres la mort ceux qui auoient bien vescu deuoient esperer du Ciel le loyer de la beatitude, & de la vie eternelle.

Ceste Duchesse de Sauoye & de Berry, fille du Roy François I. & sœur de Henry II. laquelle fit battre ceste Medaille & la precedente, estoit ornée de toutes vertus & bonnes conditions, ausquelles elle joignit la cognoissance des Lettres: ce qui la fit surnommer la Pallas de son siecle. Ayant vsé de grande liberalité enuers les hommes d'erudition & de merite; auquel loüable dessein elle imita ce grand Roy son pere, & sa tres-illustre tante paternelle Marguerite Royne de Nauarre. Son espoux fut Philbert-Emanuël Duc de Sauoye. Ils eurent pour fils vnique le Duc Charles-Emanuël, pere du tres-illustre Prince Victor-Amedée à present Duc.

Sans Exergue.

ISABELLA.VALEZIA.PHI.II. REG.HIS.VXOR. LOVYS.DE.BOVRBON.PRIN. DE CONDE.





FRANCISCVS.DVX.GVISIVS. HENRICVS.DVX.GVISIVS.





ANNAS.DVX.MEMORANCIVS.MILIT. GALL. PRAE.





XXXVII. ISABELLA VALEZIA PHILIPPI II. REGIS HISPANIARVM VXOR.

IAM. FELICITER. OMNIA.

EN ceste Medaille est vn Soleil representé en aspect d'opposition à la Lune, laquelle respand des rayons si lumineux, qu'elle semble elle-mesme estre vn autre Soleil. Au-dessus est vne Couronne sommée de cinq estoiles, sur laquelle paroissent sept autres estoilles.

Afin de signifier par ceste Royne, Qu'ayant pour espoux vn si grand Monarque tel qu'estoit le Roy Catholique d'Espagne Philippe II. Elle s'estimoit comblée de toutes felicitez, & ne deuoit plus attendre que la Couronne celeste.

Elle fut fille aisnée du Roy Henry II. & l'heureux gage de la Paix traictée à Chasteaux en Cambresis en l'an 1559. entre le mesme Roy son pere & le Roy Philippes son mary, apres les longues & difficiles guerres dont leurs Estats furent affligez; En memoire de quoy on donna à la Princesse le beau surnom de la Paix.

Sans Exergue.

XXXVIII. LOVIS DE BOVRBON PRINCE DE CONDÉ.

AGERE. AVT. PATI. FORTIORA.

LE bras mouuant d'vn nuage, dont la main tient vne Espée nuë pointée vers le Ciel; & les Flammes de feu desquelles ce Monument est semé (qui sont le symbole de l'action) representent, Qu'vn grand & releué courage deuoit agir ou patir.

Sous l'Exergue: 1560. Qui marque le temps que ce Prince genereux frere puisné d'Antoine Roy de Nauarre, se voyant esloigné du rang qui luy estoit deu par la prerogatiue & l'aduantage de sa naissance, prit des resolutions trop hardies; esprouuant les trauaux & fatigues de ceux qui se rendent Chefs d'vn party dans les guerres ciuiles.

Il acquit toutesfois la gloire d'vn des plus grands & renommez guerriers de son siecle, & a laissé vne fleurissante Posterité.

FRAN-

XIX. FRANCISCVS DVX GVISIVS.

DVRATE.

PAR la Serene icy figurée, tenant des deux mains vn Timon de nauire, en action d'en frapper & mouuoir les flots de la Mer, & d'escarter les Monstres marins qui l'enuironnent, à costé de laquelle vn rocher paroist, la ville de Naples est signifiée, laquelle estant vsurpée sur les François, pour la recouurer le Roy Henry II. establit ce valeureux Duc nommé son Lieutenant general en Italie, où il conduisit vne puissante armée à cet effet, & aussi pour secourir le Pape Paul IIII. oppressé. Mais apres la funeste bataille de S. Quentin, ce Duc estant rappellé en France, il n'eut le moyen d'executer son entreprise. De sorte que la Serene par ce mot DVRATE, emprunté d'vn vers du Poëte, semble exciter les François à la patience, & leur faire esperer de rencontrer quelque iour vne plus fauorable occasion de paruenir à leur haut dessein.

C'est le mesme Duc de Guise, qui soustint genereusement le siege de Metz contre les grandes forces de l'Empereur Charles V. gaigna la bataille de Renty, prit Calais sur les Anglois, & apres auoir rendu autres seruices signalez, & plusieurs marques de sa valeur, fut malheureusement tué au siege d'Orleans pendant les premieres guerres ciuiles pour la Religion. Sans Exergue.

HENRICVS DVX GVISIVS.

SIBI. IPSI. PRETIVM. VIRTVS.

LE Corps de ceste Medaille est d'vn Ange, qui a pris son vol dans la region de l'air entre des nuages, tenant de la main droite vne branche de Palme, & de la gauche vne Couronne de Laurier, qu'il met sur sa teste. Le Duc nommé voulant monstrer, Que la vertu est le prix & la plus digne recompense de soy-mesme, comme celle qui procede du Ciel.

Ce Duc estoit fils aisné de François Duc de Guise, duquel a esté cy-deuant parlé. Il fut heritier de son insigne valeur, laquelle parut au siege de Poictiers, & à la deffaite de l'armée des Reistres à Auneau.

XLI. ANNAS DVX MOMORANCIVS MILIT. GAL. PRÆFECTVS.

FIDEM. ÆTERN. PRÆST.

LA partie droite de ce Monument metallique fait voir vne Femme en poſition de retour, ayant l'eſpaule, le bras droict & le pied gauche nuds; Sur ſon genouil elle ſouſtient vn Globe auec ſa main gauche.

Pour denoter la continuelle fidelité du Duc nommé enuers les Rois & la Couronne; Auſſi mourut-il au lict d'honneur, comme il ſera remarqué cy-apres.

XLII. ANNAS DVX MOMORANCIVS MILIT. GAL. PRÆF.

NON. FALLAX.

IL repreſente vn Bras armé mouuant d'vn Nuage, & portant en main vne Eſpée nuë en action de frapper; le fourreau de ceſte eſpée ſemé de Fleurs-de-Lis, & attaché à vne Eſcharpe ou ceinture ſemée de meſme, paroiſt en la partie inferieure.

Afin de ſignifier par le Duc, Qu'il ne manqueroit iamais à ſon deuoir, & qu'il expoſeroit ſa vie pour la defenſe de l'Eſtat, comme celuy qui eſtoit Conneſtable de France, dont l'office eſt de porter l'Eſpée Royale deuant le Souuerain aux grandes ceremonies.

Ce Conneſtable fut eſleué à de tres-hautes dignitez, autant par ſon merite, que par les faueurs deſquelles les Rois François I. & Henry II. l'honorerent. Apres auoir rendu de notables ſeruices, il fut tué à la bataille de S. Denis, eſtant en l'aage de ſoixante dix-ſept ans, & laiſſant de Magdeleine de Sauoye ſon eſpouſe vn grand nombre d'enfans, dont l'aiſné fut François Mareſchal de France, & le puiſné Henry, auſſi Duc de Montmorency, & Conneſtable de France.

ANNAS

ANNAS. DVX. MEMORANCIVS. HENR. D. G. REX. NAVARRE.



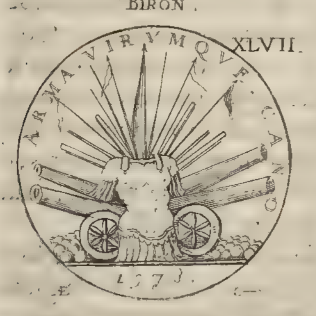


FRANCOIS. DVC. D'ALENCON. ARMAND. DE. GONTAVLT. DE. BIRON. G. M. D'ART. M. DE. FRAN.





ARMAND. DE. GONTAVLT. DE. BIRON. IEHAN. MARQ. D'ESPINAI. CONTE. DE. DVRESTAL.





XLIII. ANNAS DVX MOMORANCIVS.

PROVIDENTIA. DVCIS. FORTISS. AC. FELICISS.

ON void icy la figure de trois Deeſſes de l'Antiquité fabuleuſe, dont l'vne placée à coſté dextre eſt demie nuë, tourne le dos & porte vn Eſtendard, ayant vn caſque derriere elle à ſes pieds. Elle ſemble repreſenter Pallas. Celle du milieu, qui tient les deux autres par le corps, eſt nuë, a des ailes au dos, & ſe fait voir par la partie anterieure: vray-ſemblablement elle ſignifie la Vertu, que les Anciens peignoient auec des ailes au dos, leſquelles le Graueur a obmiſes de remarquer. La troiſieſme Deeſſe en aſpect de la premiere, auſſi nuë, a derriere elle à ſes pieds vne Ancre, & tient vne large bande ou voile flotant au gré du vent, repreſentant l'Eſperance, qui eſt ſouuent agitée de diuers mouuemens.

L'Embleme donne à entendre; Que le deuoir & la preuoyance d'vn bon Chef de guerre, l'oblige de faire ſon profit du paſſé, conſiderer le preſent, & preuoir le futur: meſme quelque fois eſperer vn heureux ſuccez des choſes hazardeuſes: Ou pluſtoſt eſt ſignifié, qu'auec la Prudence il deuoit ioindre la Vertu & la bonne Fortune.

XLIIII. HENRICVS D. G. REX NAVARRÆ.

CONSTRICTA. HOC. DISCORDIA. VINCLO. 1572.

C'EST vn Chiffre en Lettres majuſcules d'vne H. & d'vne M. qui ſignifient les noms de HENRY & de MARGVERITE Roy & Roine de Nauarre. Autour eſt vne Ceinture couuerte de pierreries, laquelle deſigne leur alliance par mariage faite au temps remarqué en ſuite de la Legende: Par le moyen de ce Mariage chacun eſperoit, que les longues diſcordes ciuiles ſeroient en fin aſſoupies, & que le nœud de la paix ſeroit fermement eſtreint; dont neantmoins les François ſe virent bien éloignez. Mais cet augure pouuoit à beaucoup meilleure raiſon conuenir à l'autre heureuſe alliance du meſme Roy HENRY d'eternelle memoire, laquelle vingt-huict ans apres, ce grand Monarque eſtant paruenu à la Couronne de France, ſuiuit ceſte-cy, qui fut declarée nulle par l'authorité de l'Egliſe.

Ceſte Roine MARGVERITE, fille du Roy Henry II. & ſœur des derniers Rois de la Maiſon de Valois, eſtoit Princeſſe de grand eſprit, liberale, charitable enuers les indigens, parloit & eſcriuoit en bons termes. Elle fut doüée d'autres bonnes qualitez, qu'elle eut communes auec les deux autres Marguerites ſes tantes paternelles.

FRAN-

FRANÇOIS DVC D'ALENÇON.

FOEDVS. AMICITIÆ.

CESTE Medaille repreſente vn Prince ayant le chef orné d'vne Couronne Imperiale, & veſtu d'vne robe à l'antique Romaine. A l'oppoſite paroiſt vne Princeſſe, ayant vne pareille Couronne en teſte, & au deſſous de l'eſtomac l'Eſcu des Armes de l'Empire, qui ſont vn Aigle à deux teſtes. Ils ioignent leurs mains droites en action de ſe donner & receuoir la foy mutuellement: ce qui ſe découure encore par ces mots de l'Exergue, FOEDVS AMICITIÆ. Dans la circonference de la Medaille apparoiſt Iris ou l'Arc-en-Ciel, qui eſt vn autre teſmoignage d'Alliance, à l'imitation de celle, que Dieu fit entre luy & les hommes, dont l'Eſcriture fait mention.

Encore que le Graueur ait attribué ceſte Medaille à FRANÇOIS *Duc d'Alençon, puis d'Anjou, dernier fils de Henry II. Roy de France, voulant repreſenter ſa confederation auec les Eſtats des Prouinces vnies des Païs-bas; ſi eſt-ce qu'il y a apparence d'eſtimer, que le Monument denote pluſtoſt l'Alliance qui fut ſolemnellement contractée en l'an 1552. entre le meſme Roy Henry II. d'vne part, & les Princes d'Alemagne, ou de l'Empire, d'autre; ce Monarque les ayant pris en ſa protection contre les oppreſſions de l'Empereur Charles V. ce qui luy fit obtenir le glorieux titre de* RESTAVRATEVR ET DEFENSEVR DE LA LIBERTÉ GERMANIQVE.

ARMAND DE GONTAVLT DE BIRON GRAND MAISTRE DE L'ARTILLERIE, M. DE FRAN.

FAMAM. EXTENDERE. FACTIS.

ON remarque en la partie ſuperieure de ce Monument le Ciel, dans lequel eſt le mot Hebreu יהוה. Du meſme Ciel ſort vne Main qui tient vn Foudre, le tout enuironné de rayons: En la partie inferieure paroiſt vn Crocodile, qui chemine, & a la veuë tournée fixement vers vn Sceptre ſommé d'vne Couronne Royale fermée, & tempeſtée de perles.

Ce Foudre repreſente l'Artillerie, de laquelle alors le Seigneur nommé eſtoit Grand Maiſtre, & depuis a eſté tres digne Mareſchal de France; Il a toute ſa vie eu à meſpris le repos ſans honneur, & par ſes hauts faicts d'armes eſtendu la gloire de ſa renommée en combatant d'vn courage inuincible pour le ſouſtien de la Couronne contre les ennemis de Dieu & de l'Eſtat, qui ſe ſont mis en effort de renuerſer l'authorité Souueraine ſignifiée par le Sceptre & la Couronne; comme les aduerſaires le ſont par le Crocodile.

ARMAND fut ſouuent Lieutenant general des Rois dans leurs armées, & à la bataille d'Yury aſſiſtoit HENRY LE GRAND.

Son pere Iean de Gontault Seigneur de Biron fut pris à la bataille de S. Quentin, & mourut pendant sa prison.

Sous l'Exergue : NON. EX. OTIO. 1578.

XLVII. ARMAND DE GONTAVLT DE BIRON.

ARMA. VIRVMQ. CANO.

LA Medaille fait voir vn amas d'Armes, qui paroissent par dessus vne Cuirasse. A costé sont braquez quatre Canons, deux d'vne part, & deux d'vne autre ; plusieurs Boulets paroissent sur le terrein.

La figure (comme la precedente) represente la charge de Grand Maistre de l'Artillerie de France, qu'exerçoit le Seigneur nommé, ainsi qu'il a esté remarqué ; & par sa Deuise empruntée du premier vers de l'Aeneide de Virgile, est faite allusion à son nom d'ARMAND. Le terme CANO, par vne autre allusion, semble designer le Canon. Comme ce Seigneur de Biron estoit du tout Martial & belliqueux, aussi mourut-il en l'an 1592. au milieu des Armes. Car estant Mareschal de France, il perdit la vie d'vn coup de boulet, qu'il receut au siege d'Espernay, ville du Comté de Champagne, que le Roy HENRY LE GRAND assiegeoit en ce temps-là.

Sous l'Exergue : 1578. Auquel an la Medaille passa dans les mains du public.

XLVIII. IEAN MARQVIS D'ESPINAY, COMTE DE DVRESTAL.

SIC. IVNCTI. SVMVS. AMORE.

L'ON void icy cinq Lis au naturel sortans de leur tige entrelacée auec vne plante d'Espine. Au pied sur le terrein est couché vn Lion, en action de garder les Lis & l'Espine.

Sous l'Exergue : HOS. DVOS. CONSERVO. 1578. Le Marquis nommé, sorty de la noble & ancienne Maison d'Espinay en Bretagne, rendit seruice aux Rois Charles IX. & Henry III. Il espousa la riche heritiere de la Maison de Vieilleuille & de son fils Claude d'Espinay Comte de Durestal, est issuë Françoise d'Espinay heritiere de ceste Maison, qui fut premiere femme du tres-genereux Seigneur Henry de Schonberg Comte de Nantueil Mareschal de France, & mere de Charles de Schonberg Duc de Haluuin Pair de France, Gouuerneur & Lieutenant general du Roy en Languedoc, qui ne degenere point de la vertu de ses pere & ayeul, dont les glorieuses playes qu'il a receuës rendent tesmoignage.

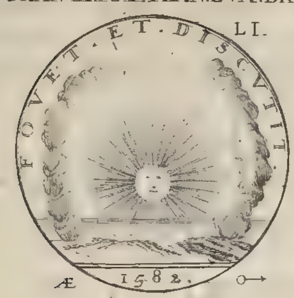
FRANCISC.DVX.BRABANTIÆ.



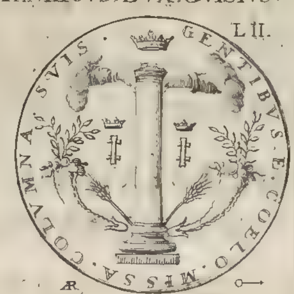
PHILEBERT.DE.LA.GVICHE.
G.M.D.L'ARTIL.E DE. FRAN.



FRANCISC.F.FRAN.DVX.BRAB.



HENRICVS.DVX.GVISIVS.



HENRICVS.DVX.GVISIVS.



HENRY.DE.BOVRBON.P.D.CONDE.



XLIX. FRANCISCVS DVX BRABANTIÆ.

TALIS. ALEXANDRI. TIGRIN. SVPERANTIS. IMAGO.

EN ceste Medaille est conseruée l'Effigie du Duc nommé, ayant le chef descouuert, & estant armé & monté sur vn cheual. Sous l'Exergue : 1579. Pour marquer le temps auquel ce Prince Duc d'Anjou & d'Alençon, fils & frere des Rois Henry II. & Henry III. estant appellé par les Estats des Prouinces vnies des Païs-bas, pour prendre leur protection & le commandement souuerain sur eux, entra dans ces Païs, tout ainsi que le Grand Alexandre dans le Royaume de Perse, qu'il subiugua. Mais l'entreprise du Prince François, qui fut depuis solemnellement couronné Duc de Brabant, n'eut en fin (par le mauuais conseil d'aucuns des siens) vn si heureux succez que fut celuy de ce grand & victorieux Monarque de l'antiquité, auquel il est comparé.

L. PHILEBERT DE LA GVICHE GRAND M. DE L'ARTILLERIE DE FRANCE.

NON. SORTE. SED. VIRTVTE.

C'EST vn Homme armé qui leue le bras, & porte vne Espée nuë, en action de trancher vn amas de Nœuds confus & entrelacez.

Ce Seigneur de la Guiche voulant donner à entendre ; Que par la Vertu, plustost que par la Fortune, il surmonteroit les difficultez qui se presenteroient en l'execution de ses hauts desseins. Il fut Gouuerneur & Lieutenant general pour le Roy des païs de Lyonnois, Forests & Beauiolois, & rendit de signalez seruices aux Rois Henry III. & HENRY LE GRAND. Il succeda au Seigneur de Biron en la dignité de Grand Maistre de l'Artillerie de France.

Sous l'Exergue : 1579. Temps auquel la Medaille fut diuulguée.

FRANCISC. F. FRAN. DVX BRAB.

FOVET. ET. DISCVTIT.

LE corps de ce Monument metallique eſt vn Soleil lumineux, qui reſpand ſes rayons preſque par tout l'eſpace d'iceluy. Ce grand flambeau du monde eſt repreſenté auec diuerſe proprieté: Par ſa force & chaleur il nourrit & entretient les fruicts & donne vigueur à la Terre; & par la vertu de ſes rayons il diſſipe & eſcarte les Nuages qui l'enuironnent, & ne leur permet de ſe reünir.

Sous l'Exergue: 1582. Remarque du temps precis, auquel ce Fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, fut ſolemnellement proclamé & couronné Duc de Brabant dans la ville d'Anuers capitale de ce Duché. La Deuiſe donne à entendre; Que le Prince auoit pris vne genereuſe reſolution de proteger les peuples des Pays-bas, qui s'eſtoient mis en ſon obeiſſance, & de tellement eſcarter & faire ceſſer le nuage des troubles & diuiſions, deſquelles depuis long temps ils eſtoient affligez; qu'il y eſtabliroit vne bonne paix & tranquillité, de laquelle naiſtroient l'abondance & toute ſorte d'autres proſperitez.

La preſomption eſt forte, que le Monument fut publié & reſpandu parmy le peuple en ſigne d'allegreſſe, lors de ce magnifique Couronnement, ainſi qu'il eſt accouſtumé en ſemblables occaſions.

HENRICVS DVX GVISIVS.

GENTIBVS. E. COELO. MISSA. COLVMNA. SVIS.

DANS la Medaille on void vne Colomne ſur vn piedeſtat; elle eſt ſurmontée d'vne Couronne Ducale; & ſouſtenuë en la partie ſuperieure par deux Mains, dont les bras partent de deux Nuages. Aux coſtez de ceſte Colomne (qui ſemble repreſenter celle que Dieu fit paroiſtre pour la conduite du peuple d'Iſraël) on void deux doubles Croix auſſi couronnées. Du pied de la Colomne ſortent deux Eſpics de bled & deux Amalthées comblées de diuerſe ſorte de fruicts & ſurhauſſées de branches de Laurier.

Pour monſtrer, Que le Duc nommé ſeroit le ſupport des ſiens, & qu'aſſiſté du ſecours & de la faueur celeſte il les feroit fleurir & proſperer.

Sans Exergue, la circonference de la Medaille eſtant occupée par les mots qui ſeruent de Deuiſe.

LIII. HENRICVS DVX GVISIVS.

FIDEI. VICTRICI.

ICY eſt vn Autel, ſur lequel ſont deux Mains d'oppoſite qui ſe ioignent l'vne dans l'autre, en action de ſe donner & receuoir la foy reciproquement. Elles ſortent de deux Nuages & ſupportent vne double Croix couronnée & entrelacée de deux branches de Laurier baccées.

Afin de ſignifier par le Duc nommé; Qu'il rendoit graces à Dieu de luy auoir fait obtenir la Victoire ſur les ennemis de la Foy & de l'Eſtat, & proteſtoit de ſon inuiolable Fidelité.

Le Monument peut auoir eſté fait & publié apres la Victoire obtenuë lors de la deſroute de l'armée eſtrangere à Auneau, en laquelle ce Duc eut la meilleure part, & s'aquit vne inſigne reputation.

Sans Exergue.

LIIII. HENRY DE BOVRBON PRINCE DE CONDE'.

NIL. DESPERANDVM. AVSPICE. CHRISTO.

ON void en la Medaille vn Homme à demy nud agenouillé, qui regarde le Ciel, & met la main gauche ſur vn Autel, leuant la droite, en action d'implorer en ſes afflictions preſſantes le ſecours & l'aſſiſtance diuine.

Il donne à entendre; Que celuy qui en aduerſité met toute ſa confiance en Dieu, & reclame ſon ſainct Nom, ne doit point deſeſperer, ſe mettant ſous vne ſi bonne conduite.

Le Prince nommé fils aiſné de Louis de Bourbon Prince de Condé fut heritier de ſa valeur heroïque, & a laiſſé pour fils le tres-illuſtre Henry de Bourbon ſecond du nom auſſi Prince de Condé, Gouuerneur de Berry & de Bourgongne, duquel la generoſité & les ſignalez ſeruices rendus au Roy & à l'Eſtat ſont au deſſus de toute recommandation.

Sous l'Exergue : 1584.

GVY. DE. LAVAL. MARQ. DE. NELLE.



ANNE. DE. IOYEVSE. PAIR. ET ADM. DE. FRANCE.



F. DE. BOVRB. DVC. DE. MONPENS. P. S. DE. DOMBES. PAIR. DE. FRAN.



HENRICVS. D. G. REX. NAVARR.



HENRICVS. DVX. GVISIVS.



I. LOYS. DE. LA. VALETTE. D'ESPERNON. P. ADM. ET. COL. D. FRAN. G. D. NORM.



LV. GVY DE LAVAL MARQVIS DE NESLE.

INVITIS. PROCELLIS.

C'EST vn haut Rocher furieusement battu des vagues & flots de la Mer, & de l'orage des vents.

Pour marquer la ferme constance d'vn homme genereux, qui ne peut estre esbranlée par quelque disgrace ou infortune, qui luy puisse auenir.

Ce Seigneur estoit de l'illustre Maison de Laual, & fils vnique de Iean de Laual Seigneur de Loüé. Il tiroit son origine maternelle de celle de Rohan. Estant en la fleur de ses ans il mourut d'vne blessure griefue, mais honorable, qu'il receut à la bataille d'Yury, au seruice du Roy HENRY LE GRAND, & ainsi finit glorieusement ses iours au lict d'honneur.

Sous l'Exergue: 1584.

LVI. ANNE DE IOYEVSE PAIR ET ADMIRAL DE FRANCE.

ET. MOROR. ET. PROPERO.

L'Ancre entrelacée de deux branches de Laurier, sur la boucle de laquelle paroist vn Aigle à vol estendu, qui designe l'agilité, comme l'Ancre la maturité, enseigne; Qu'aux affaires humaines & occasions importantes il faut vser de diligence, & quelques fois de retardement quand il en est besoin, &, comme on dit, se haster lentement.

La Deuise conuenoit au Seigneur nommé, lequel par ses vertus & perfections merita la faueur tres-particuliere du Roy Henry III. qui le crea Duc de Ioyeuse, Pair & Admiral de France, & Gouuerneur de Normandie. Sa Majesté l'ayant declaré son Lieutenant general en l'armée de Guyenne, combatant à la bataille de Coutras, il y perdit la vie; sans laisser aucune lignée de son espouse Marguerite de Lorraine, sœur de la Roine Louise femme du Roy. Il estoit fils aisné de Guillaume de Ioyeuse Mareschal de France, Lieutenant general du Roy en Languedoc. La memoire d'Anne son fils est d'ailleurs celebre, pour auoir fauorisé les hommes de Lettres, & souuent recommandé leur merite enuers ce grand Monarque son bien-faicteur.

Sous l'Exergue: 1585. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

II. FRANCOIS DE BOVRBON DVC DE MONTPENSIER P. S. DE DOMBES PAIR DE FRANCE.

HOMINES. SERVARE. DECORVM.

LE Corps de ceste Medaille consiste en vn Arion nud couronné de Laurier, qu'vn Dauphin nageant dans la mer porte sur son dos. De sa main droite il tient vne Victoire, laquelle auance vne autre Couronne aussi de Laurier sur la teste du mesme Arion, qui en sa gauche porte vne Harpe.

La fabuleuse Antiquité a tenu, que cet excellent Poëte & joueur de Harpe, s'estant jetté en mer pour euiter vn grand peril qui le menaçoit, vn Dauphin le receut amiablement & le sauua. L'Embleme represente donc; Qu'vn Prince magnanime & victorieux doit en la guerre, quand il a de l'auantage, vser de Clemence, & imiter le bon naturel de ce Roy des poissons, qui se plaist à sauuer & garantir les hommes du danger; d'où vient qu'il porte haine au Crocodile ennemy du genre humain.

Sous l'Exergue: 1585. Qui designe le temps auquel ce bon Prince du genereux Sang de Bourbon des premiers s'opposa vertueusement aux progrez de ceux du party de la Ligue de Poictou, qui auoient leué les armes contre l'authorité du Roy. Car il en deffit vne bonne trouppe: & d'autant qu'en sa victoire il vsa de moderation, espargnant le sang humain, la Medaille peut auoir esté diuulguée pour en conseruer la memoire.

II. HENRICVS REX NAVARRÆ.

SIC. VINCERE. CERTVM. 1587.

VN Bras est icy figuré partant du Ciel au costé senestre de la Medaille, & tenant en la main vne Lance pointée contre-bas. Elle trauerse vne autre Lance rompuë par le milieu en deux portions.

Embleme qui signifie la Victoire signalée que cet inuincible Monarque nommé, alors seulement Roy de Nauarre, obtint à Coutras, par la grace & faueur diuine. On pourroit estimer, qu'il est representé par la Lance entiere, & par celle qui paroist rompuë, le Duc de Ioyeuse Chef de l'armée contraire, qui demeura mort sur le champ de bataille.

Les chiffres, qu'on void en suite de la Legende, marquent precisement le temps que ceste victoire fut obtenuë, qui donna iour au Prince magnanime dans l'espais nuage des troubles & discordes ciuiles, & luy traça le chemin pour monter sur le throsne de la Monarchie

Françoise, comme il fit bien-tost apres malgré tous les efforts de ses ennemis qu'il surmonta genereusement.

LIX. HENRICVS DVX GVISIVS.

MAIORI CVSTODIA CVSTODIOR. 1588.

ON remarque en ce Monument des Bastions & Ramparts, du milieu desquels sort vn Serpent entortillé, leuant la teste vers le Ciel, où paroist vne Croix.

Afin de donner à entendre; Que la Prouidence & l'assistance diuine pour la defense & conseruation d'vne Cité, est beaucoup plus seure, que ne sont, ny la prudence humaine signifiée par le Serpent, ny les fortifications dressées par les foibles mains des hommes.

LX. IEAN LOVIS DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON P. AD. ET COL. DE FRAN. G. DE NORM.

IBIT. DVCE. TVTA. COLVMBA.

L'Ornement de ceste Medaille est vn Nauire qui vogue sur mer, ayant le vent en pouppe, sur lequel vole vne Colombe, costoiant vn Rocher.

Sous l'Exergue : 1588. En ce temps là le Seigneur nommé attaqué, tant par diuers libelles que la faction de la Ligue semoit parmy le peuple, que par des effets sinistres vouloit monstrer; Qu'estant protegé de la faueur diuine, designée par la Colombe, il esperoit surmonter la calomnie, & de se maintenir tousiours en seureté, ne craignant point que le vaisseau de sa bonne fortune fist naufrage, quoy qu'il fust agité & furieusement attaqué pendant les grands orages & mouuemens, qui troubloient la France.

Aussi le mesme Seigneur auoit-il la faueur & bienueillance particuliere du Roy Henry III. qui l'a éleué à de grands honneurs & dignitez, lesquelles il merita par ses seruices : imitant la vertu & fidelité du feu Seigneur de la Valette son pere, Lieutenant general pour le Roy en Guyenne; comme la sienne est encore imitée par ses trois genereux enfans, qu'il void pareillement eleuez à de hautes dignitez, acquises aussi par le prix de leur merite.



I.L.A.LA.VALETA.D.ESPERN.P.
ET.TOT.GAL.PEDIT.PRÆF.



FRAN.A.BONA.DESDIGVERIVS.



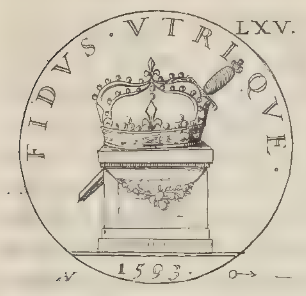
CHARLES.DE.G.DE.BIRON.MAR.
DE.FRANCE.



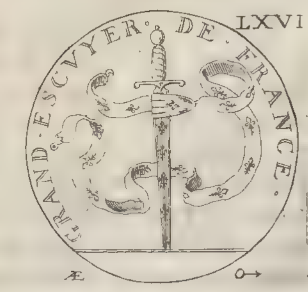
CATH.DE.BOVRBON.M.D'ISLE.
C.DE.BEAVFORT



HENRICVS.LOT.DVX.
MEDVANÆ.



CLAVDE.GOVFFIER.DVC.
DE.ROVANNOIS.



LXI. I. L. A LAVALETA D. ESPERN. P. ET TOT. GAL. PEDIT. PRÆF.

INTACTVS. VTRINQVE.

LE Lion figuré en ceste Medaille tourne la teste vers vne Megere, laquelle a des serpenteaux pour cheuelure. Elle est nuë iusques à la ceinture, & tient en chacune de ses mains deux Flambeaux allumez, approchant celuy qu'elle a dans sa droite vers la face du Lion, qui ne s'en estonne point.

Pour donner à entendre; Que les diuerses entreprises finistrement brassées sur la personne du Duc nommé, & les calomnies auancées contre son honneur par ses ennemis n'auoient eu le pouuoir de l'offenser, ny d'entamer sa reputation, qui estoit demeurée entiere; les ayant éuitées & méprisées autant par son magnanime courage, que par sa prudence. Sans Exergue.

LXII. FRANCISCVS A BONA DESDIGVIERIVS.

IN. ÆTERNVM.

CES deux Mains droites jointes ensemble, en action de se donner & receuoir mutuellement la foy, partent de deux Nuages celestes, & ont à costé deux branches de Laurier, & en la partie inferieure vne de Palme.

Elles signifient, auec l'ame de la Deuise; Que le Seigneur nommé protestoit d'vne eternelle & inuiolable fidelité enuers le Roy & l'Estat, esperant par ce moyen triompher des ennemis de sa Majesté & de sa Couronne. Aussi par ses longs & fideles seruices rendus dedans & dehors le Royaume, & par les glorieux trophées qu'il a plusieurs fois remporté, s'est-il rendu digne des eminentes charges de Lieutenant general du Roy en ses Armées, de Gouuerneur de Prouinces, de Mareschal, puis de Connestable de France, solstice des honneurs militaires. Sa fille vnique & seule heritiere Magdelene de Bonne a esté mariée à Charles Seigneur de Crequy, Duc, Pair & Mareschal de France, l'insigne valeur & generosité duquel est aussi cognuë d'vn chacun.

CHAR-

II. CHARLES DE GONTAVT DE BIRON MARESCHAL DE FRANCE.

ET. SOLO. ET. SALO.

CE Monument represente la moitié d'vn Globe Terrestre entourné de la Mer. Vers la partie superieure le Ciel paroist en forme d'vn nuage, & dans iceluy au costé gauche se void la Planette de Mars.

Sous l'Exergue : 1593. Marque du temps auquel ce Seigneur de Biron, qui a esté comme vn autre Mars, fut honoré par le Roy HENRY LE GRAND de l'Office d'Admiral de France. Voulant donner à entendre par sa Deuise, Que s'il auoit valeureusement seruy sa Majesté sur terre, il continuëroit de luy rendre les mesmes deuoirs sur Mer. Il estoit fils aisné d'Armand de Gontaut Seigneur de Biron, Mareschal de France, imitant sa generosité il paruint aussi à la dignité de Mareschal & à celle de Duc & Pair, desquelles il fut honoré par le Roy HENRY LE GRAND : Mais depuis il ternit ce grand renom qu'il s'estoit acquis, prestant l'oreille aux malheureuses intelligences des Estrangers ennemis de l'Estat François, lesquelles faisant ombre à la splendeur de sa vertu heroïque le ietterent en fin dans le precipice de sa ruine.

III. CATHERINE DE BOVRBON MARQVISE D'ISLE, COMTESSE DE BEAVFORT.

EX. HIS. TIBI. NECTE. CORONAM.

DANS la Medaille est vne Main mouuante du Ciel, tenant deux Amalthées liées ensemble & renuersées, desquelles s'espandent des fleurs. Au milieu est representé vn Miroüer.

La Princesse nommée voulant monstrer ; Qu'elle se façonneroit vne Couronne immortelle de Pieté, de Chasteté, & d'autres vertus celestes ; pour seruir de miroüer & d'exemple aux Princesses de son temps.

Elle estoit fille vnique sortie du premier mariage de Henry de Bourbon premier du nom Prince de Condé, & de Marie de Cleues de la Maison de Neuers son espouse. Mais la mort flestrit bien-tost apres ceste ieune fleur naissante, sans qu'elle eust esté alliée par mariage.

Sous l'Exergue : 1593. Année que la Medaille fut diuulguée.

LXV. HENRICVS LOTHAR. DVX MEDVANÆ.

FIDVS VTRIQVE.

PAR la Couronne fermée & posée sur vn Autel, au costé de laquelle est vne Espée nuë la pointe en bas; le Duc de Mayenne nommé a laissé vne marque aux siecles suiuans de sa fidelité, & qu'il combattroit pour le soustien de la Religion & de la Couronne.

Sous l'Exergue : 1593.

Le nom HENRICVS *a esté graué par inaduertance au lieu de celuy de* CAROLVS.

LXVI. CLAVDE GOVFFIER DVC DE ROVANOIS GRAND ESCVYER DE FRANCE.

ON void icy vne Espée Royale dans vn fourreau couuert & semé de Fleurs-de-Lis; elle pend d'vne Ceinture semée de mesme; Qui sont les marques de l'Office de Grand Escuyer de France, que ce Duc de Rouanois a par vn long temps dignement exercé sous quatre Rois.

Il estoit fils d'Artus Gouffier Marquis de Boisy, Grand Maistre de France, & d'eux sont issus les autres Ducs de Rouanois & Marquis de Boisy, Gilbert & Louis Gouffiers pere & fils.

HENRY. DVC. DE. MONPENSIER. PRIN. S. D. DOMBES.



CATHER. SOEVR. VNIQVE. DV. ROY.

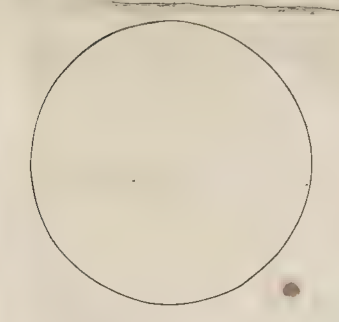


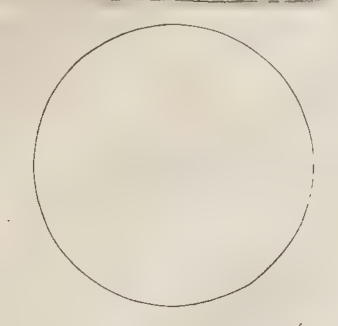
HENRY. DE. LA. TOVR. P. GENTILH. D. L. CHAMB. D. ROY.



GABRIEL. NONPART. CONTE. DE. LAVSVN.







LXVII. HENRY DVC DE MONTPENSIER, PRINCE SOVVERAIN DE DOMBES.

ÆQVVS. VTERQVE. LABOR.

CESTE Medaille est composée de deux Boucliers opposez l'vn à l'autre : dans celuy du costé dextre est empreinte la face horrible de Meduse, qui a pour cheuelure des serpenteaux ; dans l'autre est figuré vn Hibou.

Afin de denoter par ce Prince, fils vnique de François de Bourbon Duc de Montpensier ; Qu'il s'efforceroit d'acquerir egalement la Prudence, representée par le chef de Meduse, & la Sagesse par cet Oyseau nocturne consacré à Minerue, que les Poëtes ont feint estre en sa tutelle.

Les rares qualitez qui furent en ce bon & genereux Prince rendront son nom immortel à la posterité. Car apres auoir dignement & fidellement assisté les Rois Henry III. & HENRY LE GRAND pendant les grands mouuemens de la Ligue, & s'estre exposé aux perils, il receut vne griefue playe au siege de Dreux, qui luy causa la fin de ses iours, au grand regret du Roy & de toute la France. Laissant pour vnique fille & heritiere la tres-illustre & tres-vertueuse Princesse Marie de Bourbon Duchesse d'Orleans & de Montpensier, qu'vne mort prématurée, comme auoit esté celle du Duc son pere, rauit trop tost à la France, qui la regrette encore.

Sous l'Exergue : 1594. Temps auquel la Medaille fut publiée.

LXVIII. CATHERINE SOEVR VNIQVE DV ROY.

CANTV. NON. RVMPITVR: VLLO.

VNE Femme est icy representée joüant d'vne Harpe, & ayant à ses pieds vn Serpent, lequel semble siffler, & mordre les bords de sa robe.

Pour monstrer par ceste Princesse Duchesse de Bar; Que l'harmonie de ses Vertus & bonnes conditions ne pourroit estre interrompuë ny diuertie par les efforts & tentations de l'ennemy du genre humain, que l'Escriture designe quelque fois par le Serpent.

Elle estoit fille vnique des Roy & Roine de Nauarre, Antoine & Ieanne, & sœur du Roy HENRY LE GRAND; fut recherchée & desirée en mariage par les Rois de France, d'Espagne & d'Escosse, & par plusieurs autres grands Princes: Mais Dieu l'auoit destinée à Henry Duc de Bar, depuis Duc de Lorraine, qui l'espousa, & n'en eut enfans: Il laissa seulement deux filles de sa seconde femme qui estoit issuë de la Maison de Mantouë.

Sous l'Exergue: 1584. Marque du temps que la Medaille passa premierement dans les mains du public.

IX. HENRY DE LA TOVR P. GENTILH. D. L. CHAMB. D. ROY.

DANT. ADVERSA. DECVS.

PAR vne claire & resplendissante Estoille, qui est enuironnée de rayons & de nuages espais, le Duc de Bouillon, auparauant qualifié Vicomte de Turene, a voulu signifier; Que les grandes aduersitez dont il fut affligé dez sa ieunesse, & les traits de la calomnie desquels on s'efforça de blesser sa reputation en vn aage plus auancé, n'auoient seruy qu'à rendre son nom & sa vertu plus celebres, & par ses actions pleines de generosité s'acquerir de l'honneur, qui paroissoit d'autant plus en cet illustre Seigneur, qu'il se trouuoit aduantagé non seulement d'vne extraction releuée, ses Ayeuls estans originaires des anciens Comtes d'Auuergne; mais aussi de plusieurs riches Terres & Seigneuries tombées en cette Maison au moyen de diuerses alliances par mariage.

Il suiuit la fortune premierement de François Duc d'Alençon & d'Anjou, frere du Roy Henry III. & l'accompagna en ses guerres & voyages des Pays-bas, où il demeura prisonnier. Apres la mort de ce Prince il seruit auec beaucoup de prudence & de valeur le Roy Henry le Grand, & combatit à Coutras auec sa Majesté, qui le

crea Mareſchal de France, & moyenna ſon mariage auec Charlote de la Marck Ducheſſe de Bouillon, & Souueraine de Sedan. Il fut depuis auſſi allié auec Eliſabeth de Naſſau iſſuë des Princes d'Oren-ges. De ceſte ſeconde femme il a eu, entre autres enfans, ſon fils aiſné Federic-Maurice auſſi Duc de Bouillon, qui ſuiuant les veſtiges du pere & de ſes ayeuls paternels & maternels, fait à preſent ſigna-ler ſon courage & ſa vertu dans les guerres des meſmes Pays-bas, pendant que Henry de la Tour Vicomte de Turenne ſon puiſ-né eſt employé par le Roy en la guerre d'Alemagne.

Sous l'Exergue : 1595. Année en laquelle la Medaille fut don-née au public.

LXX. GABRIEL NOMPAR COMTE DE LAVSVN.

SIC. IN. VIVIS. VIVO. AMORIS. FLAMMIS.

C'EST la figure d'vn Fourneau, du ſommet duquel & de l'entrée ſortent des Flammes, & autour d'iceluy volent des Abeilles.

Le Seigneur nommé voulant monſtrer par cet Embleme ; Qu'en l'ardeur de ſon Amour (comparé au feu) il ne laiſſoit pas de ſentir de la douceur, repreſentée par les Abeilles. Il eſtoit fils de Fran-çois Nompar de Caumont Baron de Lauſun. Le Roy Hen-ry III. l'aſſocia en l'Ordre des Cheualiers du Sainct Eſprit. De Ca-therine de Grandmont fille du Comte de Guiſchen ſon eſpouſe il a eu pour fils François Nompar de Caumont Comte de Lauſun, pere de Gabriel Nompar, à preſent Marquis de Puiguilhem & Comte de Lauſun, Capitaine des cent Gentils-hommes de la Maiſon du Roy.

Sous l'Exergue : 1595.

C·DE·BOVRBON·C·DE·SOISSONS. PAIR·ET·G·M·DE·FRAN.



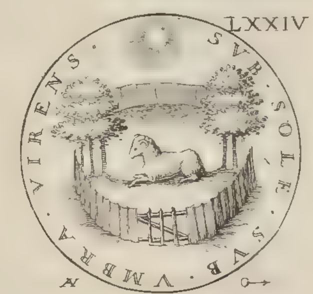
FR·D'ESPINAY·S^R·DE·S^T·LVC·G·M. DE·L'ART·DE·FRAN.



BER·D·LA·VALETTE·ADM·D·FRAN GOV·DE·PROV.



LEONOR·DVC·DE·LONGVEVILLE.



MARIA·DE·CLEVES.



HENRIET·CAT·DE·IOYEVSE. D·DE·MONPENSIER.



LXXI. CH. DE BOVRBON COMTE DE SOISSONS P. ET G. M. DE FRANCE.

IMPAVIDE.

ON void en ce Monument metallique vn Rocher hautement éleué & entrecouppé de precipices, ayant ſur la cime des branches de Laurier, qui le garentiſſent des foudres & tempeſtes dont il eſt battu. Ses deux coſtez ſont attaquez par le ſouffle impetueux des Vents, & ſon pied par les flots courroucez de la Mer, contre leſquels violens aſſauts il demeure ferme & immobile. Au contour de la Medaille paroiſt vne Couronne de deux branches auſſi de Laurier. L'ame de la Deuiſe eſt dans vn roulleau poſé au pied du Rocher.

Pour marquer; Que le tres-illuſtre & tres-genereux Prince nommé auoit en fin triomphé des aduerſitez dont il eſtoit combattu, & qu'il demeureroit touſiours dans la Conſtance incapabale d'aucune crainte.

Il eſtoit l'vn des fils puiſnez de Louis de Bourbon Prince de Condé. Voyant éclater les mauuais deſſeins de ceux qui s'efforçoient d'opprimer la Royale Maiſon de Bourbon pendant les mouuemens de la Ligue, il embraſſa le iuſte party du feu Roy HENRY LE GRAND, lors Roy de Nauarre, & auec luy combatit à la bataille de Coutras. En autres occaſions importantes il rendit à ſa Majeſté & à l'Eſtat des preuues de ſa fidelité & de ſon courage, meſmement en la guerre de Sauoye, en laquelle le Roy l'eſtablit Lieutenant general de ſon Armée.

Son fils vnique le tres-illuſtre Prince Louis de Bourbon à preſent Comte de Soiſſons, Pair & Grand Maiſtre de France, & Gouuerneur de Champagne & de Brie, ne degenere point des vertus paternelles, & rend les meſmes deuoirs au Roy LOVIS LE IVSTE.

Sans Exergue: Le contour de la Medaille eſtant occupé entierement par la Couronne de Laurier.

FRAN-

XXII. FRANÇOIS D'ESPINAY S[R] DE S[T] LVC GR. MAISTRE DE L'ARTILLERIE DE FR.

QVO. IVSSA. IOVIS.

LE corps de la Medaille eſt compoſé d'vn Nuage, duquel ſort vn Foudre, dont les flammes paroiſſent entre deux ailes, pour deſigner ſa viſteſſe & merueilleuſe agilité.

Par cet Embleme le defunct Seigneur de S. Luc a voulu donner à entendre, Qu'il eſtoit touſiours preſt & diſpoſé d'employer le Foudre impetueux des canons du Monarque François, le GRAND HENRY, qui luy en auoit commis la direction, aux lieux où les hautes entrepriſes & commandemens de ſa Majeſté l'appelleroient.

Sous l'Exergue: 1597. Année que le memorable ſiege & la priſe d'Amiens renditent remarquable, mais funeſte, par ſa mort que ce Seigneur y receut d'vne bleſſure, ayant remporté l'honneur d'vn grand Chef de guerre, comme il fit paroiſtre principalement dans les Prouinces de Picardie & de Bretagne, où il eut le commandement ſur les Armées Royales. Son fils aiſné Timoleon d'Eſpinay Seigneur de S. Luc & Comte d'Eſtelan, a auſſi merité par ſes ſeruices d'eſtre honoré de la dignité de Mareſchal de France.

XXIII. BERNARD DE LA VALETTE ADMIRAL DE FRANCE, GOVVERNEVR DE PROVENCE.

HAC. LVCE. VIAM.

ON remarque icy vne Cuiraſſe auec des Braſſars; elle eſt ſurmontée d'vn Caſque; à coſté eſt vn Guidon ou Lance auec vne banderolle; Au deſſous paroiſſent vn Bouclier, vn Tambour &

vn Canon braqué, le tout posé sur des Flammes de feu.

Pour signifier par le Seigneur nommé; Que par la force des Armes il se feroit passage en tous les lieux & aux occasions où il seroit vtile pour le seruice de son Prince.

Il en rendit des preuues signalées aux employs honorables qu'il eut dans les Prouinces de Dauphiné & de Prouence (de laquelle il eut le gouuernement) comme aussi contre le Duc Charles-Emanuël de Sauoye, dont il deffit l'armée à Vinon pendant les troubles de la Ligue. En fin il termina glorieusement le cours de sa vie estant mort au lict d'honneur d'vne blesseure qu'il receut, lors qu'il tenoit la place de Roquebrune assiegée, laissant vn extreme regret au Roy HENRY LE GRAND, & à tous les bons François; auec l'exemple d'vn des plus valeureux & prudents Capitaines de son siecle. Il estoit frere aisné de Ican Louis de la Valette Duc d'Espernon.

Sous l'Exergue : 1597. Temps auquel la Medaille fut diuulguée cinq ans auparauant son decez.

LXXIIII. LEONOR DVC DE LONGVEVILLE.

SVB. SOLE. SVB. VMBRA. VIRENS.

C'EST la figure d'vn Mouton couché au milieu d'vn Bercail entre des Arbres ornez de leurs feuillages, qui paroissent aux deux costez d'iceluy en opposite. Dans la partie superieure se void vn Soleil, qui darde ses rayons.

L'intention du Prince nommé a esté de donner à entendre; Que dans les penibles trauaux & fatigues de la guerre pour le seruice de son Prince, il estoit porté de tel zele, qu'il n'apprehendoit ny le chaud ny le froid, estant prest de s'exposer à toutes iniures du Ciel, resolu de les supporter auec courage & patience.

Il estoit encore ieune, lors que regnant Henry II. imitant l'incomparable generosité de ses Ancestres, il se trouua à diuerses expeditions militaires & fut pris à la bataille de S. Quentin. Aux troubles

bles pour la Religion, qui la ſuiuirent, il s'employa vtilement pour le bien de l'Eſtat, iuſques à ce qu'en l'an 1573. retournant du premier Siege de la Rochelle, il paſſa de ceſte vie en vne meilleure, laiſſant vne heureuſe poſterité; & encores auiourd'huy ce bon & genereux Prince ſemble reuiure en la perſonne de Henry d'Orleans deuxieſme du nom Duc de Longueuille, Gouuerneur de Normandie, ſon digne petit fils.

Sans Exergue: La circonference de la Medaille eſtant occupée par la Deuiſe.

XV. MARIA DE CLEVES.

CANDIDA NOSTRA FIDES.

AV corps de ce Monument metallique paroiſſent ſur le terrein deux Cignes ſe regardans, & oppoſez l'vn à l'autre, qui ſemblent eſtre le maſle & la femelle.

Afin de denoter par ceſte marque ſymbolique de candeur & de ſincerité; Qu'au mariage de la Princeſſe nommée, auec Henry de Bourbon premier du nom Prince de Condé, l'amour & la fidelité coniugale ſeroient reciproques & inuiolables. Ce fut la premiere eſpouſe de ce Prince, dont il eut vne ſeule fille.

Les Ducs de Cleues, deſquels la Princeſſe prenoit ſon origine (eſtant ſortie des Ducs de Neuers, qui faiſoient vne branche de ceſte Maiſon de Cleues) auoient deux Cignes pour ſupport de leurs Armes, en memoire de ce qu'ils ſe diſoient deſcendus du Preux Cheualier dit du Cigne.

Le Prince Henry ſon mary eſpouſa en ſecondes nopces Charlote-Catherine de la Trimoille, & de ceſte autre alliance naſquit leur fils vnique Henry de Bourbon deuxieſme du nom Prince de Condé.

Sans Exergue.

LXXVII. HENRIETTE CATHERINE DE IOYEVSE DVCHESSE DE MONTPENSIER.

PARTIRI NEQVIT.

LA Medaille reprefente vn Cœur pofé fur vne Enclume, qu'vn ieune Enfant ayant des ailes, & reprefentant l'Amour, s'efforce en vain de rompre & d'entamer auec vne hache.

La Princeffe nommée par cet Embleme a tefmoigné; Que fon cœur & fes chaftes & pudiques affections eftoient entierement poffedées par Henry de Bourbon Duc de Montpenfier fon cher efpoux, duquel mariage fortit Madame, Ducheffe d'Orleans & de Montpenfier leur fille vnique. Apres le decez de ce Prince, elle a pris vne feconde illuftre alliance auec Charles de Lorraine Duc de Guife, dont vne heureufe pofterité eft fortie. L'vn de leurs enfans puifnez porte la qualité de Duc de Ioyeufe, pour renouueller la memoire de la noble & ancienne Maifon de laquelle cefte pieufe Princeffe eft iffuë;Henry Duc de Ioyeufe Pair & Marefchal de France fon pere, par vn rare exemple en la corruption de ce fiecle, abandonna & foulla aux pieds les vanitez & delices du monde, pour embraffer l'aufterité d'vne vie religieufe. Il eftoit l'vn des fils puifnez de Guillaume Seigneur de Ioyeufe Marefchal de France, & eut pour frere aifné Anne Duc de Ioyeufe Pair & Admiral de France.

Sans Exergue: Mais vray-femblablement la Medaille fut diuulguée l'an 1597. temps du premier mariage de la Princeffe.

MARGA-

MARGARETA. VALESIA.

LXXVII.



LXXVIII



MARGARETA. VALES.

LXXIX.



LXXX

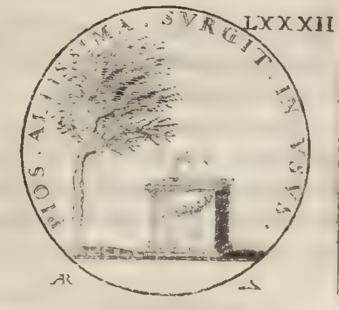


MARGARETA. VALES

LXXXI.



LXXXII



LXXVII. MARGARETA VALESIA.

CONSTRICTA. HOC. DISCORDIA. VINCLO. 1572.

CESTE Medaille ayant esté cy-dessus remarquée en la pag[illegible] auec son explication, ne s'y trouuant rien de changé, il seroit inutile de s'y arrester dauantage, & superflu d'vser de repetition.

Nous adiousterons seulement (sans parler de la Ceinture donnée par les Payens à leurs espouses) que ceste-cy, figurée dans la Medaille, semble estre imitée de ce qui est dit par le Psalmiste; *Que la fille du Roy estoit ornée d'vne Ceinture & vestement d'or.* Et l'Apostre excite les Chrestiens, de porter vne pareille Ceinture sur leurs reins; Ce qui doit estre symboliquement interpreté de la pureté de cœur, & de la Temperance, pour refrener la passion des cupiditez.

LXXVIII. MARGARETA VALESIA.

ÆTERNA. QVÆ. MVNDA.

L'ON void icy vne Femme tenant entre ses mains vn Serpent, qui a la queuë dans sa bouche : elle le met, comme pour le purifier, entre des flammes allumées sur vn Autel.

Afin de nous instruire; Que les actions pures & nettes accompagnées de Prudence & de Pieté, sont recompensées au Ciel par le seiour des ames bien-heureuses dedans l'Eternité, que la rondeur du Serpent designe; qui est aussi la marque symbolique de la Prudence, comme le feu l'est de la Pieté.

Sans Exergue.

XIX. MARGARETA VALESIA.

SIMVL. ET. SEMPER.

CE sont deux Amalthées ſurabondantes de fruicts, & accollées par leurs parties inferieures : aux ſuperieures, entre les fruicts, paroiſt vn Diamant, & au milieu des Amalthées on void le Soleil & la Lune oppoſez l'vn à l'autre. Pour monſtrer ; Que par le moyen du mariage d'entre HENRY LE GRAND, lors Roy de Nauarre, & la Princeſſe nommée, la France eſperoit iouïr de toutes ſortes de proſperitez, & que le temps ne pourroit alterer la fermeté de leur concorde & alliance.

Sans Exergue.

XX. MARGARETA VALESIA.

MIRANDVM. NATVRÆ. OPVS.

PAR ceſte grande & Royale Fleur-de-Lis, ſommée d'vne Couronne fermée à l'Imperiale-Françoiſe, & ornée de deux fleurs de Marguerites, qui ſont comme antées & ſortent des deux fleurons du Lis, ſont repreſentées les Vertus admirables de la Princeſſe nommée, auec ſa beauté & l'excellence de ſon extraction de la tres-auguſte Maiſon de France, deſignée par le Lis, comme les petites fleurs denotent ſon nom de Marguerite, qui luy fut impoſé en memoire de deux autres illuſtres Princeſſes, Marguerite de Valois Roine de Nauarre ſa grande tante paternelle, & Marguerite de France Ducheſſe de Sauoye & de Berry ſa tante.

Sans Exergue.

LXXXI. MARGARETA. VALESIA.

NON. INFERIORA. SECVTVS.

EN la region de l'air paroiſt vn Soleil lumineux, qui darde ſes rayons ſur vne fleur de Marguerite, auec ſa tige fueillée & haut éleuée ſortant de terre. Aupres de ceſte tige ſont deux autres petites plantes.

Ce qui marque à la poſterité, Que le Roy de Nauarre Henry deſigné par le Soleil, auoit, entre pluſieurs autres, choiſy la Princeſſe nommée pour eſpouſe; comme vne fleur tres-exquiſe & tres-eminente ſur toutes les Princeſſes de ſon temps.

Sans Exergue: La circonference de la Medaille eſtant occupée par le corps d'icelle, & par la Deuiſe.

LXXXII. MARGARETA VALESIA.

PIOS. ALTISSIMA. SVRGIT.
IN. VSVS.

LE corps du Monument eſt composé d'vn Autel orné d'vn feſton de fleurs, ſur lequel ſe voyent des Flammes; & à coſté paroiſt vn Arbre qui porte l'Encens.

Afin de denoter; Que la Princeſſe eſtoit deſtinée pour eſpouſe d'vn grand Roy, le Feu eſtant le ſymbole de Royauté & d'Empire: à raiſon de quoy les anciens Empereurs le faiſoient touſiours porter deuant eux.

Il eſt auſſi le hieroglyphe de la Pieté; & l'Encens de l'Oraiſon, & des actions de graces qu'on rend à la diuine Majeſté: Leſquelles ſainctes Vertus la Princeſſe, par ſon Embleme, monſtroit eſtre reſoluë d'embraſſer & cultiuer ſoigneuſement.

I·L·DE·LA·VALETTE·DVC·D'ESPERNON.

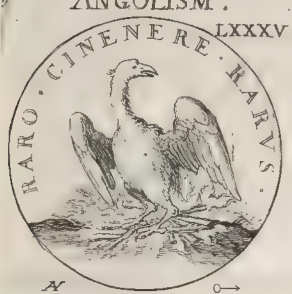
CHARLES·DE·LORR·DVC·DE GVISE·PAIR·DE·FRAN.





CAROLVS·VALESIVS·DVX·ANGOLISM.

MAXIMILIAN·DE·BETHVNE·MARQ·DE·ROSNY.





CAESAR·DVC·DE·VENDOSME·BEAVFORT·ET·D'ESTAMP.





LXXXIII. IEAN LOVIS DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON.

HINC. DECVS. VNDE. LABOR.

C'EST vne Armure complete ſupportée par vn pieu ou tronc d'Arbre eſbranché ; au coſté giſent ſur le terrein deux Boucliers & vn Tambour.

Afin de ſignifier ; Que le peril, l'exercice & penible trauail de la guerre ſuiuy par le Duc nommé dez ſes ieunes ans, eſt recompenſé d'honneur & de gloire.

LXXXIIII. CHARLES DE LORRAINE DVC DE GVISE PAIR DE FRANCE.

VERITAS. VISV. ET. MORA.

ON void icy vne Colomne enuironnée de Rayons & de Nuages, ſur laquelle eſt poſé vn Liure ouuert, figure ſymbolique de la Religion. Ce qui donne à entendre ; Que par la lumiere & la lecture des ſainctes lettres la Verité ſe découure en fin auec le temps, & demeure ferme & immuable.

Le Duc nommé, fils de Henry & petit fils de François Ducs de Guiſe ; fut l'vn des premiers Princes du party de la Ligue, qui ſe rendirent en l'obeiſſance du Roy HENRY LE GRAND, & lors il mit la ville de Reims en ſon pouuoir. Auſſi ſa Majeſté le pourueut du Gouuernement de Prouence : Il empeſcha la reuolte de Marſeille, & qu'elle ne tombaſt entre les mains de l'Eſpagnol. Ayant en pluſieurs autres occaſions ſeruy les Rois & l'Eſtat, LOVIS LE IVSTE l'a ſouuent eſtably ſon Lieutenant general en ſes Armées terreſtres & maritimes.

Sous l'Exergue : 1600.

XXXV. CAROLVS VALESIVS DVX ANGOLISM.

RARO. CINERE. RARVS.

LE Phœnix perché ſur vn buſcher ardent, qu'il allume de ſes ailes pour ſe conſommer en cendres, ſignifie; Que le Duc nommé eſtoit ſeul fils du Roy Charles IX. qui paroiſſoit comme vn rare Phœnix entre les Monarques de ſon ſiecle.

Ce Prince dez ſes ieunes ans s'employa vertueuſement au ſeruice des Rois Henry III. HENRY LE GRAND, & depuis à celuy du Roy LOVIS LE IVSTE; non ſans auoir quelques fois éprouué les aſſauts de la fortune aduerſe. En ce loüable deuoir il a eſté ſecondé par ſon digne fils Louis de Valois Comte d'Alais, qu'il a eu de Charlote de Montmorency; Prince qui a auſſi rendu des preuues ſignalees de ſa vertu & de ſon courage en diuerſes occaſions memorables dedans & dehors le Royaume.

Sans Exergue.

XXXVI. MAXIMILIAN DE BETHVNE MARQVIS DE ROSNY.

IOVIS. ARMIGER. ALES.

CESTE figure repreſente vn Aigle à vol eſtendu (que les Poëtes ont feint porter le foudre de Iupiter.) Il eſt perché ſur deux Canons braquez & paſſez en ſautoir, iettans des flammes de la bouche, comme s'ils ſe deſchargeoient. Sur le terrein apparoiſſent des Caques de poudre & des Boulets.

Pour deſigner par le Seigneur nommé, la fonction de la charge qu'il exerçoit de Grand Maiſtre de l'Artillerie, laquelle fut erigée en ſa perſonne en Office de la Couronne par le GRAND HENRY. Il receut vne honorable bleſſure à la bataille d'Yury, & à la conqueſte de Sauoye ſeruit tres-vtilement & en autres occaſions ſignalées. Depuis ſa Majeſté luy confera en outre la dignité de Duc & Pair erigeant ſa Seigneurie de Suilly en Duché, & l'ayant auparauant eſtably Surintendant de ſes Finances: toutes leſquelles charges il exerça dignement, & au contentement du Roy, qui l'honoroit d'vne faueur tres-particuliere, & deferoit beaucoup à ſes conſeils. Son fils aiſné Marquis de Roſny, a obtenu du Roy la meſme Office de

Grand Maiſtre de l'Artillerie, & le puiſné Comte d'Orual, eſt Grand Eſcuyer de la Roine Anne.

Sous l'Exergue : 1601. Temps que la Medaille paſſa dans les mains du public.

LXXXVII. CÆSAR DVC DE VENDOSME, DE BEAVFORT ET D'ESTAMPES.

FAMAM. QVI. TERMINET. ASTRIS.

VNE Renommée, ayant des ailes au dos, eſt icy empreinte, tenant deux Trompes en ſes mains qu'elle leue vers le Ciel, qui paroiſt en la partie ſuperieure, ſemé d'Eſtoiles & enuironné de Nuages.

Le Duc nommé a voulu par cet Embleme & ſa Deuiſe empruntée d'vn Vers de Virgile, ſignifier ; Qu'il s'efforceroit, ainſi que le grand & victorieux Monarque Romain, duquel il porte le nom, d'eſtendre bien loin par ſa valeur le bruit de ſa renommée. De faict il a dignement ſeruy le Roy LOVIS LE IVSTE contre les Rebelles ez Prouinces de Bretagne, Poictou, Guyenne & Languedoc.

Le Roy HENRY LE GRAND, duquel ce Prince eſt fils naturel, l'éleua à pluſieurs honneurs & dignitez, & luy fit eſpouſer vne vertueuſe Princeſſe Françoiſe de Lorraine, heritiere des Maiſons de Mercur & de Martigues : de laquelle alliance ont eſté procreez des fils, qui ſe rendent dignes de ſi hautes extractions paternelle & maternelle.

LXXXVIII CÆSAR DVC DE VENDOSME.

NON. DEGENERABIT. ACHILLI.

LE corps de ce Monument repreſente vn Caualier armé, ayant le chef découuert, & tenant vne Eſpée nuë au poing en action de combattre, faiſant bondir ſon cheual.

Pour monſtrer par le Duc nommé ; Qu'il ne degeneroit point de la vertu & du courage heroïque de l'Achille François, le GRAND HENRY.

ROGER

R·DE·BELLEGARDE·P GENTILH. DE·LA·CHAMB·DV·ROY.

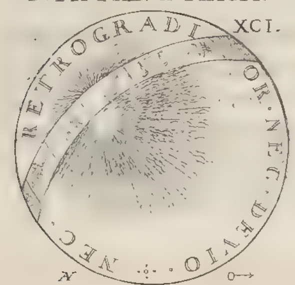
F·DVC·DE·LVXEMBOVRG·ET·DE PIGNEY·PAIR·DE·FRAN.





CAROLVS·DVX·NIVER·ET·RETH. SVPR·PRINC·ARCH.

FRANCISCVS·DE·BASSONPIERRE. FRANC·POLEM·GLIS·HELV·PRÆF·





CAESAR·DVC·DE·VENDOSME·ET·DE·BEAVF.





LXXXIX. ROGER DE BELLEGARDE PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DV ROY.

DECVS. ET. TVTAMEN. AB. ARMIS.

ON void icy vne Cuirasse à l'antique, du col de laquelle, vers le costé droict, sortent trois branches de Palme, & du costé gauche vn rameau de Laurier, l'vn & l'autre estant symbole & marque de Victoire.

Ce vertueux Seigneur nommé, que les Rois Henry III. & Henry IIII. honorerent de l'Office de Grand Escuyer de France, & du Gouuernement de Bourgongne, & LOVIS LE IVSTE de la dignité de Duc & Pair (honneurs qui estoient deus à son merite) a voulu donner à entendre ; que par ses vertus & ses armes victorieuses il acquereroit de l'honneur & de la seureté.

Sous l'Exergue : 1602.

XC. FRANÇOIS DVC DE LVXEMBOVRG ET DE PINEY, PAIR DE FRANCE.

OMNIS. IN. HOC. SVM.

EN ceste Medaille est representé le sacré & venerable Chef de nostre Seigneur IESVS-CHRIST Sauueur du Monde, enuironné de rayons éclatans.

Pour marquer la Pieté du Duc nommé, & que son principal object,

object, voire mesme tout son contentement estoit de penser & mediter en Dieu.

Henry III. l'enuoya à Rome son Ambassadeur extraordinaire prester Obedience au Pape Sixte V. En sa faueur sa Majesté erigea en Duché & Pairie la Seigneurie de Piney en Champagne. HENRY LE GRAND, qu'il seruit aussi fidellement pendant les mouuemens de la Ligue, le fit pareillement son Ambassadeur vers le Pape Clement VIII. De son fils vnique Henry de Luxembourg Duc de Piney ont esté procrées deux filles, l'aisnée Marguerite-Charlote de Luxembourg est à present femme de Charles de Clermont Duc de Piney à cause d'elle, & de son chef Marquis de Crusy. Elle auoit auparauant espousé Leon d'Albert Seigneur de Brantes, qui prit aussi qualité de Duc de Luxembourg & de Piney. La puisnée a quité les pompes du monde, pour se donner du tout à Dieu.

Le Duc FRANÇOIS leur ayeul paternel auoit ce grand auantage, d'estre sorty d'vne Maison honorée de Couronnes Imperiale & Royales, & d'auoir esté souuent alliée par mariage à la tres-Auguste Maison de France.

CI. CAROLVS DVX NIVER. ET. RETH. SVPR. PRIN. ARCH.

NEC. RETROGRADIOR. NEC. DEVIO.

PAR cet Embleme, composé d'vn grand Soleil lumineux, qui fait le cours autour du Zodiaque, le Duc nommé a voulu tesmoigner ; Qu'il ne degeneroit point de la vertu de ses Ayeulx, & ne se destournoit du droit sentier, imitant ce grand Flambeau du Monde, qui suit tousiours sa continuelle carriere, sans retrograder ny se fouruoyer.

Ce Duc tres-illustre est fils vnique de Louis de Gonzague Prince de Mantouë, Duc de Niuernois à cause de son espouse Henriette

de Cleues. Apres qu'il eut en ses ieunes ans voyagé presque par toute l'Europe, & visité diuers Princes estrangers, il vint porter ses armes contre les Turcs en Hongrie, où il acquit de la reputation. Trois de ses cousins germains, qui furent successiuement Ducs de Mantoüe & de Montferrat, estant decedez sans enfans, il recueillit ces Estats en qualité de leur legitime heritier; & s'y est maintenu contre l'effort & les vaines pretensions de diuers ennemis, par la puissante & heureuse protection du Roy LOVIS LE IVSTE; Qui deux fois est demeuré victorieux en Italie, & par ses armes inuincibles a fait leuer le siege de la forteresse de Cazal, au grand honneur de la France; puis en suite a restably le Duc dont nous parlons dans sa ville capitale de Mantoüe.

Ce mesme Duc a procrée de sa femme Catherine de Lorraine trois fils, qu'il a eu le desplaisir sensible de voir mourir en la premiere fleur de leurs ans. Le Prince Charles, qui fut le second, ayant auec la dispense de l'Eglise, espousé la Princesse Marie de Mantoüe sa cousine, il en a laissé vn fils, auquel gist l'esperance de ceste ancienne & illustre Famille.

Sans Exergue.

XCII. FRANCISCVS DE BASSOMPIERRE.

QVOD. NEQVEVNT. TOT. SYDERA. PRÆSTAT.

ON remarque en ceste Medaille vn Phare éleué au milieu des flots de la Mer, sur le sommet duquel paroist vn Feu brillant, qui surpasse de telle sorte la lumiere des Estoiles, astres de la nuict, qui se voyent en la partie superieure, qu'elles n'ont point vn tel effect qu'à ce Feu, pour donner addresse à ceux qui nauigent dans les tenebres.

L'Embleme donne à entendre; Que ce Seigneur, extraict d'vne illustre Maison d'Alemagne, entre les personnes signalées de son temps, se feroit recognoistre & remarquer par l'éclat de ses actions glorieuses,

glorieuſes, qui pourroient ſeruir d'exemple pour les ſuiure & imiter. Auſſi luy ont-elles fait meriter la charge de Colonel general des Suiſſes, puis la dignité de Mareſchal de France. Il donna des preuues inſignes de ſon courage aux guerres contre les rebelles, tant de la Religion pretenduë reformée, qu'autres; comme auſſi en celles d'Italie. Sa reputation acquiſe dans les armes, a receu de l'accroiſſement par la lumiere d'vn beau iugement naturel, & de la cognoiſſance qu'il a des bonnes lettres & des langues eſtrangeres: Toutes ces rares qualitez le firent auſſi employer aux Ambaſſades extraordinaires d'Eſpagne, d'Angleterre, de Suiſſe & d'autres païs eſtrangers, où il ſeruit tres-dignement & tres-vtilement ſon Roy & l'Eſtat.

Sans Exergue.

III. CÆSAR DVC DE VENDOSME ET DE BEAVFORT.

CELERITATI ET ALATÆ REGI VICTORIÆ.

LA Victoire eſt icy figurée ſortant d'vn Nuage, en forme d'vne Femme ayant des ailes au dos, vne Couronne de Laurier dans la main droite, & vne Palme dans la ſeneſtre. De la partie ſuperieure vn Aigle aux ailes eſtenduës deſcend ſur ſa teſte, qu'elle leue vers le Ciel.

Figure ſymbolique des inſignes Victoires & Triomphes que le GRAND HENRY obtint ſur diuers ennemis par la promptitude & celerité nonpareille dont il vſa en l'execution de ſes glorieuſes expeditions militaires; ce qui fit comparer cet inuincible Monarque à vn Aigle volant.

On remarque auſſi qu'en la ſignalée bataille donnée au lieu d'Arbelle par le grand Alexandre contre l'armée de Darius, vn Aigle, que l'on apperceut volant ſur ſon chef, fut vn preſage heureux de la victoire qu'il obtint. L'Hiſtorien Tacite rapporte vn augure preſque ſemblable eſtre aduenu à Fabius Valens, l'vn des Chefs de

guerre de l'Empereur Galba, lors qu'il conduisoit vne armée en Italie.

Sous l'Exergue : 1604. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

XCIIII. CÆSAR DVC DE VENDOSME.

NON. FLOS. ERIT. ILLE. CADVCVS.

C'EST vne Tige, de laquelle sortent trois Fleurs, celle du milieu espanouie (qu'on nomme vulgairement immortelle) & les deux autres closes & encores en bouton.

Afin de donner à entendre ; Que la fleur de la Vertu naissante du ieune Duc nommé, ne se faniroit point par le temps, mais plustost qu'elle prendroit accroissement dans le cours des années, comme elle a fait heureusement.

Aussi la Fleur a cela de particulier, qu'elle est estimée la marque hieroglyphique de sa Ieunesse; laquelle, comme estant de nature forte & vigoureuse, se nourrit tousiours d'vne douce Esperance, de voir le succez & l'effet de ce qu'elle desire & se promet. Tout au contraire de la Vieillesse, qui foible & preuenuë de crainte, desespere de toutes choses.

Sous l'Exergue : 1606.

CÆSAR·DVC·DE·VEND·ET·BEAVF. I·L·DE·LA·VALETTE·DVC·D'ESPERNÕ.





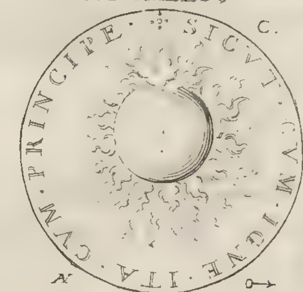
MAX·DE·BETH·DVC·DE·SVLLY·G·M·DE·L'ART·DE·FRAN.





HENRY·DE·LA·TOVR·P·GENTILH. HENRY·D·BOVRB·DVC·D·MONPENS.
DE·LA·CHAM·DV·ROY. P·S·DE·DOMBES.





XCV. CÆSAR DVC DE VENDOSME.

OBSEQVIVM.

LE corps de la Medaille eſt de deux Sceptres fleurdeliſez, poſez en ſautoir, & ſurmontez d'vne Couronne fermée; Au deſſous des Sceptres eſt vn Chien de chaſſe couché par terre; animal qui eſt la marque ſymbolique de l'amour & fidelité enuers ſon Maiſtre.

Pour ſignifier par le Prince nommé, la Submiſſion, l'Obeiſſance & la Fidelité, qu'il rendroit au Roy & à la Couronne.

Sous l'Exergue : 1607.

XCVI. I. L. DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON.

ADVERSIS. CLARIVS.

ON void icy la figure d'vn Rocher dans les flots maritimes, battu de vents impetueux : du ſommet ſortent des Flammes & de la fumée. Le Duc nommé a voulu donner à entendre; Que les afflictions deſquelles il eſtoit trauaillé, le rendroient d'autant plus illuſtre; qu'il les ſurmonteroit & en fin demeureroit ferme comme vn Rocher contre les aſſauts de la Fortune aduerſe.

Sans Exergue.

XCVII. MAX. DE BETH. DVC DE SVLLY, G. M. DE L'ART. DE FRAN.

QVO. IVSSA. IOVIS.

DANS ce Monument metallique paroiſſent deux Canons montez ſur leurs fuſts & paſſez en ſautoir, leſquels on dé-

charge. A costé sont des Caques de poudre & des Boullets sur le terrein de la Medaille. En la region de l'air paroist vn Aigle volant, qui tient vn Foudre entre ses griffes, la fabuleuse Antiquité ayant feint que cet Oyseau portoit celuy de Iupiter.

Afin de tesmoigner par le Duc nommé, sorty de l'ancienne & illustre Maison de Bethune; Qu'il seroit tousiours prompt & disposé d'obeir au Roy, & d'executer les commandemens de sa Majesté contre ses ennemis & ceux de l'Estat; mesmement en la fonction de sa charge de Grand Maistre de l'Artillerie, qui fut par ce grand Roy erigée en Office de la Couronne lors qu'il la possedoit, & l'obtint, comme aussi celles de Duc & Pair de France, apres auoir rendu de signalez & recommandables seruices: Il combattit aux batailles de Coutras & d'Yury, & en autres occasions tesmoigna son courage; mesmement en la guerre de Sauoye. Le Roy l'ayant encore honoré de la Surintendance de ses Finances, il y apporta vn grand ordre, & en bannit la confusion qui s'y estoit glissée.

Sous l'Exergue : 1607.

VIII. MAX. DE BETH. DVC DE SVLLY, GR. M. DE L'ART. DE FRAN.

QVO. IVSSA. IOVIS.

CESTE Medaille est restituée d'vne autre cy-deuant remarquée, estant semblable tant en sa Legende qu'en la representation de l'Aigle, qui porte le Foudre & paroist dans vn Nuage.

Sous l'Exergue : 1609.

Cela rapporté au temps, auquel le Monarque François preparoit deux puissantes armées, pour proteger & secourir aucuns Princes Alemans alliez de la Couronne de France, qui auoient imploré l'assistance de ce grand & victorieux Prince, lors du debat pour la succession des Duchez de Cleues & de Iuliers apres la mort du Duc Iean-Guillaume.

XCIX. HENRY DE LA TOVR P. GENTILH. DE LA CHAM. DV ROY.

SVA. STANS. MOLE. REFVLGET.

La Medaille represente vne Tour auec vn Phare éleué au milieu des ondes de la Mer.

On a voulu remarquer par cet Embleme; Que l'éclat de la Vertu du Seigneur nommé, subsisteroit & se feroit paroistre au milieu des aduersitez, que les flots maritimes qui battent la Tour, designent. Par ceste Tour est aussi fait vn ingenieux rencontre & allusion sur le surnom de l'illustre Maison dont il tiroit son origine.

Sans Exergue.

C. HENRY DE BOVRBON DVC DE MONTPENSIER.

SICVT. CVM. IGNE. ITA. CVM. PRINCIPE.

C'EST la figure d'vne Grenade de fer artificielle, laquelle estant creuée iette impetueusement du feu & des flammes contre ceux qui la touchent.

Pour monstrer ; Qu'il ne faut pas abuser de la familiarité que l'on a auec son Prince, affecter & penetrer dans ses secrets, ny s'éloigner trop de sa Cour ; l'vn & l'autre inconuenient pouuant estre nuisible & apporter du preiudice.

Sans Exergue : La Legende contenant tout le contour de la Medaille, qui est imitée de celle du Connestable Charles de Bourbon grand oncle du Duc de Montpensier François pere de Henry.

ELISABETHA.F.FILIA.ET. SOROR.REG.

CI.



GASTO.IOAN.BAPT.FRATER. VNICVS.REGIS.

CII.

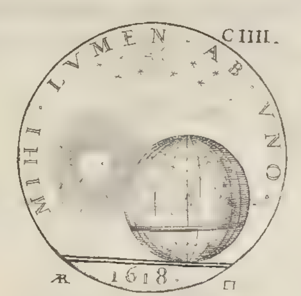


GASTO.IOAN.BAPT.

CIII.

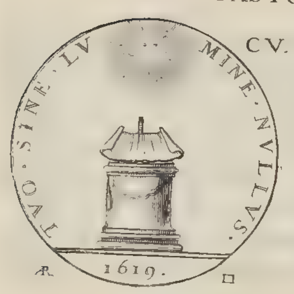


CIIII.

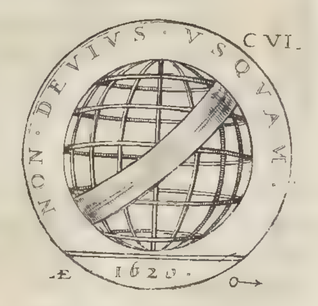


GASTO.IOAN.BAPT.

CV.



CVI.



CI. ELISABETHA F. FILIA ET SOROR REGIS.

ILLI. SPECTABILIS. VNI.

L'AIGLE suspendu en l'air, regardant fixement vn Soleil lumineux, dans lequel paroissent trois Fleurs-de-Lis, Armes de la Maison de France, signifie; Que ceste vertueuse Princesse, fille aisnée du Roy HENRY LE GRAND, sur toutes les Puissances terrestres honoroit le Roy LOVIS LE IVSTE son frere, & ne desiroit considerer autre que son Auguste Majesté, qui par ses actions non moins pieuses que genereuses, reluisoit icy bas entre les Princes, comme vn clair Soleil entre les Astres du Firmament.

Ceste tres illustre Princesse espousa depuis le Roy d'Espagne Philippes IIII.

Sous l'Exergue: 1613.

CII. GASTO IO. BAPT. FRATER VNICVS REGIS.

REGI. ERIT. VNVS. VTRVMQVE.

ON a voulu témoigner à la Posterité par le Bouclier qui se void icy costoyé d'vne Espée & surmonté d'vne Couronne close à l'Imperiale-Françoise; Que tout ainsi que les Romains surnommerent le valeureux Marcellus l'Espée, & le genereux Fabius le Bouclier de leur Republique, pour le secours & l'assistance qu'ils s'en promettoient. De mesme le Serenissime Prince cy-dessus nommé, qui a premierement esté qualifié Duc d'Anjou, & maintenant a le titre de Duc d'Orleans & de Valois, seroit l'vn & l'autre enuers le Roy son frere, & se porteroit de toutes ses forces à la defense de sa Couronne: auquel loüable dessein il suiuroit les glorieuses traces, & imiteroit deux grands Princes de la Maison Royale, qui furent Charles fils de France Comte d'Anjou & Roy de Sicile, frere du Roy

SAINCT

SAINCT LOVIS leur grand Ayeul, & Charles aussi fils de France, Comte de Valois & d'Anjou, frere du Roy Philippes le Bel.

Sous l'Exergue : 1616.

II. GASTO IO. BAPT.

NON. DESERIT. VSQVAM.

TOVT ainsi que la Planette de Venus ou Vesper icy representée en son Ciel, & au dessous vn Soleil qui se couche, que ceste Planette accompagne, ne s'éloignant plus loing de luy que de quarante-six degrez;

De mesme le Prince nommé a donné à entendre; Qu'il ne delaisseroit point le Roy son frere; mais suiuroit tousiours ses intentions, mouuemens & desseins, esperant d'estre bien heuré des douces influences de sa bonne grace, comme d'vn Astre fauorable.

Sous l'Exergue : 1617.

III. GASTO IO. BAPT.

MIHI. LVMEN. AB. VNO.

LE corps & l'Ame de ceste Deuise, qui a beaucoup de rapport à la precedente, est composé d'vn Soleil proche d'vn Globe terrestre. Au dessus d'iceluy apparoist dans le Ciel la Planette de Venus, laquelle reçoit sa lumiere du mesme Soleil. Elle est enuironnée de huict petites Estoilles, qui sont en la huictiesme Sphere, & ont beaucoup moins d'éclat.

Pour signifier; Que tout le lustre & la splendeur du Prince prouenoit du Roy son frere, que l'on peut iustement nommer le Soleil des Rois de la Terre.

Sous l'Exergue : 1618.

CV. GASTO IO. BAPTISTA FRATER VNIC. REGIS.

TVO. SINE. LVMINE. NVLLVS.

ON void icy vn Quadran solaire posé sur vn Piedestat: Il reçoit les rayons du Soleil, pour marquer les heures du iour, sans lesquels il seroit inutile, & comme n'estant point.

Symbole qui a presque la mesme signification que celle des deux Medailles cy-deuant figurées, & des Deuises precedentes, qu'il n'est parainsi necessaire de repeter en ce lieu.

Sous l'Exergue: 1619. Temps auquel la Medaille fut diuulguée & passa dans les mains du public.

CVI. GASTO IO. BAPT.

NON. DEVIVS. VSQVAM.

C'EST vne Sphere trauersée du Zodiaque, au milieu duquel le Soleil paroist.

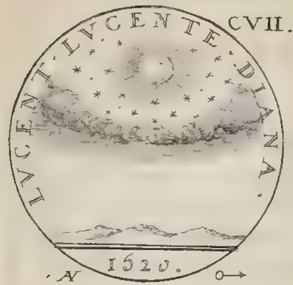
Le Prince a voulu donner vne marque par cet Embleme; Qu'il ne sortiroit iamais du droict chemin, ains le suiuroit tousiours à l'imitation de ce grand Astre du iour, qui ne se détourne de sa carriere ordinaire, & ne s'égare de la ligne ecliptique.

Sous l'Exergue: 1620.

CARO-

CHARLE·D·LORR·DVC·D·GVISE.

CVII.



H·DVC·DE·MONMORANCY·PAIR·
ET·ADM·DE·FRAN.

CVIII.

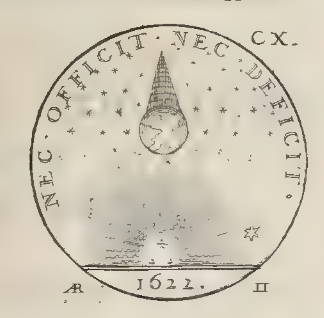


GASTO·IOAN·BAPT·FRATER·VNICVS·REGIS.

CIX.



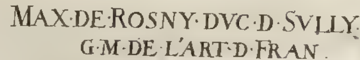
CX.



HENRY·D'ORLEANS·DVC·DE
LONGVEVILLE.

CXI.




MAX·DE·ROSNY·DVC·D·SVLLY.
G·M·DE·L'ART·D·FRAN.

CXII.



CVII. CHARLES DE LORRAINE DVC DE GVYSE.

LVCENT. LVCENTE. DIANA:

LE Ciel enuironné de Nuages & ſemé d'Eſtoilles, au milieu deſquelles paroiſt la Lune, flambeau de la nuict, qui rend vne viue ſplendeur, ſignifie; Que les Grands tiennent leur luſtre & leur principale grandeur du Roy, & n'ont point de ſplendeur que celle, qui procede de ſa lumiere, ſans laquelle toute autre eſt offuſquée.

Sous l'Exergue: 1620. Temps auquel la Medaille fut publiée.

CVIII. HENRY DVC DE MONTMORENCY PAIR ET ADMIRAL DE FRANCE.

IN. DIES. MELIORA.

CE Monument metallique fait voir vne Femme veſtuë d'vne longue robe, leuant la main droite & la teſte vers le Ciel, & regardant fixement le Soleil. Elle tient de ſa gauche vne Ancre; qui eſt l'hieroglyphe de l'Eſperance.

Pour monſtrer; Que comme le Seigneur cy-deſſus nommé auoit eu vn heureux commencement dans les armes à bien & genereuſement ſeruir le Roy & l'Eſtat, meſmement ſur la Mer à l'entrée des troubles excitez par les Rochelois rebelles, il eſperoit & ſe promettoit de ſeruir encore mieux à l'aduenir & de iour en iour. Mais l'euenement a monſtré en luy, combien le plus ſouuent les entrepriſes & les eſperances des hommes ſont vaines & trompeuſes.

Sous l'Exergue: 1621.

GASTO

GASTO IO. BAP. FRATER REGIS.

TE. SOLO. SPLENDENTE. REFVLGET.

CESTE Deuiſe eſt compoſée d'vn grand Soleil, qui ſemble en auoir vn autre moindre proche, appellé par les Aſtronomes Parelie, lequel ſe forme dans le nuage eſpais par la reflexion des rayons que iette ce Prince des Aſtres.

Afin de donner à entendre; Que le Sereniſſime Duc d'Orleans nommé tiroit ſon luſtre de la plus éclatante lumiere du Roy ſon frere, qui eſt ſignifié par le plus grand Soleil: ce moindre n'ayant eſté figuré ſi proche de ce grand corps lumineux, à cauſe du reſpect, de l'honneur & de l'obeiſſance, que le Prince repreſenté par la moindre figure, qui ſe void dans la partie inferieure de la Medaille, doit au Roy ſon Souuerain.

Sous l'Exergue: 1621.

GASTO IO. BAPT. FRATER VN. REGIS.

NEC. OFFICIT. NEC. DEFICIT.

ON remarque en ce Monument metallique le Globe terreſtre enuironné d'Eſtoilles brillantes, lequel eſtant oppoſé au Soleil, qui paroiſt dans la partie inferieure, cauſe l'ombre de la Terre: Il eſt coſtoyé de la Planette de Venus, laquelle ne s'eſcarte de luy que de quarante-ſix degrez. Le Graueur n'a peu faire voir à l'œil ny le Ciel de Venus, ny comme l'ombre de la Terre ne peut couurir ſon Aſtre.

Par cét Hieroglyphe eſt ſignifié; Que tout ainſi que ceſte Planette a de plus benignes influences qu'aucune autre, & n'eſt offuſquée d'ombrages quelconques; Auſſi le Prince nommé, deſigné par icelle, a touſiours eu de ſon propre mouuement vne inclination bien-faiſante; tout ainſi que l'aſpect de ceſte Planette eſt touſiours fauorable, & ne ſouffre point d'eclipſe, encore qu'elle iette vne grande lumiere: l'ombre pyramidale de la Terre ne pouuant attein-

dre iusques à son Ciel pour l'enuelopper de son obscurité, comme elle fait la Lune.

Sous l'Exergue : 1622.

CXI. HENRY D'ORLEANS DVC DE LONGVEVILLE.

BELLI. PACISQVE. MINISTER.

ON void icy vn Homme armé à l'antique Romaine, ayant l'Escharpe pendante sur le dos, le Casque en teste, tenant en sa droite vne Espée, & en la gauche vne branche d'Oliuier, figure symbolique de la Paix, comme l'Espée est la marque de la guerre.

Pour signifier ; Que le Duc nommé seroit tousiours prest & disposé de seruir le Roy & l'Estat, soit au temps orageux des troubles, soit dans le calme & la serenité de la Paix, comme il a tesmoigné en plusieurs importantes occasions.

Sous l'Exergue : 1623.

CXII. MAX. DE BETHVNE M. DE ROSNY DVC DE SVLLY G. M. DE L'ART. DE FRAN.

NEC. FVLMINA. TERRENT.

CE Laurier baccé, qui est agité & battu furieusement des vents & des foudres du Ciel, ausquels il resiste, est la figure & le symbole de la ferme Constance du Seigneur Duc nommé, & qu'aucune sorte d'aduersité n'auroit le pouuoir de l'esbranler, ny de l'estonner, se mettant à l'abry de la protection diuine, qui le defendroit de tous orages.

Sous l'Exergue : 1624.

GASTO·IOAN·BAPT·FRATER·VNICVS·REGIS.





HENR·MARIA·FILIA·SOR·ET·VX·RR.



ALEX·DE·VENDOSME·MAG·PRIOR·FRAN.



HENRY·DE·LA·TOVR·DVC·DE·BVILLON·P·S·DE·SEDAN.





CXIII. GASTO IO. BAPT. FRATER VN. REG.

TVIS. CRESCIT. DEVOTA. TRIVMPHIS.

AV dessus de ce Laurier paroist en l'air, entre des Nuages, vn Chariot de triomphe attellé de deux Cheuaux, dans lequel est vn Sceptre, ayant au dessus vne Couronne close à l'Imperiale-Françoise.

Pour donner à entendre; Qu'à mesure que le Prince croistroit en aage, Dieu luy feroit la grace d'augmenter en vertu, & de combattre auec tant de generosité pour la defense de la Couronne contre les ennemis du Roy son frere, que sa Majesté demeureroit victorieuse, & cueilleroit dans le champ de Mars les fruicts de ses Victoires.

Sous l'Exergue : 1625.

CXIIII. GASTO IO. BAP. FRATER VN. REG.

ANIMOS. IOVIS. AVSPICE. TOLLAM.

LE corps de ceste Medaille est composé d'vn Homme armé à cru, tenant vne Pique en sa main droite, qui marche à la teste d'vn bataillon de gens de pied ; En la region de l'air paroist vn Aigle volant.

Le Prince a tesmoigné par cet Embleme; Que son courage croistroit & prendroit nouuelles forces dans les combats, sous les heureux auspices du Roy LOVIS LE IVSTE son frere; lequel vsant d'vne diligence & celerité nonpareille en l'execution de ses hauts desseins, on peut dire de luy; Que les autres Princes font la guerre en animaux terrestres, & luy en Aigle volant. Ce que le renommé Duc de Parme, qui a remply la terre de la gloire de son nom, auoit autresfois aussi dit fort ingenieusement du Roy HENRY LE GRAND, pere de sa Majesté.

Sous l'Exergue : 1625.

XV. HENR. MARIA FILIA SOROR ET VXOR R.

FVNDIT. AMOR. LILIA. MIXTA. ROSIS.

CESTE Medaille represente vn Cupidon, qui de sa droite tient des Fleurs-de-Lis, & en sa gauche vne poignée de Roses.

Sous l'Exergue : 1625. Qui conserue à la posterité la marque du temps, auquel fut celebré le Mariage de ceste Princesse HENRIETE-MARIE, troisiéme Fille du Roy HENRY LE GRAND, & Sœur du Roy LOVIS LE IVSTE, auec Charles Roy de la Grande-Bretagne, fils vnique du Roy Iacques: Par laquelle alliance les Lis de France furent ioints & vnis aux Roses d'Angleterre, comme plusieurs fois auparauant ils auoient esté par autres Mariages d'entre ces deux grandes & Royales Maisons.

XVI. ALEXANDER DE VENDOSME MAGNVS PRIOR FRANCIÆ.

A. MAGNO. DEMISSVM. NOMEN.

DANS ce Monument metallique paroist vn Bras mouuant d'vn Nuage; dans sa main il tient vne Masse pointée vers le Ciel. Au dessous est la Mer, sur laquelle semblent flotter trois Testes de Turcs auec le turban, & sur le riuage sont gisans vn Tambour, vn Arc, vn Carquois plein de fléches, & vn Bouclier.

Pour signifier par le Prince nommé, qui portoit le nom d'vn grand Monarque, & auoit pour pere vn autre qui ne luy cedoit; Qu'il s'efforceroit d'employer sa puissance, pour abattre l'orgueil des Ottomans; à quoy sa qualité de Grand Prieur de France sembloit d'autant plus l'obliger.

Sous l'Exergue : 1625.

CXVII. HENRY DE LA TOVR DVC DE BOVILLON PRINCE DE SEDAN.

GERO. FRONTIS. HONORES.

CE Laurier, dont le verdoyant feuillage eſt le plus agreable & de plus longue durée que nuls autres, deſtiné pour couronner les teſtes des Victorieux eſt l'Embleme qui repreſente l'honneur & la gloire inſigne & perdurable qui s'acquiert par les Armes, dont le ſuccez rendit le Duc nommé triomphant en pluſieurs occaſions ſignalées, eſquelles il fit paroiſtre ſa generoſité.

Sans Exergue.

CXVIII. HENRY DE LA TOVR DVC DE BOVILLON PRINCE DE SEDAN.

STAT. FORTIBVS. ALTA. COLVMNIS.

ON void icy vne Tour ſupportée par deux cimes d'vn Rocher fourchu & entrecoupé, qui eſt furieuſement battu par les flots de la Mer.

C'eſt le ſymbole de la Conſtance du Seigneur nommé, deſigné par la Tour, & qu'auec ſon haut & releué courage il reſiſtoit aux infortunes & aduerſitez, demeurant touſiours ferme & ſtable comme eſt vn Rocher au milieu des ondes maritimes.

Sans Exergue.

GASTO.IOAN.BAPT.FRATER.VNICVS REGIS.



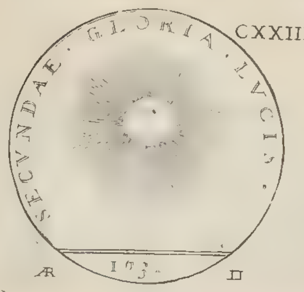


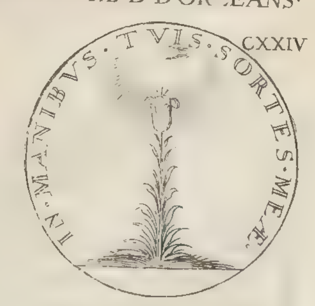
GASTO.IOAN.BAPT.





GASTO·IOAN·BAPT· MARIE·DE·BOVRB·D·D'ORLEANS·





CXIX. GASTO IO. BAPT. FRATER VNIC. REG.

HIC. REGIT. ILLE. GERIT.

C'EST vn Autel, ſur lequel eſt poſé vn Sceptre droit, & au coſté dextre vne maſſe d'Armes penchante entrelacée de deux branches de Laurier; Du meſme coſté, au pied de l'Autel, eſt vn amas d'Armes.

Pour monſtrer par le Prince nommé; Que ſous le gouuernement & l'authorité ſouueraine du Roy ſon frere, ſignifié par le Sceptre, qui eſt la marque du legitime commandement, il agiroit dans les perils de la guerre, & rendroit vne humble obeiſſance à l'execution des commandemens d'vn ſi grand Monarque, eſperant par ſes Victoires meriter des Couronnes de Laurier.

Sous l'Exergue: 1627. Auquel temps ſa Majeſté, detenuë par vne griefue maladie, fit ce Sereniſſime Prince ſon frere vnique, Lieutenant general dans ſon Armée, miſe ſur pied, tant pour le ſecours de l'Iſle de Ré contre l'inuaſion des Anglois, que pour le ſiege de la Rochelle, où il demeura iuſques à ce que le Roy s'y acheminaſt, pour prendre luy-meſme le ſoin de ceſte guerre, comme il fit auec vn tres-heureux ſuccez, qui luy acquit vn glorieux Triomphe.

CXX. GASTO IO. BAPT.

SI. RESPICIT. ARDET.

LE Mirouër, qui d'en haut reçoit les rayons du Soleil, & en bas produit & allume vn braſier par la reflexion de ſes rayons, ſecret merueilleux de la viue & penetrante force de ce grand Aſtre du Monde, ſignifie; Que le Prince nommé ſe mettant deuant les yeux la vigueur Martiale du Roy ſon frere, & ſes autres excellentes Vertus, elles agiroient ſi puiſſamment dans ſon ame, que par vne gënereuſe emulation elles enflammeroient ſon couráge pour les ſuiure & imiter.

Sous l'Exergue: 1628.

XXI. GASTO IO. BAPT. FRATER VNIC. REG.

PONET. VICTORIA. METAS.

ON void icy vn Autel à l'antique, orné de feſtons de fleurs, & planté ſur deux pointes de montagne.

Ce qui a ſon rapport aux Autels anciennement eſleuez iuſques aux lieux où s'eſtendirent les Conqueſtes & Victoires du Grand Alexandre.

Afin de donner à entendre par le tres-illuſtre Prince François; Que les Alpes ne ſeroient pas ſeulement les bornes & limites de l'Empire du Roy ſon frere, & des Conqueſtes & Trophées, qu'il ſe promettoit d'obtenir en Italie: Mais encore, qu'elles s'eſtendroient beaucoup plus loin, & iuſques où ſes inſignes Victoires les porteroient. Heureux augure ſuiuy de l'effect par la priſe de tant de fortes villes & places ſubiuguées au deçà & au delà du Rhin, & par l'auantage de pluſieurs inſignes Victoires obtenuës.

Sous l'Exergue: 1629. Année remarquable par la priſe, que l'Armée Royale fit du pas & de la ville de Suze, lors qu'elle s'achemina au ſecours du Sereniſſime Duc de Mantouë Allié de la Couronne.

XXII. GASTO IO. BAPT.

EFFICITVR. PORTVS. MEDIVM. MARE.

C'EST vn Nauire, duquel les voiles ſont pliez. Sur le bord paroiſt vn Homme qui ſemble eſtre l'Amour, ou le Genie de Concorde, lequel iette l'Anchre au milieu de la Mer, afin d'arreſter le Vaiſſeau agité par les vents & les vagues.

Pour ſignifier; Que ſur le point des orages & tempeſtes d'vn mouuement que l'on craignoit, la ſerenité du repos fut eſperée par le retour du Prince nommé en la Cour du Roy ſon frere, de laquelle il s'eſtoit premierement éloigné & retiré hors de France.

Sous l'Exergue: 1630.

CXXIII. GASTO IO. BAP.

SECVNDÆ. GLORIA. LVCIS.

LA figure d'vne Lune en son plein, qui est enuironnée de Rayons, & occupe presque tout l'espace de la Medaille, donne à entendre; Que ce Prince nommé a l'honneur & la gloire d'estre la seconde Personne & Lumiere de France, comme le Roy son frere, comparé au Soleil, en est la premiere.

Sous l'Exergue: 1631.

CXXIIII. MARIE DE BOVRBON DVCHESSE D'ORLEANS.

IN. MANIBVS. TVIS. SORTES. MEÆ.

LA Fleur-de-Lis tigée, sur laquelle des rayons celestes épandent leur lumiere, est le symbole non moins de la Pieté, que de l'Esperance de ceste Serenissime Princesse designée par la Fleur-de-Lis, remettant toutes ses auentures dans le soing de la Prouidence diuine.

Elle estoit fille vnique du tres-illustre Henry de Bourbon Duc de Montpensier; fut alliée par mariage auec Monseigneur le Duc d'Orleans, frere vnique du Roy. Mais ceste fleur exquise, plustost digne du Ciel que de la Terre, sembla ne paroistre icy bas, que pour laisser aux siens & à la France vn regret extreme de sa perte, aduenuë dix mois apres son heureux Hymen; duquel les flambeaux furent bien-tost suiuis de ceux allumez pour sa pompe funebre. Que si en cet accident il y a quelque consolation, elle reste en la ieune Princesse sa fille vnique heritiere autant des eminentes vertus de la defuncte, que des riches Seigneuries de la Maison de Montpensier, qu'elle luy a laissées.

Sans Exergue.

A·RVSE·MARQ·D'EFFIAT·ET·DE LON·IVMEAV· SVR·DES FINANCES.

CXXV.



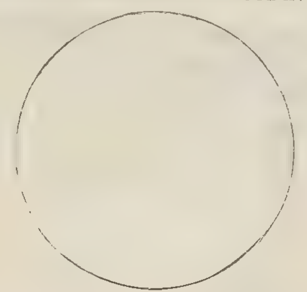
CXXVI



HENRI·D'ORLEANS·MARQ·DE·ROTELIN·L·G·DE·L'ART·DE·FRAN·

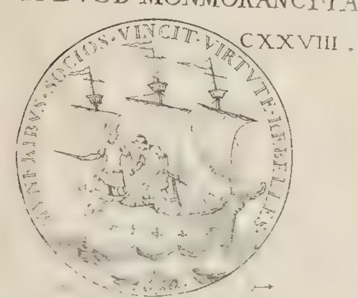
CXXVII.

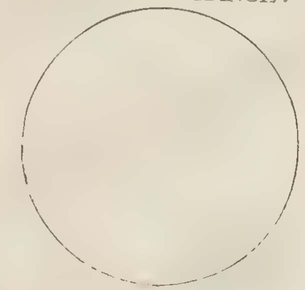




H·DVC·D·MONMORANCY·PAIR·ET·ADMIRAL·DE·FRANCE.

CXXVIII.





CXXV. A. RVZE' MARQVIS D'EFFIAT ET DE LONGIVMEAV SVRINTENDANT DES FINANCES.

QVIDQVID. EST. IVSSVM. LEVE. EST.

CE Monument metallique fait voir vn Globe celeſte ſupporté par Hercule, qui a ſur le dos ſa peau de Lion & ſa Maſſe à ſes pieds. A coſté paroiſt vn Homme, qui ſemble eſtre Atlas, aydant Hercule à ſouſtenir vn ſi peſant fardeau : A ceſte fin il preſte l'eſpaule & la main droite, & s'appuie de la gauche ſur vn Tronc d'arbre.

C'eſt pour deſigner ; Qu'auec noſtre grand Monarque, repreſenté par Hercule, le Seigneur nommé comparé à Atlas, ſupportoit alaigrement les affaires & charges de l'Eſtat, qui luy eſtoient commiſes par ſa Majeſté, & qu'il ſe mettoit en tout deuoir d'executer ſes ſacrez commandemens.

Sous l'Exergue : 1629. Temps auquel la Medaille fut donnée au public.

CXXVI. ANT. RVZE' MARQVIS D'EFFIAT ET DE LONGIVMEAV SVRINTEN. DES FIN.

HOC. OMNIA. SIDERE. VERSA.

ON remarque icy vne Femme, figure de la Prouidence, comme le contient le demy mot appoſé ſous l'Exergue, qui ſe doit eſtendre PROVIDENTIA. Elle regarde fixement & monſtre de la main droite vne Fleur-de-Lis, qui paroiſt comme vn Aſtre dans le Ciel, enuironné de rayons, d'eſtoilles & de nuages. De la gauche

che, ceste Femme porte vne Amalthée, qu'elle renuerse, de laquelle sortent plusieurs especes de Monnoye. A costé droict, la Mer est representée, sur laquelle vogue vn Nauire, & à gauche sont des Arbres verdoyants, symbole de l'Eternité.

Le Marquis nommé a voulu signifier par cet Embleme; Que la Diuine Prouidence faisoit fleurir & prosperer le Royaume de France, & que ceste prosperité continuëroit tant par le moyen du bon ordre, qui estoit apporté aux Finances dont il estoit Surintendant, & par lesquelles on execute les grands desseins, que par l'establissement du Commerce designé par le Nauire.

Le Roy crea Mareschal de France ce Seigneur Marquis d'Effiat, apres qu'il eut dignement seruy en la guerre d'Italie & en autres occasions. Il mourut Lieutenant general d'vne Armée Royale, qu'il commandoit en Alemagne. Sa Majesté luy commit aussi l'administration & l'exercice de la charge de grand Maistre de l'Artillerie, en laquelle luy a succedé Charles de la Porte Marquis de la Mesleraye son gendre, qui continuë de seruir fidellement le Roy: comme fait le Seigneur Marquis d'Effiat Gouuerneur de Bourbonnois, fils aisné du defunct. Lequel fut encore enuoyé par le Roy son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour traicter le mariage d'entre la Serenissime Princesse Henriette Marie de France, sœur de sa Maiesté, & Charles Roy de la Grande Bretagne. Auquel temps le mesme Seigneur Mareschal d'Effiat fut associé en l'Ordre de Cheualiers du Sainct Esprit.

Sous l'Exergue: PROVIDEN. Qui se doit estendre PROVIDENTIA.

XXVII. HENRY D'ORLEANS MARQVIS DE ROTELIN LIEVT. GEN. DE L'ART. DE FRAN.

RATIO. VLTIMA. REGVM.

PAR les deux Canons, que l'on descharge, qui sont montez sur leurs fusts & passez en sautoir, prez desquels sur le terrein sont des Caques de poudre & des Boullets, est monstré; Que les Rois,

afin de ranger à la raiſon leurs ennemis & leurs ſubjets rebelles, apres y auoir employé toute ſorte de moyens qui tendent à la douceur, eſtoient en fin neceſſitez pour dernier remede de recourir à l'extremité de la force, & s'aider de la violence des Armes & des Canons.

Le Seigneur nommé tire ſon origine paternelle de l'illuſtre Maiſon de Longueuillle, & a rendu de ſignalez ſeruices en diuerſes occurrences, meſmement en l'exercice de ſa charge de Lieutenant general de l'Artillerie de France pendant la guerre contre les rebelles, & celles d'Italie.

Sous l'Exergue : *1629.*

CXXVIII. HENRY DVC DE MONTMORENCY PAIR ET ADMIRAL DE FRANCE.

MVNERIBVS. SOCIOS. VINCIT. VIRTVTE. REBELLES.

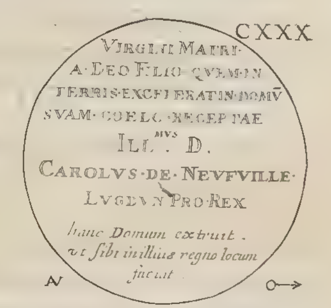
C'EST vn Nauire de guerre ſinglant en Mer; ſur le bord duquel y a deux Hommes qui ſe tiennent par la main.

Pour deſigner par ceux qui ont fait battre la Medaille en l'honneur du Duc cy-deſſus nommé; Qu'eſtant General de l'Armée Royale maritime deuant la Rochelle, il vſa de recompenſe & de liberalité enuers ceux qui ſeruoient dignement le Roy en ceſte occaſion; & que par ſon courage il demeura victorieux ſur les Rebelles.

Sous l'Exergue : 1630.

CAROLVS·DE·NEVFVILLE·LVGDVN·PRO·REX·





IEAN·DE·S.T BONNET·S.R DE TOYRAS·MARESCHAL·DE·FRANCE·





IEAN·DE·S.T BONNET·S.R DE·TOYRAS·





CXXIX. CAROLVS DE NEVF·VILLE LVGDVN. PROREX.

DILIGIT. DOMINVS. PORTAS. SVPER. OMNIA. TABERNACVLA. IACOB. Pſalm. 86.

LE corps de ceſte Medaille eſt compoſé du Portal d'vne ville, c'eſt vray ſemblablement celle de Lyon (ou d'vne Egliſe de la meſme ville) de laquelle le Seigneur nommé, qui eſt Marquis de Villeroy & Seigneur d'Halaincour, a le Gouuernement, & des païs de Lyonnois, Foreſts & Beauiolois. De fait, on recognoiſt ſes Armes repreſentées ſur la partie ſuperieure de ce Portal, qui conſiſtent en vn Cheuron accompagné de trois Croix ancrées.

Il a voulu donner à entendre; Que Dieu prenoit en ſa protection particuliere ceſte grande & ancienne ville, que l'on peut appeller l'vne des clefs de la France, eſtant ſituée en l'vne de ſes extremitez, ſur les confins d'Italie & d'Alemagne.

Elle fut edifiée, au commencement de l'Empire d'Auguſte, par L. Munatius Plancus Senateur Romain, pendant qu'il gouuernoit la Gaule Celtique, depuis appellée Lyonnoiſe, parce que la meſme ville de Lyon fut ordonnée la capitale de toute la prouince. Pour ceſte cauſe les Lieutenans generaux des Empereurs Romains en Gaule y faiſoient leur reſidence ordinaire.

Sous l'Exergue : M. DC. XXXI.

CXXX. CAROLVS DE NEVFVILLE LVGDVN. PROREX.

ON void ſeulement en ceſte Medaille, qui ſemble eſtre vn reuers de la precedente, vne Inſcription Latine dreſſée pour

vne Eglise dediée à la saincte Vierge Mere de Dieu, & fondée par le mesme CHARLES DE NEVFVILLE Seigneur d'Halainçour, cy-dessus nommé.

Il est fils de Nicolas de Neufuille Seigneur de Villeroy, grand Genie de Prudence, Conseiller d'Estat, & Secretaire des commandements sous quatre Roys, qui fit paroistre les rares conditions requises en vn excellent Ministre d'Estat. Cestuy-cy, suiuant les traces paternelles, a genereusement & fidellement seruy en plusieurs occasions importantes tant dedans que dehors le Royaume; singulierement lors qu'il fut enuoyé Ambassadeur à Rome.

Son fils aisné Marquis de Villeroy (qui porte le nom de l'ayeul) dés ses ieunes ans a aussi fait signaler son courage dans les guerres ciuiles, & celles d'Italie, & a pris alliance par mariage auec Magdelene de Crequy fille puisnée de Charles Sire de Crequy, Duc d'Esdiguieres, Pair & Mareschal de France, Lieutenant general pour le Roy en Dauphiné, & de Magdelene de Bonne son épouse.

XXI. IEAN DE SAINT BONNET S^R DE TOIRAS MARESCHAL DE FRANCE.

TENTATA. SED. INCORRVPTA.

CESTE Medaille represente vne Vierge, ayant la Couronne en teste sur sa cheuelure, & portant en sa droite vne Palme. Elle est assise au milieu d'vne Forteresse, composée de six bastions reguliers; En la partie inferieure on lict le mot CASAL; qui est ceste place tant renommée, capitale du Duché de Montferrat; laquelle ayant esté deux fois estroitement & long-temps assiegée par deux fortes armées, fut auec vne generosité nonpareille defenduë par le valeureux Seigneur nommé; au grand honneur de la France, & auantage du serenissime Duc de Mantouë & de Montferrat Charles de Gonzague & de Cleues, qui a esté puissamment protegé & maintenu dans la possession legitime

de ses Estats par les armes inuincibles du Roy LOVIS LE IVSTE, seur azile & ferme rampart des oppressez.

C'est le mesme valeureux Mareschal, lequel quatre ans auparauant auoit aussi courageusement defendu l'Ile de Ré, contre les forces d'Angleterre; Ayant par ce double trophée & par la grandeur de ses autres proüesses merité d'estre éleué à la dignité de Mareschal de France, à celle de Lieutenant general du Roy dans ses Armées d'Italie, & de Gouuerneur d'Auuergne.

En l'espace qui tient lieu d'Exergue, l'on void les lettres numerales M. DC. XXXI. Auquel temps la Medaille fut publiée, qui conserue dans les siecles à venir la memoire d'vn acte des plus signalez & remarquables que l'Italie ait onques veu.

CXXXII. IEAN DE S. BONNET SIEVR DE TOIRAS MAR. D. FR.

NEC. VI. NEC. FRAVDE.

ON void en la partie dextre de ce Monument vne Lance & vne Picque passées en sautoir & placées sur vne Masse droite. En la partie gauche paroist vne Serene couronnée: Elle est en forme d'vne Femme iusques à la ceinture, de laquelle sortent deux queuës de poisson retroussées, qu'elle supporte de ses bras.

Afin de donner à entendre par le Seigneur nommé; Que ceste mesme forteresse de Cazal n'auoit peu estre prise ny vaincuë par la force ouuerte des ennemis, ny estre surprise par leurs ruzes & stratagemes. L'Allegorie se peut rapporter à ce que les Poëtes ont feint de tels genres de monstres marins, qui par la douceur & les allechements de leurs voix faisoient perir ceux qui nauigeoient; dont le prudent Vlysse & ses compagnons, se garantirent.

Sous l'Exergue: CASAL. 1631.

XXXIII. IEAN DE S. BONNET S[R] DE TOIRAS.

HIS. DVCIBVS. OMNIA. DOMANTVR.

C'EST vne Femme en pied, tenant en la main droite vne Eſpée nuë, & en la gauche des Balances en equilibre, marque ſymbolique de la Iuſtice. A l'oppoſite & d'aſpect on void vne autre Femme, dont le bras gauche eſt appuyé ſur vne Colomne, qui repreſente la Force.

Pour monſtrer; Que la iuſtice de la cauſe du tres-illuſtre Duc de Mantouë, iointe à la force & generoſité du Seigneur de Toyras cy-deſſus nommé, lequel embraſſa vigoureuſement la deffenſe de la forteresſe de Caſal, auoient fait obtenir l'inſigne victoire dedans & deuant ceſte place.

Sous l'Exergue: TORACE. CLIPEO. Qui eſt vne alluſion au mot de Toyras; ceux qui ont fait battre la Medaille en l'honneur du Mareſchal nommé voulant remarquer; Qu'il eſt comme la Cuirace & le Bouclier de ceux qu'il aſſiſte pour les tirer d'oppreſſion. Ce qui ſe rapporte aucunement à ce que les Romains diſoient de ces deux illuſtres & renommez perſonnages, Marcellus & Fabius; Que l'vn eſtoit le Bouclier, & l'autre l'Eſpée de leur Republique, ainſi qu'il a eſté cy-deuant remarqué.

CXXXIIII. IEAN DE S. BONNET S[R] DE TOIRAS.

OPPRESSA. BIS. EXALTOR.

LES deux branches de Palmier addoſſées & ſurmontées d'vne Couronne Ducale, auec la lettre maiuſcule C. qui paroiſt en la partie inferieure, conſerue à la poſterité la memoire de l'heureux euenement du ſiege de Caſal, & du ſuccés de ſa deffenſe glorieuſe.

Car encore que par deux fois ceſte fortereſſe euſt eſté preſſée & fort eſtroitement aſſiegée par les aduerſaires du Duc de Mantouë & de Montferrat, comme il a eſté dit; neantmoins leurs efforts furent rendus vains & inutiles par l'inuincible valeur du Seigneur de Toyras. Ce qui releue d'autant plus le renom de ceſte place, l'vne des plus importantes de l'Europe, & des plus enuiées.

L'on peut encore adjouſter; Que tout ainſi que la Palme, par vn ſecret admirable de la nature, ne ſuccombe point ſous le peſant faix dont elle eſt chargée; mais ſe releue d'autant plus haut; Ainſi l'oppreſſion, que la meſme fortereſſe de Caſal a ſoufferte, n'a ſeruy que pour l'exalter dauantage.

Sans Exergue.

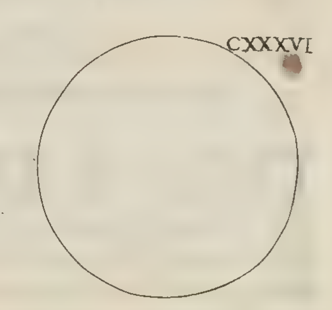
HENRY

HENRY·DE·BOVRBON·PRINCE·
DE·CONDE·PR·PR·DV·SANG·

CXXXV.



CXXXVI

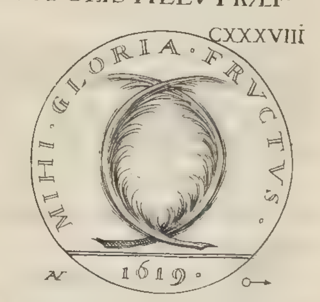


FR·A·BASSOMPIERRE·FRAN·POLEM·GLIS·HELV·PRÆF·

CXXXVII.



CXXXVIII

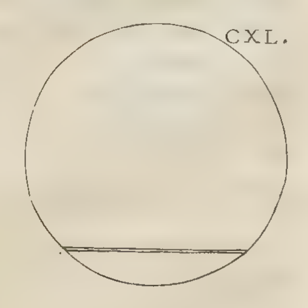


CL·DE·S·SIMON·P·G·DE·LA·CH·
ET·P^R·ESCVYER·DV·ROY·

CXXXIX.



CXL.



CXXXV. HENRY DE BOVRBON PRINCE DE CONDE', PREMIER PRINCE DV SANG.

IN. MAGNIS. VOLVISSE. NON. SAT. EST.

DANS ceste Medaille on void vn Homme armé, qui s'efforce de trencher des neuds posez sur vne Base ou Piedestat.

L'Embleme represente vn courage Heroïque & magnanime, lequel, dans les grandes actions, estime la volonté de bien faire ne suffire pas, si elle n'est suiuie de l'execution & du succez qu'il s'en promet, surmontant toutes difficultez.

Deuise conuenable à ce tres illustre Prince, fils vnique de HENRY DE BOVRBON, premier du nom Prince de Condé; Car estant orné de toutes les vertus & qualitez dignes de sa condition releuée, il a cy-deuant, en plusieurs occurrences & affaires importantes de paix & de guerre, donné des preuues signalées de generosité, de iugement solide & de dexterité nonpareille, pour se démesler des choses arduës & difficiles ; ce qu'il a fait auec vne heureuse issuë au bien du seruice du Roy & de la Couronne, & à sa gloire immortelle.

Aussi ce grand Monarque par vne recognoissance publique a declaré ; Que les actions & deportemens du mesme Prince auoient tousiours esté pour affermir la grandeur & l'authorité de sa Majesté; laquelle plusieurs fois luy a donné la conduitte de ses armées Royales, confié le Gouuernement de plusieurs grandes Prouinces, & dans ses Conseils sacrez attribué le rang que merite la splendeur & prerogatiue de son illustre naissance.

Sous l'Exergue: 1634.

CXXXVI. FR. A BASSOMPIERRE FRANC. POLEM. GENERALIS HELVET. PRÆF.

DA. L'ARDORE. L'ARDIRE.

COMME la Flamme sort du feu, ce que monstre ceste Fuzée, ainsi l'extreme ioye & allegresse dont la genereuse Noblesse

Françoiſe fut touchée, par les Alliances & Mariages d'entre les Maiſons de France & d'Eſpagne, enflamma tellement ſon courage, qu'elle la fit paroiſtre au Tournoy celebré dans la place Royale de Paris, par trois iours continus de l'an remarqué ſous l'Exergue.

Le Seigneur de Baſſompierre cy-deſſus nommé fut l'vn des cinq Tenants, appellez les Cheualiers de la Gloire, & aux yeux du Roy, de la Royne mere de ſa Majeſté, & de toute la Cour, rendit preuue de ſon addreſſe & dexterité aux armes.

En ceſte occurrence, qui a donné ſujeᵭ à la Medaille, on remarqua tant de magnificences d'habits, de diuerſes machines, & de feux d'artifice, que les François n'ont point memoire d'en auoir iamais veu de ſemblables.

Sous l'Exergue : 1612.

xxvii FR. A BASSOMPIERRE FRANCIÆ POLEM. GEN. HELVET. PRÆF.

MIHI. GLORIA. FRVCTVS.

PAR ces deux Branches de Palme maſle (Arbre que les Naturaliſtes eſcriuent eſtre ſterile, & la femelle porter du fruiᵭ) comme auſſi par la Deuiſe, qui enuironne ces Branches, eſt ſignifié; Que l'honneur & la gloire des aᵭions vertueuſes & des viᵭoires obtenuës, ſont à vn genereux courage comme vn delicieux fruiᵭ, & digne de recompenſe, & que ceſte gloire fait heureuſement florir ſon nom dans les ſiecles parmy les fueilles touſiours verdoyantes de cet Arbre ; qui eſt la marque ſymbolique de la Viᵭoire & des Triomphes, & encore celle de l'Eternité : Auſſi eſt-il moins corruptible & de plus longue durée que ne ſont les autres.

Sous l'Exergue : 1619. Temps auquel ce Seigneur de Baſſompierre fut pourueu de la charge de Colonel general des Suiſſes.

CXXXVIII. CLAVDE DE S. SIMON PREMIER GENT. DE LA CH. ET PR. ESCVIER DV ROY.

STAT. QVOCVNQVE SEQVI.

ENTRE plusieurs admirables & vtiles inuentions descouuertes aux siecles derniers pour la perfection des sciences, ceste-cy est considerable en l'Astrologie; Que les nouueaux Mathematiciens ont recogneu, par vne profonde speculation dans le Ciel, que ce qu'on a creu cy-deuant estre des taches au corps du Soleil, sont plustost des Estoiles, qui roulent dans sa Sphere, comme les autres Planettes sont à l'entour.

Les François ont donné le nom DE BOVRBON à ces Estoiles, pour auoir de nos iours esté remarquées sous l'heureux commandement des Rois issus de ceste auguste Branche de la Maison Royale.

Le Seigneur de S. Simon cy-dessus nommé a de là pris le subjet de l'Embleme & Deuise representée en ceste Medaille, & composée du corps du Soleil, & d'vne Estoile posée dans le cœur d'celuy, comme parlent les Astrologues, c'est à dire en parfaite conjonction.

Car tout ainsi que cet Astre est tellement conjoinct au grand flambeau de l'Vniuers, qu'il ne le quitte point; mais le suit iour & nuict; Aussi par vne semblable & continuelle assiduité, que cet illustre Seigneur rend pres la personne sacrée du Roy son Maistre, il fait voir la difference qu'il y a entre luy, & les autres Premiers Gentils-hommes de la Chambre & Premiers Escuiers qui l'ont precedé, en ce qu'il accompagne incessament sa Majesté, & la suit en quelque lieu qu'elle s'achemine. Auquel deuoir il se recognoist d'autant plus obligé, qu'il est honoré par elle d'vne faueur tres-particuliere, acquise par ses fidelles & recommandables seruices, par sa valeur, & autres bonnes conditions.

A ces aduantages est ioinct celuy qu'il a d'estre issu d'vne Famille tres-noble, laquelle a aussi rendu ses deuoirs aux Rois & à l'Estat; & d'ailleurs a l'honneur de descendre par femmes de la Maison Royale, ce qui luy donne alliance non seulement auec les Princes & grands Seigneurs de ce Royaume; mais encore auec tous les Souuerains de la Chrestienté.

MONVMENTS

METALLIQVES

DES · PERSONNAGES · ILLVSTRES ·

DANS · LE · THROSNE · DE ·

IVSTICE ·

CHANCELLIERS · GARDES · DES · SEAVX ·

PREMIERS · PRESIDENS ·

CONSEILLIERS · D'ESTAT ·

ET · AVTRES ·

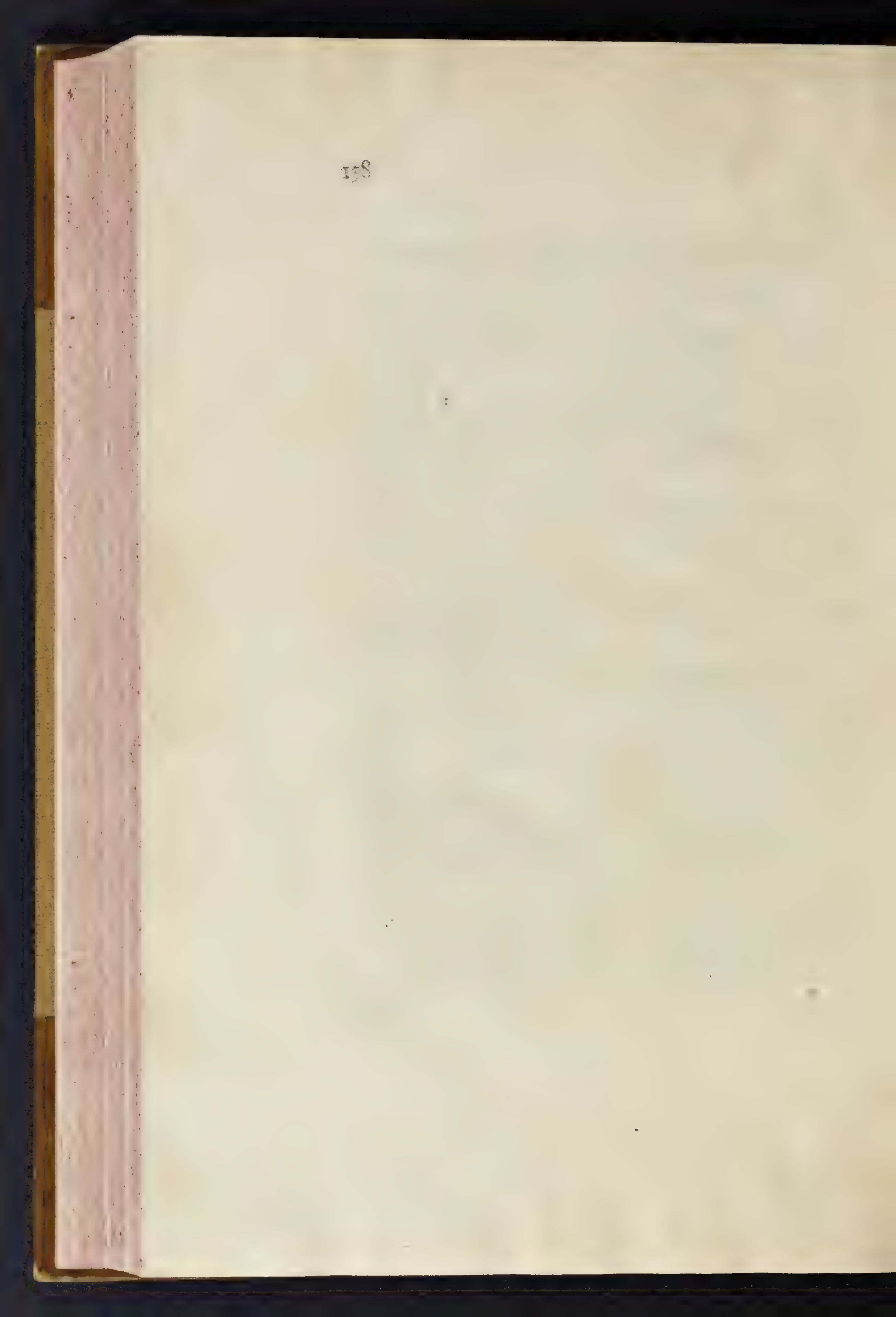
PLVS · VNE · SVITE · DE ·

MEDALLES ·

DE · PARTICVLIERS ·

QVI · ONT · ESTÉ · DONNEES · AV ·

PVBLIC ·


158

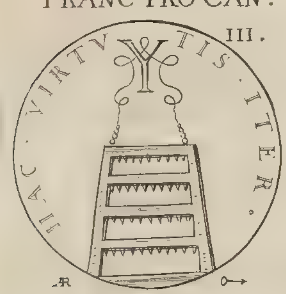
ROBERTVS·BRICONNET·
FRANCIÆ·CANCELL.



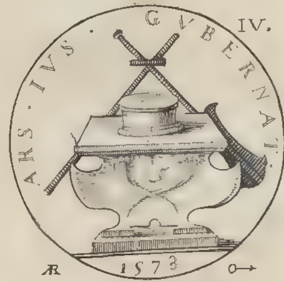
MICHAEL·DE·L'HOSPITAL
FRANC·CANCELL.



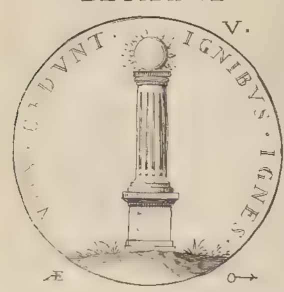
IOANNES·MORVILLERIVS·
FRANC·PRO CAN.



RENATVS·BIRAGVS
FRANC·CANCELL.



RENE·DE·BIRAGVE·CHANCE.
DE FRANCE.



PHILIPP·HVRALT·VICECO·
CHEVERN





MEDAILLES DES CHANCELIERS, GARDES DES SEAVX, PREMIERS PRESIDENTS, CONSEILLERS D'ESTAT, ET AVTRES.

I. ROBERTVS BRIÇONNET FRANCIÆ CANCELLARIVS.

DITAT. SERVATA. FIDES.

ON void en ceste Medaille deux Enfans nuds, qui tiennent de leurs mains vne Amalthée surabondante de fruicts; & d'vn Ciel rayonnant, representé en la partie superieure, découlent sur eux des benignes Influences.

Le Chancelier cy-dessus nommé par cet Embleme a donné à entendre; Qu'il ne deuoit la grandeur, à laquelle il estoit éleué, & celle de sa Maison, qu'à la Grace & Prouidence diuine, & à la Fidelité, de laquelle luy & les siens auoient rendu des preuues remarquables aux Rois & à la Couronne.

Il fut Archeuesque & Duc de Reims, premier Pair de France & creé Chancelier par le Roy Charles VIII. qui confia au Cardinal Guillaume Briçonnet son frere l'administration & conduite des principaux affaires de son Estat. Le mesme Cardinal conseilla ce grand Monarque d'entreprendre la glorieuse conqueste du Royaume de Naples, & ayant succedé à son frere à l'Archeuesché de Reims, eut l'honneur de sacrer Louis XII. qui le nomma aussi à l'Archeuesché de Narbonne & le fit son Lieutenant general au païs de Languedoc.

De l'vn de ces deux illustres personnages (qui fut allié par mariage, auant qu'estre promeu aux Ordres sacrez) comme aussi de deux de leurs freres, dont l'vn fut Cheualier de l'Ordre du Roy &

ſuiuit la profeſſion des Armes, eſt ſortie vne longue poſterité, laquelle a tenu, comme encores à preſent aucuns de ceſte Famille tiennent des charges honorables, non ſeulement dans l'Egliſe, & dans les Compagnies Souueraines de Iuſtice & de Finances; mais auſſi en la Maiſon des Rois: Alexandre Briçonnet Seigneur de Glatigny, aiſné de la meſme Famille, eſtant à preſent Maiſtre d'hoſtel ordinaire de ſa Majeſté.

Sans Exergue, la partie inferieure de la Medaille eſtant occupée par le Terrein.

MICHAEL DE L'HOSPITAL FRANCIÆ CANCELLAR.

IMPAVIDVM. FERIENT. RVINÆ.

LE corps de ceſte Medaille conſiſte en vne Tour poſée ſur vn Rocher furieuſement battu des flots courroucez de la Mer; Au ſommet elle eſt frappée de foudres & d'eſclairs accompagnez d'vne pluye orageuſe.

Le Chancelier cy-deſſus nommé (de la naiſſance duquel à bon droict l'Auuergne ſe glorifie) a paru en ſon temps comme vne des plus eſclatantes lumiere qui iamais decora la France. Mais tout ainſi que les hautes montagnes ſont bien ſouuent expoſées à la violence du tonnerre; Auſſi ce grand homme fut-il trauerſé par les aſſauts de la Fortune aduerſe; qui toutesfois n'eurent le pouuoir d'eſbranler ſon courage incapable de crainte; ce qui luy fit laiſſer à la Poſterité ceſte Medaille pour vne des marques ſymboliques de ſa ferme Conſtance.

Il la teſmoigna principalement lors que ceux, qui ne pouuoient ſouffrir la ſplendeur de ſa vertu, pourſuiuirent ſon eſloignement de la Cour du Roy Charles IX. Il ſe retira content dans ſa maiſon, eſtimant ce repos plus cher, que l'agitation continuelle des flots de la Cour.

Adjouſtons pour ſa gloire nonpareille; Qu'encore que le bruit des Armes force les Loix de garder le ſilence, il ne laiſſa neantmoins de rendre celebres les regnes de François II. & Charles IX. (quoy qu'agitez de diuers troubles) par l'eſtabliſſement de pluſieurs ſainctes & vtiles Ordonnances.

Il ioignit a la prudence politique & à la cognoiſſance de toutes les parties d'vn parfait homme d'Eſtat vne ſinguliere moderation

tres-neceſſaire, pour calmer aucunement les tempeſtes ciuiles.

L'image de toutes ces bonnes qualitez, la rare doctrine, & generoſité de ce noble eſprit eſt encore naïfuement repreſentée dans les excellentes Epiſtres Latines, qu'à l'imitation d'Horace il eſcriuit à ſes amis; Elles furent recueillies par les ſieurs de Thou, de Pibrac & de Saincte-Marthe, & publiées par le ſoin de Michel Hurault de l'Hoſpital Seigneur du Faï, Chancelier de Nauarre, digne petit fils d'vn ſi digne ayeul maternel.

Sans Exergue.

III. IOANNES MORVILLERIVS FRANCIÆ PROCANCELLARIVS.

HAC. VIRTVTIS. ITER.

LA Herſe, qu'on voit en la partie ſuperieure, entrelacée de la lettre maiuſcule Y, appellée Pythagorique, donne à entendre; Que le plus aſſeuré chemin du Ciel eſt de ſouffrir patiemment les afflictions & aduerſitez deſignées par le violent effect de cet inſtrument d'agriculture, lequel, apres que le Laboureur a ietté la ſemence dans la terre, le fait paſſer par deſſus pour la couurir & rompre les mottes.

Iean de Moruilliers cy-deuant nommé, eſtant Eueſque d'Orleans, fut l'vn des Prelats enuoyez au Concile de Trente. Comme il eſtoit des mieux verſez aux affaires d'Eſtat; auſſi fut-il employé en importantes negotiations & Ambaſſades. Charles IX. par deux fois luy mit entre les mains ſes Seaux : mais, par vn rare exemple de modeſtie, il les remit volontairement à ſa Majeſté, ſans vouloir prendre la qualité de Garde des Seaux, apres qu'il eut peu de temps adminiſtré ceſte charge auec beaucoup d'integrité.

Pompone de Bellieure, depuis Chancelier de France, luy fit éleuer ſon portrait dans l'Egliſe de S. Sauueur de Blois, ville où il eſtoit nay, & dreſſa à ſa memoire vne tres-elegante Inſcription Latine pres de ſon Tombeau, teſmoignage de l'eſtroite amitié qui fut entre ces deux illuſtres perſonnages, grands ornemens de leur ſiecle.

Louis XI. au commencement de ſon regne éleua à la dignité de Chancelier Pierre de Moruilliers, biſayeul de celuy duquel nous parlons. Sans Exergue.

II. RENATVS BIRAGVS FRANCIÆ CANCELLARIVS.

ARS. IVS. GVBERNAT.

ON remarque en ce Monument metallique vn Horologe, ou Quadran ſolaire poſé ſur vne Table; A coſté d'iceluy vn Baſton de Commandement ou de General d'Armée, & vn Timon de Nauire ſont poſez en ſautoir.

Ce Chancelier a voulu repreſenter; Que par l'induſtrie, la ſcience, & auec le temps l'on gouuerne & adminiſtre iuſtement toutes choſes: à quoy le corps de la Medaille, & l'Ame d'iceluy, ou Deuiſe anagrammatiſée conuiennent.

Sous l'Exergue: 1578. Temps auquel la Medaille paſſa dans les mains du public.

RENE' DE BIRAGVE CHANCELIER DE FRANCE.

NON. CEDVNT. IGNIBVS. IGNES.

PAR la Colomne icy repreſentée, ſur laquelle eſt poſée vne Grenade ou Globe d'artifice de feu, a eſté ſignifié par le Chancelier nommé; Que les feux de l'ardent amour, que luy portoit ſa chaſte eſpouſe Valentia Balbiana, ne cedoient point à ceux dont il eſtoit épris & bruſloit pour elle. Apres la mort de ceſte Dame, il embraſſa la profeſſion Eccleſiaſtique, & fut Cardinal du Sainct Siege. Il paruint auſſi à la dignité de Chancelier de France ſur la fin du regne de Charles IX.

Sans Exergue.

VI. PHILIPPVS HVRALTVS VICECOMES CHEVERNII.

CERTAT MAIORIBVS ASTRIS.

L'ESTOILE de Vesper, enuironnée de rayons, paroist icy dans vn Ciel lumineux. Cet Astre qui est de benigne influence accompagne continuellement les deux grands Flambeaux du iour & de la nuict & semble les imiter.

L'Embleme designe; Que le Vicomte cy-deuant nommé, ayant esté honoré par le Roy Henry III. de la Garde des Seaux (apres la demission qu'en fit le Cardinal de Birague) il n'estimoit pas estre monté à vn moindre degré d'honneur, qu'estoit celuy de Chancelier demeuré à son predecesseur; apres la mort duquel il succeda encores à ceste autre eminente charge, & furent les deux iointes en sa personne. Il exerça l'vne & l'autre auec beaucoup de Prudence & de dexterité, ne permettant point, en tant qu'il luy fut possible, que les droicts de la Couronne fussent alterez par nouuelles Loix & Ordonnances.

L'on ne remarque point qu'aucun autre Chef de la Iustice de France ait eu tant de fois les dignitez de Chancelier & de Garde Seaux, que cestuy-cy; ayant tenu ceux d'Anjou, de Pologne, de France, & des deux Ordes du Roy.

La noble Famille, de laquelle il prenoit origine, s'est diuisée en plusieurs Rameaux, & a produit d'autres grands personnages, qui ont auec honneur seruy les Rois dans leurs Conseils & aux Ambassades, & tenu des Prelatures & rangs fort honorables dans l'Eglise. Le pere de cestuy-cy Raoul Huraut sieur de Cheuerny mourut en Italie faisant seruice au Roy François I. en l'armée conduite par Odet de Foix Vicomte de Lautrec, & Henry Hurault Comte de Cheuerny fils de cestuy-cy aux charges de Gouuerneur de Blois, & de Lieutenant general au Gouuernement d'Orleans, sous HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE a aussi rendu ses deuoirs.

Sous l'Exergue : 1580.

POMPO-

POMPONIVS.DE.BELIEVRE. FRANCIAE CANCELL.





NICOLAVS.BRVLARTVS.D.SILLERY.FRAN.ET.NAVARR.CANCELL.





GVIL.DV.VAIR.PROCANCELL.FR. MERICVS.DE.VIC.PROCANCELL.





1. POMPONIVS DE BELLIEVRE FRANCIÆ CANCELLARIVS.

DISCVTIT. VT. COELO. PHOEBVS. PAX. NVBILA. TERRIS.

DANS ceste Medaille est representé le Soleil, qui par l'éclat & la splendeur de ses rayons respandus de tous costez, escarte & dissipe des Nuages; En la partie inferieure paroist vn Laboureur, qui cultiue la terre.

La Deuise veut signifier; Que ce Chancelier (qui fut vn autre Caton, mais plus vtile en son siecle) auoit souuent dissipé les troubles & les orages des guerres ciuiles & estrangeres par son entremise, és Traitez de Trefues & de Paix; Nous donnant, par ce moyen, celuy de cultiuer la Terre, les Sciences & les Arts; & d'en gouster les fruicts: Tesmoin en est, entre autres, le memorable Traité de Pacification fait à Veruins entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, en l'année mil cinq cens quatre vingts dix-huict.

En la suiuante HENRY LE GRAND, recognoissant sa singuliere Prudence & probité, le choisit pour le faire Chancelier, solstice des honneurs de la robe, à laquelle dignité il fut aussi appellé par le vœu commun des François, apres auoir exercé plusieurs charges de Iustice, mesmement celle de President au Parlement de Paris.

Pendant le regne de Henry III. il auoit esté Surintendant des Finances, mais plus grand amateur des Lettres & de la Vertu; & par les cinq Rois, qu'il a tres-dignement seruy, fut employé és Ambassades tant ordinaires qu'extraordinaires és Païs-bas, en Angleterre, és Grisons, en Suisse & en Pologne.

Ainsi chargé d'honneurs & d'années il finit ses iours; laissant vne heureuse posterité, laquelle imite sa vertu & suit ses traces glorieuses.

Sans Exergue.

POM-

POMPONIVS DE BELIEVRE FRANCIÆ CANCEL.

COLIT. HANC. RIGIDE. MODERATVR ET. ISTAM.

APRES que ce Seigneur de Belieure fut éleué à la dignité de Chancelier, on fit batre en son honneur ceste autre Medaille & luy fut donnée la Deuise qui s'y void exprimée.

C'est vn Autel sur lequel paroissent deux Flammes de feu: A costé sont deux Femmes en pied, l'vne qui represente la Pieté, & respand de l'encens sur ces Flammes : l'autre, qui est la Iustice, porte en la droite des Balances en equilibre, & en la senestre vne Amalthée surpassée de diuers fruits.

Pour monstrer la sainte resolution qu'il auoit prise d'embrasser soigneusement ces deux vertus Chrestiennes.

Sous l'Exergue : PIE. ÆQ. PVB. Qu'il faut estendre PIETAS ÆQVITAS PVBLICA.

NICOLAVS BRVLARTVS DOMINVS DE SILLERY FRANCIÆ ET NAVAR. CANCEL.

LABOR. ACTVS. IN. ORBEM.

LA Medaille fait voir le Soleil en forme d'vn ieune Homme qui est nud, ayant le chef enuironné de rayons. Il est éleué dans vn Chariot tiré par quatre cheuaux de front, qu'il conduit & le fait passer à l'entour de la rondeur du Ciel.

Par cet Hieroglyphique sont representez les continuels trauaux ausquels ce grand Genie s'est employé pour le public, tant és charges de Conseiller, President aux Enquestes, puis en la grand'Chambre du

Parlement de Paris, qu'aux Ambaſſades des Griſons & Suiſſes, les plus penibles & difficiles du temps. Au Traité de Paix ſi auantageuſement fait pour la France à Veruins; ainſi qu'en ſuite il fit reüſſir en ſon Ambaſſade de Rome la concluſion du Mariage d'entre le Roy HENRY LE GRAND & la Sereniſſime Princeſſe de Toſcane MARIE DE MEDICIS; & de pluſieurs autres importans affaires à cet Eſtat, qu'il ſceut dextrement meſnager auec CLEMENT VIII. ce ſainct & ſage Pere commun des Chreſtiens.

Tant de recommandables ſeruices luy firent meriter, par le iugement de ce grand Monarque ſon Prince, la qualité de Chancelier de France & de Nauarre: charge qui luy donna moyen de ſe rendre tres-vtile à LOVIS LE IVSTE & à ſon Eſtat pendant ſa minorité, ainſi qu'il leur a touſiours eſté.

Sans Exergue.

IIII. NICOLAVS BRVLARTVS D. DE SILLERY FRANCIÆ ET NAVARRÆ CANCEL.

ÆQVITAS.

ON void icy vne Femme en pied, laquelle porte des Balances en ſa dextre, & en ſa ſeneſtre vne Amalthée ſurabondante de diuers fruits.

Pour deſigner à la poſterité; Que la Iuſtice eſtant egalement & ſincerement adminiſtrée dans vn Eſtat, il en doit attendre toute ſorte de felicitez.

Sous l'Exergue: 1609. Temps auquel la Medaille paſſa dans les mains du public.

GVLIEL-

GVLIELMVS DV VAIR PROCANCELLARIVS FRANCIÆ.

FAMA. SVPER. ÆTHERA. NOTVS.

MERCVRE paroist icy en la moyenne region de l'air, qui porte dans la main droite vn Liure, & dans la gauche son Caducée.

Afin de tesmoigner par ceux, qui ont publié ceste Medaille en l'honneur du Garde des Seaux cy-dessus nommé; Que sa Vertu, ses excellents Escrits & sa rare Eloquence (qui le faisoient admirer comme vn autre Mercure) ont eleué sa gloire & son renom iusques aux Cieux.

Il auoit acquis vne perfection en toute sorte de Sciences liberales, & auec honneur passa dans les charges de Conseiller au Parlement, puis de Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy. HENRY LE GRAND le pourueut de ceste-cy, pour iuste loyer de sa fidelité, apres le seruice qu'il luy rendit à Paris au temps le plus calamiteux, qui ait menacé de ruine la Monarchie, ayant beaucoup contribué à l'Arrest celebre donné pour maintenir la Loy Salique, & moyenner la reduction de ceste grande ville.

Estant Premier President au Parlement de Prouence, il dissipa les desseins des factieux & des estrangers, y restablit la concorde & le seruice du Roy. Au port de Marseille il receut la Roine Marie de Medicis épouse de ce grand & victorieux Monarque, continuant en ceste occasion, comme en plusieurs autres, de faire paroistre sa faconde aux François & aux Estrangers.

Ces dignes actions & les seruices qu'il rendit aussi hors du Royaume (ayant esté enuoyé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre) l'éleuerent à la dignité de Garde des Seaux, qu'il eut sous le Roy LOVIS LE IVSTE, en laquelle il fit d'autant plus paroistre sa preud'hommie & integrité; Pratiquant, en tout le cours de sa vie, les vtiles preceptes & enseignemens qu'il auoit donnez de bien faire & de bien dire.

Sa Pieté luy fit aussi meriter l'honneur qu'il eut d'estre pourueu de l'Eueśché de Lizieux; remportant encore ceste loüange, qui luy

a esté donnée auec tant d'autres, d'auoir chery les Muses & les Vertus fuiantes, que l'authorité de son exemple sembloit retenir en ce Royaume.

Sans Exergue.

VI. MERICVS DE VIC FRANCIÆ PROCANCELLARIVS.

NEC PRECE NEC PRETIO.

L'IMAGE de la Iustice representée par vne Femme en pied, tenant de sa droite vne Espée nuë pointée vers le Ciel, & en la gauche des Balances, marque à la posterité, Que le Garde des Seaux cy-deuant nommé distribuoit sincerement la Iustice, sans se laisser flechir par prieres ou par presens.

Apres qu'il eut esté employé en diuerses charges honorables, Ambassades vers les Suisses, & ailleurs, & autres negotiations qu'il fit succeder & reüssir au bien du seruice des Rois, il fut en fin pourueu par LOVIS LE IVSTE de la qualite de Garde des Seaux de France.

Mais il la posseda peu de temps; car ayant suiuy ce grand Monarque en Languedoc il y finit ses iours, comme auoit fait le Seigneur du Vair son predecesseur.

Cestuy-cy laissa deux fils, dont l'vn fut Dominique de Vic Archeuesque d'Auch, & l'autre Gedeon Seigneur de Vic, lequel imite la generosité de son oncle cy-deuant Gouuerneur de S. Denis, puis de Calais, & tient l'vne des places de commandement dans la Compagnie des Cheuaux legers de la Garde du Roy.

Sans Exergue, la partie inferieure de la Medaille estant occupée par le Terrein.

N·BRVLART·D DE·SILLERI·
FRANC·ET·NAVARR·CANC·

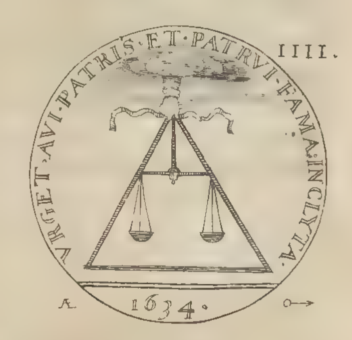


STEPHANVS·ALIGRE·
FRANCIÆ·CANCELL·

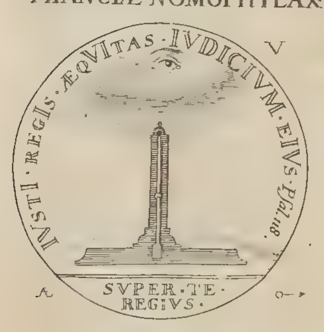


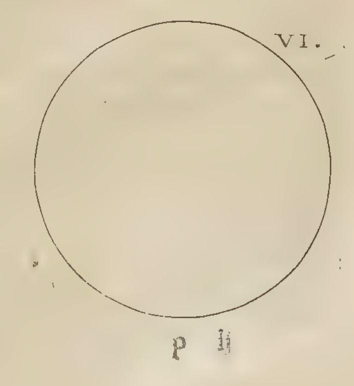
PETRVS·SEGVIER·EQVES·FRANCIÆ·NOMOPHYLAX·





PETRVS·SEGVIER·EQVES·
FRANCIÆ·NOMOPHYLAX·





I. NICOLAVS BRVLART DE SILLERY FRANC. ET NAVAR. CANCELL.

ΤΗ. ΤΟΥ. ΝΕΣΤΟΡΟΣ. ΒΟΥΛΗ. ΚΑΙ. ΑΡΙΣΤΕΙΔΟΥ. ΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ.

EN ceste Medaille d'vne part on voit l'image du prudent Nestor, principal Conseiller du Roy des Grecs Agamemnon, & de l'autre part est celle de l'Athenien Aristide.

Pour donner à entendre; Qu'vn digne Chancelier doit se proposer pour exemple & modele ces deux renommez personnages de l'Antiquité, & estre orné non seulement de Sagesse, d'Experience & de bon Conseil, rares qualitez qui se rencontroient au vieil Nestor; mais aussi d'Equité & de Iustice, vertu qui comprend toutes les autres, & sur laquelle est fondée la felicité des Empires mieux establis; aussi fut-elle si soigneusement cultiuée par Aristide, qu'il en remporta le surnom de Iuste.

Sous l'Exergue : 1612. Temps que la Medaille passa dans les mains du public.

II. STEPHANVS ALIGRE FRANCIÆ CANCELL.

FIDES. PVBLICA.

LA Foy publique est icy figurée par vne Femme, tenant en sa dextre vn Roulleau, & en la senestre le grand Seau auec son Contre-seel.

L'Embleme represente les deux principales fonctions de la sureminente dignité de Chancelier. L'vne est de rendre la Iustice, & presider dans les Conseils du Roy. L'autre, signifiée par les Seaux,

eſt de ſeeller les Lettres du Prince, qui ſe trouuent fondées en equité. Sous le Seau de ceſte Foy publique eſt maintenuë l'authorité Royale, comme eſt auſſi la ſeureté des conceſſions, bien-faits, conuentions & promeſſes du Souuerain à l'endroict de ſes ſubjects; Foy qui doit eſtre inuiolable, comme eſtant le gage, le fondement & le lien plus ferme de la ſocieté ciuile. A l'abry de ceſte Vertu les bons repoſent d'vne part, & d'vne autre elle leur aide à deſtruire & renuerſer les machinations & mauuais deſſeins des peruers.

Les vertus & merites du Chancelier cy-deſſus nommé, ont excité le Roy de le pouruoir de ceſte haute charge, apres qu'il eut en celles de Conſeiller au grand Conſeil, puis de Conſeiller d'Eſtat & de Garde des Seaux, donné diuerſes preuues ſignalées de ſon experience au maniement des grandes affaires, de ſon erudition, preud'hommie & fidelité. Ces bonnes qualitez ſe font auſſi remarquer en ſon digne fils aiſné, qui eſt Conſeiller d'Eſtat, & cy-deuant a exercé la charge d'Ambaſſadeur du Roy vers la Sereniſſime Republique de Veniſe.

Sous l'Exergue : 1624. Temps auquel le meſme Seigneur d'Aligre ſucceda à la dignité de Chancelier.

PETRVS SEGVIER EQVES FRANCIÆ NOMOPHYLAX.

CONVENIVNT. CERTANTQVE. SIMVL.

VN Autel eſt icy repreſenté, ſur lequel d'vne part la Pieté reſpand de l'Encens entre des Flammes, deſquelles ſort vne fumée, pour ſymbole; Que l'Oraiſon, par vne eleuation d'eſprit à Dieu, eſt myſtiquement portée dans le Ciel. D'autre part on void la Iuſtice auec ſes ornemens ordinaires.

La Deuiſe, ou l'Ame de la Medaille donne à entendre; Que ces deux Vertus Chreſtiennes doiuent s'accorder enſemble en la perſonne d'vn Garde des Seaux, & comme former vn combat entre elles à qui l'ornera dauantage.

La Pieté, premiere de ces bonnes conditions, ſe fait cognoiſtre

en celuy duquel nous parlons ; par son zele ardant au seruice de Dieu & du Roy, & en ce qui regarde l'vtilité publique. Et sa Iustice a cy-deuant paru dans le premier Parlement du Royaume, lors qu'il y exerçoit auec grand honneur, les Offices de Conseiller, puis de President, apres auoir aussi esté Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy. Elle s'est fait encore paroistre en la charge d'Intendant de la Iustice en Guyenne ; païs qui aura vn eternel souuenir des soings & deuoirs qu'il apporta pour y establir son repos & maintenir l'authorité Souueraine. Mais vne si petite prouince n'estoit capable de comprendre vn si grand homme.

Aussi le Roy, admirable en la prudente élection qu'il sçait faire des personnes de merite singulier, iugeant deuoir estre assisté de plus prés de ses fidelles & sages conseils, luy donna place entre les grands Presidents de l'Auguste Senat, où tant de fois il auoit donné des preuues de son excellent esprit & de son erudition ; puis apres sa Majesté l'approcha de sa Personne sacrée, l'honorant de ceste dignité de Garde des Seaux par le vœu commun des gens de bien & de tous les Ordres de l'Empire François.

Sous l'Exergue : 1633.

IIII. PETRVS SEGVIERIVS EQVES FRANCIÆ NOMOPHYLAX.

VRGET. AVI. PATRIS. ET. PATRVI. FAMA. INCLYTA.

On void dans ceste Medaille vn Triangle, en la pointe superieure duquel le Bras, sortant d'vn Nuage celeste, tient des Balances en equilibre. Elles sont, auec le Triangle, deux marques symboliques de la Iustice.

Le throsne de ceste Roine des Vertus, fille du Ciel, a esté de temps en temps remply au Parlement de Paris par plusieurs illustres personnages de l'ancienne & noble Famille des Seguiers, originaire de Languedoc.

Entre ceux-là ont cy-deuant éclaté, comme trois viues lumieres, Pierre, Antoine & Iean Seguiers, qui eurent l'aduantage d'vne renommée si entiere & de si bonne odeur, que le Garde des Seaux

cy-dessus nommé, outre sa naturelle inclination à la Vertu, a esté puissamment excité de suiure leurs traces glorieuses; ayant deuant les yeux tant d'exemples domestiques, & de parfaites idées.

Pierre Seguier, pere des deux autres, fut honoré par le Roy Henry II. de la dignité de President, & Charles IX. le choisit pour traitter auec les Deputez du Duc de Sauoye sur les differents qu'eurent ces deux Princes pour les limites de leurs Estats; dont il s'aquita si dignement que le Roy en eut toute satisfaction.

Il mourut fort aagé, tenant le second lieu dans le Parlement, & fut beny d'vne feconde & heureuse posterité.

L'vn de ses enfans, successeur de son nom, & de la place qu'il tenoit en vne si celebre Compagnie, eut pour frere le mesme Antoine Seguier Seigneur de Villiers & de Fourqueux, qui passa par diuerses charges tres-honorables. En celle d'Aduocat general du Roy (que le pere auoit aussi exercée) il fit admirer son iugement solide auec sa rare Pieté, & y déploya les riches tresors d'vne Eloquence incomparable; animant son discours de raisons si fortes & pressantes, que ses Conclusions (qui tendoient tousiours au bien public) estoient suiuies comme des Oracles.

HENRY LE GRAND l'eut en telle estime, que non seulement en sa consideration il restablit vn Office de President supprimé, dont il le pourueut; mais aussi l'enuoya son Ambassadeur vers la Republique de Venise, où il se fit voir tres-fidelle & tres-capable Ministre de ce grand Monarque.

Iean Seguier Seigneur d'Autry, Lieutenant Ciuil à Paris, & Conseiller d'Estat, rendit à nos Rois de tres-signalez seruices (comme auoient fait ses freres) & en sa Magistrature tesmoigna, qu'il estoit également doüé de suffisance & de probité. De ce digne pere sont issus deux dignes fils, l'aisné est le Garde des Seaux duquel nous auons parlé, & le puisné Dominique Seguier Euesque d'Auxerre, & premier Aumosnier du Roy, lequel par sa rare Pieté s'est acquis toute la loüange que peut meriter vn vigilant Pasteur des ames.

Hierôme Seguier Seigneur de Drency, qui a succedé à la charge de President, prenant aussi part à la gloire des siens, outre son propre merite a cela de particulier (qui ne s'est point rencontré en aucune autre Famille) que le cinquiéme de la sienne, il possede vne si ample dignité, laquelle y est comme hereditaire auec la Vertu.

Sous l'Exergue: 1634.

PETRVS SEGVIER EQVES FRANCIÆ NOMOPHYLAX.

V. IVSTI REGIS ÆQVITAS IVDICIVM EIVS. Psalm. 118.

LE corps de ce Monument metallique est composé d'vn Oeil, qui paroist entre des Nuages celestes, & iette sa veuë sur vne Regle, à laquelle est attaché le Plomb perpendiculaire, dont l'Architecte s'aide pour iuger de la droicture & symmetrie d'vn mur ou d'vne autre surface.

On recueille de cet Embleme; Que le Monarque François auoit porté son Oeil Royal sur ce tres-illustre Garde-des-Seaux, pour luy commettre l'administration de sa Iustice souueraine, afin de la diriger, comme il fait auec toute vigilance & integrité.

Aussi les Egyptiens dans leurs mysterieux Hieroglyphiques designoient la Iustice par vn Oeil ouuert; & comme il est le conseruateur du corps de l'homme & directeur de ses actions, luy donnant moyen de se conduire auec asseurance; de mesme ceste excellente Vertu est la gardienne & conseruatrice des Estats mieux policez. De là vient que les Anciens la dedioient au Soleil pere & feconde source de Lumiere; & que le diuin Platon a eu raison de la nommer Clair-voyante.

Les termes qu'on lit sous l'Exergue: SVPER TE REGIVS. (le mot *Oculus* sous-entendu) font vn ingenieux Anagramme du nom PETRVS SEGVIER.

Ceste autre rencontre n'est de moindre consideration, que les lettres Numerales, qui se trouuent en la Deuise, ou Ame de la Medaille, prise de l'Escriture saincte, remarquent precisement l'an M. DC. XXXIII. auquel il fut éleué à ceste eminente charge, par le choix iudicieux, la Prudence & l'Equité d'vn IVSTE Roy.

ÆGIDIVS

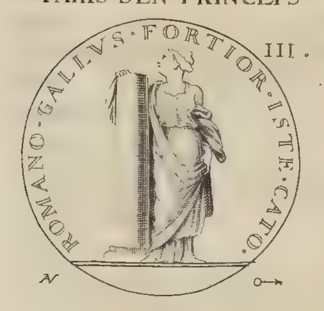
ÆGIDIVS · MAGISTER·
SENAT · PAR · P · P ·



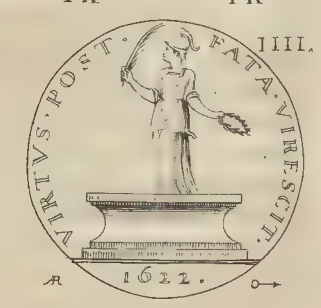
CHRISTOPHORVS · THVANVS·
SEN·PARIS · PRINCEPS ·



ACHILLES · HARLAVS ·
PARIS · SEN · PRINCEPS ·



NICOLAVS·VERDVNVS·
PR· PR·



NICOLAVS·LE·IAY· SENATVS · PARIS · PRINCEPS ·





I. ÆGIDIVS MAGISTER SENATVS PARISIENSIS P. P.

SANCTÆ. MEDITOR. PIA. DOGMATA. LEGIS.

CE Premier Preſident eſt icy repreſenté le chef découuert en action de prier Dieu, & profondement mediter en ſa Loy ſaincte; qui eſtoit l'exercice plus ordinaire du grand Roy & Prophete, comme luy-meſme teſmoigne au Pſalme 118.

En la partie inferieure de la Medaille on void d'vn coſté la figure d'vne Colombe, que les Lettres ſacrées nous apprennent eſtre le ſymbole de la Meditation, comme auſſi de Pureté, & de Simplicité.

De l'autre coſté paroiſt auſſi en la meſme partie inferieure (pour marque d'humilite & de la veneration deuë à la Majeſté diuine) le Bonnet de veloux noir paſſementé d'or, en forme ronde (appellé Mortier par le vulgaire) que portent les Preſidens de la Grande Chambre du Parlement.

La Pieté auec la Iuſtice, comme deux ſœurs germaines, ſe firent remarquer en cet illuſtre perſonnage, qui fut grand zelateur de ces Vertus Chreſtiennes; portant auec beaucoup de regret le malheur dont le Royaume fut agité par les nouuelles opinions qui de ſon temps s'eſtoient gliſſées en la Religion orthodoxe.

La ſcience exacte des Loix Romaines, & la parfaite cognoiſſance du Droict François qu'il s'eſtoit aquiſe, ont donné telle authorité aux notables & tres-vtiles Deciſions dont il a obligé le public, que ſouuent elles ſeruent de regles & de maximes certaines aux iugemens des procez.

Pluſieurs de ſa Maiſon (laquelle s'eſt prouignée és Branches de Ferrieres, de Bellejambe & de Vaux) ont auſſi tenu des premieres charges de la Robbe, & en poſſedent encores à preſent auec honneur, continuans en ce noble exercice de rendre le nom qu'elle porte d'autant plus fameux & celebre.

Sans Exergue.

CHRI-

CHRISTOPHORVS THVANVS SENAT. PARIS. PR. PR.

QVO MENS TIBI CONSCIA RECTI.

ON void en cefte Medaille vne Femme, qui tient en fa droite vne Verge ou Baguette, qu'elle porte vers des Balances (particulier fymbole de Iuftice) fouftenuës par vne Main fortant du Ciel rayonnant, comme du lieu de l'origine de cefte excellente vertu.

La figure, auec l'Ame ou Deuife d'icelle, conferue à la pofterité la memoire de l'integrité du Premier Prefident cy-deffus nommé, qu'il faifoit paroiftre en toutes fes actions, fingulierement en la diftribution de la Iuftice; Ayant toufiours eu cefte droite & fincere intention, que luy fuggeroit la candeur de fa confcience, de faire pancher vers l'Equité, les Balances qui la reprefentent.

Le Roy Henry II. le pourueut de la dignité de Prefident au Parlement de Paris, Charles IX. de celle de Premier Prefident, & François fils de France Duc d'Anjou, frere de Henry III. le fit fon Chancelier. Il fut auffi Preuoft des Marchands de Paris; en toutes lefquelles charges & dignitez il fe rendit fi recommandable par fa Prudence & fa Doctrine, qu'il en acquit la faueur & bienveillance des Rois, des Princes, & du peuple, auec vn renom immortel.

Il eftoit iffu par femmes & allié des Chanceliers de Marle, de Ganay, Oliuier & Huraut.

La noble Famille de laquelle il a pris origine, a efté comme vn fecond feminaire de Prefidens de la mefme Cour de Parlement. De ceux-là furent Auguftin de Thou fon pere; vn autre du mefme nom fon frere puifné, & fon fils Iacques-Augufte, qui remplit l'Vniuers de la celebrité de fon nom; autant par fon erudition finguliere, que par fes longs & fidelles feruices rendus aux Rois & à l'Eftat aux emplois honorables qu'il a eus. De fa feconde femme fortie de l'illuftre Maifon de la Chaftre, il a laiffé pour digne fils François-Augufte de Thou Maiftre des Requeftes de l'Hoftel du Roy, heritier des vertus paternelles.

Nicolas de Thou Euefque de Chartres (qui fut auffi l'vn des freres puifnez du Premier Prefident dont nous parlons) eut l'honneur & le bonheur de facrer dans fon Eglife le feu Roy HENRY LE GRAND d'immortelle memoire.

Sous l'Exergue : 1580.

III. ACHILLES HARLÆVS SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

ROMANO. GALLVS. FORTIOR. ISTE. CATO.

CESTE Femme, qui a la main dextre appuyée ſur vne Colomne, eſt la figure ſymbolique de la Force, laquelle, auec autres rares conditions, prit place dans l'ame de ce Premier Preſident, en l'honneur duquel la Medaille fut battuë.

Pendant l'orage des guerres ciuiles ceſte Vertu le fit triompher de la violence d'vn peuple ſeditieux. Car le voyant reſolu de maintenir, au peril de ſa vie, l'authorité legitime du Roy Henry III. il oſa ſe porter iuſqu'à tel excez d'inſolence & de temerité, que de prophaner le Temple de Iuſtice, en retirer vn ſi digne Chef, & le conduire, auec autres ſeruiteurs du Roy dans vne rigoureuſe, mais honorable priſon.

En tel accident ce Caton François continua ſa Conſtance inflexible, ſurmontant celle de l'ancien Romain, qui ſuccomba ſous le faix de l'aduerſité. Mais en fin la liberté du corps rauie à ceſtuy-cy luy fut renduë; puis qu'on ne pouuoit rien ſur celle de ſon ame heroïque.

Sous HENRY LE GRAND il vint reprendre ſa place dans le meſme auguſte Senat de Paris, transferé à Tours, où il perſiſta de ſouſtenir puiſſamment le party Royal, qui auoit beſoin en ce grand trouble de ſa generoſité, & d'vn ſi ferme appuy.

Auparauant que de ſucceder à la dignité de Premier Preſident, qu'il eut apres le decez de Chriſtophle de Thou ſon beau-pere, il auoit preſidé aux Grands-Iours de Poictiers & de Clermont; ayant par ſa bonne Iuſtice tellement ſoulagé les Prouinces de Poictou & d'Auuergne, qu'elles ont en veneration & cheriſſent la memoire de ce tres-illuſtre perſonnage; Qui ioignit à la longue experience des affaires importantes, vne ſinguliere preud'hommie temperée de douce grauité.

La noble & ancienne Famille de Harlay, de laquelle il tiroit ſon origine, s'eſt eſtenduë aux Branches des Comtes de Beaumont & de Seſy, des Seigneurs de Chanualon Marquis de Breual, des Barons de Sancy & de Monglat.

Il eut pour pere Chriſtophle de Harlay Preſident au meſme Parlement (dont les anceſtres s'eſtoient fait remarquer dans les armes) & pour fils vnique Chriſtophle Comte de Beaumont, lequel en ſon Ambaſſade d'Angleterre, & autres occurrences ſeruit tres-vtilement,

& a

& a laissé vne Lignée, qui ne degenerant point, maintient le lustre & la splendeur de ses Ayeulx. Sans Exergue.

III. NICOLAVS VERDVNVS SENATVS PARIS. PRINCEPS.

VIRTVS. POST. FATA. VIRESCIT.

LE Tombeau sur lequel est posée l'image de la Vertu, tenant de sa droite vne branche de Palme, & de sa gauche vne Couronne de Laurier, donne à entendre; Que ny vne longue suite d'années, ny mesme le coup fatal de la Mort, ne peuuent rien contre l'homme vertueux, puis qu'apres son trespas il reuerdit ou plustost fleurit encores, rendant son renom immortel dans la memoire des hommes, & de la posterité.

Le Premier President nommé fut de ceste qualité. Du Parlement de Tholose, où il exerça la charge de Premier President sous le Roy HENRY LE GRAND, il vint tenir pareil rang dans celuy de Paris au commencement du regne de LOVIS LE IVSTE. En l'vn & en l'autre sa probité & sa doctrine auantagée d'vne tres-heureuse memoire, se firent remarquer. Il fut aussi Chancelier de Monsieur frere vnique du Roy, & mourut plus cassé de trauail, se rendant fort assidu en la fonction de sa dignité, qu'il n'estoit chargé d'années. Sous l'Exergue: 1622.

NICOLAVS LE IAY SENATVS PARIS. PRINCEPS.

NVNQVAM. DIMOVEBOR.

CEVX qui attribuent à l'Aigle la souueraineté, & comme vne Royauté sur les autres Oyseaux, le tiennent aussi pour augure de prosperité & de grandeur. On en void vn dans ceste Medaille, qui se guinde par-dessus les nuës & fixement regarde le Soleil, sans estre ébloüy de la splendeur de ses rayons; proprieté qui luy est naturelle, comme est celle d'vne veuë si penetrante, qu'elle apperçoit les choses fort éloignées. Il se plaist tant en la contemplation de ce grand Astre, qu'il n'eleue de ses petits que celuy, dont le regard asseuré peut soustenir l'éclat de sa viue lumiere.

Soit que ce Soleil represente Dieu, soit le Roy, image viuante de la Diuinité, qui seul entre les Monarques merite le glorieux titre de IVSTE, l'Embleme est conuenable au Premier President cy-dessus nommé, voulant signifier; Que ses actions ont pour but principal les choses celestes, & qu'aucunes considerations humaines n'auront iamais ce pouuoir de l'en diuertir, ny de l'object si agreable à ses yeux, tel que luy est l'equitable volonté de son Roy, ne se proposant autre regle que celle de sa Iustice, rayon de la diuine, de laquelle il tire ses influences, pour les distribuer aux subjects de sa Majesté.

Apres auoir eu le bonheur (comme vn autre Marius qui fut sept fois Consul Romain) de passer par diuerses charges honorables, mesmement celles de Conseiller en la Cour de Parlement, de Lieutenant Ciuil, de President en la Grande Chambre du mesme Parlement, & autres; en fin sa fidelité & son zele au seruice du Roy, & la viuacité de son esprit capable de toutes choses grandes, l'esleuerent sur le throsne de la Iustice souueraine de ce premier Parlement de France, duquel il est à present le tres-digne Chef.

Sous l'Exergue : 1633.

VI. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

FVLMEN. AB. ORE. VENIT.

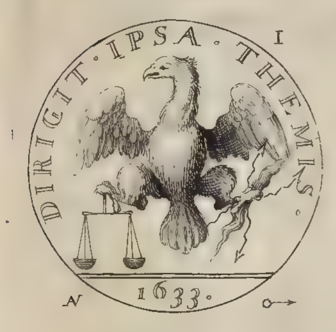
ICY est encore figuré vn Aigle éleué en l'air, mais different de l'autre en cecy, qu'il regarde vers la Terre.

S'il ne porte point le Foudre visible, comme les Poëtes & les Peintres en donnent souuent à l'Aigle de Iupiter, c'est pour monstrer; Que les Arrests (qui sont autant d'oracles) prononcez de la bouche d'vn Premier President, semblent auoir de l'affinité auec le Foudre, en ce qu'ils renuersent l'iniquité des peruers, & protegent l'innocence des bons, qui tirent auantage de la iuste punition des crimes.

Le Foudre est aussi le hieroglyphique de l'Eloquence & de ses effects, qui paroissent dans les celebres actions de ces Chefs de la Iustice souueraine aux Ouuertures solemnelles des Parlemens, aux Prononciations des Arrests en Robbes rouges, comme aussi aux Remonstrances que fait le Parlement par leur bouche, aux Rois dans les occasions importantes pour le bien de la Iustice & de leur Estat; ainsi que souuent a fait celuy en l'honneur duquel ceste Medaille a esté donnée au public.

Sous l'Exergue : 1633.

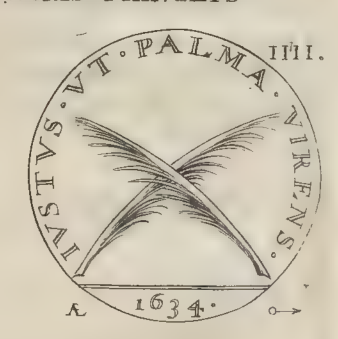
NICOLAVS·LE·IAY·SENATVS·PARIS·PRINCEP·

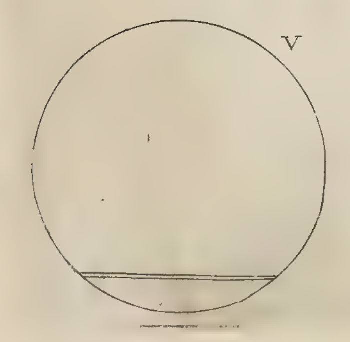


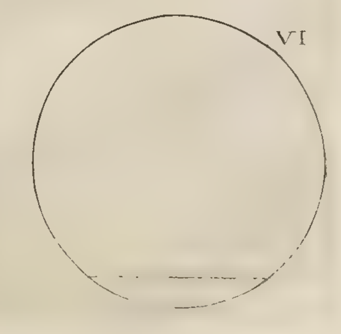


NICOLAVS·LE·IAY·SENATVS·PARIS·PRINCEPS·









I. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

DIRIGIT. IPSA. THEMIS.

CE Monument metallique composé d'vn Aigle aux ailes estenduës, qui de son pied droict tient des Balances, & du gauche vn Foudre, conserue à la posterité le Symbole des Arrests seueres & rigoureux, qui sont autant de tonnerres & de foudres terribles que porte l'Aigle de nostre Iupiter, par l'authorité desquels sont dissipées les entreprises des meschans & perturbateurs de la tranquillité publique.

Mais afin de monstrer, que ces foudres ne tombent par hazard ny fortuitement, & qu'ils sont lancez par la Iustice; c'est pourquoy le mesme Aigle porte des Balances en equilibre, autre Symbole ordinaire de ceste excellente & Royale vertu, appellée auec raison l'ame d'vn Estat.

Sous l'Exergue: 1633.

II. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

BONIS. PRÆMIA. POENA. MALIS.

CESTE Medaille a beaucoup de rapport auec la precedente; car elle consiste en vn Aigle, qui tient du pied droict vne Couronne de Laurier, & du senestre vn Foudre.

Pour donner à entendre; Que si les bons meritent des Couronnes de gloire pour recompense de leurs dignes & loüables actions; ceux au contraire qui s'écartent du droict chemin de la vertu, & se rendent coulpables, ne peuuent éuiter le chastiment de la main Diuine, ny la rigueur de sa Iustice.

C'est ce que disoit le diuin Platon, que les hommes ont deux grands demons, qui les auancent & les retirent en leurs actions & deportemens, le Loyer, & la Peine.

Si ce n'eſt qu'on veille adapter l'Embleme aux Iuges & principaux Magiſtrats; quelques Anciens ayant laiſſé par eſcrit, qu'entre les Romains, ceux qui pour maintenir le repos auoient courageuſement reſiſté aux factions des mauuais citoyens, eſtoient honorez d'vne Couronne de Laurier, comme fut Ciceron lors qu'il portoit la Pourpre Conſulaire.

Ce grand & fameux Orateur auoit doublement merité vne telle Couronne; puis qu'on la donnoit encore à ceux qui ſe rendoient illuſtres par vne incomparable Eloquence, dont l'hiſtoire nous fournit pluſieurs autres exemples.

Sous l'Exergue: 1634.

I. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

IVSTITIÆ. A. SOLE. ET. IVSTO. SVB. PRINCIPE.

ON void icy vn Bras ſortant d'vn Nuage celeſte, & tenant de la main des Balances en equilibre, ſur leſquelles vn Soleil lumineux iette l'éclat de ſes rayons, comme des benignes Influences.

Entre ces Balances eſt poſé le Sceptre ou la Verge d'yuoire ſurmontée d'vne Main de Iuſtice, qui eſt l'vn des ornemens que les Rois Tres-Chreſtiens portent en l'auguſte ceremonie de leur Sacre & Couronnement; non tant pour marque de leur legitime puiſſance (deſignée par la Main) que pour monſtrer, qu'eſtant accompagnée de Iuſtice, elle donne la vie, la force & vigueur aux Royaumes.

Le Premier Preſident cy-deſſus nommé a par là ſignifié, que Dieu premierement (ſouuent nommé par les ſainctes Lettres Soleil de Iuſtice) puis le Roy LOVIS LE IVSTE, l'auoient éleué à vne ſi eminente charge & dignité; Auſſi eſt-elle par luy exercée auec ceſte droicte & ſincere intention de rendre à l'vn & à l'autre, & au public les deuoirs auſquels il ſe recognoiſt eſtre naturellement obligé; ſingulierement à la Majeſté diuine, qui a tant eſtimé, voire meſme

exalté les Iuges, qu'elle a daigné les honorer d'vn nom si venerable, qu'il approche aucunement de celuy qu'on luy donne.

Sous l'Exergue : 1634.

IIII. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

IVSTVS. VT. PALMA. VIRENS.

LES deux branches de Palme icy figurées designent ; Que l'homme iuste (qui a beaucoup de similitude & de rapport auec les diuerses proprietez de cet Arbre) est tousiours dans vne verdeur & vigueur agreable.

Et comme ceux qui ont recherché les secrets de la Nature des choses nous enseignent, que ses feuilles resistent à toute sorte d'injures du temps; de mesme celuy qui administre la Iustice doit se rendre inflexible aux violences, aux faueurs, & à tout ce qui pourroit le diuertir d'vne si noble fonction. De là vient que l'Escriture saincte le comparant à la Palme luy promet, qu'il germera & fleurira ainsi qu'elle fait.

Cet Arbre estant d'ailleurs de tres-longue durée, moins subject à corruption qu'aucun autre, & se redressant contre le pesant faix; nous fournit d'vne autre marque symbolique de la Constance & Moderation, qui rendent recommandable vn homme vertueux, dont le genereux courage n'est point abattu par les aduersitez, ny éleué dans la bonne fortune & la prosperité.

Sous l'Exergue : 1634.

CHRISTOPHORVS·THVANVS. P.P.



N·POTIER·S·DV·BLANMENIL·2·P·AV· PARL·CHANC·D·L·ROYNE.



NICOL·CHEVALIER·SVBS·R· P·PRÆ·REGINÆ·CANC.



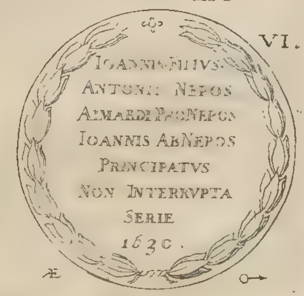
IOANNES·BOVCHART S[R]·DE· CHAMPIGNY·P·P·



MAT·MOLE·IN·SAC·REG· CONSIST·CONSIL·ET·E⁹ PR. GR.



ANTONIVS·NICOLAY·RATIONVM REGIARVM·PRINCEPS.



I. CHRISTOPHORVS THVANVS SENATVS PR. PR.

VT. PROSINT. ALIIS. NON. VT. SIBI.

CES Abeilles, qui voltigent alentour d'vne Ruche, & font du miel & de la cire pour l'vſage des hommes, ſignifient; Que le tres-illuſtre Premier Preſident cy-deſſus nommé apportoit plus de fruict & d'vtilité à autruy que non pas à ſoy-meſme, tant par l'aſſiduité qu'il rendoit en la fonction de ſes charges, que pour ſon ardante Charité, qui luy fit auoir en recommandation ſinguliere le bien public.

Il s'en monſtra ſi affectionné, que par vne grande prudence, peu de temps auant ſon decez, il preueut les miſeres qui trauaillerent bien-toſt apres la France, dont il conceut tant de regret, que ſa ſanté, jà debilitée par l'aage, en receut vne rude atteinte, qui auança la fin de ſes iours.

Cet Embleme eſt auſſi vne alluſion aux Armes de ſa Maiſon, compoſées de trois Abeilles, qui ſont les Hieroglyphiques de l'obeiſſance legitime deuë au Souuerain, de la ſcience Politique, & de l'Eloquence, rares conditions deſquelles, auec pluſieurs autres, ce grand perſonnage fut orné, comme cy-deuant il a eſté monſtré plus particulierement. Sans Exergue.

II. NICOLAS POTIER SIEVR DE BLANCMESNIL PRESIDENT EN LA COVR DE PARLEMENT ET CHANCELIER DE LA ROINE.

DEXTERA. DOMINI. FACIT. VIRTVTEM.

LE Corps de ceſte Medaille repreſente vne Mer dans laquelle nagent trois Dauphins, que les Naturaliſtes appellent Rois des

des poissons. L'Antiquité les auoit en veneration ; apres qu'on eut recognu en diuerses occasions, qu'vne secrette sympathie & bienueillance estoit entre les hommes & eux; & qu'au milieu des flots & de la tempeste ils auoient sauué des personnes.

Ce Monument fut diuulgué apres l'heureuse naissance du Dauphin, qui à present est le Roy LOVIS LE IVSTE, fils aisné de HENRY LE GRAND & de la Roine MARIE DE MEDICIS, de laquelle le President cy-dessus nommé fut Chancelier. Dieu ayant fait naistre de ceste Alliance vne fleurissante Lignée Royale pour le bonheur insigne de l'Empire François, duquel les Princes enfans des Rois sont les fortes Colomnes.

Entre les benedictions du Ciel, desquelles fut auantagé cet illustre President & Chancelier, qui seruit fidellement pendant les troubles de la Ligue en la Chambre du Parlement, seant à Chaalons en Champagne, où il presidoit seul, ceste-cy n'est des moindres, de s'estre veu pere de quatre fils, que leurs vertus ont éleué à de hautes dignitez ; Deux ont esté Euesques & Comtes de Beauuais Pairs de France; vn autre est à present digne President en la Cour de Parlement, & le dernier a esté Secretaire d'Estat & des Commandemens.

Sous l'Exergue : 1602.

II. NICOLAVS CHEVALIER SVBSID. R. PR. PRÆSES REGINÆ CANCEL.

FOECVNDAT. CVLTA. COLENTEM.

C'EST la figure de la Iustice posée sur vn Piedestat ; Elle tient de sa gauche des Balances en equilibre, & de sa droite vne Espée nuë pointée vers le Ciel. A l'opposite en aspect paroist vne autre Femme en pied, portant de sa main dextre vne Patine ou petit vaisseau pour mettre de l'encens, duquel on se seruoit aux anciens Sacrifices: En la senestre elle tient vne Amalthée surabondante de fruicts. A ses pieds on void vn Mouton. Au milieu de ces deux Femmes est vne Colomne, sur laquelle y a vne Flamme de feu.

Pour monstrer; Que la Grace diuine fait prosperer, & recompense de la vie eternelle au Ciel & en Terre de grandes richesses &

benedictions ceux qui rendent la Iustice & l'administrent auec sincerité.

De ce nombre a esté le Premier President cy-deuant nommé, riche de vertus & de biens de fortune, sçauant, eloquent, & doüé d'autres bonnes qualitez. Il paruint, comme par degrez, à de hautes charges & dignitez; ayant esté premierement Conseiller en la Cour de Parlement, puis Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, en suite President aux Enquestes, & en fin Premier President en la Cour des Aydes, & Chancelier de la Roine Anne d'Espagne femme du Roy, & Surintendant des affaires de Nauarre.

En l'Office de Premier President & en ses grands biens il a eu pour successeur René de Longueil Sieur de Maisons, allié par mariage auec sa petite niepce. Il exerce auiourd'huy ceste charge auec dignité, & imite la vertu de ses Ayeulx, laquelle depuis longtemps a paru dans les principales Compagnies souueraines de ce Royaume.

Sous l'Exergue : 1629.

IIII. IOANNES BOCHART S^R DE CHAMPIGNY P. P.

INVENTIS. FIDVS. ABSTINET.

ON void icy vn Chien de chasse couché à terre, lequel apres auoir découuert des Perdrix, les regarde attentiuement, & se contente de les arrester seulement, sans se ietter dessus ny les prendre. En la partie superieure paroist vn Soleil lumineux.

Sous le voile de cet Embleme est monstré par le Premier President cy dessus nommé; Qu'en la charge de Surintendant des Finances, pour l'exercice de laquelle le Roy LOVIS LE IVSTE auoit fait choix de son experience & fidelité, il s'estoit comporté de telle façon, qu'il auoit tousiours eu les mains pures & nettes; Aussi a-il toute sa vie fait profession d'homme entier & craignant Dieu, n'ayant autre but que le bien public & le seruice du Roy.

Il estoit fils aisné de Iean Bochart Seigneur de Champigny sur Marne & de Noroy, Conseiller d'Estat; & quant à luy il passa par diuers degrez d'honneur, fut Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, puis President aux Enquestes de la Cour de Parlement de Paris,

ris; en apres Conseiller d'Estat, Ambassadeur à Venise & Surintendant des Finances. En fin estant éleué à la dignité de Premier President au mesme Parlement, il exerça ceste grande charge peu de temps, mais auec beaucoup d'integrité & de reputation.

Regnant Charles VIII. l'vn de ses predecesseurs auoit aussi esté nommé Premier President, & non receu. A present François Bochart, l'vn des fils de celuy duquel nous parlons, est aussi Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, & ne degenere point des vertus paternelles.

Sous l'Exergue : 1629.

MATHÆVS MOLE' PROCVR. GENERALIS.

TANTÆ. MOLIS. ERAT. GALLORVM. CONDERE. GENTEM.

LE Corps de ceste Medaille est composé d'vn Mercure, qui construit, ou plustost repare les breches d'vne Pyramide surmontée d'vne Fleurs-de-Lis, figure symbolique de la France.

Cet Embleme, & l'Ame de la Deuise empruntée d'vn Vers du Poëte, auec peu de changement, où se rencontre vne ingenieuse allusion au nom de MOLE', tesmoigneront à la posterité; Que le Procureur General cy-dessus nommé, employoit ses soings & son industrie à restablir les desordres de l'Estat & de l'ancienne Discipline, qui auoit esté alterée par vne longue suite de guerres ciuiles.

Et tout ainsi que l'Antiquité tenoit Mercure pour l'Interprete & l'Ambassadeur des Dieux, luy-mesme estant le Dieu de l'Eloquence, & le distributeur de la Prudence Politique; Aussi ce tres-vertueux personnage est auantagé d'vne erudition non commune, & de toutes les parties requises en l'eminente dignité qu'il exerce depuis l'an mil six cens quatorze qu'il en fut pourueu. Il regle toutes ses actions par le niueau de la Pieté, se monstre grand zelateur de l'honneur de Dieu, de la Iustice & du Bien public, vray patron & defenseur des droicts du Roy, & Interprete de ses iustes volontez, qu'il represente dans ses Conseils & son auguste Parlement.

Nicolas Molé son ayeul, loüé par vn grand Iurisconsulte estimé

l'oracle de la Iuriſprudence Françoiſe, fut Conſeiller au meſme Parlement, & ſon pere Edoüard Molé tres-digne Preſident, qui ioignit à vne inſigne preud'hommie & doctrine, la fidelité enuers le Roy & l'Eſtat.

Il la fit paroiſtre pendant les orages des troubles, meſmement lors de l'Arreſt celebre donné pour maintenir la Loy Salique, à quoy il contribua ce qui luy fut poſſible, & à l'heureuſe reduction de Paris en l'obeiſſance du Roy HENRY LE GRAND. En autres occaſions il s'oppoſa auſſi genereuſement aux factieux, pour remettre ſus l'authorité ſouueraine & la tranquillité publique.

VI. ANTONIVS NICOLAI RAT. REGIAR. PRINCEPS.

DANS ceſte Couronne de Laurier ſont inſerez les Noms de ceux de la noble & ancienne Famille de Nicolai, qui ont, depuis plus de ſix-vingts ans, dignement exercé l'Office de Premier Preſident en la Chambre des Comptes de Paris; marque ſignalée autant du bonheur, que du merite inſigne de ces illuſtres perſonnages, qui eſt paſſé en eux comme par vne ſucceſſion legitime.

Le premier de ceux-cy, Iean Nicolai, tris-ayeul du Premier Preſident cy-deſſus nommé, ayant eſté Chancelier du Royaume de Naples regnant Charles huictiéme, apres l'heureuſe & glorieuſe conqueſte qu'en fit ce grand Monarque, fut depuis honoré par le Roy Louis douziéme de la meſme dignité de Premier Preſident.

Ainſi luy, Aimar, Antoine & Iean ſes ſucceſſeurs, le dernier pere de celuy duquel nous parlons, ont par vn memorable & rare exemple, de pere en fils iuſques au nombre de cinq, ſeruy les Rois & l'Eſtat auec autant d'experience que de fidelité, & ſe ſont acquis vne Couronne de gloire immortelle auec vne loüange hereditaire.

Le ſçauoir exquis, l'eloquence & l'integrité de celuy en l'honneur duquel la Medaille a eſté diuulguée, & qui à preſent exerce la meſme charge de Premier Preſident, fait eſperer & deſirer qu'elle ſe continuë en ſa Poſterité.

Sans Exergue.

NICO-

NIC·DE·NEVFVILLE·S.R DE·
VILLEROY·PR·SECR·D'EST·



NIC·VERDVNVS·SENATVS·
GALL·PRINCEPS·



PET·IEANNIN·REG·A·SECR·
CONS·ET·SACR·ÆRAR·PRÆF·



EVST·DE·REFVGE·CONS·DV·
ROY·EN·SON·CONS·D'ESTAT



G·DE·SEVE·S.R DE·S.T IVLIEN·
·CONS·D'ESTAT·



G·DE·FLEVRY·TRESORIER·GNAL·
DE·FRAN·EN·BOVRG·ET·BRESSE



I. NICOLAS DE NEVFVILLE S^R DE VILLEROY PREMIER SECRETAIRE D'ESTAT.

PER ASPERA SVRGIT.

COMME la Palme croist sur l'aspreté des hauts Rochers, & se redresse contre le pesant faix dont elle est chargée; Ainsi deux occasions ont excité le tres-illustre personnage cy-dessus nommé, d'en composer son Embleme.

L'vne pour faire voir, que sa vie toute actiue fut exercée dans les continuels & penibles trauaux des affaires de l'Estat, pendant les calamitez des guerres ciuiles & les partialitez pour la Religion.

Et l'autre, qu'encore que ses deportemens tendissent tousiours à maintenir entiere la reputation & la gloire de la Couronne & des cinq Rois, qu'il seruit tres-dignement par l'espace de plus d'vn demy-siecle; neantmoins ses bonnes intentions furent quelques fois sinistrement interpretées, & receurent telles atteintes par les traits de l'enuie & de la calomnie, que par deux fois il fut esloigné de la Cour. Mais ce fut lors que son courage & sa constance furent principalement remarquez; puis estant restably dans le maniement des affaires, il y finit glorieusement ses iours.

Sa ieunesse a esté employée aux Ambassades extraordinaires d'Espagne & de Rome; & apres que ces trois grands hommes du siecle dernier, le Chancelier de l'Hospital, le sieur de Moruilliers Euesque d'Orleans, & le sieur de l'Aubespine Euesque de Limoges luy eurent departy de leurs experiences, Charles IX. le pourueut de la charge de Secretaire d'Estat, (que son ayeul Nicolas de Neufuille exerça sous François I.) Il luy confia ses plus intimes pensees; & pour traiter son mariage auec la Roine Elisabeth d'Austriche, l'enuoya vers l'Empereur Maximilian II. pere de ceste vertueuse Princesse.

Henry III. se seruit aussi tres-vtilement de ses Conseils: Mais HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE ses successeurs y defererent grandement, esprouuerent sa fidelité & la fermeté de son esprit: sur tout quand il s'opposa vertueusement aux desseins des ennemis de leurs Estats.

Bref l'exacte cognoissance qu'il eut des interests des Princes & Potentats, son iugement solide, son integrité & sa vigilance, auec autres loüables parties, furent en telle estime dedans & dehors le Royaume, qu'on l'a proposé comme le parangon & le modele des parfaits hommes d'Estat & de Prudence.

I. NICOLAVS DE VERDVN SENATVS PARIS. PR. PR.

TEMPLVM. THEMIDIS. RESTITVTVM.

An. 1617.

LE corps de ceste Medaille est de la figure d'vn Temple construit à l'antique, & orné de diuerses Colomnes, au milieu desquelles est placée vne Femme, qui semble representer Themis Deesse de Iustice. Elle tient de sa main droite vne branche d'Oliuier, & de la senestre vne longue Verge ou Baguette.

La Medaille a esté frappée sur l'occurrence de l'ornement & du nouuel embellissement, qui fut fait sous ce Premier President, de la Grande Chambre de la Cour de Parlement de Paris; comme aussi du bastiment de l'hostel du Bailliage du Palais, proche de la Saincte Chappelle, que le Roy LOVIS LE IVSTE affecta & destina pour estre desormais le domicille ordinaire des Premiers Presidents, afin qu'ils peussent, auec plus de commodité, rendre la Iustice. Ce qui fut executé par le soing loüable de celuy dont nous parlons.

II. PETRVS IEANNIN REG. A SECR. CONS. ET SACRI ÆRARII PRÆFECTVS.

PACEM. SVMMA. TENENT.

ON void icy des Dauphins, qui preuoyans l'orage & la tempeste, laquelle commence d'agir & s'émouuoir dans le fonds de la Mer, surnagent & sortent du milieu des ondes, pour se retirer dans le port, & y trouuer la tranquillité; afin qu'à leur exemple les hommes soient aduertis d'éuiter le naufrage. La Medaille semble auoir esté battuë, apres l'heureuse naissance du Dauphin, qui maintenant tient le Sceptre de France, pour vn presage, que ce bonheur nonpareil calmeroit les tempestes ciuiles.

Sous vn grand Prince plusieurs grands Ministres d'Estat se firent remarquer, & entre ceux-là le tres-vertueux personnage cy-dessus

nommé, qui fut l'vn des ornemens de la Bourgongne.

En la charge de President au Parlement de ceste Prouince, les excellentes qualitez de son esprit releué, & la solidité de son meur iugement se découurirent. Mais depuis il les fit reluire auec plus d'eclat apres la pacification des troubles de la Ligue, & que par ses fortes & puissantes raisons il eut persuadé, & instamment pressé le Chef de ce party, de rentrer dans le deuoir de l'obeissance, & recognoistre HENRY LE GRAND.

Ce Monarque inuincible par la viue lumiere de son entendement apperceut aussi-tost la profonde cognoissance qu'il auoit des affaires d'Estat, il le retint prez de sa personne, le fit de son Conseil estroict, & l'employa en diuerses occasions notables, qui reüssirent au bien du seruice & des affaires de sa Majesté.

Singulierement lors qu'il fut enuoyé Ambassadeur extraordinaire aux Païs-bas pour la conclusion de la Trefue d'entre le Roy d'Espagne Philippes III. & les Estats des Prouinces vnies. En ceste affaire fort épineuse, il demesla industrieusement & par sa dexterité plusieurs grandes difficultez.

Sous LOVIS LE IVSTE il seruit encore si vtilement, qu'à l'entrée de son regne la Surintendance des Finances fut confiée dans ses mains innocentes en vn temps assez difficile.

En fin courbé sous le faix des années, & chargé d'honneurs, il mourut auec la reputation d'auoir esté autant sage & moderé, que prudent & courageux. Il remporta ceste autre loüange insigne, qu'il affectionna particulierement les gens de lettres & de vertu, & se rendit tres-officieux en leur endroict.

De sa fille vnique épouse de Pierre de Castille Conseiller d'Estat, & honoré de l'Ambassade de Suisse, ont esté procréez des enfans.

IIII. EVSTACHE DE REFVGE, CONSEILLER DV ROY EN SON CONSEIL D'ESTAT.

PRVDENS. ANIMI. SIT. CANDOR. ET. ARDOR.

PAR ces deux Serpens, qui sont en aspect l'vn de l'autre, & posez sur cinq Fasses, trois blanches & deux rouges, qu'on dit autrement d'argent, à deux fasses de gueules, est signifié; Que la candeur & pureté de mœurs doiuent estre accompagnées d'vn zele ardant au seruice du Prince (qualitez designées par les couleurs) &

encores de la Prudence, dont le Serpent est la figure symbolique. Ceste vertu examine le present, considere le passé, & preuoit le futur.

Le tres-illustre personnage cy-dessus nommé, issu d'vne noble & ancienne Famille, a heureusement pratiqué cecy; puisque sa franchise & integrité a paru en toutes ses actions; sa probité aux charges de Conseiller en la Cour, & de Maistre des Requestes, & sa Prudence & Fidelité aux autres emplois honorables qu'il a eus des Rois HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE, tant dedans, que dehors le Royaume.

Ils luy donnerent place dans leurs Conseils, l'enuoyerent Ambassadeur ordinaire en Suisse, & depuis extraordinaire vers les Prouinces vnies des Païs-bas, les Archiducs de Brabant, & les Princes de Cleues & de Iuliers. Leurs Majestez eurent toute satisfaction du succez de ces importantes negotiations, esquelles il eut vn soing tres-particulier de maintenir entiere & soustenir genereusement la dignité des Rois & de leur Couronne.

Sous l'Exergue: 1605.

Outre cet Embleme il en eut vn autre, composé d'vn ieune Hercule, que l'Antiquité a tenu auoir dans son berceau estouffé des Serpens. Cestuy-cy en tient deux entre ses mains tendres & innocentes, sur lesquels il demeure victorieux, & se garantit des outrages qu'ils s'efforcent de luy faire.

A quoy est conuenable ce mot, ou Ame de la Deuise, VICTRIX. INNOCENTIA. Qui donne à entendre; Que l'homme plein de courage, & asseuré d'vne bonne conscience, triomphe des Monstres de médisance & de la calomnie, qui osent l'attaquer.

G. DE SEVE SIEVR DE S. IVLIEN CONSEILLER D'ESTAT.

FLECTOR. SED. NON. FRANGOR.

CES Roseaux auec leurs tiges, que le souffle des vents impetueux font fléchir, mais ne les peuuent rompre, marquent à la posterité; Que la constance & fermeté de courage d'vn homme remply de vertu, peut bien estre ébranlée par les rudes secousses des aduersitez, & non pas abattuë.

La Maison de Seue, de laquelle celuy qui a fait battre la Me-

daille tire son origine, est l'vne des nobles de la prouince de Lyonnois. Elle a produit plusieurs personnages d'honneur & de qualité, entre autres Christophle de Seue premier President en la Cour des Aydes de Paris, dont le fils aisné a cy-deuant esté Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, & le puisné Grand Maistre des Eaux & Forests.

Le Sieur de S. Iulien qui est de la mesme Famille, ayant aussi en plusieurs occurrences seruy fidellement le feu Roy, sa Majesté l'honora de la dignité de Conseiller d'Estat; & le Roy à present heureusement regnant de celle de Tresorier de l'Espargne, qu'il exerça quelque temps par Commission.

Il a le bon-heur de voir trois de ses dignes enfans auancez pareillement aux charges de l'Eglise & de la Iustice.

Sous l'Exergue: 1608.

VI.

G. DE FLEVRY THRESORIER GNAL DE FRANCE EN BOVRG. ET BRESSE.

ET. FLORE. ET. FRVCTV.

C'EST vn Oranger ayant des feuilles tousiours verdoyantes & des Fleurs auec des Fruicts, proprieté naturelle & ordinaire à cet Arbre, lequel en toutes saisons est en mesme estat de faire esperer & iouïr.

L'intention de celuy pour lequel la Medaille a esté diuulguée, est de monstrer par le corps de cet Embleme, & par l'Ame (qui fait aucunement allusion sur son nom;) Que ses desseins ne tendent pas seulement à tesmoigner vne bonne & sincere volonté qu'il a de seruir vn chacun; mais aussi d'en donner des preuues, & de les faire cognoistre par effects, qui sont les Fruicts, que l'on peut attendre de ses Fleurs.

Les deuoirs qu'il a d'ailleurs rendus & continuë de rendre aux charges qu'il exerce depuis longues années, sont aussi par là designez.

Sous l'Exergue: 1614.

IACOBVS · CORDIS.

I.



GVLIERMVS · DE · POITIERS.

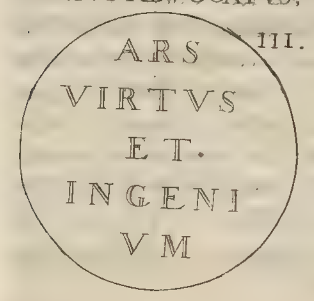
M C

II.



PETRVS · CORTHARDVS ·
REGIVS · ADVOCATVS.

III.



IO · LVILLIER · REG · A · SECR ·
CONS · RAT · PRÆS · VRB · PRÆF

IIII.



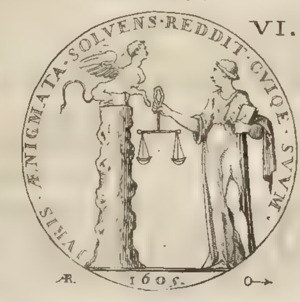
CLAVDIVS · A · BOISDELPHIN.
AMBR · EPVS.

V.



CAROLVS · FAYE · ABBAS · S.
FVSCANI.

VI.



I. IACOBVS CORDIS.

A. COEVR VAILLANT. RIEN. IMPOSSIBLE.

C'EST vn Lion rampant ſur vn Rocher, tenant vne Eſpée dans ſa pate droite, & dans ſa gauche la figure d'vn Cœur.

Pour deſigner la generoſité du perſonnage nommé, & qu'auec peine extreme & vn laborieux trauail il auoit acquis les grands biens qu'il poſſedoit.

Mais ſi de ceſte part il eut de la proſperité, d'vne autre il fut grandement affligé & reſſentit les effects d'vne faſcheuſe diſgrace; d'autant qu'aucuns Seigneurs de la Cour du Roy Charles ſeptiéme, duquel il eſtoit Argentier, que l'on dit à preſent Treſorier de l'Eſpargne, conceurent telle enuie & animoſité contre luy, (peut-eſtre à cauſe de ſes grands biens ſur leſquels ils auoient ietté l'œil, ou pource qu'ils luy eſtoient redeuables de quelques ſommes de deniers) qu'ils le defererent, firent donner des iugemens rigoureux contre luy, & pratiquerent vn don de la confiſcation de ſes terres & ſeigneuries. Mais ſes enfans, qui ne laiſſerent de paruenir à de grandes dignitez, en recouurerent la pluſpart, & a eſté leur poſterité alliée à pluſieurs bonnes Maiſons.

Sans Exergue.

II. GVLIELMVS DE POICTIERS MARCHIO COTRONI.

ON voit en ce Monument metallique vn Mercure nud, qui porte de la main gauche ſon Caducée, & met ſa dextre en celle d'vne Femme en pied, laquelle tient en ſon bras ſeneſtre vne Amalthée comblée de diuers fruicts. Il ſemble que c'eſt la figure de la Foy ou de la Pieté. De chaque coſté de la Medaille, ſont deux

deux Cornes entrelacées par les bouts l'vne auec l'autre, & iettent des flammes de feu par leur embouscheure. Il n'y a aucune Deuise ou Legende.

Le personnage cy-dessus nommé fut Marquis de Cotron en Calabre, & Baron de Clerieu en Dauphiné; Il seruit dignement le Roy Louis XI. qui pour sa Prudence l'employa en diuerses negotiations, & aux Ambassades d'Espagne & d'Escosse. De-là vient le symbole qu'on luy donne, d'vn Mercure, Ambassadeur des Dieux de l'Antiquité Payenne.

Il rendit encore seruice au Roy Charles VIII. qu'il accompagna au voyage de Naples, & Louis XII. l'establit Gouuerneur de Paris & de l'Isle de France.

Ceste illustre Maison de Poictiers, (de laquelle il estoit issu) originaire des anciens Ducs de Guyenne & Comtes de Poictou, a produit les Branches des Comtes de Valentinois, & des Seigneurs de S. Vallier, comme aussi celle des Barons de Vadans, laquelle derniere fleurit encore dans le Comté de Bourgongne, & y possede de belles & riches Seigneuries.

Sans Exergue.

III. PETRVS COTHARDVS REGIVS ADVOCATVS.

ARS. VIRTVS. ET. INGENIVM.

CESTE Medaille contient seulement la Legende, par laquelle est monstré, que les vrais & plus ordinaires moyens pour s'auancer & acquerir de la reputation & de l'honneur, sont la Science, la Vertu, & l'Entendement.

Ce personnage, qui ioignit heureusement ensemble toutes les bonnes qualitez remarquées, fut premierement Aduocat General du Roy en la Cour de Parlement de Paris, regnant Charles VIII. Il exerça si dignement ceste charge, que celle de Premier President vacante par le decez de Iean de la Vacquerie, il en fut pourueu, & la merita par les rares conditions qui se trouuerent en luy. Il iouït de ceste eminente dignité par l'espace d'enuiron huict ans;

ayant eu pour successeur en icelle Iean de Ganay, qui fut depuis Chancelier de France.

Sans Exergue.

IIII. IOANNES LVILLIER REG. A SECR. CONS. RAT. PRÆS. VRBIS PRÆF.

OMNIA TVTA VIDES.

LE corps de la Medaille represente le Roy HENRY LE GRAND, armé de toutes pieces, monté sur vn cheual, tenant en la main dextre vn baston de Commandement, ou de General d'armée. Au deuant de sa Majesté est le President en l'honneur duquel la Medaille a esté battuë, vestu d'vne robe longue, ayant aussi en la main dextre vn rameau d'Oliuier symbole ordinaire de la paix. Il a le genouil en terre en action de rendre, au nom de la ville de Paris, (de laquelle il estoit Preuost des Marchands) la submission deuë à ce grand & victorieux Monarque, & d'asseurer sa Majesté, lors de son entrée en armes, qu'elle y trouueroit toute obeissance & les choses tranquilles & asseurées. A ceste fin on s'est ingenieusement seruy, pour ame de la Medaille, de l'hemistiche tiré de l'Aeneide de Virgile, OMNIA TVTA VIDES.

Sous l'Exergue : M. D. XCIIII.

Temps precis auquel, apres cinq ans de grands troubles, ceste importante ville capitale du Royaume, changeant sa rebellion en humble deuoir, fut reduite en l'obeissance du Roy le xxij. de Mars, iour que l'on y celebre tous les ans par vne action de graces renduë à la Bonté diuine de ceste heureuse reduction, pour laquelle ce Preuost des Marchands contribua beaucoup, ayant par sa prudence & dexterité disposé les principaux habitans à recognoistre & receuoir sa Majesté pour leur vray & legitime Prince, & empesché le desordre dans ceste grande & populeuse ville. Aussi vn tant signalé seruice luy fit

luy fit meriter d'eſtre éleué à la dignité de Preſident en la Chambre des Comptes; Office que le Roy créa extraordinairement en ſa faueur.

La Famille, de laquelle il prenoit origine, eſt des plus nobles & anciennes de Paris. Elle a donné à l'Egliſe vn Eueſque de Meaux, qui fut auſſi Grand Aumoſnier de France; au Parlement, vn Procureur General, & pluſieurs Conſeillers (entre leſquels paroiſt aujourd'huy le digne fils de celuy dont nous parlons;) à la Chambre des Comptes quatre Preſidens, & à la Cour des Aydes vn premier Preſident. D'ailleurs elle a eſté alliée par mariage à pluſieurs grandes & illuſtres Maiſons de ce Royaume.

CLAVDIVS A BOISDAVFIN EBREDVN ARCHIEPISC.

FATA. VIAM. INVENIENT.

ON void en ceſte Medaille vn Labyrinthe, afin de monſtrer; Que pour ſe démeſler des choſes confuſes & difficiles, ſouuent Dieu ouure des moyens ineſperez aux hommes, qui ont recours à luy.

L'Archeueſque nommé eſtoit iſſu de l'illuſtre Maiſon de Laual; il fut Seigneur de Teligny, Gouuerneur de la ville de Paris, puis Ambaſſadeur du Roy Henry II. en Angleterre. Ayant ſurueſcu ſon épouſe il embraſſa l'Eſtat Eccleſiaſtique, & fut nommé par le Roy, Archeueſque d'Ambrun; mais non ſacré. Ce qui eſt cauſe peut-eſtre, qu'on ne l'a mis entre les Archeueſques d'Ambrun, par ceux qui en ont fait le denombrēment.

Sans Exergue; Le Labyrinthe occupant tout le contour de la Medaille.

VI. CAROLVS FAYVS ABBAS S. FVSCIANI.

IVRIS ÆNIGMATA SOLVENS.

CET Embleme est composé d'vne Sphinx placée sur vn Tronc d'Arbre. A l'opposite paroist la Iustice tenant des Balances de la main dextre, & vn Liure de la senestre.

Il donne à entendte; Que les Iuges & Magistrats, par la viuacité d'vn esprit fort, doiuent penetrer dans l'obscurité & inuolution des affaires épineuses, se démesler des questions & difficultez qui souuent s'y rencontrent, & discerner le vray d'auec le faux.

Les Poëtes ont feint, que le Monstre, dont la figure se void icy, auoit la teste & les mains de Pucelle, & que les autres parties de son corps estoient composées de celles de diuers animaux. Il auoit le derriere d'vn Lion, & la voix d'homme, se retiroit sur vne montagne pres la ville de Thebes, & là proposoit aux passans des enigmes & questions mal-aisées à soudre, lesquelles s'ils ne pouuoient expliquer, il les déchiroit auec ses ongles.

Le personnage, en l'honneur duquel on publia ce Monument metallique, estoit Abbé de S. Fuscian & Conseiller en la Cour de Parlement de Paris, tres-bien versé en la Iurisprudence, & aux bonnes lettres; comme furent aussi Barthelemy Faye President aux Enquestes son pere, & son frere aisné Iacques Faye sieur d'Espesses tres-digne President de la grande Chambre, qui a esté l'vne des lumieres de France. Charles Faye à present sieur d'Espesses, fils vnique de Iacques, continuë à maintenir le lustre de ceste ancienne & vertueuse Famille, & dans les charges de Conseiller d'Estat, d'Ambassadeur ordinaire du Roy vers les Estats des Prouinces vnies des Païs-bas, & autres employs honorables, a dignement seruy sa Majesté.

Sous l'Exergue: 1605.

CLAVDIVS·EXPILLIVS·VORON.



NICOLAVS·LANGAEVS·LVGD.



STEPHAN·PASCHASIVS·REG· RAT·LVT·PAR·PATRON.



PA·PETAVIVS·IN·FR·CVRIA· CONS.



FR·MIRON·PROP·ET·PRÆF· VRB.



IA·TALÆVS·IN·SVPR·GALL·CVR· REG·ADVOC·GENER.



CLAVDIVS EXPILLIVS VORONVS.

NON. INFERIORA. SECVTVS.

C'EST vne Femme, qui tient en ſa main droite la figure de la Iuſtice, & monſtre de la ſeneſtre vn amas d'Armes.

Afin de donner à entendre par le vertueux perſonnage cy-deſſus nommé, Seigneur de Voron en Dauphiné; Qu'il ne s'eſt pas employé en choſes baſſes & de peu d'eſtime, ayant à l'exemple de la Nobleſſe Romaine ioint les armes auec les lettres, & en ſes ieunes ans ſuiuy la profeſſion militaire, & depuis en vn âge plus auancé embraſſé celle de la Iuſtice.

Pendant les troubles de la Ligue il ſe trouua en pluſieurs rencontres, meſmes aſſiſta à la bataille de Pontcharra, où le genereux Seigneur d'Eſdiguieres obtint vne memorable victoire ſur les trouppes de Charles-Emanuël Duc de Sauoye.

Comme ce Seigneur d'Expilly eſtoit des mieux verſez en la Iuriſprudence, & en toute ſorte de ſciences liberales ; auſſi a-il paſſé par pluſieurs degrez d'honneur. Il fut premierement Aduocat General du Roy, puis apres Preſident au Parlement de Grenoble, & Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat.

Apres la conqueſte de Sauoye HENRY LE GRAND le commit l'vn des quatre du Conſeil ſouuerain en ceſte prouince, où il rendit Iuſtice au nom de ſa Majeſté, iuſques à la concluſion de la Paix faite auec le Duc.

Et de n'agueres le Roy LOVIS LE IVSTE ayant par ſes armes victorieuſes auſſi reduit ce Duché en ſon obeiſſance, il l'eſtablit pareillement Premier Preſident du Senat de Chambery, où il a continué de ſeruir dignement.

Ses Actions publiques, qu'il prononça auec non moins de doctrine que d'elegance, eſtant Aduocat General, ont eſté miſes au iour, auſſi bien que ſa Poëſie Françoiſe, dont la douce grauité merite encore qu'on luy donne rang entre ceux qui ont heureuſement & en toutes façons cultiué les Muſes plus polies.

Sous l'Exergue : 1601.

I. NICOLAVS LANGÆVS LVGD.

VETERVM. VOLVIT. MONVMENTA. VIRORVM. An. 1603.

LE corps de ce Monument metallique consiste en vn Apollon, qui a la Masse en la main droite, & sur le dos vne peau de Lion, comme Hercule. En la gauche il porte vne Lyre, sur laquelle paroist le Soleil. A chacun de ses costez sont figurées deux anciennes Medailles: L'vne du chef de Iules Cæsar, dont le reuers est, FORTITVDO, vertu representée par vne Femme tenant en main vn Iauelot. L'autre est du chef de Cæsar Auguste, de laquelle le reuers contient vn Crocodile, entre les mots, ÆGYPTO CAPTA.

Le docte personnage Lyonnois cy-dessus nommé sieur de Langes & de Laual, qui fut Lieutenant general & depuis President en la Seneschaussée & au siege Presidial de Lion, a voulu signifier par là son soing & sa loüable curiosité en la recherche exacte & amas qu'il a fait de plusieurs Antiquitez Grecques & Romaines: il a d'ailleurs esté en estime pour ses vertus & integrité.

II. STEPH. PASCHASIVS REG. RAT. LVT. PAR. PATRON.

HERCVLES. GALLICVS.

C'EST vn Hercule Gaulois, qui tient sa Masse en main: la peau du Lion Nemée luy pend sur l'espaule droite. De sa bouche sort vne petite Chaisne, à laquelle sont attachées d'autres d'or & d'ambre, lesquelles (comme les Poëtes ont feint) attirent par les oreilles vne multitude de personnes de diuers sexe & âge, & de conditions differentes, non pas à regret & par contrainte ; mais volontairement, & par vne douce & agreable force.

Sous l'Exergue: ELOQVEN. qu'il faut estendre ELOQVENTIA, Pour monstrer les effects merueilleux de l'Eloquence, laquelle agit puissamment sur les esprits des hommes.

Cet Embleme estoit tres-conuenable au personnage cy-dessus nommé, qui fit paroistre sa doctrine & son bien dire en plusieurs

occurrences & actions publiques ; lors mesmement qu'il estoit Aduocat fameux en la Cour de Parlement, puis apres Aduocat General du Roy en la Chambre des Comptes à Paris, regnants Henry III. & HENRY LE GRAND.

Il a d'ailleurs escrit & publié diuers ouurages Latins & François à l'honneur de ce Royaume, & pour l'vtilité publique ; Aussi a-il remporté ceste loüange peu commune à d'autres, d'auoir esté excellent Orateur, bon Historien, & Poëte elegant, ayant eu son rang bien merité entre les hommes illustres, qui ont fleury aux lettres pendant le siecle dernier.

Il paruint à vn fort long âge heureusement passé en vne pleine santé & tranquillité d'esprit ; ce qui luy donna moyen de continuer son loüable exercice de vacquer à l'estude des bonnes lettres.

IIII. P. PETAVIVS IN FR. CVRIA CONS.

TOT. NOVA. CVM. QVÆRANT. NON. NISI. PRISCA. PETO.

ON void icy la figure d'vn Homme vestu d'vne robbe longue, dans sa main droite il porte vn Roulleau, & a sa gauche appuyée sur vne Table couuerte de Statuës anciennes, & de Medailles. A costé paroist aussi vne Statuë à demy buste d'vn Empereur, qui a le chef couronné de laurier.

Le Conseiller cy dessus nommé, a voulu representer par là (en exprimant sa Deuise auec l'allusion à son surnom remarqué au dernier mot d'icelle ;) Que si la pluspart des hommes s'addonnoient à la recherche des choses recentes, luy au contraire s'occupoit à celle de diuerses antiquitez Grecques & Romaines seulement, comme plus vtiles & delectables.

Il estoit Conseiller en la Cour de Parlement de Paris, & vescut en grande reputation de probité & de doctrine.

Sur tous les Sçauans de son temps il fut amateur de Medailles & d'autres pieces rares & Antiques, dont il assembla grand nombre : Il dressa aussi vne Bibliotheque des plus exquises, remplie de diuers Manuscripts en plusieurs langues, & a rendu le public participant d'aucuns de ses doctes Escrits Latins. Sa vertu s'est continuée en son digne fils, qui à present est aussi Conseiller en la mesme Cour de Parlement. Sous l'Exergue : M. DC. IX.

FR. MIRON PROPRÆT. ET. PRÆFECT. VRBIS.

VIIS. FONTIB. PORTIS. ÆDIFICIISQ. PVBLICIS. ET. DECVS. ET. SPECVLVM.

L'HOMME icy repreſenté veſtu d'vne robbe longue, tient de ſes mains vn Mirouër. A l'oppoſite eſt vne Roine ayant le chef couronné (c'eſt la ville de Paris, capitale de l'Empire François.) Elle eſt aſſiſe ſur deux Amalthées qui ſont comblées de diuers fruicts; A ſon coſté droict elle a vn Nauire; Armoiries de ceſte grande & populeuſe ville: d'ailleurs deſignée ſous l'Exergue en ces mots, LVTETIA. DECORATA.

Pour laiſſer vne marque à la poſterité par le vertueux perſonnage cy-deſſus nommé; Que dans les Charges de Lieutenant Ciuil; (Office qu'auoit auſſi exercé Gabriel Miron ſon pere) & de Preuoſt des Marchands de Paris, il vſa de toute vigilance, de ſoing, & de prudence (qui eſt ſignifiée par le Mirouër, faiſant alluſion aux Armes de ſa Maiſon, leſquelles en ſont compoſées) afin que la Iuſtice & la Police fuſſent equitablement adminiſtrées dans la meſme ville, & qu'elle fut decorée, comme elle a eſté ſous ſa Preuoſté, de diuerſes Fontaines, Portes, & autres Edifices publics; afin auſſi que l'abondance des choſes neceſſaires à la vie humaine y affluaſt de toutes parts.

Au contentement du Roy & du public il exerça ces Charges, regnant HENRY LE GRAND, au ſeruice duquel il s'eſt heureuſement employé, ayant paſſé par autres diuers degrez d'honneur; Car il fut Conſeiller de la Cour, puis Maiſtre des Requeſtes, Intendant de la Iuſtice en l'Iſle de France, Preſident au Grand Conſeil, & Chancelier de Monſeigneur le Dauphin.

Pluſieurs autres illuſtres perſonnages de ceſte ancienne & noble Famille, qui a fait diuerſes Branches, ont eu de fort honorables emplois, ſoit aux Ambaſſades, ſoit en la function des charges de Iudicature (le fils de celuy duquel nous parlons ayant eſté Conſeiller au Grand Conſeil,) ſoit de Finances, & autres. Aucuns d'eux ont auſſi eſté honorez de grandes Prelatures & dignitez Eccleſiaſtiques.

VI. IAC. TALÆVS IN SVPR. GALL. CVRIA REGIVS ADVOC. GENERALIS.

HERMATHENA.

CESTE Medaille eſt compoſée d'vne Baſe cubique ſortant d'vn Nuage repreſenté en la partie inferieure. Au deſſus de la Baſe on voit les teſtes de Mercure & de Minerue oppoſées l'vne à l'autre, marques ſymboliques de l'Eloquence, du Sçauoir, & de la Prudence attribuées à ces Deïtez de l'Antiquité; Qualitez requiſes en vn excellent Aduocat General du Roy; Ceſte Charge eminente a cy-deuant eſté exercée au Parlement de Paris par pluſieurs perſonnes tres-celebres, comme elle eſt encores à preſent.

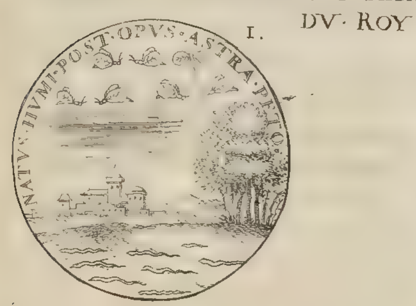
L'Aduocat General cy-deſſus nommé, en ſon temps ſucceda à leur vertu, comme à leur dignité, & a renouuellé en nos iours la memoire auec le renom de ces grands Orateurs d'Athenes & de Rome; donnant des preuues ſingulieres d'vne Eloquence nonpareille, de iugement ſolide & d'erudition ſinguliere.

Ces rares dons du Ciel reluiſent auſſi en Omer Talon ſon frere & ſucceſſeur en ſa charge; qui maintenant les fait paroiſtre dans le Parlement, pendant que ceſtuy-cy ſon aiſné remplit dignement ſa place dans le Conſeil d'Eſtat du Roy, & qu'il y ſert fidellement ſa Majeſté & le public.

Ainſi ceſte Maiſon continuë de fleurir heureuſement, ce que deſigne ſon ſurnom, lequel par vn rencontre notable, ſemble eſtre deriué d'vn terme Grec, qui s'y rapporte. Car elle a produit d'autres Fleurs exquiſes, meſmement le frere de ces deux illuſtres perſonnages, qui s'eſt rendu recommandable par la cognoiſſance exacte qu'il a de la Theologie; & vn autre Omer Talon, lequel au ſiecle dernier orna auſſi le delicieux Iardin des Muſes en la premiere Academie de France, & obligea de ſes doctes Eſcrits le public, & ceux qui font profeſſion des bonnes Lettres.

L'an 1625. qui eſt dans le contour de la Medaille, deſigne le temps auquel elle fut publiée.

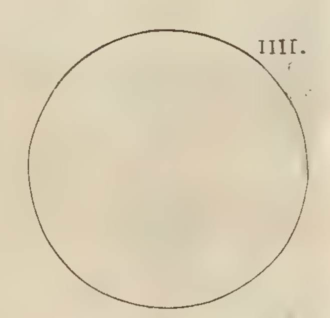
IAC·BOICEAV·S·D·L·BARODERYE·IN D·IARDINS·
DV·ROY





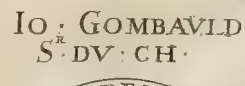
ANT·DE·LOMENIE·CONSEILLIER·
ET·SECRETAIRE·D'ESTAT





IO·BAPTISTA·DV·VAL·LING·
ORIENT·INTERPRES·REG·




IO · GOMBAVLD
S^R · DV · CH ·



I. IAC. BOICEAV S[R] DE LA BARODERIE INTENDANT DES IARDINS DV ROY.

NATVS. HVMI. POST. OPVS. ASTRA. PETO.

CET Embleme eſt compoſé de Vers à ſoye, leſquels premierement en forme de chenilles, ſont mal-plaiſans à voir. Mais ayant par quelque temps rampé ſur la terre, comme renaiſſans & conuertis en Papillons, ils s'enuolent en l'air, apres auoir, par vne merueilleuſe induſtrie, filé & paracheué leurs ouurages, qui ſeruent d'ornement aux hommes, & leur apportent de grandes commoditez.

Le ſens myſterieux, qui ſe tire de là, eſt; Que l'homme naiſſant nud & vil icy bas, par le temps ſe fortifie le corps, ſe forme le iugement & ſe rend capable de ſeruir ſon Dieu, ſon Roy & ſa Patrie; iuſques à ce qu'ayant paracheué le cours de ſa vie en actions pieuſes, & quittant le ſeiour de ce Monde, qui eſt de peu de durée, il s'éleue en vne habitation beaucoup plus heureuſe & permanente, que Dieu a promiſe & preparée à ceux qui l'auront aymé, ſeruy & honoré.

Celuy qui a fait battre la Medaille dés ſa ieuneſſe a ſuiuy le Roy HENRY LE GRAND dans ſes armées, s'eſtant troué en pluſieurs expeditions militaires où il rendit tout deuoir, ſingulierement aux batailles de Coutras & d'Yury, & au memorable ſiege d'Amiens.

Sans Exergue.

II. IAC. BOICEAV S[R] DE LA BARODERIE INTENDANT DES IARDINS DV ROY.

HIC. LABOR. INDE. FAVOR.

ON voit icy vn beau Iardin, dans lequel eſt vne Femme, qui a les bras nuds & la mamelle gauche deſcouuerte. Elle regarde le Ciel, & y leue ſa main droite; & de la gauche tient vne Pelle ou Beſche.

L'Agriculture eſt par là repreſentée, comme il eſt contenu ſous l'Exergue par ce mot Latin, AGRICVLTVRA.

Dieu ayant inſtitué cet Art dés le commencement du Monde, & par ſa bouche ſacrée excité les hommes de le cherir & embraſſer; il faut croire, que c'eſt la plus ancienne, plus innocente & plus iuſte profeſſion; & qu'elle eſt autant vtile & agreable, que neceſſaire pour le ſouſtien de la vie & nourriture des hommes.

On peut

On peut donc iustement appeller ceux-là heureux, qui s'estans retirez des affaires, s'employent à cultiuer la Terre, & contempler auec admiration la vertu cachée des semences, germes, racines & plantes. Mais comme ce n'est pas de celuy qui seme & amende les terroirs, qu'ils reçoiuent leur vigueur & accroissement; ains de Dieu seul; lequel produit & maintient tout ce qui naist & croist sur la Terre, où les hommes s'occupent chacun en sa vacation; Aussi doiuent-ils esperer & attendre du Ciel la benediction & fauorable recompense de leurs trauaux. Sous l'Exergue: 1630.

III. ANT. DE LOMENIE CONSEILLER ET SECRETAIRE D'ESTAT.

SIC. TE. REX. MAGNE. SEQVEBAR.

C'EST vn Globe Terrestre, prés duquel paroist Phœbus assis dans vn Chariot tiré par quatre cheuaux de front; qu'il conduit sur le Zodiaque. A costé d'iceluy marche Mercure, tenant en la main droite son Caducée.

Pour donner à entendre; Que le Secretaire d'Estat cy-dessus nommé (comparé à Mercure Interprete & Ambassadeur des Dieux de l'Antiquité) a tousiours fidellement seruy, & dés ses ieunes ans suiuy la fortune du GRAND HENRY son Prince & son bon Maistre, le Soleil éclatant des Rois de la Terre.

Sa Majesté l'employa en plusieurs importantes negotiations dedans & dehors le Royaume, en temps de paix & de guerre, & l'honora des charges de Conseiller en son Conseil d'Estat & Secretaire de ses Commandemens, esquelles il a obtenu tout l'honneur que peut meriter vn fidelle Ministre d'Estat d'vn grand Monarque.

Seruice qu'il continuë de rendre au Roy LOVIS LE IVSTE, lequel a pareillement honoré Henry-Auguste de Lomenie Baron de Ville-aux-Clercs, & Comte de Montberon son fils vnique des mesmes eminentes charges; qu'il exerce aussi tres-dignement.

Entre les tres-honorables emplois de cestuy-cy est remarquable, qu'il fut choisi par sa Majesté auec vn Prince, pour conduire en Angleterre la Serenissime Roine de la Grande Bretagne, sœur du Roy, apres la celebration faite à Paris de son mariage auec le Roy Charles premier du nom.

En plusieurs autres occurrences il s'est rendu recommandable autant par sa Prudence, que sa Fidelité. Sans Exergue.

V. IO. BAPTISTA DV VAL LING. ORIENT. INTERPRES REG.

FRANCIGENA. INTERPRES. DIVVM.

SVR ceste Table paroist vn Liure ouuert,& des especes de Monnoie. A la mesme Table Mercure à demy nud (que les Poëtes ont feint Interprete des Dieux) est assis tenant son Caducée, & à l'opposite on void vn Homme vestu d'vn long habit, qui a le Turban en teste & le Cimeterre à son costé, representant vn Turc, ou quelque autre Estranger des parties de Leuant.

Le personnage nommé (qui est comparé à Mercure) a voulu par cet Embleme laisser à la posterité la memoire de son employ & de la charge dont il a esté honoré par le Roy d'Interprete de sa Majesté des Langues Orientales; Il estoit versé en toute sorte de literature; mais particulierement auoit vne grande cognoissance des Langues estrangeres, acquise par les voyages qu'il auoit faits en diuerses parties d'Orient & en Europe.

Il a d'ailleurs bien merité du public, pour auoir par son loüable soin, beaucoup contribué au recueil & à la recherche de ces Medailles & de celles des Rois & Roines. Sous l'Exergue: 1630.

VI. IO. GOMBAVLD S[R] DV CH.

TAMEN. RESPEXIT. INERTEM.

LA Fleur-de Lis, symbole d'Esperance, de Candeur & de Pureté, est recommandée par la Diuine Prouidence, qui en a vn soing tres-particulier, comme de toutes autres choses d'icy bas, iusques aux moindres. Elle mesme le declare ainsi dans les sacrez cahiers de son Euangile, où la beauté naturelle de ceste excellente & agreable Fleur, est preferée aux habits somptueux du grand Roy Salomon.

Le personnage cy-dessus nommé, tres-bien versé en toutes sortes de bonnes lettres, a pris le corps de sa Deuise d'vne tige de ceste Fleur, sur laquelle des rayons Celestes respandent leurs plus douces influences.

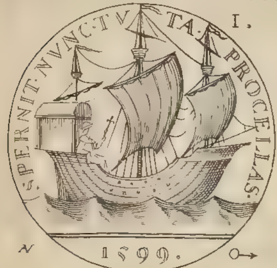
Il a voulu par là monstrer; Qu'encore qu'il se recognoisse indigne & seruiteur inutile du Tout-puissant, il ne laisse toutesfois d'estre regardé d'vn œil fauorable par ceste eternelle Prouidence, qui luy depart toutes choses necessaires par sa saincte grace & protection, en laquelle, plustost qu'aux vanitez du monde, consiste tout son bonheur & son contentement. Sous l'Exergue: M. DC. XXX.

MEDAILLES DES PREVOST DES MARCHANDS DE·LA·VILLE·DE· PARIS.

Remarquees en leurs Metaux
D'or· Argent·&· bronze.

Tirees des plus Curieux
Cabinetz.

DE·LA·PREVOSTÉ·DE·MONS^R·LE·PRESIDENT·CHARMEAUX·
DE·M^R·LE·PRESIDENT·DE·MARLY.





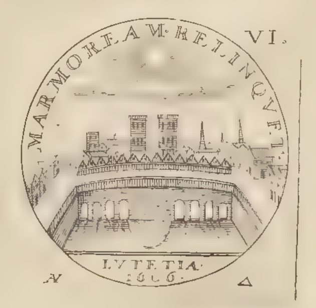
DE·LA·PREVOSTE·DE·MONS^R·LE·PRESID·BRAGELOGNENE·





DE·LA·PREVOSTÉ·DE·MESS^RE FRAN·MYRON·







MEDAILLES DES PREVOSTS DES MARCHANS DE LA VILLE DE PARIS.

I. DE LA PREVOSTE' DE Mr LE PRESIDENT DE MARLY.

SPERNIT. NVNC. TVTA. PROCELLAS.

LA Ville de Paris eſt repreſentée par ce Nauire, qui vogue ſur mer, ayant le vent en pouppe & les voiles enflez. Le Roy HENRY LE GRAND s'y voit aſſis tenant le gouuernail en main & luy ſeruant de Pilote.

Ainſi ceſte grande Ville ſe promettant toute ſeureté de l'heureuſe conduite d'vn ſi puiſſant Monarque, ne craint plus & meſpriſe les orages, eſperant deſormais iouir du repos & de la tranquillité.

Meſſire Iacques Danes ſieur de Marly, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat, & Preſident en la Chambre des Comptes cy-deſſus nommé, perſonnage remply de vertu & de probité recognuë, a remporté ceſte inſigne loüange, qu'apres la rebellion de Paris, en vn temps plein de perfidies, il demeura ferme dans l'obeiſſance legitime deuë aux Rois Henry III. & HENRY LE GRAND, qu'il ſeruit auec non moins d'affection que de fidelité.

Il apporta auſſi tant de ſoing & de vigilance en l'adminiſtration de la charge de Preuoſt des Marchans, que tous les Ordres de la ville en receurent beaucoup d'vtilité, auec vne entiere ſatisfaction.

Son fils vnique, maintenant honoré de la meſme dignité de Preſident, ſuiuant les traces paternelles, continuë en ce loüable deuoir de ſeruir dignement le Roy & le public.

Sous l'Exergue : 1599. Temps auquel ceſte Medaille fut diuulguee.

I. DE LA PREVOSTE' DE MONSIEVR LE PRESIDENT DE CHARMEAVX.

TEMPESTATESQVE. SERENAT.

AV mast de ce Nauire, dont le voile est estendu par la force des vents, sont attachées deux branches d'Oliuier en depart.

Pour signifier; Que les tempestes des guerres ciuiles & des estrangeres auoient pris fin & cessé dans ce Royaume par le bon heur de la Paix d'entre le Roy HENRY LE GRAND & Charles-Emanuel, Duc de Sauoye.

Sous l'Exergue: M. DC. I.

Temps precis auquel le Traité de ceste pacification fut conclu dans la ville de Lion; en suite de celuy, qui peu d'années auparauant auoit aussi esté arresté à Veruins entre sa Majesté & Philippes II. Roy d'Espagne.

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé estoit Antoine Guyot Seigneur de Charmeaux, qui fut President en la Chambre des Comptes. Ceste Magistrature politique de la Preuosté des Marchans auoit aussi esté exercée par deux autres de sa Famille, pendant les regnes de Henry II. & Charles IX.

I. DE LA PREVOSTE' DE MONSIEVR LE PRESIDENT DE BRAGELONGNE.

TE. DVCE. SI. QVA. MANET.

CE Monument metallique (comme les precedens) est composé d'vn Nauire, qui à le vent en pouppe & suit vn Dauphin.

Il donne à entendre; Que sous la puissante & fauorable con-

duite du Monarque François, HENRY LE GRAND, & de son Dauphin (depuis aussi Roy, de le naissance duquel la France auoit, depuis peu de temps, esté bien-heurée par vne speciale grace du Ciel) la ville de Paris ne deuoit desormais craindre de se voir troublée de discordes ciuiles; mais au contraire esperer qu'elle seroit preseruée de toute mauuaise fortune & sinistre accident (s'il en restoit aucun.)

Le President aux Enquestes de la Cour de Parlement de Paris cy-dessus nommé, qui fut aussi Preuost des Marchands, tiroit son extraction de l'vne des plus anciennes Maisons de ceste grande ville. Par vn long-temps il a exercé des eminentes charges dans le Parlement, ausquelles sa vertu l'éleua, comme celles de ses ayeulx, les auoient portez à des honneurs dignes de leurs merites. Vn de ses ancestres fut aussi Preuost des Marchands regnant Henry II.

Sous l'Exergue : 1602. Année de la naissance heureuse du Roy LOVIS LE IVSTE, representé par le Dauphin.

IIII. DE LA PREVOSTE' DE MONSIEVR LE PRESIDENT DE BRAGELONGNE.

FLVCTVAT. AT. NVNQVAM. MERGITVR.

LE Vaisseau flotant en pleine mer entre les ondes & les vagues, & battu de l'orage & des vents impetueux, representez aux quatre coings de la Medaille, donne à entendre.

Que les tempestes des guerres intestines & des estrangeres auoient souuent troublé l'Estat François, qui sembloit quelques-fois deuoir estre submergé par telles violences. Mais qu'il s'estoit tousiours saué & garenty du naufrage par la faueur & Prouidence tres-particuliere de Dieu, par la valeur heroïque de ses Princes, & la bonne conduite des Magistrats.

La Deuise est empruntée de ce qui fut escrit en la chaleur des grands differends d'entre l'Empereur Frideric II. & le Pape, qui soustenoit auec raison, que la nacelle de l'Eglise pouuoit bien estre agitée; mais non pas mise à fonds.

Sous l'Exergue : 1603.

DE LA PREVOSTÉ DE MESS^RE^ FRANÇOIS MYRON.

HIC. VERTEX. NOBIS. SEMPER. SVBLIMIS.

ON void icy vn Nauire, dont les voiles ſont pliez. En la partie ſuperieure paroiſt l'Eſcu des Armes de France enuironné de rayons.

Par la Deuiſe, qui a eſté empruntée d'vn Vers de Virgile, eſt ingenieuſement deſignée la fidelité & deuotion ſinguliere de la ville de Paris enuers le Roy & la Couronne; & que iamais elle n'auroit autre but ou Cynoſure en la direction de ſes deſſeins, ny autre mouuement, que l'obeiſſance, le ſeruice, & le reſpect deu à ſon Prince ſouuerain.

Le Preuoſt des Marchands cy-deſſus nommé eſtoit Seigneur du Tremblay, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat & Lieutenant Ciuil, perſonnage fort accomply, & qui rendit de ſi notables ſeruices au Roy & à ſa patrie (comme nous auons cy-deuant remarqué plus particulierement) qu'ils ſont repreſentez en l'Hiſtoire du temps, afin que le ſouuenir en demeure à la Poſterité, & l'exemple aux ſucceſſeurs d'vn homme ſi digne & recommandable.

A cauſe de ſon ayeule paternelle il eſtoit iſſu des Maiſons de Moruilliers & Hurault, qui ont donné à la France des Chanceliers & Gardes des Seaux.

Sous l'Exergue : 1604. Remarque du temps que ce Monument fut diuulgué.

VI.
DE LA PREVOSTE' DE M[RE] FRANÇOIS MYRON.

MARMOREAM. RELINQVET.

C'EST la figure de la Ville de Paris, en l'vne des extremitez de laquelle on void la representation du Pont-neuf. En la partie superieure est vn Soleil.

Cecy donne à entendre; Que le grand Roy HENRY IIII. Soleil des Rois de son siecle, continueroit le haut dessein qu'il auoit d'orner & decorer de si superbes & riches edifices ceste grande Ville, qu'il luy feroit changer de face, comme Auguste fit Rome, lequel, de brique dont elle estoit seulement bastie, la laissa presque toute de marbre.

Heureux dessein & presage qui eut effect par les diuerses Eglises & Monumens publics, que fit éleuer ce grand Monarque François, apres auoir (ainsi que le Romain) acquis par ses Armes inuincibles la Paix à ses Estats.

Les Galleries de son magnifique Palais du Louure, celuy des Tuilleries, le grand Hospital de S. Louis, la Place-Royale, & ce beau Pont qu'il fit paracheuer de construire (lequel ioint la Ville, la Cité & l'Vniuersité) auec nombre d'autres excellens ouurages, dont aucuns ont esté éleuez & paracheuez pendant la Preuosté de ce Sieur du Tremblay, conseruent dans les siecles suiuans la memoire immortelle de ce Prince & de sa munificence; comme aussi celle de la grandeur de son courage, qui parut & en paix & en guerre.

Sous l'Exergue: LVTETIA. *1606.* Ville assez cognuë par toutes les nations, pour estre la plus celebre de l'Vniuers.

DE·LA·PREVOSTE· DE·MESS.^RE IACQVES·SANGVIN·





DE·LA·PREVOSTE·DE·MESS.^RE GASTON·DE·GRIEV·





DE·LA·PREVOSTE·DE·MESS.^RE R·MYRON·PRESID·





I. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] IACQVES SANGVIN.

TE. SVRGENTE. RESVRGO.

ICY est representé vn Lis qui sort de sa tige, & se tourne vers le Soleil lequel paroist en la partie superieure de la Medaille.

Sous l'Exergue est remarqué l'an 1611. Pour auoir son rapport à l'aduenement du ieune Monarque Tres-Chrestien LOVIS XIII. surnommé LE IVSTE. Ce fut luy que la France (representée par le Lis) se trouuant merueilleusement estonnée apres le trespas à iamais deplorable du Roy son pere, regarda comme vn bel Orient, & se releua puissamment, essuiant ses larmes, & reprenant sa force & vigueur sous l'esperance qu'elle conceut de l'heur de son regne.

Le Preuost des Marchans cy-dessus nommé, fils aisné de Iacques Sanguin Seigneur de Liury & de Barbe de Thou, fut Conseiller en la Cour de Parlement de Paris. Il eut entre autres trois fils, qui sont Christofle Sanguin Conseiller, puis President aux Enquestes de la mesme Cour; Nicolas Sanguin Euesque de Senlis, qui se rend recommandable par vne singuliere Pieté, comme son aisné par la Iustice; & le troisiesme est Maistre d'hostel ordinaire du Roy.

Le pere se monstra tousiours fort soigneux du bien public, & si affectionné au seruice de son Prince, qu'il fut continué par deux autres fois en ceste Magistrature politique.

II. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE IACQVES SANGVIN.

CONCORDES. VENERANTVR. GRANDIVS. ASTRVM.

C'EST vn grand Soleil lumineux; au dessous paroissent plusieurs Estoilles; En la partie inferieure la Terre est representée.

Sous l'Exergue: 1612. Temps auquel le Royaume estant entierement paisible & iouissant du bonheur de la tranquillité, les Princes, les Officiers de la Couronne & tous les Estats de France s'accordoient en ce poinct & deuoir loüable, de rendre au nouueau Roy le respect, le seruice & la veneration deuë à sa Majesté sacrée. Tout ainsi que les Estoilles & moindres feux du Firmament semblent porter honneur au grand flambeau de l'Vniuers.

DE LA

II. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] GASTON DE GRIEV.

PATRIOS. SEQVITVR. AVSVS.

LE corps de ce Monument metallique eſt compoſé d'vn Aiglon qui eſt ſur le terrein, & regarde fixement le Soleil repreſenté en la partie ſuperieure de la Medaille.

Pour ſignifier; Que le Roy LOVIS LE IVSTE digne fils d'vn digne pere, ſuiuoit les traces de ce grand & tres-illuſtre Monarque ſon pere, & pourſuiuroit genereuſement ſes hauts deſſeins, comme il a fait auec autant de valeur que de bon-heur.

Le Preuoſt des Marchands cy-deſſus nommé, fut, ainſi que le ſieur de Liury ſon predeceſſeur, long-temps Conſeiller en la Cour de Parlement, où les ſiens auoient auſſi tenu rang honorable. Il a auſſi eſté Chancelier de la Roine Marguerite Ducheſſe de Valois.

Sous l'Exergue: 1613.

III. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] GASTON DE GRIEV.

NVNC. VNA. MOVEBIT. AVRA.

ON void icy vn Nauire voguant entre les flots & ayant le voile tendu & enflé par la force des Vents.

Sous l'Exergue: 1614. Marque preciſe de l'an auquel le diſcord & la diuiſion ceſſa dans ce Royaume, le Roy donnant la Paix à ſes ſubjects, qui fut concluë & arreſtée en la ville de S. Menehould en Champagne. Ce bonheur faiſant eſperer de voir deſormais tous les François vnis & incitez d'vn commun & ſainct deſir d'obeir, & de rendre leurs deuoirs au Roy leur Souuerain.

V. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] ROBERT MYRON PRESIDENT.

DIVINA. PALLADIS. ARTE.

C'EST la repreſentation du Roy LOVIS LE IVSTE, armé de toutes pieces, & monté ſur vn cheual qu'il fait bondir. On void ſous luy vn amas d'Armes. La Colombe, qui paroiſt en

la partie superieure, porte dans son bec vn rameau d'Oliuier, qu'elle presente au Monarque.

Sous l'Exergue ces mots se lisent: ADVENTVS. AVG. E. BRIT. Ce qui doit s'estendre ADVENTVS AVGVSTI E BRITANNIA. Est adiousté l'an 1615. temps auquel la Medaille fut battuë, & passa dans les mains du public, sur ce que vers la fin de l'an precedent le Roy fit son entrée dans Paris en armes, retournant de son premier voyage de Bretagne, où par sa Prudence & sa Valeur il assoupit heureusement le feu de la diuision & discorde ciuile.

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé, frere puisné de François Myron sieur du Tremblay, Lieutenant Ciuil, mentionné cy-deuant, exerça auec honneur dans le Parlement les charges de Conseiller, puis de President aux Requestes du Palais. Depuis il fut Conseiller d'Estat, enuoyé Ambassadeur aux Suisses & eut d'autres employs dignes de sa vertu, laquelle il continuë de faire paroistre dans le Conseil d'Estat, comme cy-deuant il donna des preuues de sa doctrine & de son eloquence en l'Assemblée des Estats generaux tenuë à Paris en l'an 1614. où à cause de sa charge de Preuost des Marchans, il eut l'honneur de presider à la Chambre du Tiers-Estat.

Il a le bonheur de se voir pere d'vne belle lignée, laquelle ne degenere point de ses bonnes conditions, ny de celle de leurs Ayeulx.

VI. DE LA PREVOSTE' DE M[RE] ROBERT MYRON PRESIDENT.

NVNC. VNA. AMBÆ.

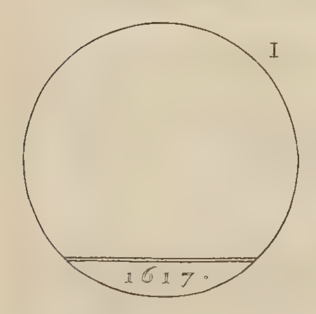
LE corps de ceste Medaille est composé d'vn Nauire entre des flots, duquel le mast est orné d'vne Couronne close à l'Imperiale Françoise. Au dessous on void vn chiffre de deux lettres maiuscules L. A.

Sous l'Exergue: 1616. Pour designer le temps auquel le Roy LOVIS LE IVSTE & la Roine ANNE D'AVSTRICHE son épouse, retournans de Guyenne, où leur sacré Mariage auoit esté celebré dans la ville de Bourdeaux, ils furent receus par les Ordres & Corps de la ville de Paris.

L'Ame de la Deuise vray-semblablement signifie, que par ceste heureuse Alliance les Couronnes de France & d'Espagne estoient ioinctes estroictement ensemble.

DE LA

DE·LA PREVOSTE·DE·MESS^RE·ANTOINE·BOVCHET·





DE·LA·PREVOSTÉ·DE·M·H·DE·MESME·LIEVT·CIVIL·





DE·LA·PREVOSTÉ·DE·M·N·DE·BAILLEVL·C^R·D'ESTAT·LIEVT·CIV·





II. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE ANTOINE BOVCHET.

QVO. NON. IVSTIOR. ALTER.

LE Roy LOVIS LE IVSTE eſt icy repreſenté aſſis dans ſon throſne, veſtu de ſes ornemens Royaux; de ſa dextre il porte la Main de Iuſtice, & de la ſeneſtre ſon Sceptre ſurmonté d'vne Fleur-de-Lis.

Afin de teſmoigner à la poſterité l'inclination naturelle, que ce grand Prince a touſiours euë à la Iuſtice, qui eſt l'abregé & le ſommaire de toutes les autres Vertus, meſme dés ſa plus tendre ieuneſſe en a fait paroiſtre les effects ſalutaires en diuerſes occaſions.

Le Preuoſt des Marchans cy-deſſus nommé, ſieur de Bouuille, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat, par vn ſi long temps a dignement exercé l'Office de Conſeiller en la Cour de Parlement de Paris, qu'en ſon rang & ordre, il eſt en fin paruenu en la place de Doyen des Conſeillers.

Sa vertu & ſon integrité ſe continuë en ſon fils, qui eſt pareillement pourueu d'vne charge de Conſeiller en ce grand Senat.

Sous l'Exergue : 1618.

III. DE LA PREVOSTE' DE MRE H. DE MESME LIEVTENANT CIVIL.

REGALIB. IBO. PER. ALTVM. AVSPICIIS.

DANS ceſte Couronne cloſe à l'Imperiale-Françoiſe, éleuée en la moyenne region de l'air, entre des Nuages, on voit l'Eſtoille de Veſper, compagne ordinaire du Soleil; & en la ceinture de la meſme Couronne ſont repreſentées les ſept Eſtoilles de la Cynoſure, guides de la Nauigation.

Afin de

Afin de ſignifier; Que ſous les heureux & fauorables auſpices du Roy, le Nauire (que ſa ville de Paris porte pour Armoiries, & qui eſt de l'autre part de la Medaille, cecy en eſtant le Reuers) vogueroit en pleine mer, & ſe porteroit à des choſes grandes & ſublimes pour le ſeruice de ſa Majeſté & l'honneur de ſa Couronne, maintenant releuée au plus haut poinct de ſplendeur & de dignité.

Le tres-illuſtre Preuoſt des Marchans cy deſſus nommé, eſt ſorty de la noble & ancienne famille de Meſme originaire d'Eſcoſſe & tranſplantée en Guyenne, d'où elle s'eſt heureuſement prouignée dans la ville capitale de France.

Le Seigneur de Roiſſy Iean-Iacques de Meſme ſon biſayeul (dont les anceſtres parurent dans les armes) fut dedié aux Lettres & à la Iuriſprudence, & en ſuite paruint aux dignitez de Lieutenant Ciuil à Paris, & de Maiſtre des Requeſtes de l'Hoſtel du Roy.

Son fils aiſné Henry de Meſme, Conſeiller d'Eſtat & Chancelier de Nauarre (ayeul de celuy dont nous parlons) outre ſon rare ſçauoir, accompagné d'vn iugement ſolide & d'vne exquiſe Eloquence, fut des plus conſommez au maniement des grandes affaires, eſquelles il fut employé dedans & dehors le Royaume ſous Henry ſecond, & les Rois Charles IX. & Henry III.

Ceſtuy-cy a eſté pere de Iean-Iacques de Meſme comme ſes pere & ayeul Seigneur de Roiſſy, qui eſt à preſent Conſeiller d'Eſtat, & pareillement orné d'vne eminente perfection de vertu.

Tous ces grands aduantages ont paſſé en ſes dignes enfans, meſmement en celuy pour lequel ceſte Medaille fut battuë. Dans vne ſi belle courſe, ayant pris en main le flambeau de tant de genereux Athletes, il a ioinct à la nobleſſe de ſon illuſtre Famille l'eſclat de ſes propres merites, & de pluſieurs glorieuſes actions.

Il les a fait paroiſtre dans les charges & diuers emplois tres-honorables qu'il a eus: premierement de Conſeiller au Parlement, puis de Lieutenant Ciuil, de Conſeiller d'Eſtat, de Preuoſt des Marchans, & de Preſident au meſme Parlement; Où il fait admirer ſa probité, ſon erudition ſinguliere, & vne experience non commune en toute ſorte d'affaires importantes, auec ſon ardente affection au ſeruice du Roy, & bien public.

Ce ne luy eſt vn moindre honneur, que ſuiuant les veſtiges loüables des ſiens tant celebrez par les doctes plumes, il s'eſt rendu protecteur des nourriçons des Muſes, qui porteront ſon nom & ſa gloire dedans l'Eternité.

Sous l'Exergue: *1619.*

n

IIII. DE LA PREVOSTE' DE M^RE^ HENRY DE MESME LIEVTENANT CIVIL.

DICTO. CITIVS. TVMIDA. ÆQVORA. PLACAT.

LE Roy LOVIS LE IVSTE eſt icy repreſenté ſous la figure d'vn Neptune, ayant la Couronne en teſte. Il vogue ſur la mer dans vne Conque tirée par deux cheuaux marins; Où beſoin eſt il les preſſe de ſon Trident, & par tout appaiſe incontinent les flots mutinez, calmant en l'air l'orage, qui preſageoit des tempeſtes.

Cecy a ſon rapport à l'heureux voyage, que ce grand Prince fit en Normandie, puis en Anjou, & de là en Guyenne & en Bearn, où auec vne merueilleuſe celerité, non ſeulement il appaiſa les grands troubles, dont ces prouinces eſtoient agitées: Mais auſſi, pour ſinguliere preuue de ſa Pieté, fit reſtablir en Bearn l'exercice de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui par le malheur des guerres ciuiles y eſtoit diſcontinué depuis le cours d'vn demy ſiecle. Il y remit d'ailleurs les Eueſques & autres Eccleſiaſtiques dans la poſſeſſion de leurs biens, & function libre de leurs dignitez, auec leurs anciennes prerogatiues.

Sous l'Exergue: 1621. Temps auquel la Medaille fut diuulguée & paſſa dans les mains du public.

DE LA PREVOSTE' DE M^RE NIC. DE BAILLEVL CONSEILLER D'ESTAT LIEVTEN. CIVIL.

SVI. SEQVITVR. CÆSARIS. ASTRVM.

CE Symbole d'vne Fleur d'Heliotropion inclinant vers le Soleil, qu'elle ſuit continuellement, & les paroles de la Medaille appartiennent bien à la paſſion & aux ſinceres affections enuers le Roy & l'Eſtat, qu'a touſiours euës cet Officier celebre, ſorty d'vn puiſné de l'vne des plus illuſtres familles de Normandie, dont la ſuitte & les alliances ne ſe laiſſent ignorer par nos hiſtoires.

Dans les actions de ſa vie il ne s'eſt en rien démenty de ce qui conuenoit à vne telle origine. Eleué aux bonnes lettres auſſi liberalement qu'il y appartenoit, dés ſes premieres années & les cinq à ſix dernieres de la vie du feu Roy HENRY LE GRAND, il merita l'honneur de la nourriture & bienveillance tres-particuliere d'vn ſi grand Prince; Sa Majeſté l'employa en diuers voyages, le pourueut d'vn Office de Conſeiller au Parlement de Paris, & dés-lors le deſtina à l'adminiſtration des choſes publiques & charges plus releuées.

LOVIS LE IVSTE n'a pas moins pourſuiuy l'auancement & la fortune de ce perſonnage d'honneur; Il le fit Maiſtre des Requeſtes de ſon Hoſtel, & par vn aſſez rare exemple du temps, luy donna en pur don celle de Preſident au Grand Conſeil. En ces emplois, ſingulierement ceux importans à la ſeureté du Prince & de l'Eſtat, il teſmoigna beaucoup de capacité & d'induſtrie, & vne probité non commune.

Suiuant les bonnes intentions du Roy il procura la demolition des fortifications de Sancerre, & de quelques autres places de la Prouince de Bretagne. Il fit paroiſtre la dexterité de ſon eſprit eſtant Commiſſaire de ſa Majeſté aux Eſtats de ce païs, & pluſieurs fois en ceux de Normandie; comme auſſi en la ſolennelle & extraordinaire Legation en Piedmont pour ſujects importans.

Aux charges de Lieutenant Ciuil & de Preuoſt des Marchans de Paris il a auſſi monſtré la vertu de ſon courage & de ſa Charité enuers le public; mais ſur tout vne grande moderation, laiſſant de luy vne ſatisfaction incroyable; qu'il continuë de ſe procurer en plus eminent theatre, dans l'Office de Preſident au Parlement de Paris, dont il eſt honoré par le Roy, ainſi que de celuy de Chancelier de la Royne.

De ſorte qu'il ſe peut dire, qu'en ſa profeſſion, ſon nom & ſon extraction il ne démonſtre pas dauantage la bonté & pureté de ſon courage, dont il ſert leurs Majeſtez, que ſes bonnes conditions, eſtimées d'vn chacun comme les plus recommandables pour le gouuernement & la conduite des charges & choſes publiques.

Sous l'Exergue : 1623.

VI. DE LA PREVOSTE' DE M^RE N. DE BAILLEVL LIEVTENANT CIVIL.

FLORES. NON. FVLMINA. SPARGIT.

On voit icy vn Aigle éleué dans la moyenne region de l'air, qui reſpand non des foudres, comme les Poëtes feignent de celuy de Iupiter; mais quantité de Fleurs ſur la ville de Paris repreſentée en la partie inferieure de ce Monument metallique.

C'eſt pour donner à entendre; Que LOVIS LE IVSTE, qui eſt entre les Rois de la Terre ce que l'Aigle eſt entre les oiſeaux, & qui ſçait donner le prix à la vertu, & punir le vice, depart en pluſieurs façons ſur ceſte grande ville, capitale de l'Empire François, l'honneur de ſes faueurs & biensfaicts; ce qui la rend d'autant plus heureuſe & fleuriſſante.

On tient auſſi que les Fleurs ſont hieroglyphiques des fruicts que nous eſperons de recueillir, & les preſages du bien qui nous doit arriuer.

Sous l'Exergue : 1624.

DE·LA·2^e·PREVOSTE·DE·M^RE·N·DE·BAILLEVL·PRES·AV·PARL·



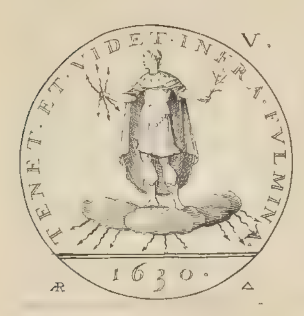


DE·LA·3^e·PREVOSTE·DE·M^RE·N·DE·BAILLEVL·PRESID·AV·PARL·





DE·LA·PREVOSTE·DE·M^RE·CHRISTOPHE·SANGVIN·PR·AV·P·





I. DE LA PREVOSTE' DE M^RE NIC. DE BAILLEVL CONSEILLER D'ESTAT, PRESIDENT AV PARLEMENT.

ÆTERNOS. PRÆBET. LVTETIA. FONTES.

PAR ceste Femme nuë couchée sur vn Rocher, duquel sort vne abondante source d'eau viue, est signifiée la commodité que Paris reçoit de la découuerte des Fontaines de Rugis; (qui en sont éloignées de trois lieuës) qu'auec vne despense nonpareille de Canaux & d'Aqueducs, & vne merueilleuse industrie, on attira & fit découler iusques dans ceste grande ville. Elle en est arrosée & decorée en diuers endroits & places publiques, auec non moins d'vtilité, que d'ornement & de salubrité. En quoy le tres-illustre personnage cy-dessus nommé pendant sa Preuosté contribua beaucoup de son soing & diligence ordinaire, pour faire mettre à chef vn si beau de dessein.

Sans Exergue.

II. DE LA PREVOSTE' DE M^RE NIC. DE BAILLEVL PRESIDENT AV PARLEMENT.

FVSA. CLASSE. REBELLIVM.

LA Medaille represente vne Colomne, sur laquelle est posée l'Effigie du Roy LOVIS LE IVSTE habillé à l'antique-Romaine. De la main dextre il tient son Sceptre, & de l'autre vn baston de Commandement & de General d'Armée. Au costé de la Colomne paroissent & y sont attachées trois pouppes & autant de prouës de Nauire.

C'est afin de laisser à la posterité la memoire & le souuenir de l'insigne Victoire nauale obtenuë sous les auspices de sa Majesté, deuant la Rochelle sur l'armée qui auoit esté dressée par les rebelles, & le debris de leurs vaisseaux.

Sous l'Exergue : 1626.

II. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE N. DE BAILLEVL PRESIDENT AV PARL.

IMMERSABILIS, VNDIS.

L'EMBLEME consiste en vn Nauire voguant sur mer agité par vne grande impetuosité de vents & de vagues. Sur la pouppe le Roy est representé vestu de ses ornemens Royaux, portant son Sceptre d'vne main, & de l'autre vne branche d'Oliuier.

Pour donner à entendre; Que l'on ne deuoit rien craindre de sinistre au gouuernement des affaires, ny de l'euenement de la guerre, non plus que de l'inuasion de l'Anglois, lors qu'inopinément il vint fondre sur l'Isle de Ré auec vne puissante armée nauale, tant que le Vaisseau de l'Estat François seroit conduit & assisté de l'auguste presence de son Roy, & que telles tempestes, ny autres plus violentes, n'auroient le pouuoir de le metrre à fonds. Mais qu'il surgiroit tousiours à bon port, & iouïroit en fin du calme & d'vne tranquille serenité. Sous l'Exergue : 1627.

IIII. DE LA PREVOSTE' DE M^RE^ NIC. DE BAILLEVL PRESIDENT AV PARL.

AQVILONE. SECVNDO.

C'EST vn Nauire singlant en mer à voiles estendus par vn vent fauorable, auec si heureux succez, que l'armée estrangere fut deffaite par la Françoise, laquelle heureusement aborda en l'Isle de Ré: puis desgagea ceste Isle, & fut en suite la Rochelle pressée de telle sorte apres vne sanglante Victoire, que reduite à l'extremité par vn long siege, elle se sousmit en fin aux Loix & à la Clemence du Roy son Prince legitime. Ce qui aduint en l'an remarqué cy-apres, qu'vn tant glorieux trophée rendra memorable aux siecles à venir.
Sous l'Exergue : 1628.

V. DE LA PREVOSTE' DE M^RE^ CHRISTOPHLE SANGVIN PRESIDENT AV PARL.

TENET. ET. VIDET. INFRA. FVLMINA.

ON void icy la figure du Roy habillé à l'antique Romaine, & couuert de son manteau Royal. De la main dextre il porte

vn Foudre, & de l'autre vne branche d'Oliuier. Sous ses pieds il a vn espais Nuage, duquel sortent d'autres Foudres.

Pour signifier; Que le Roy par son pouuoir & sa force inuincible (laquelle il tient de Dieu) surmontoit heureusement tous ses ennemis, & tout ainsi qu'vn foudre violent les écrasoit, & mettoit en poudre les forteresses qui osoient luy resister. Comme il aduint lors que la miserable ville de Priuas en Languedoc ressentit les effects du iuste couroux de son Souuerain, & receut la punition deuë à sa temerité. Ayant neantmoins ce grand Monarque donné la Paix à ses autres subjects rebelles, qui sages par cet exemple & chastiement rigoureux, & touchez d'vn vif ressentiment de leur faute, se sousmirent à sa Majesté.

Le Preuost des Marchans cy-dessus nommé, qui a cy-deuant esté Conseiller, & maintenant est President aux Enquestes de la Cour de Parlement, & Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, a fait paroistre la vigueur de son esprit, sa probité & son experience aux affaires en l'exercice de ces charges, comme aussi en celle de Preuost des Marchans; car suiuant les traces du sieur de Liury son pere, il s'y est si dignement porté, qu'il en sera à iamais recommandable à la Posterité. Sous l'Exergue: 1630.

VI. DE LA PREVOSTE' DE Mre CHRISTOPHLE SANGVIN PRESIDENT AV PARL.

TRITA. RESVRGIT. LÆTIOR.

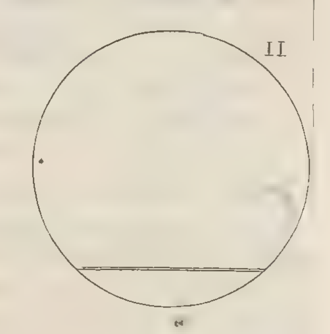
DANS de ceste Medaille on remarque vn Cylindre, ou Pierre longue & ronde, que le Laboureur roulle sur la terre ensemencée de bled, pour l'aplanir; aupres de ce Cylindre sont des Epics de bled, qui ne laissent de se redresser plus vigoureusement.

Symbole de l'Estat ancien & de celuy de present auquel se trouue la France. Car ayant esté cy-deuant presque abattuë par le malheur de longues guerres ciuiles & estrangeres; & d'ailleurs affligée en plusieurs contrées du mal contagieux, & de la disette de viures (trois rudes fleaux, dont les peuples sont menassez par le Tout-puissant) Depuis neantmoins la grace Diuine iointe à la vertu heroïque de son Prince, & son bon Genie l'ont releuée de tant de calamitez, se voyant auiourd'huy plus fleurissante & redoutable qu'elle ne fut iamais, iusques à donner la loy aux regions voisines, & leur faire ressentir (en protegeant puissamment les Alliez de la Couronne) quelles sont ses forces inuincibles. Sous l'Exergue: 1631.

DE LA

DE·LA·PREVOSTE·DE·MESS^RE·CHRISTOPHE·SANGVIN·PRESID

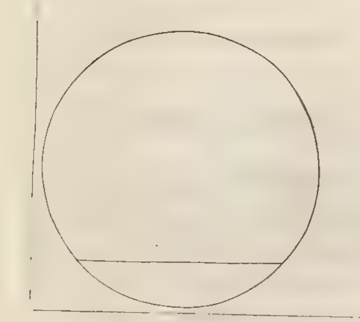


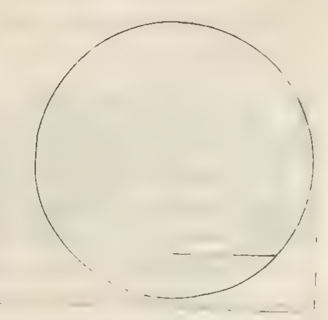


DE·LA·PREVOSTE·DE·M^R·M·MOREAV·LIEVT·CIVIL·









I. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE CHRISTOPHLE SANGVIN PRESIDENT.

NEC. LATVS. ALTERNAT.

C'EST vn Nauire, qui vogue ſur mer à voiles enflez des vents, ſans varier ny tourner deçà ou delà. Il eſt armé d'vn coſte & d'autre de deux Becs d'oiſeau.

Pour ſignifier ; Que la ville de Paris (à l'imitation du Nauire qui tient ſa route droite) demeuroit touſiours ferme & conſtante, dans le deuoir de la fidelité & du ſeruice du Roy, ſans iamais ſe fouruoier du droict chemin ; Afin qu'à ſon exemple toutes les autres villes de France (deſquelles à bon droict elle eſt appellée la Roine) ſuiuiſſent le meſme chemin & demeuraſſent fermes dans l'obeiſſance legitime deuë au Souuerain.

Sous l'Exergue : 1632.

III. DE LA PREVOSTE' DE MES^RE MICHEL MOREAV CONSEILLER D'ESTAT, ET LIEVT. CIVIL.

QVA. NVLLA. PRIORVM.

LE corps de la Medaille, comme le precedent, eſt compoſé d'vn Nauire qui ſingle en pleine mer.

La Deuiſe donne à entendre ; Que l'Eſtat François par la valeur, la puiſſance & l'authorité de ſon inuincible Monarque, aſſiſté d'vne ſpeciale faueur du Ciel, apres diuers orages calmez & ſurmontez, eſt en fin non ſeulement arriué dans le port de la tranquillité ; mais auſſi paruenu à tel poinct de grandeur & de gloire, que iamais aux ſiecles precedents on ne l'auoit encore veu. Tellement que la Renommée en eſt portée iuſques aux plus loingtaines regions.

Le Pre-

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé fait voir dans les charges & dignitez de Conseiller d'Estat, de Lieutenant Ciuil & en ceste Magistrature politique (comme il a monstré en autres, mesmement celle de Conseiller au Grand Conseil, par luy auparauant dignement exercée) sa Prudence, sa Doctrine & Vigilance, auec autres loüables qualitez accompagnées d'vn zele ardent au seruice du Roy & bien public, ce qui luy acquiert tout l'honneur que merite vn equitable Iuge, vn Fidelle seruiteur de sa Majesté & vn sage patron de ce grand Vaisseau, qui est la marque symbolique de la ville de Paris.

Sous l'Exergue: 1633. Temps auquel ce Monument metallique passa dans les mains du public.

II. DE LA PREVOSTE' DE MES^RE MICHEL MOREAV CONSEILLER D'ESTAT ET LIEVTENANT CIVIL.

NON. VELLVS. AT. ORBEM.

CE Nauire voguant en mer, duquel les voiles sont estendus, semble representer le haut & genereux dessein du Roy, secondé par la Prudence & l'heureuse conduite du grand Cardinal Duc de Richelieu, premier Ministre de l'Estat, de mettre sus la Nauigation, dont sa Majesté l'a fait Chef & Surintendant. Et que les soings d'vn si grand & victorieux Monarque seroient employez, & les voyages de long cours entrepris, non pour conquerir vne chose de peu d'estime & de valeur, comme est vne Toison; mais bien le Monde entier, sous des auspices tant heureux & fortunez.

Cecy a son rapport au voyage que le fameux Iason entreprit par mer en Colchos auec les Argonautes, pour conquerir la Toison d'or, qu'il remporta en fin, comme le prix glorieux & le iuste loyer de ses longs trauaux & des perils qu'il auoit genereusement surmontez.

Sous l'Exergue: 1634.

LVTETIA.





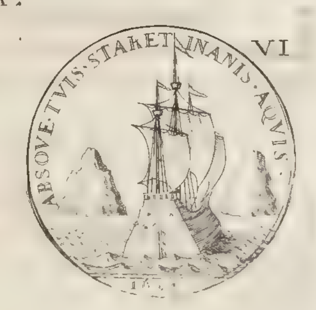
LVTETIA.





LVTETIA.





EXPLICATION DES SIX MEDAILLES FAITES SVR PARIS.

Auec

VN ELOGE SOMMAIRE de ceste grande ville.

ALMA. VRBS. LVTETIA.

LA premiere de ces Medailles est composée d'vn Nauire (Symbole ordinaire de la ville de Paris) lequel ayant le vent en pouppe single en pleine mer. Sur le riuage, d'vn costé, est vne Femme nuë couchée par terre, tenant vne Amalthée surabondante de diuers fruicts. A l'opposite, & en aspect, vn vieil Homme, aussi couché, tient vne autre Amalthée.

Sous les bras de l'vne & de l'autre figure sont deux Vrnes, d'où découlent des viues sources d'eau representans les fleuues de Seine & de Marne qui arrosent la celebre & fameuse ville de Paris.

Aussi lit-on sous l'Exergue ce mot, FLVMINA, auec le chiffre 1560. Qui designe l'année, que la Medaille fut battuë, & qu'elle passa dans les mains du public : Auquel temps Guillaume de Marle sieur de Versigny estoit Preuost des Marchands.

LES seconde & troisiéme Medailles ayant esté cy-deuant expliquées aux pages 219. & 226. il n'est besoin d'vser icy de repetition, qui ne pourroit estre qu'ennuyeuse.

VIS. CONIVNCTA. MAIOR.

LA quatriéme Medaille se rapporte aucunement à la premiere, sinon qu'au lieu du Nauire sont des Roseaux sur leurs tiges, & en la place de la Femme se void vn Vieillard, lequel, & celuy representé vis-à-vis, tiennent des branches de Laurier, ayant chacun d'eux sous leurs coudes des Vrnes, qui iettent quantité d'eau.

C'est la mesme representation, que celle cy-dessus, des riuieres de Seine & de Marne, lesquelles estant iointes ensemble, leur force en est d'autant plus accreuë & augmentée.

Sous l'Exergue : 1617.

ABSQVE TVIS STARET INANIS AQVIS.

LES corps des cinq & sixiéme Medailles (qui ont mesme Legende) sont chacun d'vn Nauire, & signifient; Que la ville de Paris demeureroit presque destituée de toutes choses necessaires à l'entretien de la vie humaine, sans la commodité qu'en plusieurs façons luy apporte la Seine.

Riuiere celebre, qui prend sa source d'vne fontaine (portant mesme nom) proche du bourg de S. Saine dans le Duché de Bourgongne. De-là elle coule & descend par la Champagne & Brie, trauerse l'Isle de France & partie de la Normandie, puis se iette dans la mer Oceane au dessous de Rouën, apres vne longue sinuosité, comme si à regret elle laissoit Paris, & vouloit rechercher dans les terroirs voisins les denrées & choses necessaires pour luy apporter.

Elle reçoit dans son canal la Marne à Conflans prés Charanton à vne lieuë de Paris, où ceste-cy perd son nom. Tellement que la Seine enflée de ses eaux arrose ceste grande ville, qu'elle diuise en trois parts (faisant au milieu vne Isle) ausquelles on a imposé les noms de Ville, Cité, & Vniuersité. Dailleurs elle porte aussi pesant que la Mer, ce qu'elle a de singulier par dessus les autres fleuues.

Ces deux Riuieres luy sont comme des fecondes mamelles, dont elle tire sa principale nourriture. Car l'vne & l'autre ayant receu plusieurs moindres riuieres, qui portent aussi batteau, sçauoir Aube, Ionne, le Loing, celles d'Estampes, d'Oise, de Vesle & autres iusques au nombre de dix-sept, elles luy apportent quantité de bled, vin, bois, & autres marchandises. De sorte que sans vn tel secours ceste ville, qui contient dans son large sein vne multitude non-pareille de peuple, pourroit difficilement subsister.

De là principalement & du seiour plus ordinaire de la Cour Royale, comme aussi de celuy de la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes & autres Compagnies souueraines est prouenuë sa grandeur. A quoy a beaucoup contribué la fertilité du terroir qui l'enuironne, & la commodité de son assiette (n'estant éloignée de la Mer Oceane que de deux iournées) tant elle a esté bien choisie par ses premiers fondateurs.

Le renommé fleuue de Loire, qui luy est voisin de pareille distance que l'Ocean, & qui separe la France par moitié, luy donne aussi

communication (par autres riuieres) de la Mer Mediterranée, en faiſant ſeulement vingt & deux lieuës de chemin par terre depuis Marſeille.

Toutes ces conſiderations peuuent auoir excité le Corps de la ville de Paris de prendre pour ſes Armoiries vn Nauire, qui eſt le Hieroglyphique de la Felicité, comme on recueille de deux anciennes Medailles des Empereurs Auguſte & Adrian.

Les Atheniens le tenoient pour marque heureuſe de Salut; Ayant eu en telle veneration celuy duquel leur Roy Theſée s'eſtoit ſeruy en ſes voyages & glorieuſes entrepriſes, que tous les ans ils l'enuoyoient en l'Iſle de Delos vers Apollon, pour en celebrer la memoire, & luy rendre l'honneur & le culte, qu'ils croyoient luy deuoir.

TAnt-y-a que la ville de PARIS ayant eſté jadis le ſeiour agreable de Iules Cæſar, de Iulian & de Gratian, qui depuis furent éleuez à l'Empire; en ſuite, apres auoir ſecoüé le joug des Romains, elle tomba ſous l'heureuſe domination des François.

CLOVIS LE GRAND l'vn de leurs premiers Rois ayant embraſſé la Foy Chreſtienne, l'eſtablit Siege & la ville Capitale de ſon Eſtat, comme ont fait preſque tous les autres Rois de France qui luy ont ſuccedé. De temps en temps ils l'ont tellement accruë & ornée, meſmement Philippes Auguſte, S. LOVIS, Philippes le Bel, François I. HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE, qu'elle eſt paruenuë au ſommet d'vne grandeur incomparable, qui l'a renduë l'œil de l'Europe & l'vne des merueilles du Monde.

Elle eſt renommée, voire meſmes admirée par le grand nombre de ſes venerables Temples; par la magnificence de ſes ſuperbes Palais & Hoſtels, par l'Vniuerſité celebre qui la decore, & contient tant de ſpacieux Colleges, par la belle ſtructure de ſes Hoſpitaux, de ſon Arſenal, de ſon Hoſtel de Ville, de ſes Ponts & Fontaines, & d'infinis autres excellens edifices publics & particuliers.

Bref par ſes richeſſes ineſtimables, l'affluence de ſon commerce, ſes exquiſes manufactures, le nombre incroiable de ſes Citoiens & l'amplitude de ſes Faux-bourgs, qui égalent pluſieurs belles villes; C'eſt ce qui l'a fait ſi hautement loüer par tant de doctes plumes des François & des Eſtrangers, entre autres de ces deux grands hommes du ſiecle dernier, Iules Cæſar Scaliger & Michel de l'Hoſpital; ceſtuy-cy l'ayant meſme preferée à Rome, & la Seine au Tibre.

IVLIVS CÆSAR SCALIGER
DE CLARIS VRBIBVS.

LVTETIA.

FRancigenæ princeps populosa LVTETIA gentis
Exerit immensum clara sub astra caput.
Hîc ciuis numerum, ars pretium, sapientia finem
Exuperant, superant thura precesque Deos.
Audiit, obstupuitque hospes, factúsque viator
Vidit, & haud oculis credidit ipse suis.

EX POEMATE
MICHAELIS HOSPITALII
GALLIÆ CANCELLARII
de Ioanne Bellaio Cardinale.

PAce tuâ dictum sit Romule, pace Quirites
Vestrâ (si quid adhuc Romanæ stirpis in Vrbe est
Barbarico nondum pollutus semine sanguis)
Altior it Cœlo maiórque LVTETIA Româ
Attollit caput & reliquas supereminet vrbes.
Circùm pinguis ager, fœcundáque frugibus arua;
Vina quoque Albanis & non cessura Latinis.
At Tiberim (quamuis Ægyptia pondera iactet)
Non ego contulerim Sequanæ, qui plurima longè
Emensus spatia, & paribus iam quattuor auctus
Ingreditur fluuiis, ipsum propè nauibus æquans
Ionium, tantas vehit alto gurgite merces.



TABLE DES MATIERES CONTENVES EN CE LIVRE.

Claude

Herma-

M

N

FIN.

De l'Imprimerie de IEAN BESSIN, Imprimeur & Marchand Libraire à Paris, demeurant ruë de Reims prés le College.

M. DC. XXXIIII.

